



# Rapport sur l'état de la population du Canada

1996



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone, télécopieur ou courriel: téléphone: 613-951-2320, numéro sans frais: 1-866-767-5611, télécopieur: 613-951-2307, [demographie@statcan.ca](mailto:demographie@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 91-209-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

Ce produit n° 91-209-XPf au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 30 \$CAN l'exemplaire.

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

Exemplaire	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1-800-267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1-877-287-4369
- Courriel [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)
- Poste  
Statistique Canada  
Division des finances  
Immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage  
100, promenade du Pré Tunney  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la démographie

# Rapport sur l'état de la population du Canada

## 1996

Jean Dumas et Alain Bélanger  
avec la collaboration de Gordon Smith

Jean Dumas  
Rédacteur en chef

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2006

N° 91-209-XIF au catalogue  
ISSN : 1718-7796

N° 91-209-XPF au catalogue  
ISSN : 0715-9307

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 91-209-XIE)

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... ne s'applique pas.
- nul ou zéro.
- nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



### Au lecteur

Dorénavant, le *Rapport sur l'état de la population du Canada* sera publié, comme cette année, non en automne mais au courant de **l'hiver de l'année suivante**. Ce changement résulte du traitement plus rapide des données de l'état-civil. Les lecteurs bénéficieront de l'analyse des données d'un an plus récentes.

Le rédacteur en chef

## **Préface**

Avec les données les plus récentes, Statistique Canada dresse de nouveau, dans ce rapport annuel le tableau de la population canadienne. On y analyse les comportements responsables des changements qui lentement transforment la taille de la population et sa structure. On y observe le développement des différentes régions et l'évolution du pays est comparée à celle des principaux pays industrialisés.

Les analystes se sont chaque année attardés sur un sujet pour lequel s'était manifesté un intérêt particulier. Cette année ils se sont intéressés à un phénomène en émergence au cours des deux dernières décennies : l'union libre. Ils en ont étudié l'évolution générale, les principaux facteurs de sa multiplication, certaines de ses conséquences, ainsi que sa diffusion différenciée dans les sous-populations du pays. L'analyse repose en grande partie sur les résultats de l'Enquête sociale générale effectuée par Statistique Canada en 1995.

Ivan P. FELLEGI

Statisticien en chef du Canada

## La conjoncture démographique

### Équipe de production :

Directeur de la division de la démographie :	<i>Réjean Lachapelle</i>
Rédacteur en chef :	<i>Jean Dumas</i>
Assistant rédacteur en chef :	<i>Alain Bélanger</i>
Rédacteur :	<i>Gordon Smith</i>
Composition et mise en page :	<i>Carol D'Aoust</i>

### Ouvrages déjà parus :

*Rapport sur l'état de la population du Canada* (N° 91-209F au catalogue)

*Rapport 1983*, par J. Dumas - (épuisé).

*Rapport 1986*, par J. Dumas avec la collaboration de R. Lachapelle - (139 pages - 15,00 \$)

- Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance
- La fécondité de célibataires
- Renforcement des positions majoritaires

*Rapport 1988*, par J. Dumas avec la collaboration de C.F. Grinstaff - (166 pages - 21,00 \$)

- Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique
- Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes

*Rapport 1990*, par J. Dumas - (115 pages - 26,00 \$)

- Évolution récente des populations canadienne et américaine

*Rapport 1991*, par J. Dumas avec la collaboration de A. Bélanger et C. Fortier - (187 pages - 26,00 \$)

- Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale

*Rapport 1992*, par J. Dumas avec la collaboration de Y. Lavoie - (161 pages - 26,00 \$)

- Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles

**Rapport 1993**, par J. Dumas - (227 pages - 26,00 \$)

- Les défis démographiques du Mexique (un aperçu)

**Rapport 1994**, par J. Dumas et A. Bélanger - (157 pages - 30,00 \$)

- La «génération sandwich» : Mythes et réalité

**Rapport 1995**, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (199 pages - 30,00 \$)

- Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario et le Québec

### Hors série

**La fécondité au Canada : Croissance et déclin**, par A. Romaniuc - (N° 91-524F au catalogue, 1984, 158 pages - 16,00 \$)

**Le revenu des immigrants au Canada**, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - (N° 91-527F au catalogue, 1988, 109 pages - 20,00 \$)

**Les immigrants antillais**, par A.H. Richmond - (N° 91-536F au catalogue, 1989, 85 pages - 25,00 \$)

**Nouvelles tendances de la famille**, par B. Ram - (N° 91-535F au catalogue, 1990, 98 pages 25,00 \$)

**Mariage et vie conjugale au Canada**, par J. Dumas et Y. Péron - (N° 91-534F au catalogue, 1992, 167 pages - 38,00 \$)

**Le vieillissement de la population et personnes âgées**, par B. Desjardins - (N° 91-533F au catalogue, 1993, 130 pages - 40,00 \$)

**La famille au long de la vie**, par R. Beaujot, E.M. Gee, F. Rajulton et Z.R. Ravanera - (N° 91-543F au catalogue, 1995, 186 pages - 38,00 \$)

### Documents démographiques (N° 910015MPF au catalogue)

Document n° 1 : «**Projection de la fécondité, Canada, provinces et territoires, 1993-2016**» par R.B.P. Verma, S. Loh, S.Y. Dai et D. Ford - (1996, 28 pages, 5,00 \$)

Document n° 2 : «**La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991**» par G. Smith - (1996, 52 pages, 5,00 \$)

## Remerciements

Les auteurs désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Parmi ceux envers qui ils se sentent particulièrement redevables, figurent: Pierre TURCOTTE, François NAULT, Daniel LARRIVÉE, Claude LANGLOIS et Don KERR pour leur aide, commentaires et suggestions sur différentes sections de cette publication; Monique WILLIAMS, Dawn WARNER, Verne KAWKA et Rob RIORDAN pour l'obtention de données non publiées et Gerry OUELLETTE pour son assistance technique; Suzanne DAVID pour la méticuleuse vérification du manuscrit. Deirdre A. MARK et Judith BERGMAN ont assuré la traduction des sections rédigées en français et en anglais respectivement.

## À venir dans la série document démographique

Document n° 3 : «*Relations intergénérationnelles et estimation de la population*» par C. Dionne et D. Kerr

### Lectures suggérées

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
<b>Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991</b>	91-545-XPB
<b>Statistiques démographiques annuelles, 1995</b>	91-213-XPB
<b>Rapports sur la santé, Trimestriel</b>	82-003-XPB

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Le Rapport en bref</b> .....	1
 <b>PARTIE I</b>	
<b>La comptabilité démographique</b> .....	9
<b>Le Canada dans le monde</b> .....	13
L'Europe .....	13
Les naissances hors mariage .....	22
Les États-Unis .....	22
L'Australie .....	24
La Fédération de Russie et l'Europe de l'Est .....	25
Conclusion .....	28
<b>Nuptialité</b> .....	28
Évolution récente .....	28
Divorces .....	31
<b>Fécondité</b> .....	38
Comportement reproducteur des générations 1931-1955 .....	39
Les interruptions volontaires de grossesse .....	48
<b>Mortalité</b> .....	51
Les décès .....	51
Les décès du SIDA .....	51
La maladie d'Alzheimer .....	52
Le suicide .....	54
Différences interprovinciales .....	56
La table de mortalité .....	57
De l'usage de la standardisation et de la décomposition des taux de mortalité .....	59
Décomposition des taux et espérance de vie .....	68
Autre illustration de comparaisons difficiles .....	69
<b>Immigration internationale</b> .....	70
Destination des immigrants .....	73
<b>Les migrations internes</b> .....	77
<b>Le vieillissement de la population canadienne</b> .....	81
Les provinces de l'Ouest .....	84
Les provinces du Centre .....	85

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Les provinces de l'Atlantique .....	85
Coup d'oeil sur l'avenir .....	87
L'effet de la mortalité .....	88
Régionalisme du vieillissement .....	89
 <b>Encadré</b>	
Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1976-1995 .....	14
 <b>Tableau</b>	
1A. Mouvement de la population, Canada, 1973-1996 .....	10
1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1973-1996 .....	11
2. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1994 et 1995 .....	18
3. Principaux indicateurs démographiques de la Fédération de Russie et des pays de l'Europe de l'Est, 1994 .....	26
4. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1988-1994 .....	29
5. Taux de primumortalité des générations, par sexe, Canada, 1945-1965 .....	30
6. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1969-1994 .....	34
7. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1943-1944 à 1993-1994 .....	36
8. Probabilité de divorcer entre 15 et 55 ans, femmes, selon la province, 1980, 1987, 1990 et 1994 .....	38
9. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada, 1983-1994 .....	40
10. Répartition en pourcentage des femmes âgées de 35 à 64 ans en 1991 par groupe d'âge de cinq ans et nombre d'enfants mis au monde avant le Recensement de 1991, Recensement de 1991 et Enquête sociale générale de 1995, Canada .....	43
11. Probabilités d'agrandissement des familles selon l'âge atteint en 1991, par groupe de cinq générations de 1927 à 1956, selon le Recensement de 1991 et l'Enquête sociale générale de 1995, Canada .....	45
12. Probabilités d'agrandissement des familles pour les trois premières naissances avant l'âge de 39 ans et 44 ans, par groupe de générations, femmes nées entre 1931 et 1955, Canada, 1995 .....	46

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
13. Durée médiane des intervalles intergénéraliques pour les femmes nées entre 1931 et 1955, Canada, 1995 .....	47
14. Taux par âge et indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse, Canada, 1993 et 1994 .....	49
15. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse par province de résidence, Canada, 1994 .....	51
16. Décès attribués au VIH par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1994 .....	52
17. Nombre et taux de décès par maladie d'Alzheimer par sexe, Canada, 1979-1994 .....	53
18. Standardisation et décomposition des taux de mortalité par maladie d'Alzheimer, Canada, 1994 .....	54
19. Taux de mortalité du suicide standardisé, Canada et Province, 1970-1974 à 1990-1994 .....	55
20. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Canada, 1976-1994 .	58
21. Standardisation et décomposition du taux de mortalité générale du Canada, 1951-1993. ....	60
22. Standardisation et décomposition des taux de mortalité générale, Canada, 1951 et 1991 .....	61
23. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, Canada, 1951 et 1991 .....	63
24. Gain en espérance de vie à 50 ans de 1971 à 1993 .....	69
25. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1995 .....	70
26. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1961-1995 .....	74
27. Répartition des immigrants internationaux selon certaines catégories, Canada, provinces et territoires, 1995 .....	75
28. Pays d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1994 ou 1995 .....	76
29. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada, janvier à décembre 1994 .....	78
30. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada et les fichiers de prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1995 .....	79
31. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1995 .....	80
32. Vieillesse de la population, Canada, 1921-1991 .....	82

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
33. Rapport en pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus aux personnes de 0-64 ans et vitesse de vieillissement au cours de la période, par province, 1991, 2001, 2011 et 2016.....	87
34. Répartition des divisions de recensement par classe de vieillissement et groupe d'âge, Canada, 1995 .....	91
<b>Annexe</b>	
A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996	94
A2. Nuptialité .....	106
A3.1 Taux de primo-nuptialité par âge et année de naissance, 1946-1978, sexe masculin, Canada .....	107
A3.2 Taux de primo-nuptialité par âge et année de naissance, 1946-1980, sexe féminin, Canada .....	108
A4. Divortialité .....	109
A5. Natalité, fécondité .....	110
A6. Nombre d'avortements selon l'âge de la femme, Canada, 1975-1994	112
A7. Mortalité .....	113
A8. Taux de mortalité par suicide selon le groupe d'âge, Canada, 1951, 1976, 1981, 1985 et 1994 .....	114
A9. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1993 et 1994 .....	115
A10. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, selon le sexe, Canada, 1971-1994 .....	116
A11. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1995	119
A12. Vieillesse de la population par province, 1921-1991 .....	120
A13. Population canadienne au 1er juillet 1994 et 1995 selon l'âge et le sexe .....	123
<b>Figure</b>	
1. Divortialité et fécondité hors mariage pour quelques pays en 1994 .	23
2a. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada .....	32
2b. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada .....	33
3. Taux de mortalité par suicide selon l'âge et le sexe, Canada, 1951, 1976, 1981, 1985 et 1994 .....	56

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Figure</b>	
4. Décomposition du gain annuel entre celui dû au «progrès» et celui dû au changement de la composition par âge, Canada, 1973-1993 ...	64
5. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1995 .....	71
6. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1995 .....	72
7. Différences de niveaux de vieillissement des provinces du Canada par période de 1921 à 1991 .....	83
8. Augmentation du nombre de survivants de la table à certains âges par rapport aux survivants de la table de 1951 .....	89

## PARTIE II - LES UNIONS LIBRES AU CANADA À LA FIN DU XXe SIÈCLE

<b>Introduction</b> .....	127
<b>Le mariage et l'union de fait devant la Loi</b> .....	128
Au Québec, des étrangers devant la Loi .....	128
Dans le reste du Canada : la Common Law et les lois pertinentes .....	130
<b>La propagation d'une nouvelle forme de vie en couple</b> .....	131
Variations régionales .....	134
La propension à vivre en couple se maintient .....	136
Croissance d'une période à l'autre, mais aussi d'un groupe de générations à l'autre .....	136
Autres mesures du phénomène .....	137
La proportion d'unions libres parmi les premières unions augmente rapidement .....	139
Le nombre de personnes qui ont vécu en union libre .....	141
Diffusion de l'union libre : effet d'âge, de période et de cohorte ...	144
La cohabitation pré-nuptiale chez les personnes mariées .....	147
Durée de la cohabitation pré-nuptiale chez les personnes mariées au moment de l'enquête .....	148
Nombre d'unions libres .....	149
Conclusion .....	151
<b>Du mariage à l'essai à sa substitution</b> .....	152
Une typologie des unions libres .....	153
Répartition des unions libres selon le type .....	155
Conclusion .....	160

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>La fécondité des unions libres</b> .....	160
Proportion de personnes sans enfants .....	163
Nombre d'enfants au moment de l'enquête .....	164
Histoires conjugales et fécondité .....	166
Évaluation des données de l'Enquête .....	167
Indices synthétiques de fécondité selon l'état conjugal .....	169
Conclusion .....	171
<b>La formation des premières unions</b> .....	171
Source de données .....	174
Les hypothèses à vérifier .....	175
Résultats .....	177
L'effet de la période de naissance .....	179
L'effet culturel .....	180
L'effet de la séparation des parents .....	181
L'effet de l'éducation et de l'emploi .....	182
Naissance précédant l'union .....	183
La formation d'union au Québec et dans le reste du Canada .....	183
Le fossé entre les générations est plus grand au Québec .....	184
Conclusion .....	185
<b>Vue d'ensemble et conclusion générale</b> .....	185
<b>Bibliographie</b> .....	191
<b>Encadré</b>	
L'outil analytique : l'analyse des transitions .....	172
<b>Tableau</b>	
1. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état conjugal et taux d'accroissement annuel moyen, Canada et régions, 1981 à 1995 .....	133
2. Pourcentages de la population de 15 ans et plus vivant en couple et des couples vivant en union libre, Canada et régions, 1981-1995 ....	135
3. Nombre de personnes formant un couple pour la première fois et proportion d'unions libres parmi l'ensemble des premières unions, par période de formation de l'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	140
4. Proportion de la population ayant déjà vécu en union libre selon le groupe de générations, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	143

## TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
<b>Tableau</b>	
5. Proportion de cohabitation avant le mariage chez les personnes mariées au moment de l'enquête selon la période de formation d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	147
6. Distribution en pourcentage des durées de cohabitation pré-nuptiale selon la période de mariage, population mariée au moment de l'enquête de 1995, Québec et Canada sans Québec .....	148
7. Répartition de la population selon le nombre d'unions libres et répartition de la population ayant connu au moins une union libre, selon le sexe, Canada, 1995 .....	149
8. Répartition de la population selon le nombre d'unions libres et répartition de la population ayant connu au moins une union libre, selon le groupe de générations, Canada, 1995 .....	150
9. Probabilité de connaître au moins une union libre de rang supérieur selon le nombre d'unions et la région, 1995 .....	151
10. Répartition des unions libres selon le type, le rang de l'union et la période de début d'union, Canada, 1995 .....	156
11. Répartition des unions libres selon le type et la période de début d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	158
12. Répartition des unions libres selon le type et l'âge du répondant en début d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	159
13. Proportion des personnes ayant répondu que d'avoir au moins 1 enfant est très important pour être heureux, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	162
14. Pourcentage de personnes sans enfants selon l'état conjugal et groupe d'âge, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995 .....	164
15. Nombre moyen de naissances et indice synthétique de fécondité par période décennale, Canada, Québec et Canada sans Québec, état civil et Enquête sociale générale, 1995 .....	167
16. Indice synthétique de fécondité selon l'état conjugal, Canada, Québec et Canada sans Québec, 1975-1994 .....	169
17. Rapports de risque des modèles de formation de première union, selon certaines variables sociodémographiques, femmes, Canada, 1995 .....	178
18. Rapports de risque des modèles de formation de première union, selon certaines variables sociodémographiques, femmes, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	184

## TABLE DES MATIÈRES - fin

	Page
<b>Annexe</b>	
A2.1. Population de 15 ans et plus selon l'état conjugal et le groupe d'âge, Canada, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	190
<b>Figure</b>	
1. Nombre de personnes vivant en union libre et pourcentage des couples en union libre, Canada, 1981-1995 .....	132
2. Proportion de personnes vivant en union libre, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 à 1995 .....	138
3. Proportion de personnes vivant en union libre, selon le groupe d'âge, Canada, 1981 à 1995 .....	139
4. Proportion de la population ayant vécu en union libre selon le groupe de générations, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	142
5. Proportion de personnes en union libre et ayant vécu en union libre, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	145
6. Proportion de personnes en union libre ou ayant vécu en union libre selon l'âge aux enquêtes de 1990 et 1995, Québec et Canada sans Québec .....	146
7. Répartition des unions libres selon le type et le rang, Canada, 1995 .....	154
8. Pourcentage de naissances hors-mariage, Québec et Canada sans Québec, 1980-1994 .....	161
9. Nombre moyen d'enfants des personnes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête selon l'état conjugal, Québec et Canada sans Québec, 1995 .....	165
10. Nombre moyen d'enfants selon l'état conjugal et l'état matrimonial légal, Canada, 1995 .....	166



## Le Rapport en bref

### PARTIE I

- Au 1<sup>er</sup> janvier 1996, la population du Canada a été estimée à 29 819 900 personnes, un accroissement de 1,34 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente.
- Avec moins de naissances et plus de décès, l'accroissement naturel du Canada entraîne avec lui, année après année, le taux le plus faible de son histoire. Il était en 1975 de 8,3 pour 1 000, il est en 1995 de 5,6. Cependant, c'est grâce à un solde migratoire substantiel, que l'accroissement total a atteint 13,4 pour 1 000, se maintenant à un niveau qui a peu varié depuis 20 ans.
- De toutes les provinces et territoires, Terre-Neuve est, en 1995, la seule à avoir une croissance négative (-6,9 pour 1 000). Si on ne prend en considération que les provinces, c'est encore la Colombie-Britannique avec 26,1 pour 1 000 qui a connu la croissance la plus forte, loin devant l'Ontario (16,3) et l'Alberta (15,2). L'accroissement naturel est à son plus faible à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse (3,3 pour 1 000) et le Québec avec 4,7 a connu sa croissance naturelle la plus faible de tous les temps.

xxx

- Tous les pays européens ont des taux de croissance démographique très inférieurs à celui du Canada. Celui de l'Ensemble économique Européen (EEE) n'a été que de 2,9 pour 1 000, en légère baisse par rapport à l'année précédente.
- La mortalité infantile en Europe continue de décliner. Le Canada, premier pays au monde en 1989 pour son faible indice, ne trouve plus en Europe occidentale que deux pays (la Grèce et l'Italie) qui en aient un plus élevé. En 1995, c'est la Finlande qui détient le record avec 3,9 pour 1 000 naissances vivantes. Celui du Canada est de 6,3.
- La plupart des pays de l'Europe de l'Est et de la Fédération de Russie continuent de présenter des indicateurs démographiques peu reluisants (accroissements naturels négatifs, espérances de vie beaucoup plus faibles qu'au Canada, faibles indices de fécondité, taux d'avortement et de mortalité infantile élevés).

xxx

- À l'exception de l'année 1972 où il avait connu un sursaut, l'indice synthétique de nuptialité première en 1994 et 1995 a cessé de décroître

depuis le dernier sommet de 1967. La lente mais régulière augmentation des taux de nuptialité tardive pourrait provoquer une certaine remontée dans les prochaines années. Mais la nuptialité des générations n'en continuerait pas moins de faiblir.

- Au niveau national, la divortialité est à peu près stationnaire depuis plusieurs années. L'analyse régionale montre que depuis longtemps la probabilité de divorcer est plus élevée dans les provinces où la migration nette est habituellement positive alors qu'elle est de beaucoup plus faible dans les provinces qui perdent de la population. Si les probabilités de divorcer entre 15 ans et 55 ans baissent dans la grande majorité des provinces, elles augmentent au Québec qui se trouve maintenant en première position, alors qu'il occupait la sixième place en 1980.

xxx

- L'indice synthétique de fécondité est pratiquement stationnaire. Le Québec ne se distingue plus beaucoup du reste du Canada. C'est, depuis trois ans, Terre-Neuve qui a l'indice le plus faible. En 1995, il a été à 1,25 enfant par femme, le plus faible jamais atteint par aucune province.
- Les nombres d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) recueillis par Statistique Canada montrent une modeste tendance à l'accroissement des recours à cette intervention. Ils révèlent surtout que la proportion des IVG qui ne sont pas des premières, augmentent avec le temps. Cette proportion était de 11 % en 1975 et elle est de 35 % en 1994.

xxx

- La mortalité continue de battre en retraite, mais de plus en plus lentement, comme en témoigne l'espérance de vie à la naissance qui s'accroît de moins en moins. Pourtant les taux de mortalité des grandes causes de décès reculent sensiblement. Le phénomène à première vue paradoxal s'explique par le fait que ceux qui bénéficient le plus des gains que montrent les taux sont les personnes âgées.
- Le nombre des décès masculins causés par le SIDA qui croissait de plus en plus lentement depuis 1989, n'a augmenté que de 1 % en 1994. Par contre, l'augmentation des décès féminins, bien que modeste en nombre (49) a été plus importante en pourcentage.

xxx

- La maladie d'Alzheimer progresse très rapidement. Elle a à son actif en 1994, plus de décès que le SIDA. En dépit de l'impression laissée par les nombres qui sont chez les femmes le double de ceux des hommes, la maladie s'en prend aux deux sexes presque également. La plus grande partie de la différence vient du plus grand nombre de femmes âgées que d'hommes âgés.

XXX

- Entre 1971 et 1993, l'espérance de vie masculine à 50 ans s'est accrue de 3,28 ans. Le recul des maladies cardio et cérébrovasculaires a été responsable de 85 % des gains de 3,04 ans mais l'augmentation de la mortalité par cancer a fait perdre un quart d'année. Chez les femmes du même âge, si la mortalité par le cancer des voies respiratoires n'avait pas autant augmenté, le gain en espérance de vie qui n'a été que de 2,88 ans aurait été égal à celui des hommes. Une demi-année a été perdue par cette seule cause de décès.

XXX

- Le nombre d'immigrants reçus en 1995 continue de décroître légèrement. Quelques pays sont en cause. Par exemple, de la Pologne d'où venaient quelque 16 000 immigrants chaque année vers la fin des années quatre-vingts, il en est venu moins de 3 000. De Hong Kong, il en est arrivé aussi 9 000 de moins que l'an passé.
- Les provinces de destination des immigrants demeurent les mêmes, principalement l'Ontario et la Colombie-Britannique. Au Québec, en 1995, pour une autre année, les entrées ont été plus faibles. C'est dans la distribution par catégories que dans ces trois provinces les différences sont les plus remarquables. Alors que la distribution est à peu près proportionnelle en Ontario qui reçoit toujours la plus grande partie du total, entre la Colombie-Britannique et le Québec, on note des différences considérables. Le Québec a reçu 21 % des réfugiés et la Colombie-Britannique 7 %. En revanche, le Québec a reçu 11 % des gens d'affaires et la Colombie-Britannique 38 %.

XXX

- Les mouvements internes ne montrent aucun changement important au schéma observé au cours des dernières années. À cause de la précarité des données provisoires, on ne mentionnera que le solde de l'Alberta qui de négatif devient positif et le cas de l'Ontario qui perdrait 10 000 personnes dans ses échanges avec la Colombie-Britannique.

XXX

- Depuis le début du siècle, l'évolution de la natalité, de la mortalité et les fluctuations de l'immigration ont été responsables d'épisodes de vieillissement et de rajeunissement de la population des différentes régions du pays. Les niveaux de vieillissement ont été élevés dans l'Ouest de 1921 à la fin de la guerre et les vitesses de vieillissement généralement fortes. Pendant cette période, la partie est du pays n'a à aucun moment connu un fort vieillissement. Le baby-boom a fortement ralenti le vieillissement d'un grand nombre de provinces et en a même rajeuni certaines, mais avec la fin de cet épisode, le vieillissement a repris. Dans l'Ouest, il n'a pas encore atteint les niveaux d'avant-guerre alors qu'il les dépasse dans la partie est.

- La grande nouveauté est la vitesse du vieillissement qui est destinée à augmenter prochainement et à le porter à des niveaux sans précédent. Les provinces les plus susceptibles d'être touchées sont les provinces de l'Atlantique.
- Le Québec était, en 1921, très peu vieilli, le baby-boom n'a pas eu sur lui d'effet marqué, mais depuis les années soixante, le vieillissement s'accélère considérablement, de sorte que la province se trouve au second rang après la Saskatchewan.

## **PARTIE II**

- En 1981, un couple sur 16 seulement était formé de personnes vivant en union libre. En 1995, c'est un couple sur sept qui n'est pas marié. La population mariée légalement représente encore 54 % de la population âgée de 15 ans et plus du Canada, mais entre 1981 et 1995, le nombre de Canadiens vivant en union libre est passé de quelque 700 000 personnes à près de deux millions.
- L'union libre s'est propagée plus rapidement au Québec qu'ailleurs : en 1995, un couple sur quatre vit en union libre au Québec, alors qu'on n'en compte qu'un sur dix dans le reste du Canada. C'est au Manitoba et en Saskatchewan que cette proportion est la plus faible avec seulement un couple sur quatorze.
- La vie en couple sans mariage est plus fréquente chez les jeunes : au Québec chez les moins de 30 ans, les deux tiers des couples sont des unions libres. Entre 1990 et 1994 dans cette province, on a compté quatre mises en ménage par union libre pour chaque première union par mariage alors que, pour la même période, les premières unions se divisent en parts égales entre le mariage et l'union libre dans le reste du Canada.
- La prévalence de l'union libre au sein des générations augmente avec le temps. Ainsi, la proportion de personnes en union libre parmi les Québécois nés entre 1951 et 1955 est passée de 10 % à 25-29 ans au recensement de 1981, à 12 % à 30-34 ans au recensement de 1986, à 14 % chez les 35-39 ans au recensement de 1991 et, selon l'Enquête de 1995 à 18 % chez les 40-44. Dans ces générations, la proportion de personnes vivant en union libre a augmenté de 8 points de pourcentage en moins de 15 ans.
- Plus de six millions de Canadiens ont vécu au moins une fois en union libre. C'est plus du quart (26 %) de la population âgée de 15 ans et plus.
- Près de la moitié des membres des générations canadiennes 1961-1965 ont vécu en union libre. Cette proportion atteint près de 65 % au Québec et 40 % ailleurs au pays.

- Plus des trois quarts des Canadiens qui ont vécu en union libre ne l'ont vécu qu'une fois, environ un cinquième l'ont vécu deux fois et moins d'un vingtième, trois fois ou davantage.

xxx

- Un peu plus du quart des unions libres n'ont été qu'une étape de courte durée avant le mariage des conjoints : 11 % de moins d'un an et 16 % de deux à trois ans, mais la moitié (51 %) des unions libres subsistaient après trois ans et de celles-ci, près du tiers avaient été fécondes.
- L'union libre a subi d'importantes transformations au cours du temps et les personnes qui choisissent aujourd'hui de vivre en couple sans se marier sont de moins en moins enclines à légaliser leur union. De la fin des années 70 au début des années 90, la proportion des premières unions libres qui en moins de trois ans furent transformées en mariage a diminué de moitié, passant de 38 % de l'ensemble à 18 %.
- Pour un nombre de plus en plus grand de Canadiens, le mariage n'apparaît plus nécessaire à la fondation d'une famille. Au cours de la période 1977-1979, environ 20 000 personnes chaque année ont formé des unions libres et ont donné naissance à un enfant avant le troisième anniversaire de vie commune sans avoir légalisé leur union. Au début des années 90, plus de 52 000 Canadiens par année se sont comportés ainsi. L'union libre apparaît de moins en moins comme une période de mise à l'essai de la vie à deux et de plus en plus comme un substitut du mariage.
- Au début de la décennie, seulement 12 % des unions libres formées au Québec ont été légalisées dans les trois ans, mais près des deux tiers existaient toujours tel quel après trois ans de vie commune.

xxx

- Pour le Canada dans son ensemble, l'indice synthétique de fécondité des femmes mariées serait près du double de celui d'une femme qui aurait vécu toute sa vie féconde en union libre, 2,87 enfants par femme au lieu de 1,44 pour la période 1985-1994 et 2,52 au lieu de 1,20 enfant par femme pour la période 1975-1984.
- Il existe peu de différence de fécondité entre les femmes mariées du Québec et celle du reste du Canada, mais une différence appréciable en ce qui concerne la fécondité des femmes en union libre. Au cours de la période 1975-84, les unions libres auraient été 60 % plus fécondes au Québec que dans le reste du Canada (1,51 enfant par femme en regard de 0,93). Pour la période 1985-1994, l'écart entre les deux s'est réduit, mais les unions libres demeurent plus fécondes au Québec (1,58 enfant par femme au Québec et 1,30 enfant par femme dans le reste du Canada).

xxx

- En l'espace de quelque 30 ans, la probabilité de se mettre en ménage par union libre s'est multipliée par 10 et celle de s'établir par mariage est devenue cinq fois moindre pour les générations les plus récentes (1971-1980) que pour les plus anciennes (nées avant 1951).
- Par rapport aux femmes nées entre 1961 et 1970, celles nées dix ans plus tard ont une propension de 33 % supérieure à celle de leurs aînées d'avoir une union libre pour première union, mais surtout une probabilité deux fois moindre (0,46) de choisir le mariage comme première union.
- La probabilité d'avoir pour première union une union libre est inversement reliée à la pratique religieuse. Celles qui ont répondu à l'Enquête de 1995 n'avoir assisté à aucun office au cours des 52 semaines précédant l'entrevue ont une probabilité près de trois fois plus grande de former une première union qui soit une union libre que celles qui ont assisté aux offices hebdomadaires de leur culte.
- La séparation ou le divorce des parents influe sur le comportement conjugal ultérieur des enfants. Les personnes qui ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de 15 ans montrent une propension d'environ 77 % plus élevée de former une première union qui soit une union libre que celles qui n'ont pas vécu cet événement.
- Par rapport aux diplômées du secondaire, les femmes qui ont poursuivi des études universitaires ont des probabilités moindres de former une première union par mariage.

## **Partie I**

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**





## LA COMPTABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

La population du Canada a été estimée à 29 819 900 au 1er janvier 1996. L'accroissement de 397 600 personnes au cours de l'année 1995 a conduit le pays très proche des 30 millions qui ont été atteints au cours de l'été (tableau 1A). **La natalité, en 1995, a été à son plus bas de tous les temps.** Les 378 000 naissances n'ont entraîné qu'un taux de natalité de 12,8 pour 1 000. Par contre, l'augmentation soutenue du nombre des décès due à une population dont la partie âgée est en croissance rapide a été responsable d'un taux de mortalité en hausse à 7,1 pour 1 000 (tableau 1B). **L'accroissement naturel qui est le solde de ces deux taux est, à 5,7 pour 1 000 le plus faible jamais observé. Il est inférieur à celui des États-Unis (6,6 pour 1 000). Il est aussi beaucoup plus faible que celui dû aux migrations internationales : 7,8 pour 1 000.** En somme, immigrants à intention d'installation permanente, immigrants temporaires et Canadiens de retour, une fois défalqués les émigrants, ont ensemble davantage participé à la croissance du pays en 1995 que l'excédent des naissances sur les décès. L'addition des deux apports a permis toutefois au Canada une croissance de 1,34 %, supérieure à celle des deux années précédentes. À noter que le taux de migration internationale net (échanges internationaux), c'est-à-dire la somme algébrique de celui des immigrants reçus et des émigrants continue de décliner depuis le sommet de 1993. Il se situe à 5,6 pour 1 000. Sans les immigrants temporaires et les Canadiens de retour, la croissance du pays n'aurait été que de 1,13 %.

Comme l'année précédente, **Terre-Neuve en 1995 a été la seule province dont l'accroissement total a été négatif (-6,9 pour 1 000).** Les provinces de l'Atlantique ont chroniquement des croissances faibles et spécialement le Nouveau-Brunswick dont le taux d'accroissement ne se relève que de trois négligeables dixièmes de points en 1995 après un déclin sans interruption depuis 1990. Tout se conjugue pour créer cette situation dans cette région du pays : une fécondité qui baisse, une immigration internationale infime, des mouvements interprovinciaux généralement défavorables et comme les sorties sont surtout des départs de jeunes, la natalité faiblit et le taux de mortalité augmentant, l'accroissement décline. Les provinces de l'Atlantique ont les taux d'accroissement naturel les plus faibles du Canada (3,3 pour 1 000 à Terre-Neuve, 4,5 à l'Île-du-Prince-Édouard, 3,3 en Nouvelle-Écosse et 3,4 au Nouveau-Brunswick) (tableau A1, en annexe).

La situation démographique des deux provinces agricoles de l'Ouest s'apparente à celle des provinces de l'Atlantique. Elles non plus n'attirent pas et ce depuis longtemps aussi, ni les immigrants internationaux ni les interprovinciaux, et même leur population a une forte tendance à quitter. La différence avec les provinces de l'Atlantique se situe au niveau de l'accroissement naturel qui est chez elles plus élevé à cause d'une natalité un peu plus forte.

Tableau 1A. Mouvement de la population, Canada, 1973-1996

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement total (1)	Naissances (2)	Décès (3)	Accroissement naturel (4) = (2) - (3)	Immigrants internationaux <sup>1</sup> (5)	Canadiens de retour (6)	Émigrants internationaux <sup>2</sup> (7)	Soldes			Résidu <sup>4</sup>
									Migration internationale statistique <sup>3</sup> (8) = (5) - (7)	Résidents non permanents (9)	Accroissement par flux (10) = (6) + (9) + (8)	
(en milliers)												
1973	22 414,5	303,7	343,4	1 640	179,3	184,2	37,8	78,5	105,7	7,9	151,4	-27,1
1974	22 718,2	326,3	345,6	1 668	178,9	218,5	36,0	78,0	140,4	-2,0	174,5	-27,1
1975	23 044,4	326,6	359,3	1 672	192,1	187,9	36,4	70,7	117,2	7,9	161,5	-27,1
1976	23 371,0	289,7	360,0	1 670	193,0	149,4	36,1	64,4	85,1	-3,0	118,2	-21,5
1977	23 660,7	261,0	362,2	1 675	194,7	114,9	32,3	61,4	53,5	-2,0	83,8	-17,5
1978	23 921,7	224,4	358,4	1 682	190,2	86,3	31,8	63,5	22,8	-3,0	51,7	-17,5
1979	24 146,1	275,9	366,1	1 682	197,9	112,1	30,3	54,7	57,3	7,9	95,5	-17,5
1980	24 422,1	322,1	370,7	1 715	199,2	143,1	27,6	45,2	97,9	14,9	140,4	-17,5
1981	24 744,2	317,7	371,3	1 710	200,3	128,6	25,4	50,1	78,6	30,3	134,3	-16,9
1982	25 061,8	268,5	373,1	1 744	198,7	121,1	28,3	59,4	61,7	-3,7	86,4	-16,6
1983	25 330,3	244,4	373,7	1 745	199,2	89,2	26,8	58,6	30,6	4,4	61,7	-16,6
1984	25 574,7	243,6	377,0	1 757	201,3	88,2	26,2	55,2	33,0	-0,3	58,8	-16,6
1985	25 818,3	246,3	375,7	1 813	194,4	84,3	27,3	54,2	30,1	11,0	68,4	-16,6
1986	26 064,5	297,1	372,9	1 842	188,7	99,2	25,4	49,1	50,1	46,5	122,1	-13,6
1987	26 361,7	346,1	369,7	1 850	184,8	152,1	24,2	44,3	107,8	40,9	172,9	-11,5
1988	26 707,8	428,9	376,8	1 900	186,8	161,9	21,5	38,7	123,2	108,9	253,6	-11,5
1989	27 136,7	429,9	392,7	1 910	201,7	192,0	21,1	40,7	151,3	67,4	239,7	-11,5
1990	27 566,6	385,1	405,5	1 920	213,5	214,2	19,4	39,6	174,6	-11,0	183,1	-11,5
1991	27 951,6	366,0	402,5	1 956	207,0	230,8	22,7	48,0	182,8	-41,6	163,9	-4,8
1992 (PD)	28 317,7	423,0	398,6	1 965	202,1	252,8	22,9	44,6	208,3	-10,2	220,9	...
1993 (PR)	28 740,7	367,2	388,4	2 049	183,5	255,7	22,3	44,5	211,3	-49,9	183,8	...
1994 (PR)	29 107,9	314,4	385,1	2 071	178,0	223,9	22,6	45,4	178,6	-64,6	136,5	...
1995 (PR)	29 422,4	397,6	378,0	2 105	167,5	212,2	22,4	46,4	165,7	42,0	230,2	...
1996 (PR)	29 819,9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Voir notes à la fin du tableau 1B.

**Tableau 1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1973-1996**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier (en milliers)	Taux d'accroissement total	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Taux de migration internationale nette <sup>1,2</sup>	Taux d'accroissement par flux <sup>5</sup>
(pour 1 000)							
1973	22 414,5	13,46	15,22	7,27	7,95	4,68	5,51
1974	22 718,2	14,26	15,11	7,29	7,82	6,14	6,44
1975	23 044,4	14,07	15,48	7,20	8,28	5,05	5,79
1976	23 371,0	12,32	15,31	7,10	8,21	3,62	4,11
1977	23 660,7	10,97	15,22	7,04	8,18	2,25	2,79
1978	23 921,7	9,34	14,91	7,00	7,92	0,95	1,42
1979	24 146,1	11,36	15,07	6,93	8,15	2,36	3,21
1980	24 422,1	13,10	15,08	6,98	8,10	3,98	5,00
1981	24 744,2	12,76	14,91	6,87	8,04	3,15	4,71
1982	25 061,8	10,66	14,81	6,92	7,88	2,45	2,77
1983	25 330,3	9,60	14,68	6,86	7,83	1,20	1,77
1984	25 574,7	9,48	14,67	6,84	7,83	1,28	1,65
1985	25 818,3	9,49	14,48	6,99	7,49	1,16	2,00
1986	26 064,5	11,34	14,23	7,03	7,20	1,91	4,14
1987	26 361,7	13,05	13,93	6,97	6,96	4,06	6,08
1988	26 707,8	15,93	14,00	7,06	6,94	4,58	8,99
1989	27 136,7	15,72	14,36	6,98	7,37	5,53	8,34
1990	27 566,6	13,87	14,61	6,92	7,69	6,29	6,18
1991	27 951,6	13,01	14,31	6,95	7,36	6,50	5,65
1992 (PD)	28 317,7	14,83	13,97	6,89	7,08	7,30	7,74
1993 (PR)	28 740,7	12,70	13,43	7,08	6,34	7,30	6,35
1994 (PR)	29 107,9	10,74	13,16	7,08	6,08	6,10	4,66
1995 (PR)	29 422,4	13,42	12,76	7,11	5,65	5,60	7,77
1996 (PR)	29 819,9	...	...	...	...	...	...

<sup>1</sup> D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et de Citoyenneté et Immigration Canada après 1993.

<sup>2</sup> Obtenues à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu.

<sup>3</sup> Par différence entre les immigrants et les émigrants. Elle est statistique parce que les immigrants reçus une année peuvent être au pays depuis l'année précédente ou avant, et qu'ils figuraient alors dans la catégorie des non permanents.

<sup>4</sup> Ce résidu est constitué de la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période intercensale, laquelle est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des erreurs sur les composantes, sur le sous-dénombrement net des recensements et les différences de concept entre le recensement et les dossiers administratifs utilisés.

<sup>5</sup> Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.

**Nota** : Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

**Sources** : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

*C'est encore la Colombie-Britannique qui, en 1995, vient au premier rang pour la croissance totale*, en exceptant le Yukon dont la faible population peut engendrer facilement des taux impressionnants pour des modifications d'effectifs modestes comme c'est le cas cette année où une augmentation de 1 200 personnes engendre un taux de 39,9 pour 1 000. L'accroissement naturel de la Colombie-Britannique est l'avant-dernier en importance de l'Ouest (5,4 pour 1 000), à cause d'une natalité sensiblement plus basse que celle des autres provinces de la région, mais par contre, l'accroissement dû à la migration nette est encore une fois le plus élevé de toutes les provinces du pays (20,6 pour 1 000). Le taux d'accroissement de l'Ontario en 1995 tranche sur ceux des deux années précédentes à cause de la migration nette qui redevient importante après quatre années où elle avait été faible. Avec 16,3 pour 1 000, ce taux place la province au second rang devant l'Alberta. S'il en est ainsi c'est que l'Ontario échange beaucoup avec la Colombie-Britannique où cette année, l'immigration internationale légèrement en baisse, a été concomitante d'un accroissement naturel, comme on l'a noté, lui aussi particulièrement faible (5,4 pour 1 000), en fait le plus faible des dernières décennies.

Le taux d'accroissement du Québec a été à peu près la moitié de celui du Canada qu'il contribue de ce fait à pousser à la baisse. Comme depuis toujours, la croissance est principalement due à l'accroissement naturel (à 63 %). Celui-ci est en baisse depuis 1990 comme partout ailleurs au pays. Mais avec 4,7 pour 1 000, il est le plus faible jamais enregistré par la province. Le taux de natalité n'y a jamais été aussi faible de tout temps (11,9 pour 1 000) et celui de mortalité aussi élevé (7,2 pour 1 000), au moins depuis le milieu des années cinquante (tableau synoptique).

En résumé, l'année 1995 ne présente pas de changements particulièrement remarquables. L'Est du pays croît toujours de façon lente tandis que l'Ouest est la partie la plus dynamique, spécialement la Colombie-Britannique. Il faut remarquer sur ce point que cette province n'est plus comme elle le fut longtemps, celle dont la population est la plus vieille. *La fraction des 65 ans et plus en Saskatchewan, au Manitoba et dans l'Île-du-Prince-Édouard est maintenant supérieure à celle de la Colombie-Britannique et celle de la Nouvelle-Écosse est à égalité avec elle.*

Depuis quelques années, Statistique Canada fait une estimation du nombre des résidents non permanents, attendu qu'ils ont des droits au cours de leur séjour au pays. Cette estimation est celle d'un solde, entre deux premier janvier successifs, à la fois des revendicateurs du statut de réfugié, de ceux dont le permis de travail ou d'étudiant est valide, ainsi que des personnes à leur charge. De cette manière, ils entrent dans le calcul de la migration nette pour améliorer les estimations totales de la population résidente.

## LE CANADA DANS LE MONDE

### L'Europe

La carte de l'Europe occidentale n'a pas connu de changements au cours de l'année 1995 de sorte qu'une comparaison à un an d'intervalle des indicateurs démographiques peut se faire facilement. La croissance de l'ensemble de l'Europe des 15, en 1995 a été légèrement plus faible qu'au cours de 1994 : une augmentation de 1 086 700 personnes au lieu de 1 115 000. Il s'agit de la croissance totale qui comprend l'accroissement naturel et la migration nette. Ce faible ralentissement en nombre a toutefois marqué le taux de croissance qui est passé de 3,1 à 2,9 pour 1 000. La majorité des pays s'en sont ressentis et certains de manière plus marquée comme l'Italie et le Portugal, mais surtout la Suède dont le taux est passé de 8,1 à 2,4 pour 1 000 et à un moindre degré l'Autriche (1,9 au lieu de 3,1 pour 1 000). Toutefois, cinq pays ont augmenté le leur et il faut signaler parmi eux le Danemark (hausse de 3,7 à 6,8 pour 1 000) et également l'Allemagne (de 2,5 à 3,8 pour 1 000) (tableau 2).

Pour l'ensemble de l'Europe des 15, le ralentissement de la croissance de 1994 à 1995 résulte d'un fléchissement de l'accroissement naturel que n'a pas compensé la migration nette. L'accroissement naturel a été plus faible de 79 300 personnes alors que la migration nette n'a été supérieure à celle de l'année précédente que de 21 500.

À l'exception de la France, l'accroissement naturel a été à la baisse dans tous les pays, mais quelques-uns méritent une mention particulière. L'Italie qui en 1994 accusait un excédant de décès sur les naissances de 20 700 a porté le nombre à 32 100 en 1995. De même, l'Espagne qui avait un accroissement positif de 29 300 personnes en 1994 n'en a plus qu'un de 13 200 en 1995. Pour pratiquement tous les pays, sauf l'Allemagne, le nombre des décès est en hausse tandis que le nombre des naissances est soit stationnaire, soit en baisse. Le seul pays où les naissances aient connu une certaine hausse, est la France (gain d'environ 18 000 à partir des 711 000 de l'année précédente).

Comme on l'a signalé plus haut, la migration nette pour l'ensemble de l'Europe des 15 s'est faiblement accrue par rapport à l'année 1994 (2,8 %), quoique pour quelques pays le changement entre les deux années soit important. Ainsi la Belgique est passée d'un solde positif de 18 400 à un de seulement 2 800. L'Italie qui en avait eu un de 150 800 n'en a plus qu'un de 94 000 et celui de la Suède est passé de 50 900 à 11 700. Par contre, l'Allemagne a augmenté le sien de 106 300. La «fermeture des portes» qui avait été annoncée a bien été mise à exécution. Pour le moment, les effets d'une conjoncture économique médiocre entraînent un chômage qui fait obstacle de manière générale à l'immigration. Il y a quelques années encore on supputait que dans cette partie du monde, le vieillissement de la population provoquerait un appel de main-d'oeuvre dont bénéficieraient les pays du Tiers monde voisin et que la pression Sud-Nord s'en trouverait quelque peu relâchée.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1976-1995							
	Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Taux de natalité (pour 1 000)	1976	19,8	16,3	15,3	17,1	15,0	14,6
	1981	17,6	15,3	14,1	14,8	14,5	13,8
	1986	14,0	15,0	13,9	13,5	12,6	14,1
	1991	12,4	14,4	13,1	12,7	13,7	14,5
	1992	11,9	14,0	12,8	12,5	13,4	14,2
	1993	11,0	13,2	12,4	12,0	12,8	13,7
	1994	10,9	12,8	11,9	11,8	12,4	13,4
	1995	10,2	12,9	11,4	11,3	11,9	13,2
Taux de mortalité (pour 1 000)	1976	5,9	9,2	8,3	7,5	6,7	7,2
	1981	5,6	8,0	8,1	7,3	6,5	7,1
	1986	6,1	8,7	8,1	7,5	7,0	7,2
	1991	6,5	9,1	7,9	7,3	6,9	7,0
	1992	6,5	8,5	8,2	7,5	6,8	6,9
	1993	6,7	8,6	8,1	7,7	7,1	7,0
	1994	7,0	8,3	8,3	7,8	7,0	7,1
	1995	6,8	8,4	8,2	7,8	7,2	7,1
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1976	..	2,12	1,85	2,01	1,67	1,71
	1981	..	1,87	1,62	1,67	1,57	1,57
	1986	..	1,78	1,58	1,53	1,37	1,60
	1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66
	1993	1,31	1,72	1,56	1,50	1,61	1,64
	1994	1,32	1,68	1,53	1,51	1,61	1,65
	1995 (P)	1,25	1,72	1,50	1,46	1,58	1,65
Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1976 H	751	877	740	766	631	752
	F	719	826	734	756	636	742
	1981 H	648	697	682	655	542	687
	F	627	665	669	645	557	680
	1986 H	584	704	590	594	426	616
	F	576	737	628	622	439	653
	1991 H	597	717	568	574	377	606
	F	611	724	600	599	425	646
	1992 H	554	689	551	551	333	585
	F	573	702	582	580	376	628
	1993 H	532	703	533	527	323	553
	F	554	714	566	554	364	595
	1994 H	568	653	541	538	333	560
	F	597	688	574	555	373	598
	Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1976	13,9	7,1	7,0	9,6	8,3
1981		12,0	7,3	6,0	7,6	8,0	6,7
1986		7,9	6,3	5,7	6,0	5,6	7,0
1991 (PD)		5,8	5,3	5,2	5,4	6,8	7,5
1992 (PD)		5,4	5,6	4,7	5,0	6,6	7,3
1993 (PR)		4,3	4,6	4,3	4,3	5,6	6,7
1994 (PR)		3,9	4,5	3,6	4,0	5,4	6,4
1995 (PR)		3,3	4,5	3,3	3,4	4,7	6,1
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1976	7,0	9,3	6,9	11,8	8,1	10,9
	1981	-1,1	2,0	4,1	0,2	6,5	10,9
	1986	-3,0	1,2	4,9	1,8	8,9	18,4
	1991 (PD)	4,2	1,2	6,7	5,9	10,0	14,1
	1992 (PD)	3,8	10,2	7,4	4,4	11,2	16,5
	1993 (PR)	-1,6	10,4	4,9	3,8	9,8	13,7
	1994 (PR)	-7,1	10,0	3,3	3,1	6,1	12,1
	1995 (PR)	-6,9	10,2	5,8	3,4	7,5	16,3

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1976-1995 - suite									
	Année	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon	Territoires du Nord- Ouest	Canada	
Taux de natalité (pour 1 000)	1976	16,2	17,1	17,6	14,1	19,9	26,6	15,3	
	1981	15,5	17,6	18,5	14,6	21,8	27,3	14,9	
	1986	15,6	17,0	18,0	13,9	19,3	27,3	14,2	
	1991	15,5	15,2	16,4	13,5	19,6	26,8	14,3	
	1992	14,9	14,9	15,9	13,3	17,8	24,9	14,0	
	1993	14,9	14,1	15,0	12,9	17,0	24,5	13,4	
	1994	14,6	13,9	14,6	12,8	14,9	24,4	13,2	
	1995	14,2	13,3	14,1	12,4	15,4	24,5	12,8	
Taux de mortalité (pour 1 000)	1976	8,0	8,4	6,2	7,4	5,5	4,8	7,1	
	1981	8,3	7,7	5,6	7,0	5,7	4,1	6,9	
	1986	8,1	7,8	5,6	7,0	4,5	4,3	7,0	
	1991	8,0	8,1	5,6	7,1	3,9	3,9	7,0	
	1992	8,0	7,7	5,5	7,1	3,9	4,1	6,9	
	1993	8,3	8,1	5,7	7,2	4,1	4,1	7,1	
	1994	8,1	8,2	5,7	7,1	4,2	3,7	7,1	
	1995	8,5	8,4	5,8	7,0	5,2	3,5	7,1	
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1976	1,98	2,25	1,98	1,64	1,94	3,00	1,76	
	1981	1,82	2,11	1,86	1,63	2,06	2,83	1,65	
	1986	1,83	2,02	1,85	1,61	1,92	2,81	1,60	
	1991	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70	
	1993	1,94	1,96	1,79	1,61	1,90	2,66	1,66	
	1994	1,94	1,96	1,80	1,62	1,73	2,72	1,66	
	1995 (P)	1,92	1,90	1,77	1,60	1,84	2,78	1,64	
	Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1976 H	764	811	761	699	593	476	716
F		745	784	765	706	630	556	712	
1981 H		719	706	639	677	685	450	640	
F		709	694	684	689	710	469	647	
1986 H		611	582	561	575	473	342	552	
F		657	623	612	616	564	393	585	
1991 H		592	613	590	599	465	285	543	
F		647	651	635	651	514	308	588	
1992 H		601	609	588	605	532	272	523	
F		647	639	631	646	559	294	566	
1993 H		581	611	583	575	408	279	503	
F		627	641	621	612	469	308	544	
1994 H		583	632	598	575	452	302	512	
F		626	657	642	617	469	334	552	
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)		1976	8,2	8,7	11,4	6,7	14,4	21,9	8,2
		1981	7,1	9,9	12,9	7,6	16,0	23,2	8,0
	1986	7,4	9,2	12,4	6,9	14,8	23,0	7,2	
	1991 (PD)	7,5	7,2	10,9	6,4	15,7	22,9	7,4	
	1992 (PD)	6,8	7,2	10,3	6,2	13,8	20,8	7,1	
	1993 (PR)	6,6	6,0	9,3	5,7	12,9	20,4	6,3	
	1994 (PR)	6,5	5,7	8,9	5,7	10,7	20,7	6,1	
	1995 (PR)	5,7	4,9	8,4	5,4	10,3	21,1	5,7	
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1976	6,1	13,9	39,3	12,6	12,7	13,1	12,3	
	1981	7,5	11,5	39,1	23,0	-21,8	37,5	12,8	
	1986	6,4	2,7	6,0	11,2	31,3	-1,8	11,3	
	1991 (PD)	4,5	-1,0	16,9	24,8	39,1	29,1	13,0	
	1992 (PD)	5,3	2,8	16,2	28,8	18,1	17,2	14,8	
	1993 (PR)	5,4	3,0	12,6	27,0	-14,4	20,1	12,7	
	1994 (PR)	5,0	3,1	11,1	25,6	7,2	17,6	10,7	
	1995 (PR)	7,0	5,6	15,2	26,1	39,9	10,9	13,4	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1976-1995 - suite								
	Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 <sup>er</sup> juillet	1976	6,5	11,2	9,7	8,9	7,6	8,8	
	1981	7,6	12,1	10,9	10,0	8,7	9,9	
	1986	8,7	12,6	11,8	11,0	9,8	10,7	
	1991 (PD)	9,6	13,1	12,4	11,9	11,0	11,5	
	1992 (PD)	9,7	13,1	12,5	12,1	11,2	11,6	
	1993 (PR)	9,9	13,1	12,6	12,2	11,4	11,8	
	1994 (PR)	10,1	13,0	12,7	12,3	11,7	12,0	
	1995 (PR)	10,3	12,9	12,7	12,5	11,9	12,1	
Rapport de dépendance totale (en %) <sup>1</sup>	1976	88,6	85,1	75,1	77,7	62,9	65,6	
	1981	77,9	75,8	66,9	69,3	55,8	58,7	
	1986	67,9	68,4	60,9	62,2	52,0	54,9	
	1991 (PD)	59,6	67,1	58,9	59,6	53,4	55,5	
	1992 (PD)	58,0	66,4	58,6	58,8	53,8	55,7	
	1993 (PR)	56,4	65,4	58,0	58,0	53,9	55,9	
	1994 (PR)	55,0	64,7	57,6	57,3	54,1	56,3	
	1995 (PR)	54,1	63,6	57,2	56,7	54,1	56,6	
Espérance de vie à la naissance	1986	H	72,9	72,8	72,5	72,7	72,2	73,8
		F	79,2	... <sup>2</sup>	79,5	80,1	79,7	80,0
	1991	H	73,7	73,2	73,7	74,2	73,8	75,0
		F	79,5	... <sup>2</sup>	80,3	80,9	80,9	80,9
	1993	H	74,0	74,4	74,1	74,5	74,3	75,3
		F	80,0	... <sup>2</sup>	80,5	80,7	81,2	81,1
	1994	H (P)	73,9	... <sup>2</sup>	74,3	74,7	74,4	75,5
		F (P)	80,0	... <sup>2</sup>	80,5	80,7	81,2	81,1
	Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1976	14,6	14,4	13,8	13,2	13,5	12,3
		1981	9,7	13,2	11,5	10,9	8,5	8,8
1986		8,0	6,7	8,4	8,3	7,1	7,2	
1991		7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	
1992		7,1	1,6	6,0	6,3	5,4	5,9	
1993		7,8	9,1	7,1	7,2	5,7	6,2	
1994		8,2	6,4	6,0	5,3	5,7	6,0	
Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) <sup>3</sup>		1976	3,3	2,2	6,7	2,5	4,6	13,8
	1981	2,6	0,2	8,4	2,6	5,5	14,3	
	1986	1,9	..	8,1	1,9	7,4	11,7	
	1991	2,9	..	8,2	3,2	8,7	12,4	
	1992	3,0	..	8,6	3,5	9,4	11,9	
	1993	3,2	..	8,9	3,5	9,9	11,9	
1994	3,2	..	8,5	3,3	10,3	11,6		

Voir notes à la fin du tableau.



Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1976-1995 - fin									
	Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Canada	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 <sup>er</sup> juillet	1976	10,4	11,0	7,4	9,7	2,9	2,7	8,6	
	1981	11,8	11,9	7,2	10,6	3,2	3,0	9,6	
	1986	12,4	12,6	7,9	11,9	3,7	3,0	10,5	
	1991 (PD)	13,3	14,0	8,9	12,6	3,9	2,7	11,4	
	1992 (PD)	13,4	14,2	9,1	12,7	3,9	2,7	11,6	
	1993 (PR)	13,4	14,3	9,3	12,7	4,1	2,7	11,7	
	1994 (PR)	13,5	14,4	9,5	12,7	4,4	2,8	11,9	
	1995 (PR)	13,6	14,5	9,7	12,7	4,6	2,9	12,0	
Rapport de dépendance totale (en %) <sup>1</sup>	1976	72,7	79,3	69,1	65,0	60,5	86,9	67,2	
	1981	67,6	73,1	57,3	58,4	53,3	77,4	59,7	
	1986	63,8	70,5	56,0	57,2	50,0	68,4	56,1	
	1991 (PD)	65,3	73,5	57,7	57,6	47,6	66,7	56,7	
	1992 (PD)	65,3	73,5	57,9	57,3	48,3	67,4	56,8	
	1993 (PR)	65,0	73,3	57,9	56,9	47,8	67,1	56,8	
	1994 (PR)	64,9	73,2	57,9	56,7	48,6	66,9	56,9	
	1995 (PR)	64,9	73,0	57,8	56,4	48,9	66,5	56,9	
Espérance de vie à la naissance	1986	H	73,3	73,8	73,7	74,4	...	...	73,3
		F	80,0	80,5	80,2	80,8	...	...	80,0
	1991	H	74,6	75,3	75,1	75,2	...	...	74,6
		F	80,7	81,5	81,2	81,4	...	...	81,0
	1993	H	74,7	75,5	75,5	75,5	...	...	75,0
		F	80,9	81,8	81,4	81,5	...	...	81,2
	1994	H (P)	74,9	75,3	75,6	75,8	...	...	75,1
		F (P)	80,9	81,8	81,4	81,5	...	...	81,2
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1976	15,6	14,3	14,2	13,8	22,3	34,7	13,5	
	1981	11,9	11,8	10,6	10,2	14,9	21,5	9,6	
	1986	9,2	9,0	9,0	8,5	24,8	18,6	7,9	
	1991	6,4	8,2	6,7	6,5	10,6	12,2	6,4	
	1992	6,8	7,3	7,2	6,2	3,8	16,7	6,1	
	1993	7,1	8,1	6,7	5,7	7,9	9,6	6,3	
	1994	7,0	8,9	7,4	6,3	2,3	14,6	6,3	
	Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) <sup>3</sup>	1976	6,2	5,5	11,6	18,5	13,3	5,9	10,0
1981		6,8	7,6	11,5	18,7	16,9	11,9	10,8	
1986		10,6	4,1	10,1	15,8	16,3	13,0	9,9	
1991		10,3	5,6	9,9	13,6	19,8	18,6	10,4	
1992		10,4	6,4	9,5	13,0	20,5	16,9	10,4	
1993		10,7	7,3	9,8	13,0	21,1	15,1	10,6	
1994	11,6	7,9	10,3	11,5	18,6	14,7	10,5		

<sup>1</sup> 0-17 et 65 ans et plus rapportés aux 18-64 ans.  
<sup>2</sup> À cause d'un absence de décès dans certains groupes d'âge, la table de mortalité ne peut être calculée.  
<sup>3</sup> Praticqué dans les hôpitaux au Canada.  
(P) Provisoire.  
(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.  
(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.  
(PP) Données postcensitaires provisoires basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.  
**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau 2. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1994 et 1995

Pays	Population au 1 <sup>er</sup> janvier			Naissances		Décès		Accroissement naturel		Solde migratoire	
	1994	1995	1996	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995
	En milliers										
Belgique	10 101,0	10 130,6	10 143,0	116,4	115,6	104,9	105,9	11,5	9,7	18,4	2,8
Danemark	5 196,6	5 215,7	5 251,0	69,7	69,8	61,1	63,2	8,6	6,6	10,6	28,7
Allemagne	81 352,6	81 538,6	81 845,0	769,6	759,5	884,7	875,1	-115,1	-115,6	315,6	421,9
Grèce	10 390,0	10 442,9	10 474,6	103,8	104,0	97,8	98,5	6,0	5,5	27,3	26,2
Espagne	39 168,2	39 177,4	39 241,9	365,1	357,2	335,8	344,0	29,3	13,2	26,6	51,3
France	57 800,1	58 020,4	58 265,4	710,9	729,0	519,6	529,0	191,3	200,0	50,0	45,0
Irlande	3 571,0	3 579,6	3 591,2	47,9	48,5	30,8	31,5	17,1	17,0	-6,5	-5,4
Italie 3	57 153,7	57 268,6	57 330,5	527,4	514,9	548,1	547,0	-20,7	-32,1	150,8	94,0
Luxembourg	400,9	406,6	412,8	5,5	5,4	3,8	3,8	1,7	1,6	4,0	4,6
Pays-Bas 4	15 341,3	15 424,1	15 492,8	195,6	189,4	133,5	136,2	62,1	53,2	20,4	15,5
Autriche	8 005,9	8 039,9	8 054,8	92,4	88,7	80,7	81,2	11,7	7,5	13,1	7,4
Portugal	9 868,0	9 912,1	9 920,8	109,3	109,0	99,6	99,2	9,7	9,8	10,3	-1,2
Finlande	5 077,9	5 098,8	5 116,8	65,2	63,1	48,0	49,3	17,2	13,8	3,6	4,3
Suède	8 745,1	8 816,4	8 837,5	112,3	103,3	91,8	93,9	20,5	9,4	50,9	11,7
Royaume-Uni	58 276,0	58 491,6	58 671,9	750,7	732,1	632,3	641,7	118,4	90,4	80,2	90,0
<b>Europe des 15</b>	<b>370 448,3</b>	<b>371 563,3</b>	<b>372 650,0</b>	<b>4 041,8</b>	<b>3 989,5</b>	<b>3 672,5</b>	<b>3 699,5</b>	<b>369,3</b>	<b>290,0</b>	<b>775,3</b>	<b>796,8</b>
Islande	..	267,0	268,0	4,4	4,3	1,7	1,9	2,7	2,4	-0,8	-1,4
Norvège	4 324,8	4 348,4	4 370,0	60,1	60,3	44,1	45,3	16,0	15,0	7,6	6,6
Suisse 1	6 968,6	7 019,0	7 060,4	83,0	82,5	62,0	63,4	21,0	19,1	29,5	22,3
Leichtenstein	30,5	30,6	31,0	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>AELE 1</b>	<b>..</b>	<b>11 665,0</b>	<b>11 729,4</b>	<b>147,9</b>	<b>147,5</b>	<b>108,0</b>	<b>110,8</b>	<b>39,9</b>	<b>36,7</b>	<b>36,5</b>	<b>27,7</b>
<b>EEE 1</b>	<b>..</b>	<b>383 228,3</b>	<b>384 379,4</b>	<b>4 189,7</b>	<b>4 137,0</b>	<b>3 780,5</b>	<b>3 810,3</b>	<b>409,2</b>	<b>326,7</b>	<b>811,8</b>	<b>824,5</b>
Canada	29 107,9	29 422,4	29 819,9	385,1	378,0	207,1	210,5	178,0	167,5	171,9	163,0
Etats-Unis	259 681,0	261 638,0	264 023,0	3 952,8	3 900,1	2 279,0	2 312,2	1 673,8	1 587,9	736,0	731,0
Mexique	89 209,8	90 812,7	92 399,5	2 306,1	2 296,2	417,9	419,8	1 888,2	1 876,4	-285,3	-289,6
<b>Amérique du Nord</b>	<b>377 998,7</b>	<b>381 873,1</b>	<b>386 242,4</b>	<b>6 644,0</b>	<b>6 574,3</b>	<b>2 904,0</b>	<b>2 942,5</b>	<b>3 740,0</b>	<b>3 631,8</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
Australie	17 746,6	17 932,1	18 168,6	258,1	256,2	126,7	125,1	131,4	131,1	76,0	105,8
Nouvelle-Zélande	3 524,8	3 577,2	3 643,2	57,4	57,8	27,1	28,0	30,3	29,8	22,0	28,5
Japon	124 683,6	125 000,0	125 500,0	1 238,3	1 187,1	875,9	922,1	362,4	265,0	11,6	-11,6

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 2. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1994 et 1995 - suite

Pays	Taux d'accroissement total (pour 1 000) <sup>8</sup>		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Espérance de vie <sup>5</sup>		Indice synthétique de fécondité	
	1994	1995	1994	1995	1995		1994	1995
					Hommes	Femmes		
Belgique	3,0	1,2	7,6	6,1	73,3	80,2	1,55	1,54
Danemark	3,7	6,8	5,7	5,3	72,7	78,0	1,80	1,80
Allemagne	2,5	3,8	5,6	..	73,3	79,8	1,26	1,24
Grèce	3,2	3,0	7,9	7,7	75,2	80,2	1,35	1,40
Espagne	1,4	1,6	6,0	5,6	73,2	81,2	1,22	1,18
France	4,2	4,2	5,8	4,9	73,8	81,9	1,65	1,70
Irlande	3,0	3,2	5,9	..	73,1	78,7	1,86	1,87
Italie <sup>3</sup>	2,3	1,1	6,6	6,3	74,9	81,4	1,22	1,17
Luxembourg	14,1	15,1	5,3	5,5	73,0	80,0	1,72	1,68
Pays-Bas <sup>4</sup>	5,4	4,4	5,6	..	74,5	80,2	1,57	1,53
Autriche	3,1	1,9	6,3	..	73,5	80,1	1,44	1,39
Portugal	2,0	0,9	8,1	..	71,5	78,6	1,44	1,41
Finlande	4,1	3,5	4,7	3,9	72,8	80,2	1,85	1,81
Suède	8,1	2,4	4,4	4,2	76,1	81,4	1,88	1,74
Royaume-Uni	3,4	3,1	6,2	..	74,2	79,2	1,74	1,71
<b>Europe des 15</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>	<b>6,1</b>	<b>..</b>	<b>73,7</b>	<b>80,1</b>	<b>1,45</b>	<b>1,43</b>
Islande	7,2	3,7	3,4	6,1	76,7	80,7	2,14	2,08
Norvège	5,4	4,9	5,2	..	74,9	80,6	1,86	1,87
Suisse <sup>1</sup>	7,2	5,8	5,1	5,1	75,3	81,7	1,49	1,48
Leichtenstein	10,5	12,0	5,6	..	..	..	..	..
<b>AELE<sup>1</sup></b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
<b>EEE<sup>1</sup></b>	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>	<b>6,2<sup>2</sup></b>	<b>..</b>	<b>73,9</b>	<b>80,1</b>	<b>1,45</b>	<b>1,44</b>
Canada	10,7	13,4	6,3	6,1	75,1 <sup>9</sup>	81,2 <sup>9</sup>	1,66	1,64
États-Unis	7,5 <sup>6</sup>	9,1 <sup>6</sup>	7,9	7,6	72,3	79,0	2,04	2,02
Mexique	18,0 <sup>6</sup>	17,5 <sup>6</sup>	30,3	29,0	69,8	76,2	2,90	2,81
<b>Amérique du Nord</b>	<b>10,2</b>	<b>11,4</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
Australie	10,5 <sup>6</sup>	11,8 <sup>6</sup>	5,9	5,7	75,5	81,1	1,85	1,82
Nouvelle-Zélande	14,9 <sup>6</sup>	18,5 <sup>6</sup>	7,1	6,7	73,7 <sup>10</sup>	79,1 <sup>10</sup>	2,04	2,04
Japon	2,5 <sup>6</sup>	4,0 <sup>6</sup>	4,2	4,3	76,4	82,8	1,50	1,43

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 2. Effectifs et indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1994 et 1995 - fin

Pays	Mariages (en milliers)		Taux de nuptialité (pour 1 000)		Divorces (en milliers)		Taux de divortialité (pour 1 000)		Naissances hors mariages (pour 100 naissances)	
	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995
Belgique	52,0	51,5	5,1	5,1	22,0	35,0	2,2	3,5	..	..
Danemark	35,3	35,0	6,8	6,7	13,7	13,0	2,6	2,5	46,9	..
Allemagne	440,2	429,7	5,4	5,3	166,1	..	2,0	..	15,4	..
Grèce	56,8	64,5	5,4	6,2	7,7	7,5	0,7	0,7	2,9	..
Espagne	196,1	196,9	5,0	5,0	79,6	..	2,0	..	..	..
France	253,7	254,0	4,4	4,4	114,3	..	2,0	..	..	..
Irlande	16,3	..	4,6	..	..	..	..	..	..	..
Italie <sup>3</sup>	285,1	281,1	5,0	4,9	27,5	..	..	..	19,7	..
Luxembourg	2,4	2,1	5,8	5,1	0,7	0,7	1,7	1,8	12,7	..
Pays-Bas <sup>4</sup>	83,0	80,6	5,4	5,2	36,2	34,0	2,4	2,2	14,3	..
Autriche	43,3	42,9	5,4	5,3	16,9	18,2	2,1	2,3	26,8	..
Portugal	66,0	..	6,7	..	15,6	..	1,4	..	17,8	..
Finlande	24,9	23,7	4,9	4,6	13,8	14,0	2,7	2,7	31,3	..
Suède	34,2	33,5	3,9	3,8	22,2	22,5	2,5	2,5	51,6	..
Royaume-Uni	..	..	..	..	173,6	..	3,0	..	32,0	..
<b>Europe des 15</b>	..	..	5,2	..	..	..	1,9	..	..	..
Islande	1,3	1,2	4,9	4,5	0,5	0,5	1,8	1,9	59,6	..
Norvège	20,6	4,8	..	..	10,9	..	2,5	..	45,9	..
Suisse	42,4	40,8	6,1	5,8	15,6	15,7	2,2	2,2	6,4	..
Leichtenstein	0,4	0,4	13,0	13,2	..	..	..	..	8,4	..
<b>AELE<sup>1</sup></b>	<b>233,1</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>EEF<sup>1</sup></b>	..	..	5,2	..	..	..	1,9	..	..	..
Canada	160,0	160,3	5,5	5,4	78,9	..	2,7	..	37,2	..
Etats-Unis	2 362,0	2 336,0	9,1	8,9	1 191,0	1 169,0	4,6	4,0	..	..
Mexique	..	666,6	..	7,4	..	35,2	..	0,4	..	..
<b>Amérique du Nord</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Australie	111,2	109,4	6,2	6,1	48,3	49,7	2,7	2,7	25,6	..
Nouvelle-Zélande	21,9	21,5	6,2	6,0 <sup>6</sup>	9,2	9,6	2,6	2,7 <sup>6</sup>	..	..
Japon	782,7	791,9	6,3	6,4	195,1	199,0	1,6	1,6	..	..

<sup>1</sup> La Suisse ne fait plus partie depuis 1992 ni de l'AELE, ni de l'EEF. Pour permettre les comparaisons avec les données antérieures des grands ensembles, elle a été laissée à sa place. <sup>2</sup>Estimations d'Eurostat. <sup>3</sup> Population résidente. <sup>4</sup>Comprendant les corrections administratives. <sup>5</sup>En années et en dixièmes d'années. <sup>6</sup>Calculs de l'auteur. <sup>7</sup>Par différence entre les entrées et les sorties légales. <sup>8</sup>Les taux d'accroissement sont fournis par les pays. <sup>9</sup>S'ils ne sont pas cohérents avec les populations des deux 1<sup>er</sup> janvier successifs, c'est sans doute que les estimations de population de l'année précédente ont été corrigées depuis le moment où l'information a été communiquée. <sup>9</sup>1994. <sup>10</sup>Moyenne 1993-1995.

**Nota :** AELE : Association Économique de Libre Échange. EEF : Espace Économique Européen.

**Sources :** Europe : Eurostat. Canada : Statistique Canada. États-Unis : Census Bureau et N.C.H.S. (National Centre for Health Statistics). Mexique : Données obtenues de Consejo Nacional de Poblacion Secretaria General. Australie : Données communiquées par le Australian Bureau of Statistics. Nouvelle-Zélande : Données communiquées par le Department of Statistics. Japon : Statistical Standards Department.

La faible natalité de l'Europe est due à une faible fécondité conjuguée à un nombre de femmes en état de procréer qui se réduit à cause du vieillissement de la population. On note que l'Europe du Nord a encore des indices synthétiques nettement plus élevés que la moyenne européenne (Danemark 1,80, Norvège 1,87, Finlande 1,81), elle dont les pays étaient qualifiés à tort naguère encore, de pays à très basse fécondité au vu des indices du moment. Curieusement on se surprend maintenant du faible niveau des indicateurs des pays de l'Europe méditerranéenne (Italie et Espagne, environ 1,18, Grèce et Portugal environ 1,41), eux que l'on avait considérés, toujours d'après les indices du moment, comme des pays fortement procréateurs. Ils verront eux aussi probablement dans l'avenir leurs indices se relever comme se sont relevés ceux de l'Europe du Nord, à mesure que leurs jeunes générations peu pressées d'avoir leurs enfants atteindront les âges où elles décideront de les mettre au monde. Il faut en effet rappeler que s'ils n'expliquent pas tout de la variation des indices dans le temps, les changements du calendrier de la fécondité des générations qui se succèdent, en expliquent une bonne partie. Il faut souligner la position particulière de la France qui au cours du temps n'a pas connu de fortes fluctuations de sa fécondité, mais plutôt un lent déclin aux origines anciennes qui l'a conduite à un indice de 1,70, supérieur à celui de la moyenne européenne (1,43).

***À l'heure actuelle l'ensemble de l'Europe (EEE) représente à peu près le même poids démographique que l'ALENA de l'Amérique du Nord (384 millions d'une part et 386 de l'autre). Certes l'avenir est imprévisible mais il est fort probable que cet équilibre sera rompu.*** Si les taux de croissance devaient demeurer les mêmes que ceux d'aujourd'hui, la population de l'Europe (EEE) dans 20 ans ne représenterait plus que 85 % de celle de l'Amérique du Nord. Dans cette Amérique du Nord, le Canada compterait pour 39 millions, soit à peu près le même 8 % qu'il pèse actuellement et les États-Unis auraient perdu les 3,2 % qu'aurait gagné un Mexique fort de 130 millions. En Europe, l'Allemagne n'aurait gagné que 6 millions, la France, le Royaume-Uni et l'Italie, respectivement, moins de 6, moins de 4 et moins de 2. L'ensemble France-Allemagne ne compterait que quelque 20 millions de plus que le Mexique.

Au moment de l'analyse, bon nombre de pays n'avaient pas encore fait parvenir les données sur le mariage et le divorce. Des données disponibles, il semble ressortir que la nuptialité est encore à la baisse, mais il y a des exceptions comme la Grèce où elle est au contraire en hausse. Il ressort aussi que le divorce est en légère augmentation, sauf en Belgique où la hausse semble particulièrement forte.

On ne peut qu'être intrigué par les progrès ***dans le domaine de la mortalité infantile*** que continuent de faire pratiquement tous les pays européens. En l'espace de cinq à six ans, la plupart des pays ont fait l'objet d'une véritable révolution qui s'est traduite par des chutes de 25 % à 35 % de leur taux. De 1994 à 1995, on remarque encore des réductions notables. Les chutes sont de 16 %

pour la France, 14 % pour l'Autriche, 17 % pour la Finlande. D'après les statistiques disponibles *en Europe, seules la Grèce et l'Italie auraient un taux supérieur à celui du Canada, qui en 1989, avait le plus faible au monde*. C'est en 1995 la Finlande qui le détiendrait (3,9 pour 1 000), légèrement inférieur même à celui du Japon.

Il est probable que la légère baisse de l'espérance de vie en 1995 pour l'ensemble de l'Europe ne soit que le résultat d'un rajustement des valeurs de l'année passée. Le record de l'espérance de vie masculine appartiendrait à l'Islande avec 76,7 ans et la vie moyenne la plus faible serait celle des Portugais. Pour le sexe féminin, c'est en France avec 81,9 ans que se trouverait le sommet et au Danemark le niveau le plus faible (78,0 ans). Il convient de ne pas attacher trop d'importance aux légères différences des valeurs. Elles sont très souvent illusoire et les changements d'une année à l'autre sans signification profonde. À peu de chose près les niveaux sont les mêmes, lorsque les connaissances en matière de santé et les conditions économiques de l'ensemble que des pays composent, sont très voisines.

#### *Les naissances hors mariage*

La fraction des naissances hors mariage dans l'ensemble des naissances varie sensiblement d'un pays à l'autre ainsi que la divortialité<sup>1</sup>. Malheureusement, on ne dispose que du taux brut pour ce dernier phénomène et les données sur les naissances hors mariage pour quelques pays seulement.

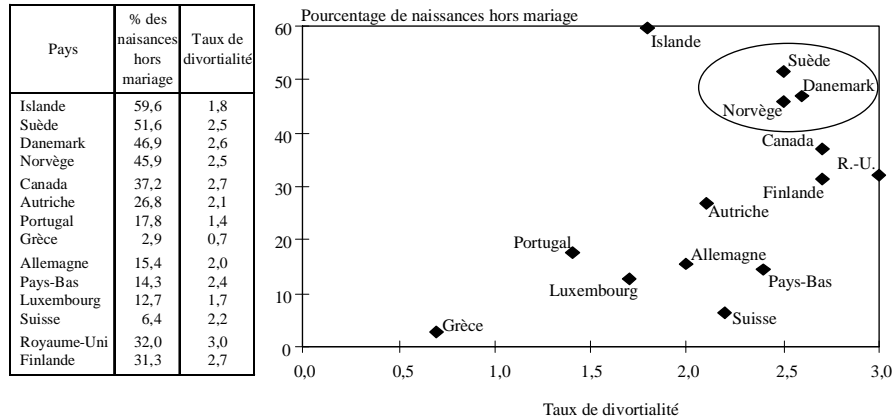
À priori, dans le contexte culturel de l'Amérique du Nord et de l'Europe, on peut émettre l'hypothèse que, par l'intermédiaire des religions qui sont défavorables à la fois au divorce et à la fécondité hors mariage, on devrait détecter une corrélation positive entre ces deux phénomènes, si les populations des pays sont dociles aux préceptes de la religion. En fait la corrélation est faible comme on peut le constater à la figure 1. Quatre pays seulement s'aligneraient sur une droite de régression que l'on construirait avec les indicateurs des pays concernés : Canada, Autriche, Portugal et Grèce. La plupart des autres présentent des attitudes contradictoires. Seuls les pays de l'Europe du Nord ont à la fois de forts taux de divorce et des proportions importantes de naissances hors mariage et il n'est pas de pays où les divorces soient nombreux et la proportion des naissances hors mariage, importante.

#### **Les États-Unis**

L'accroissement total semble ne pas correspondre à la somme de l'accroissement naturel et la migration nette. Il faudrait de longues explications sur la comptabilité des immigrants pour réconcilier les nombres (tableau 2).

<sup>1</sup> L'importance des naissances hors mariage et des divorces sont deux indicateurs de comportements sociaux à incidence démographique par rapport aux modes de vie traditionnels.

Figure 1. Divortialité et fécondité hors mariage pour quelques pays en 1994



Source : Eurostat.

L’immigration est toujours importante puisqu’elle est du même ordre de grandeur que celle de l’Europe entière alors que la population américaine est de 30 % inférieure à celle de l’Europe.

En ce qui concerne l’accroissement naturel, on constate un déclin des naissances pour la cinquième année consécutive. *Cependant l’indice synthétique à 2,02 se situe pratiquement au niveau du seuil de remplacement des générations, largement au-dessus de celui du Canada.* Cette situation n’est pas simplement imputable à une fécondité supérieure des femmes noires puisque pour la population blanche l’indice est de 1,99, que les Noires beaucoup moins nombreuses en ont un de 2,16 et les Asiatiques de 1,90.

En 1990, l’indice était de 2,08. Il y a donc eu un léger déclin de la fécondité de l’ensemble. Celle des femmes blanches était de 2,00 et celle des noires de 2,48. Il semble donc que les deux principales races qui composent la population aient été responsables de la décroissance et davantage la noire que la blanche. Cette baisse de l’indice du moment est due à une réduction de la valeur des taux jusqu’à 35 ans que ne compense pas une légère remontée des taux de 35 à 44 ans. Chez les femmes de race noire les taux ont décliné fortement jusqu’à 35 ans alors que ceux des groupes plus âgés sont demeurés stationnaires.

Il faut noter que la fécondité des femmes américaines a eu, en indice du moment, son niveau le plus faible, vers la fin des années 70, quand les jeunes femmes ont nettement retardé la venue de leur premier enfant alors que les plus de 35 ans cessaient de plus en plus d’agrandir leur famille. Les légers changements observés au cours des 15 dernières années sont sans doute sans effet sur la descendance finale des générations concernées et ne font que traduire, moins qu’en Europe du Sud actuellement, un changement de calendrier qui se produit concurremment à la lente poursuite du déclin de la fécondité.

La mortalité de la population américaine se réduit lentement. Comme le Canada, le pays a connu en 1993 une légère hausse des décès inattendue, que les observateurs de la santé publique attribuent maintenant à la grippe. Dans une comparaison avec le Canada toutefois, les États-Unis sont en retard en ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance avec 72,3 ans pour les hommes et 79,0 pour les femmes. Quant à la mortalité infantile, malgré des progrès, elle demeure à 7,6 pour 1 000, plus élevée qu'au Canada qui, on l'a vu précédemment, n'est pourtant plus maintenant, le pays meneur.

### **L'Australie**

Bien que sa population ne représente que 60 % de celle du Canada, pour des raisons historiques l'Australie est un pays dont l'évolution démographique emprunte les mêmes chemins que le nôtre. En 1995, l'accroissement aurait été de 11,8 pour 1 000 après rajustement des estimations de la population consécutif au dernier recensement, sensiblement supérieur à celui de 1994 et le plus fort depuis au moins 1991. Comme au Canada encore, ce taux d'accroissement dépend largement d'une immigration qui fluctue d'année en année au gré de l'économie et de la politique. En 1995, la migration internationale nette a compté pour 45 % de l'accroissement total.

La fécondité de l'Australie a décru presque sans interruption depuis le sommet de 3,55 enfants par femme atteint en 1961. Il s'est produit une très légère hausse en 1992 et 1993. En 1995, *avec un indice synthétique de 1,82, la fécondité australienne se situe entre celle des États-Unis et celle du Canada.*

La mortalité est faible si on en croit l'espérance de vie. En 1995, avec 81,1 ans pour les femmes et 75,5 ans pour les hommes, elle est comparable à celle du Canada, les différences minimes entre les deux pays pouvant être tout à fait fortuites. Mais la mortalité infantile se trouve à un niveau nettement plus faible que celui du Canada sans toutefois être du même ordre de grandeur que celui de nombreux pays européens.

On sait que l'Australie a été pendant très longtemps très stricte dans la sélection de ses immigrants qui devaient être exclusivement de race blanche et le plus possible des britanniques. Devant la crainte d'un faible poids démographique et proche des peuplées nations asiatiques, elle changea rapidement de politique après la Seconde Guerre, et ouvrit de plus en plus ses portes à des immigrants d'autres origines<sup>2</sup>. Comme tous les pays d'immigration, elle doit composer chaque année avec ses possibilités économiques et la situation internationale. L'origine de ses immigrants en 1995 donne une bonne idée toutefois des pays sources les plus importants. Le Royaume-Uni demeure le numéro un, avec 11 600 entrants en vue d'installation permanente ou d'une résidence de longue durée. Le reste de l'Europe cependant

<sup>2</sup> Voir *Rapport sur l'état de la population du Canada 1991*.



a envoyé plus de 17 500 personnes. Y figurent des réfugiés de l'ex-Yougoslavie (3 000), des exilés de la Bosnie-Herzégovine (3 100) et des ressortissants des États Baltes. Mais de l'Asie (du Sud-Est, du Nord-Est et du Sud) sont venues 53 000 personnes, c'est-à-dire la moitié de tous les immigrants reçus. L'Australie sur ce point encore ressemble beaucoup au Canada.

### **La Fédération de Russie et l'Europe de l'Est**

L'URSS s'est construite il y a moins de 100 ans par le regroupement autour de la Russie d'un ensemble de pays indépendants qui avaient chacun une quasi-homogénéité ethnique, linguistique ou culturelle. Pendant son existence, il s'est produit quelques transferts de population, plus importants sur le plan politique que sur celui de la démographie. Moscou pendant cette période a été avare de statistiques sur la population et des doutes ont toujours planés sur l'exactitude des données publiées, attendu qu'elles sont en soi des indicateurs importants de la santé économique et sociale d'un pays. Les pays de l'Europe de l'Est, jusqu'à un certain point, peuvent faire l'objet des mêmes remarques. Depuis le démantèlement de l'empire, les diverses républiques satellites ont repris leur autonomie et par les données que collectent leurs agences, des indicateurs sont calculés et circulent de plus en plus dans le monde. La qualité en est sans doute variable mais ils ont bonne réputation chez les démographes européens, pour leur complétude, ces pays ayant une longue tradition d'administration vigilante. Dans la section qui suit, on s'est intéressé aux pays européens de l'ancienne URSS et aux pays de l'Europe de l'Est (tableau 3).

*De tous les pays observés, c'est la Russie qui présente les espérances de vie les plus faibles, avec 57,7 ans pour les hommes et 71,3 ans pour les femmes, soit une énorme différence de près de 14 ans entre les sexes et l'ancienne Allemagne de l'Est, le pays où elles sont les plus élevées (69,9 et 77,2 ans). On est loin des valeurs canadiennes de 75,1 et 81,2. La Russie en serait, pour le sexe masculin au niveau du Canada de 1920, et pour les femmes à celui de 1951. Ces données évoquent un retard du pays par rapport au monde occidental dans le domaine de la santé. Mais la partie masculine de la population peut, dans ses indicateurs résumés du moment, se ressentir du passé des générations qui ont vécu, plus que la partie féminine des périodes difficiles de la guerre et de l'après guerre. Curieusement la mortalité infantile (18,6 pour 1 000) se compare avec celle du Canada des années 1970. Comme dans une population dont l'évolution n'est pas perturbée, on constate habituellement une relation étroite entre le niveau de la mortalité générale et celui de la mortalité infantile, on est porté à penser que l'espérance de vie masculine de la Russie pourrait progresser rapidement si les conditions économiques s'amélioraient et quand ce seront des générations moins perturbées qui seront en cause. Il y a probablement de très nombreux décès prématurés en raison de conditions socio-économiques défavorables et de l'alcoolisme qu'elles entraînent et qui ont un effet sur la vie moyenne. On peut penser aussi que si la mortalité infantile*

Tableau 3. Principaux indicateurs démographiques de la Fédération de Russie et des pays de l'Europe de l'Est, 1994

Pays	Population au 1 <sup>er</sup> janvier (en milliers)	Accroissement naturel (en milliers)	Indice synthétique de fécondité <sup>1</sup>	Proportion de naissances hors mariage (pour 100 naissances)	Avortements légaux (pour 100 naissances)	Espérance de vie à la naissance <sup>6</sup>		Mortalité infantile (Taux pour 1 000)	Indice synthétique de primoparcialité <sup>7</sup>		Indice synthétique de divortialité	Accroissement total (en milliers)
						1994			1994			
						Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		
Ancienne U.R.S.S.												
Russie	148 306,1	-889,7	1,39	19,6	180,1 <sup>4</sup>	57,7	71,3	18,6	749	773	..	..
Biélorussie	10 345,0	-18,9	1,75 <sup>5</sup>	8,5 <sup>2</sup>	73,0 <sup>5</sup>	64,9 <sup>4</sup>	75,4 <sup>4</sup>	12,9	..	..	..	..
Ukraine	51 719,4	-243,2	1,46	12,8	153,1	62,8	73,2	14,7	..	..	..	..
Moldavie	5 348,0	10,0	2,10 <sup>5</sup>	11,2 <sup>5</sup>	94,5	64,3 <sup>5</sup>	71,1 <sup>5</sup>	22,9	..	..	..	..
Estonie	1 492,0	..	1,45 <sup>5</sup>	38,3 <sup>5</sup>	158,3	64,1 <sup>4</sup>	75,0 <sup>4</sup>	14,5	..	..	..	..
Lettonie	2 529,5	-17,5	1,39	26,4	110,5	60,7	72,9	15,7	..	..	..	..
Lituanie	3 717,0	-3,7	1,54	10,8	70,8	62,3	74,9	14,1	..	..	..	..
Ancienne Yougoslavie												
Bosnie-Herzégovine	4 570,3	33,1 <sup>3</sup>	1,70 <sup>2</sup>	7,4 <sup>2</sup>	.. <sup>5</sup>	69,7 <sup>2</sup>	75,2 <sup>2</sup>	15,3 <sup>2</sup>	..	..	..	..
Croatie	4 776,5	-0,9	1,48 <sup>4</sup>	7,8 <sup>5</sup>	51,9 <sup>5</sup>	65,6 <sup>3</sup>	75,0 <sup>3</sup>	10,2	..	..	..	..
Macédoine	2 783,9	17,1 <sup>5</sup>	2,18 <sup>4</sup>	7,1 <sup>2</sup>	.. <sup>5</sup>	.. <sup>5</sup>	.. <sup>5</sup>	24,6 <sup>5</sup>	..	..	..	..
Slovénie	1 949,4	0,1	1,32	28,8	61,4 <sup>5</sup>	69,4 <sup>5</sup>	77,3 <sup>5</sup>	6,5	..	..	..	..
Ancienne Tchécoslovaquie												
République Tchéque	10 333,2	-10,8	1,50	14,6	50,3	69,5	76,6	7,9	1 004 <sup>2</sup>	1 029 <sup>2</sup>	36,3 <sup>5</sup>	-11,9
Slovaquie	5 356,2	15,0	1,66	11,7	62,2	..	..	11,0	928 <sup>2</sup>	969 <sup>2</sup>	22,9 <sup>2</sup>	..
Ancienne Europe de l'Est												
Bulgarie	8 427,4	-32,4	1,37	24,7	122,6	67,3	74,8	16,3	576	576	11,9	-42,7
Hongrie	10 246,0	-31,3	1,64	19,4	64,4	64,8	74,2	11,7	589	572	29,0	-32,0
Pologne	38 581,9	94,9	1,80	9,0	0,2 <sup>5</sup>	67,2	75,9	15,2	680	699	12,0	27,1
Roumanie	27 778,3	..	1,41	18,3	214,8	66,6 <sup>2</sup>	73,1 <sup>2</sup>	21,2	864 <sup>8</sup>	740	23,0	..
Allemagne de l'Est	15 531,0	-12,4	0,77	41,4	40,0 <sup>5</sup>	69,9 <sup>5</sup>	77,2 <sup>5</sup>	6,2	296 <sup>5</sup>	338 <sup>5</sup>	14,1	-55,0

<sup>1</sup> Nombre moyen d'enfants par femme.

<sup>2</sup> 1990

<sup>3</sup> 1991

<sup>4</sup> 1992

<sup>5</sup> 1993

<sup>6</sup> En années et dixièmes d'années.

<sup>7</sup> Premiers mariages pour 1 000 hommes ou femmes.

<sup>8</sup> 1985

Source : Données fournies par l'Institut national d'études démographiques, Paris.

n'est pas plus élevée, c'est en raison d'un effet de sélection créé par une fécondité que se réservent peut-être les couples les plus en moyens. D'autre part, une faible natalité peut avoir un effet bénéfique sur la qualité des soins aux nouveau-nés. La majorité des autres pays ont des espérances de vie à la naissance qui sont en moyenne de 10 ans plus faibles que celles du Canada et avec lui, de la moyenne des pays du monde occidental. La mortalité infantile y est aussi très forte, spécialement en Roumanie, en Moldavie et en Macédoine.

Les écarts entre les espérances de vie masculine et féminine sont révélateurs de situations sensiblement différentes entre les anciennes républiques d'URSS et les pays d'Europe de l'Est. Dans les premières comme on l'a vu pour la Russie, les écarts sont considérables, alors que dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Yougoslavie, ils sont nettement plus faibles et proches de ceux de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique (de sept à neuf ans). Cette observation est de nature à renforcer l'idée que la situation des pays de l'ancienne URSS a quelque chose d'exceptionnel qui pourrait s'estomper dans des délais «relativement» courts surtout si les conditions économiques s'amélioraient.

Pratiquement tous les pays voient leur population négliger le mariage et il n'est pas certain que ce soit pour des raisons différentes de celles qui incitent celles du reste du monde occidental à le faire. Parmi les changements les plus spectaculaires, on note qu'entre 1990 et 1994, l'indice synthétique de primonuptialité masculine a perdu 275 points sur 1 000 en Bulgarie (de 851 à 576), 181 en Hongrie (de 770 à 589) et même 178 en Pologne (de 858 à 680). Il est vrai qu'il s'agit d'indices conjoncturels et qu'ils pourraient éventuellement remonter à la faveur d'amélioration de l'économie, mais on peut demeurer sceptique vu que, dans l'ensemble, les naissances hors mariage augmentent. À titre d'exemple, entre 1985 et 1994, elles sont passées de 12 % à 20 % en Russie, de 17 % à 26 % en Lettonie et de 7 % à 11 % en Lituanie. Mais la fécondité se trouve toutefois à des niveaux faibles. Seule la Moldavie atteint, à l'indice synthétique, le seuil de remplacement. Dans l'ancienne URSS, la moyenne simple s'établit à 1,58, avec 1,39 pour la seule Fédération de Russie. Les pays d'Europe centrale sont encore en dessous avec une moyenne de 1,53. On ne constate pas de hausse des taux d'avortement, ce qui n'a rien de surprenant, attendu qu'ils sont élevés du fait que ces pays pratiquent depuis longtemps les interruptions volontaires de grossesse, par manque ou par cherté des contraceptifs.

***En conséquence, nombreux sont les pays dans lesquels l'accroissement naturel est négatif. C'est le cas notamment de la Bulgarie avec -5 pour 1 000, de la Hongrie (-3), de la Roumanie (-1) de la République Tchèque (-2), mais aussi de la Russie (-5), de l'Estonie (-5), de la Lettonie (-7), de la Lituanie (-1), de la Moldavie (-2) et surtout de l'Ukraine (-8).***

## **Conclusion**

Pris dans leur ensemble, les comportements démographiques de l'Europe centrale et de l'ancienne URSS, mis à part celui relatif à l'avortement, ne sont pas sans ressemblance avec ceux de l'Europe occidentale. On peut voir dans cette situation que, dans tout le monde occidental au moins, les populations se libèrent des façons de vivre héritées de traditions anciennes (fécondité non contrôlée, mariage indissoluble, fécondité acceptée exclusivement des couples mariés, interdit de l'avortement), à cause de la diffusion des connaissances qu'a permis le développement des communications de toutes sortes. La mortalité, par contre diffère parce que la lutte contre la mort exige des efforts économiques puissants, non des individus mais de la collectivité, et des investissements lourds et de long terme que certains pays n'ont pas choisi de faire, à la poursuite qu'ils étaient d'autres objectifs.

## **NUPTIALITÉ**

### **Évolution récente**

Il est devenu trivial d'entretenir le lecteur de la baisse de la nuptialité. Dans la plupart des pays industrialisés, les indices synthétiques comme les tables de primonuptialité du moment laissent à penser à une véritable remise en question de ce mode de vie conjugale. Cependant, il faut noter qu'au Canada en 1994, pour la première fois depuis la Crise économique des années 30, l'indice synthétique, indicateur classique de la nuptialité qui d'année en année ne cessait de fléchir, a arrêté sa chute et a même effectué une légère remontée (tableau 4). Presque toutes les provinces, y compris le Québec, ont participé au mouvement. Il ne s'agit que d'un signe dont l'interprétation est bien incertaine mais qui mérite d'être signalé, attendu qu'une sorte de désillusion d'un retour à l'institution du mariage semble s'être installée chez bon nombre d'observateurs de la vie sociale. Ce moratoire qui pique quelque peu la curiosité invite à regarder l'évolution du comportement des générations qui participent à la cohorte fictive et aux indices qu'on calcule avec elle (tableau A2, en annexe).

La génération masculine 1938 atteignait la cinquantaine en 1988. Elle s'était mariée à 95,5 %. C'est dans le monde industrialisé, à peu de chose près, un record et on ne peut s'attendre à une telle intensité des générations qui sont, autour des années 1995, dans la vingtaine mais on peut tenter d'évaluer ce qu'elle pourrait être si les tendances dans l'évolution des taux par âge qui s'affirment devaient se poursuivre. On constate en effet à la simple observation d'un tableau de ces taux, une augmentation de la nuptialité tardive en compensation d'une réduction de la nuptialité précoce, bien que l'importance de la première n'équilibre pas l'ampleur de la seconde (tableau 5). Ainsi de la génération masculine 1945 à celle de 1955, la somme des taux de nuptialité de 30 à 40 ans (événements réduits), est passée de 81 à 121 pour 1 000 (augmentation

**Tableau 4. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1988-1994 (pour 1 000)<sup>1</sup>**

Province	1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Terre-Neuve	626	628	664	669	644	658	597	611	554	573	532	554	568	597
Île-du-Prince-Édouard	728	739	798	807	768	766	717	724	689	702	703	714	653	688
Nouvelle-Écosse	637	680	640	685	610	649	568	600	551	582	533	566	541	574
Nouveau-Brunswick	644	675	639	680	624	659	574	599	551	580	527	554	538	555
Québec	425	453	424	455	408	459	377	425	333	376	323	364	333	373
Ontario	635	690	647	697	653	698	606	646	585	628	553	595	560	598
Manitoba	617	669	624	679	637	690	592	647	601	647	581	627	583	626
Saskatchewan	600	647	625	677	613	665	613	651	609	639	611	641	632	657
Alberta	590	642	621	665	625	673	590	635	588	631	583	621	598	642
Colombie-Britannique	633	684	641	693	638	694	599	651	605	646	575	612	575	617
Yukon	525	623	497	558	518	591	465	514	532	559	408	469	452	469
Territoires du Nord-Ouest	302	314	301	326	313	327	285	308	272	294	279	308	302	334
CANADA	574	620	585	630	582	631	543	588	523	566	503	544	512	552
CANADA SANS QUÉBEC	626	676	640	688	641	687	599	640	587	627	562	600	570	608

<sup>1</sup> Hommes de 17 à 49 ans et femmes de 15 à 49 ans.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau 5. Taux de primonuptialité des générations, par sexe<sup>1</sup>, Canada, 1945-1965**

Génération	Somme des taux jusqu'à 29 ans	Âge											Somme des taux de 30 à 40 ans	Somme totale des taux	
		30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40			
Hommes															
1945	806,9	17,6	13,5	10,7	8,3	7,0	6,0	5,0	3,9	3,3	3,2	2,4	80,9	887,8	
1946	817,2	17,2	13,8	10,7	8,9	7,2	6,1	5,4	4,4	3,6	3,3	3,0	83,6	900,8	
1947	854,6	17,7	13,8	10,9	9,1	7,7	6,4	5,5	4,4	3,5	3,7	3,3	86,1	940,7	
1948	802,8	18,3	14,2	11,6	9,5	7,8	6,7	5,7	4,6	3,9	3,7	3,4	89,4	892,3	
1949	768,1	18,8	15,1	12,0	10,0	8,5	7,4	6,1	5,0	4,6	4,3	3,5	95,4	863,9	
1950	748,3	19,8	15,6	12,9	10,9	8,7	7,6	6,4	5,4	5,0	4,2	3,3	100,0	848,3	
1951	727,1	20,3	16,2	13,0	11,2	9,5	7,5	7,1	6,1	5,1	4,0	3,2	103,1	830,7	
1952	710,2	21,0	17,4	14,7	11,7	9,3	8,5	7,3	6,6	5,3	4,2	3,3	109,4	819,8	
1953	688,3	22,1	17,9	14,8	11,6	10,2	9,5	8,0	6,6	5,0	4,4	3,5	113,7	801,9	
1954	674,4	22,6	18,4	14,5	12,8	11,6	9,7	7,9	6,4	5,3	4,5	3,9	117,5	792,0	
1955	651,9	23,3	17,5	15,7	13,9	11,8	9,9	8,0	6,3	5,5	4,6	3,8	120,5	772,2	
1956	639,0	23,5	19,9	17,4	14,3	12,5	9,7	8,1	6,5	5,8	4,8	3,9	126,4	765,4	
1957	620,1	24,8	21,0	17,9	14,9	11,8	10,0	8,2	6,8	6,1	4,9	4,0	130,5	750,6	
1958	696,2	26,4	21,9	18,2	15,0	12,0	9,8	8,2	7,4	6,4	5,1	4,1	134,4	730,6	
1959	578,8	27,9	23,1	18,0	14,7	12,3	10,5	9,0	7,6	6,6	5,2	4,2	139,1	717,9	
1960	554,4	28,8	22,5	18,9	15,3	12,6	11,1	9,3	7,9	6,8	5,3	4,3	142,8	697,2	
1961	533,7	27,1	22,7	18,5	15,4	13,6	11,5	9,6	8,1	7,0	5,5	4,4	143,3	677,0	
1962	511,5	28,1	22,5	19,0	16,6	14,0	11,8	9,8	8,4	7,3	5,6	4,5	147,6	659,1	
1963	495,4	27,7	23,5	20,3	17,1	14,4	12,2	10,1	8,6	7,5	5,7	4,6	151,8	647,2	
1964	465,8	28,5	24,7	20,9	17,6	14,8	12,5	10,4	8,9	7,7	5,9	4,7	156,6	622,4	
1965	443,3	30,2	25,3	21,5	18,1	15,3	12,9	10,7	9,1	7,9	6,0	4,8	161,7	605,0	
Femmes															
1945	842,7	9,2	7,3	5,8	4,6	4,0	3,2	2,5	2,1	2,0	1,8	1,4	43,9	886,6	
1946	868,1	9,1	7,1	5,9	4,8	3,9	3,5	3,0	2,3	2,2	1,9	1,6	45,3	913,5	
1947	928,2	9,1	6,8	5,8	4,9	4,0	3,2	2,9	2,2	2,2	1,9	1,7	44,9	973,1	
1948	872,1	9,2	7,4	6,1	5,4	4,3	3,6	2,9	2,5	2,3	2,1	2,0	47,8	919,9	
1949	834,7	9,6	7,6	6,4	5,4	4,5	3,9	3,3	2,6	2,5	2,2	2,0	50,0	884,8	
1950	817,5	10,5	8,4	7,0	5,8	5,1	4,2	3,4	3,2	2,8	2,6	2,0	55,0	872,5	
1951	807,7	11,1	8,8	7,5	6,4	5,4	4,2	3,8	3,5	3,1	2,6	2,2	58,5	866,3	
1952	793,6	11,7	9,5	7,8	6,6	5,4	5,1	4,4	3,7	2,8	2,6	2,3	61,9	855,5	
1953	784,6	12,1	10,3	8,1	6,5	5,7	5,4	4,6	3,8	3,1	2,6	2,2	64,4	849,0	
1954	772,4	13,6	10,4	7,8	7,2	6,3	5,7	4,8	3,7	3,3	2,7	2,4	67,9	840,3	
1955	751,6	14,0	10,3	9,0	8,1	6,9	6,1	5,1	4,1	3,6	2,8	2,5	72,4	824,1	
1956	740,2	13,7	11,4	10,1	8,8	7,5	6,3	4,8	4,2	3,2	3,0	2,6	75,6	815,8	
1957	731,2	15,3	13,1	11,1	9,1	7,9	6,4	5,0	4,2	3,6	3,1	2,7	81,6	812,7	
1958	714,7	16,8	14,0	12,0	9,4	8,1	6,5	5,3	4,6	3,8	3,2	2,8	86,5	801,3	
1959	703,7	18,8	15,2	11,7	9,9	8,4	7,0	5,7	4,8	3,9	3,3	2,9	91,7	795,5	
1960	684,4	19,5	14,5	12,0	10,0	8,2	7,3	5,9	5,0	4,0	3,4	3,0	92,9	777,4	
1961	671,0	19,0	15,5	12,4	10,1	8,9	7,6	6,1	5,2	4,2	3,5	3,2	95,7	766,8	
1962	653,6	19,9	15,7	13,2	10,7	9,2	7,9	6,4	5,4	4,3	3,6	3,3	99,6	753,2	
1963	635,2	19,7	15,9	13,4	11,1	9,6	8,2	6,6	5,6	4,4	3,7	3,4	101,6	736,6	
1964	619,2	20,3	16,7	13,9	11,5	9,9	8,5	6,8	5,8	4,6	3,8	3,5	105,3	724,7	
1965	599,0	21,4	17,3	14,3	11,9	10,2	8,8	7,0	6,0	4,7	3,9	3,6	109,3	708,4	

<sup>1</sup> Hommes (17 à 40 ans) et femmes (15 à 40 ans).

**Nota :** Les taux en italique résultent d'une extrapolation linéaire des taux observés aux mêmes âges, des générations antérieures.

**Sources :** Tableaux A3.1 et A3.2 en annexe.

de 49 %). On fait la même constatation pour le sexe féminin. Pour les mêmes générations, cette somme passe de 44 à 72 pour 1 000, une augmentation de 65 %. En prolongeant la tendance à la hausse des taux par âge de façon linéaire, cette somme pourrait atteindre 162 pour 1 000 pour la génération 1965 pour les hommes et 109 pour 1 000 pour les femmes. *Sous ces hypothèses, la*

*somme des taux de primumonialité masculine de la génération 1965 serait de 605 pour 1 000 et pour la féminine de 708 pour 1 000. Autrement dit, 61 % des hommes de la génération 1965 et 71 % des femmes de la même génération éventuellement se marieraient au moins une fois avant d'atteindre la quarantaine.* Il est aussi vraisemblable de penser que quelques autres convoleraient dans les années précédant la cinquantaine. Ceci est d'autant plus plausible qu'à mesure que le temps passe, les événements importants du cycle de vie (fin des études, entrée sur le marché du travail, départ de la maison familiale, établissement, mise au monde des enfants, cessation de l'activité, etc.) se produisent de plus en plus tardivement, comme s'ils étaient dans une sorte de dépendance de la durée moyenne de la vie des individus qui augmente. Il faut ajouter qu'un certain nombre d'unions libres après s'être formées dans la jeunesse se transforment en mariage quand les partenaires vieillissent. Si on peut donc sans conteste parler d'une désaffection pour l'institution du mariage, ce serait par contre exagéré de conclure à son abandon.

Évidemment, le changement dans la valeur des taux par âge et leur distribution trouvent leur expression dans l'âge moyen des mariés. Pour les femmes, cet âge, calculé pour le segment 15-40 ans, dépasserait 25 ans pour la génération 1965, alors qu'il n'était que de 22 pour celle de 1945. La direction que prennent les courbes des générations 1971 et 1973 (Figure 2a et b) laisse effectivement prévoir qu'elles continueront de recouper celles des plus anciennes à des âges plus avancés et qu'elles s'étaleront encore davantage sur la droite.

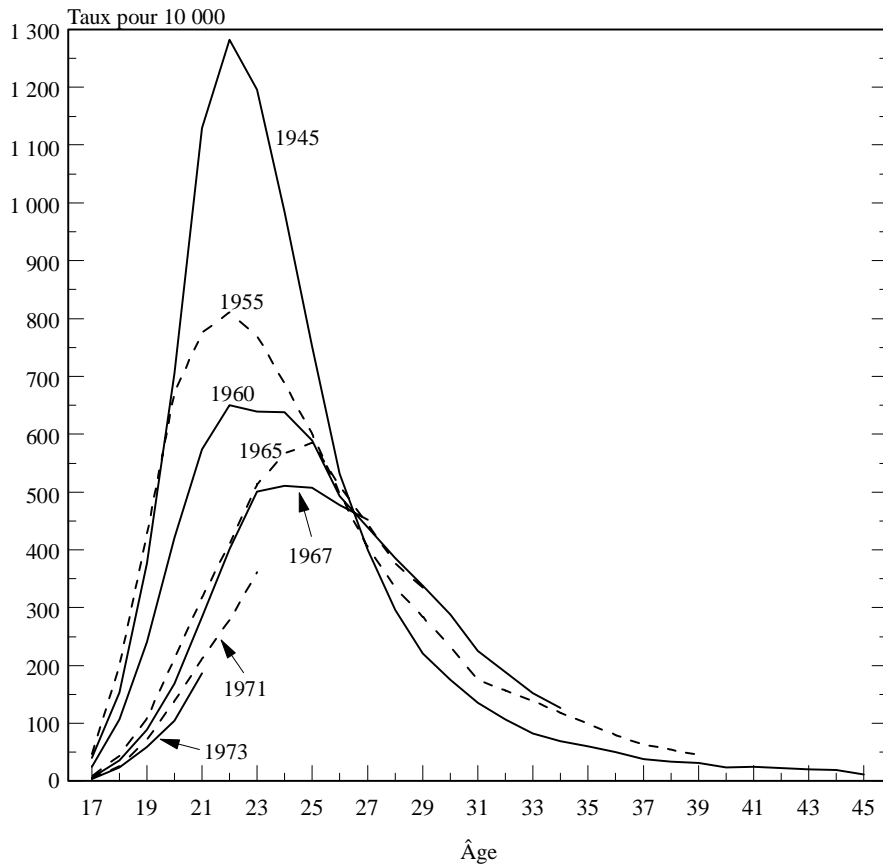
Les données sur les mariages de 1995 sont de nature à conforter dans l'impression que la nuptialité des générations sera sans doute un peu moins affectée que les indices du moment le laisse à penser. En effet, tous les taux par âge ont été, en 1995 encore à la hausse à partir de 26 ans. Il en résulte un indice synthétique pour une seconde année, en légère hausse pour les hommes, celui des femmes demeurant inchangé.

Le tableau 6 où figurent nombres et proportions des différents types de mariages montre une stagnation de la situation. La seule information à retenir des minimes changements dans les catégories de mariages serait la poursuite de l'augmentation des remariages et une tendance à la baisse des premiers mariages féminins.

### **Divorces**

Depuis plusieurs années le nombre de divorces au Canada est stationnaire et équivaut presque exactement à la moitié de celui des mariages. En 1994, il s'est prononcé 78 800 divorces (tableau A4, en annexe) et célébré 160 000 mariages. On constate aussi que *l'indice synthétique de divortialité par durée de mariage ne varie pas non plus depuis plusieurs années, et qu'il ne se produit que des changements minimes dans la distribution des taux par durée.* Il semble donc que pour le moment la situation soit stabilisée (Tableau 7).

**Figure 2a. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada (quelques générations récentes)**

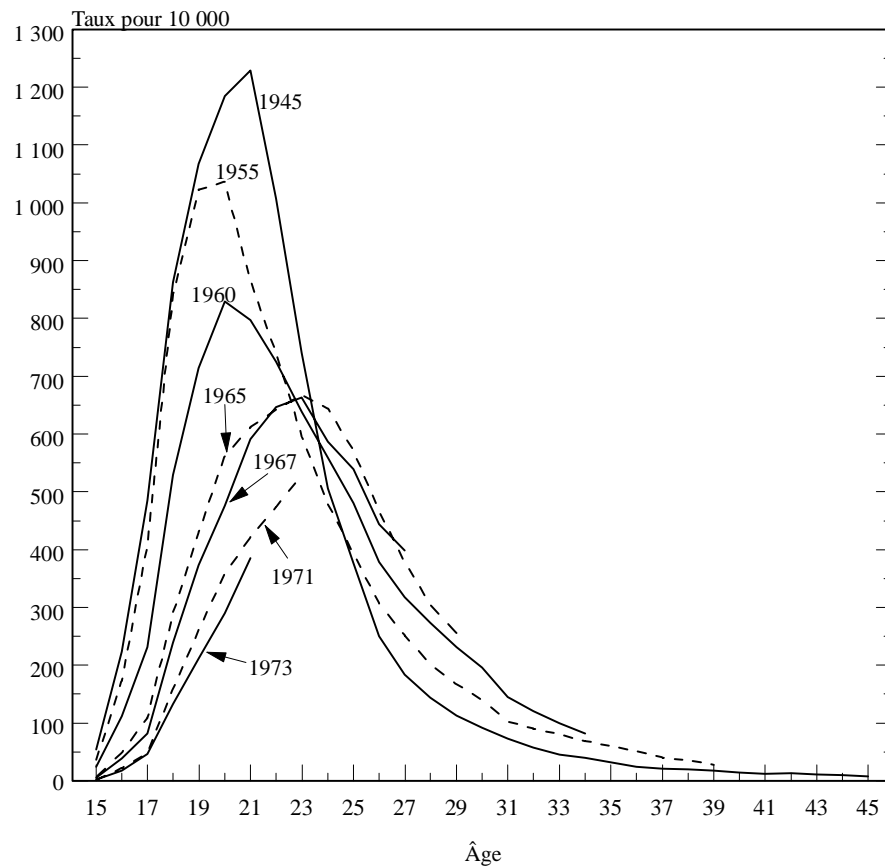


Source : Tableau A3.1 en annexe.

On peut toutefois être intrigué par les différences régionales. Celles-ci, en plus d'être difficiles à saisir dans le détail, sont difficiles à expliquer. Il faut admettre qu'il n'existe pas d'indice satisfaisant pour donner une mesure globale de l'intensité de la divortialité, tous comportent de lourdes hypothèses. En plus des difficultés méthodologiques, il faut garder en mémoire que le divorce est de juridiction fédérale et que par conséquent on peut divorcer n'importe où au Canada. Il faut penser aussi que les cours jouissent d'une certaine autonomie et peuvent traiter plus ou moins rapidement les demandes en fonction du nombre de requêtes et du personnel disponible. Le rythme des jugements peut à certains moments s'en trouver ralenti ou accéléré. Aussi faut-il être



Figure 2b. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada (quelques générations récentes)



Source : Tableau A3.2 en annexe.

très prudent dans l'interprétation à donner aux variations à court terme de la valeur de l'indice choisi quand on fait l'analyse de séries chronologiques. Bien que la probabilité de divorcer entre 15 et 50 ans ne soit pas le meilleur indicateur pour mettre en lumière les différences régionales, il fait apparaître quelques différences auxquelles on cherche des éléments d'explication.

Le rapport du nombre de divorces au cours d'un épisode de vie de cinq ans aux femmes mariées présentes en mi-période, fournit un taux de divortialité. Ce taux se transforme en quotient par la relation  $2_{5x}t / 2+_{5x}t$ . Le quotient étant la probabilité de divorcer, la différence à l'unité est celle de ne pas divorcer.

**Tableau 6. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1969-1994**

Année	Nombre de mariages	Nombre de premiers mariages		Nombre et proportion de mariages où au moins un des conjoints a déjà été marié		Nombre et proportion de remariages où les deux conjoints ont déjà été mariés	
		Hommes	Femmes	Nombre	%	Nombre	%
1969	182 183	162 853	162 690	27 494	15,1	11 329	41,2
1970	188 428	167 267	167 421	29 975	15,9	12 193	40,7
1971	191 324	168 944	169 072	31 698	16,6	12 934	40,8
1972	200 470	176 537	177 155	33 582	16,8	13 666	40,7
1973	199 064	173 355	174 135	36 047	18,1	14 591	40,5
1974	198 824	170 678	172 107	39 063	19,6	15 800	40,4
1975	197 585	167 022	168 817	42 300	21,4	17 031	40,3
1976	186 844	155 679	157 412	43 098	23,1	17 499	40,6
1977	187 344	154 906	156 854	44 750	23,9	18 178	40,6
1978	185 523	151 884	154 016	46 254	24,9	18 892	40,8
1979	187 811	152 731	154 982	48 309	25,7	19 600	40,6
1980	191 069	154 138	156 918	50 600	26,5	20 422	40,4
1981	190 082	151 978	154 506	52 340	27,5	21 340	40,8
1982	188 360	149 419	152 825	52 979	28,1	21 438	40,5
1983	184 675	144 960	147 968	53 342	28,9	22 080	41,4
1984	185 597	144 674	147 907	55 436	29,9	23 177	41,8
1985	184 096	144 009	146 718	54 632	29,7	22 833	41,8
1986	175 518	137 665	138 523	52 678	30,0	22 170	42,1
1987	182 151	138 454	139 324	60 106	33,0	26 529	44,1
1988	187 728	142 956	143 943	61 665	32,8	26 892	43,6
1989	190 640	145 733	146 242	62 276	32,7	27 029	43,4
1990	187 737	143 637	145 350	60 393	32,2	26 094	43,2
1991	172 251	131 996	133 576	55 578	32,3	23 644	42,5
1992	164 573	125 505	126 955	53 547	32,5	23 139	43,2
1993	159 316	121 104	122 479	52 405	32,9	22 644	43,2
1994	159 959	121 497	122 642	52 758	33,0	23 021	43,6
1995	160 256	121 315	122 133	53 480	33,4	23 584	44,1

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue et données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

La multiplication entre elles de ces probabilités quinquennales successives du début du segment de vie analysé (15 ans) à la fin (55 ans) fournit la probabilité de ne pas divorcer et la différence à l'unité, celle de divorcer. C'est l'indice utilisé.

Quand on examine la distribution de ces indices provinciaux au Canada<sup>3</sup> on ne manque pas de noter que *certaines provinces se situent toujours dans le haut de la distribution : la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario, et d'autres régulièrement au bas : les provinces de l'Atlantique et celles du Manitoba et de la Saskatchewan*, quel que soit le niveau général qui fluctue avec le temps (tableau 8). Dans chacun des deux blocs, on trouve des provinces qui possèdent entre elles des dissemblances sous les nombreux aspects susceptibles d'expliquer leur appartenance au même ensemble (religion, langue, origine ethnique, etc.). Une seule caractéristique leur semble commune qui pourrait être un élément d'explication : leur position à l'égard de la migration. Les trois provinces qui possèdent l'indice le plus élevé sont aussi celles qui en moyenne ont des soldes migratoires positifs, tandis que celles qui ont les taux les plus faibles sont aussi celles qui presque toujours ont une migration nette négative. Or il est bien connu que les migrations sont sélectives à plus d'un chef. On pense à l'âge et au niveau d'instruction mais la sélection s'exerce aussi sur la base d'autres caractéristiques des individus et de leur personnalité. Il est bien sûr que la majorité des personnes qui divorcent dans une province en sont des résidents habituels, mais il est au moins possible que les immigrants soient aussi ceux qui possèdent des traits qui les rendent plus susceptibles que d'autres de rompre leur union. Pour un certain nombre de personnes, la migration peut offrir l'occasion de poser un acte dont elles se seraient abstenues dans leur communauté, voire leur pays quand il s'agit de migrants internationaux. On peut ajouter que la migration peut être un événement perturbateur de la vie du couple. Un nouveau milieu social, le changement de travail ou de nouvelles responsabilités peuvent développer chez les conjoints des aspects ignorés de leur personnalité et les rendre incompatibles à la vie commune telle qu'ils la menaient dans le milieu qu'ils ont laissé.

On pourrait faire valoir que les provinces qui se distinguent par des taux de divorce élevés sont aussi les plus urbanisées. Ce ne serait pas faux mais apporterait peu puisque ce sont vers les villes que se dirigent précisément les migrants qu'ils soient internes ou internationaux. Fort peu sont intéressés par les régions rurales. Par un raisonnement inverse, il est évident que les régions qui perdent de leur population conservent les personnes qui sont le moins à risque de divorcer.

Ces considérations ne sont qu'un élément d'explication de la plus forte divortialité que l'on constate dans certaines provinces et ne prétendent pas

---

<sup>3</sup> La statistique la plus facilement disponible et dans ce cas la plus pertinente est celle des divorces selon la province où le décret a été prononcé.

**Tableau 7. Divorces réduits par durée de mariage (pour 10 000), Canada, promotions de mariage 1943-1944 à 1993-1994**

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																									Année d'observation I.S.D. <sup>1</sup>	
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24		25
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24		25
1944	104 656	1943-44	109 242																								44	1969	1 367	
1945	111 376	1944-45	108 016																									51	1970	1 861
1946	137 398	1945-46	124 387																									52	1971	1 881
1947	130 400	1946-47	133 899																									48	1972	2 004
1948	126 118	1947-48	128 259																									50	1973	2 231
1949	124 087	1948-49	125 103																									50	1974	2 670
1950	125 083	1949-50	124 585																									58	1975	2 932
1951	128 408	1950-51	126 746																									51	1976	3 072
1952	128 474	1951-52	128 441																									63	1977	3 063
1953	131 034	1952-53	129 754																									64	1978	3 108
1954	128 629	1953-54	129 832																									70	1979	3 180
1955	128 029	1954-55	128 329																									70	1980	3 276
1956	132 713	1955-56	130 371																									70	1981	3 526
1957	133 186	1956-57	132 950																									85	1982	3 654
1958	131 525	1957-58	132 356																									82	1983	3 519
1959	132 474	1958-59	132 000																									89	1984	3 305
1960	130 338	1959-60	131 406																									84	1985	3 118
1961	128 475	1960-61	129 407																									87	1986	3 908
1962	129 381	1961-62	128 928																									95	1987	4 789
1963	131 111	1962-63	130 246																									98	1988	4 140
1964	138 135	1963-64	134 623																									91	1989	3 996
1965	145 519	1964-65	141 827																									101	1990	3 841
1966	155 596	1965-66	150 558																									102	1991	3 763
1967	165 879	1966-67	160 738																									102	1992	3 839
1968	171 766	1967-68	168 823																									111	1993	3 812

Année	Nombre de mariages par années civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																										Année d'observation	I.S.D. 1
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25		
				1969	182 183	1968-69	176 975	3	22	53	83	122	158	182	184	171	165	160	153	148	146	133	112	103	121	139	118	106	98		
1970	188 428	1969-70	185 306	3	25	55	92	151	177	192	192	176	174	165	163	159	139	127	112	121	147	118	113	100	96	87	77	78			
1971	191 324	1970-71	189 876	4	28	61	106	161	186	189	191	184	180	173	166	151	132	115	129	151	121	113	101	96	93	86	83				
1972	200 490	1971-72	195 907	4	33	74	117	174	193	196	197	191	188	186	169	145	126	145	159	131	122	111	100	98	78	82					
1973	199 064	1972-73	199 777	5	36	83	129	181	203	212	211	206	204	180	155	135	152	175	138	126	111	103	99	101	89						
1974	198 824	1973-74	198 944	5	44	94	136	184	213	227	229	218	189	168	146	160	184	149	129	111	109	107	98	96							
1975	197 585	1974-75	198 205	6	52	104	147	199	225	242	234	214	185	163	172	197	150	139	130	111	111	104	94								
1976	193 343	1975-76	195 464	8	59	111	161	217	251	246	227	194	165	195	207	165	152	131	121	116	105	97									
1977	187 344	1976-77	190 344	8	63	116	162	227	250	240	208	180	200	225	181	158	143	127	117	123	106										
1978	185 523	1977-78	186 434	7	65	123	175	235	280	221	200	230	248	196	175	155	137	133	117	118											
1979	187 811	1978-79	186 667	8	58	132	185	226	226	211	252	274	211	185	164	152	141	129	120												
1980	191 069	1979-80	189 440	7	65	135	176	206	210	268	297	227	207	184	169	152	132	124													
1981	190 082	1980-81	190 576	8	71	133	154	190	269	316	250	218	189	181	162	163	134														
1982	188 360	1981-82	189 221	9	65	118	144	260	326	263	232	216	195	181	165	168															
1983	184 675	1982-83	186 518	8	64	109	209	322	273	247	219	201	184	173	161																
1984	185 597	1983-84	185 136	8	63	150	270	263	253	237	213	208	172	160																	
1985	184 096	1984-85	184 847	8	72	212	249	260	251	231	221	219	188																		
1986	175 518	1985-86	179 807	10	103	217	265	263	248	240	224	224																			
1987	182 151	1986-87	178 835	20	106	216	251	259	253	240	221																				
1988	187 728	1987-88	184 940	19	106	214	252	261	227	222																					
1989	190 640	1988-89	189 184	19	109	210	267	291	258																						
1990	187 738	1989-90	189 189	17	110	233	275	296																							
1991	172 251	1990-91	179 994	19	118	231	278																								
1992	164 573	1991-92	168 412	21	114	229																									
1993	159 316	1992-93	161 945	24	139																										
1994	159 959	1993-94	159 638	24																											

Indice synthétique de divortialité.

Nota : Les taux après 1980 ont été révisés.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau 8. Probabilité de divorcer entre 15 et 55 ans, femmes, selon la province, 1980, 1987, 1990 et 1994**

Rang	1980		1987		1990		1994	
	Province	En %	Province	En %	Province	En %	Province	En %
1	Terre-Neuve	3,2	Terre-Neuve	7,1	Terre-Neuve	7,0	Île-du-Prince-Édouard	6,5
2	Île-du-Prince-Édouard	4,6	Île-du-Prince-Édouard	7,9	Île-du-Prince-Édouard	8,9	Terre-Neuve	7,6
3	Nouveau-Brunswick	5,8	Nouveau-Brunswick	10,8	Nouveau-Brunswick	9,2	Nouveau-Brunswick	7,6
4	Saskatchewan	6,2	Saskatchewan	11,3	Manitoba	10,6	Nouvelle-Écosse	9,4
5	<b>Québec</b>	<b>6,4</b>	<b>Québec</b>	<b>11,6</b>	Saskatchewan	10,7	Manitoba	9,7
6	Manitoba	6,9	Nouvelle-Écosse	11,9	Nouvelle-Écosse	10,8	Saskatchewan	10,0
7	Ontario	7,7	Manitoba	13,9	Ontario	12,2	Ontario	11,6
8	Nouvelle-Écosse	8,3	Ontario	14,0	Colombie-Britannique	12,7	Alberta	12,1
9	Alberta	10,2	Alberta	14,1	<b>Québec</b>	<b>13,1</b>	Colombie-Britannique	12,4
10	Colombie-Britannique	10,5	Colombie-Britannique	15,3	Alberta	13,5	<b>Québec</b>	<b>13,1</b>

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Divorces*, n° 84-213 au catalogue et calculs de l'auteur.

faire des phénomènes migratoires le moteur de la divortialité, à preuve le cas du Québec. Cette province se range davantage dans le groupe de celles qui perdent au jeu des migrations que dans celui des gagnantes et pourtant depuis plusieurs années, elle monte dans le classement par rang au point de se trouver en première place pour l'intensité de la divortialité en 1994. Or, l'indice utilisé ne fait pas intervenir la plus faible proportion de mariées qu'on y compte, comme le ferait un indice synthétique, puisqu'il s'agit de la synthèse multiplicative des probabilités quinquennales de divorce de 100 femmes de la cohorte fictive. C'est que dans le cas du Québec, les changements sociodémographiques sont récents et importants. Les «autres raisons» de recourir au divorce sont trop nombreuses et puissantes pour que se signale un effet dû aux phénomènes migratoires.

## FÉCONDITÉ

*Comme la majorité des autres indices démographiques du Canada, ceux de la fécondité se caractérisent depuis quelques années par un quasi-immobilisme.* Les niveaux sont bas et au mieux pourrait-on parler d'une imperceptible tendance à la baisse. Avec de faibles accidents de parcours, l'indice synthétique de fécondité est descendu de 1,71 à 1,64 enfant par femme. Il s'est produit toutefois quelques changements au niveau géographique (Tableau 9).

Le Québec n'est plus la province à la fécondité la plus faible. Il a été remplacé en tête de liste par Terre-Neuve qui a enregistré le niveau le plus faible jamais atteint quelle que soit la province, avec 1,25 enfant par femme. Dans l'ensemble, la fécondité de toutes les provinces de l'Atlantique a faibli un peu plus que celle des autres provinces du pays. On constate aussi que maintenant toutes les provinces sont loin du niveau de remplacement alors qu'il y a dix ans la Saskatchewan l'effleurait encore et le Manitoba n'en était pas très éloigné.

À noter que l'indice de rang 2 du Québec qui avait l'habitude de se trouver sensiblement au-dessous de celui du reste du Canada, l'a maintenant rejoint, mais ceux des rangs supérieurs demeurent plus faibles. Du point de vue du calendrier, de la puberté à la trentaine, on note une tendance à la hausse des indices au Québec et à la baisse dans le reste du pays. Même pour le groupe des 30-34, la différence au désavantage du Québec est maintenant moins grande qu'elle l'était. Au-delà, la fécondité des Québécoises demeure plus faible que celle des autres femmes du Canada (tableau 9).

On ne saura jamais avec certitude quels ont été les fruits de la politique familiale québécoise qui avait été mise en place vers la mi-quatre-vingt. Est-ce que la reprise de la fécondité au début des années 1990 était à verser à son crédit et que ce sont les conséquences néfastes de la récession économique qui ont empêché d'en voir des résultats plus manifestes ou, comme d'autres l'ont prétendu, qu'elle s'était montrée totalement inefficace et sans rapport avec les légères hausses des naissances que la province a enregistrées. Quoiqu'il en soit, elle demeurera comme une des premières manifestations du souci de renouvellement des populations dans la période post-transitoire en Amérique du Nord.

### **Comportement reproducteur des générations 1931-1955**

Bien que la fécondité ait toujours été sous observation par les démographes et les sociologues à l'aide des données administratives et des résultats d'enquêtes, on a exploité les données de l'Enquête sociale générale pour confirmer par les réponses des enquêtées comment s'était produite la chute de la fécondité de la fin du baby-boom aux cohortes qui achèvent maintenant leur période reproductrice.

Habituellement la fécondité est considérée complète à 49 ans mais si peu d'enfants naissent de femmes de plus de 44 ans ou même de 39 que l'on peut considérer comme complète la fécondité des femmes de 40 ans. Si on souscrit à cette proposition, les femmes aussi jeunes que celles qui sont nées en 1955 peuvent être incluses dans le groupe des femmes à fécondité complétée en 1995. L'Enquête sociale générale de Statistique Canada de 1995 a récemment livré ses résultats rendant possible une revue de la fécondité complète des femmes nées entre 1931 et 1955 qui ont donc vécu le maximum de leur capacité reproductrice dans la période qui va de la fin du baby-boom au baby-bust qui a suivi. Bien que rien d'impressionnant fasse figure de nouveauté, les données de l'ESG confirment les tendances qu'avaient fait connaître d'autres sources et ajoutent un peu de profondeur à ce que l'on savait déjà.

Un changement fondamental, maintenant en partie opéré dans la relation mariage-procréation, est l'affaiblissement du lien entre la fécondité et le statut matrimonial. Comme de plus en plus fréquemment les femmes ont des histoires

**Tableau 9. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada, 1983-1994**

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		Indice synthétique			
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Canada	
1	1983	12,47	23,31	51,46	51,94	49,77	48,84	16,08	19,40	3,71	4,57	0,46	0,51	0,6697	0,7429	0,7232	
	1984	12,39	22,56	48,69	49,46	49,66	49,14	15,96	20,46	3,91	4,74	0,53	0,54	0,6558	0,7345	0,7136	
	1985	12,48	21,57	46,94	47,02	49,93	49,11	16,81	20,74	3,95	4,71	0,47	0,56	0,6529	0,7185	0,7014	
	1986	12,97	21,08	46,82	45,67	49,60	48,18	17,41	20,48	4,42	5,03	0,49	0,66	0,6586	0,7055	0,6935	
	1987	13,43	20,40	45,37	43,84	50,71	47,49	18,44	20,84	4,45	5,40	0,65	0,72	0,6653	0,6934	0,6864	
	1988	13,90	20,76	48,22	43,94	53,93	49,52	19,22	22,13	4,71	6,05	0,69	0,77	0,7033	0,7158	0,7129	
	1989	14,86	22,16	50,75	45,02	57,70	50,16	21,45	23,51	5,19	6,28	0,64	0,85	0,7529	0,7399	0,7435	
	1990	15,66	22,83	53,08	45,04	60,44	52,55	23,54	25,16	5,64	6,88	0,66	0,89	0,7951	0,7667	0,7739	
	1991	14,93	23,55	52,24	43,64	61,30	50,77	24,27	24,92	6,22	7,00	0,73	0,90	0,7984	0,7539	0,7647	
	1992	15,05	22,74	48,66	41,64	59,87	50,61	24,68	25,82	6,09	7,30	0,78	0,99	0,7756	0,7455	0,7524	
	1993	14,61	22,06	47,00	40,66	55,80	49,54	24,46	26,67	6,25	7,67	0,86	1,10	0,7449	0,7386	0,7393	
	1994	14,80	22,17	46,28	39,97	53,27	49,85	24,18	27,74	6,48	7,92	0,88	1,19	0,7295	0,7442	0,7397	
	2	1983	1,54	4,29	21,88	30,07	47,59	46,29	25,03	27,57	5,29	6,66	0,61	0,76	0,5087	0,5782	0,5593
		1984	1,59	4,18	21,58	29,56	48,53	47,31	26,52	28,77	5,69	7,38	0,61	0,71	0,5226	0,5895	0,5716
1985		1,63	4,08	20,53	28,43	47,13	47,66	26,02	29,77	5,77	7,72	0,58	0,79	0,5083	0,5922	0,5699	
1986		1,65	3,86	18,73	27,07	45,90	47,41	25,03	30,54	5,71	8,16	0,67	0,81	0,4885	0,5893	0,5626	
1987		1,86	4,02	19,12	25,80	43,87	46,43	25,36	31,19	6,05	8,78	0,68	0,95	0,4847	0,5859	0,5592	
1988		1,78	3,75	19,54	25,30	43,98	44,99	27,13	31,40	6,75	9,26	0,83	1,12	0,5000	0,5791	0,5584	
1989		1,93	4,06	20,62	25,01	45,31	44,70	28,65	32,39	7,05	9,63	0,73	1,10	0,5215	0,5845	0,5681	
1990		2,21	4,14	21,79	24,60	48,96	44,41	31,51	33,84	7,98	10,15	0,91	1,20	0,5668	0,5917	0,5853	
1991		2,10	4,30	22,14	24,05	48,38	43,42	32,16	33,20	7,82	10,42	0,85	1,16	0,5673	0,5827	0,5789	
1992		2,36	4,56	21,97	23,83	49,25	43,08	33,20	34,59	8,68	10,74	0,94	1,40	0,5820	0,5911	0,5888	
1993		2,29	4,47	22,09	22,73	47,64	41,38	33,57	33,76	8,72	11,18	1,11	1,42	0,5771	0,5748	0,5751	
1994		2,26	4,43	21,66	22,47	47,49	40,89	34,31	34,60	9,14	11,64	1,06	1,53	0,5797	0,5778	0,5779	
3		1983	0,14	0,44	3,87	8,05	14,57	19,49	14,02	16,40	4,07	5,44	0,54	0,60	0,1860	0,2521	0,2341
		1984	0,10	0,44	3,69	7,83	14,06	19,49	13,79	17,25	4,31	5,60	0,57	0,65	0,1826	0,2563	0,2364
	1985	0,15	0,45	3,63	7,73	13,68	19,41	13,17	17,32	4,26	5,84	0,51	0,70	0,1770	0,2572	0,2356	
	1986	0,18	0,48	3,36	7,42	13,05	19,19	12,20	17,60	4,30	6,05	0,57	0,74	0,1683	0,2574	0,2336	
	1987	0,18	0,42	3,50	7,25	12,17	18,53	11,61	17,58	3,88	6,33	0,57	0,76	0,1595	0,2544	0,2290	
	1988	0,18	0,48	3,55	7,16	12,37	18,20	12,18	17,84	4,07	6,73	0,52	0,84	0,1644	0,2563	0,2320	
	1989	0,22	0,48	4,28	7,19	13,85	17,69	13,86	18,41	4,61	7,08	0,65	0,96	0,1873	0,2591	0,2403	
	1990	0,17	0,50	4,49	7,08	15,03	17,17	15,14	18,33	5,21	7,25	0,58	0,91	0,2032	0,2562	0,2425	
	1991	0,19	0,51	4,61	6,98	15,09	16,76	15,74	18,49	5,46	7,20	0,66	0,89	0,2087	0,2542	0,2428	
	1992	0,24	0,56	4,95	6,95	15,36	16,21	16,59	17,83	5,63	7,31	0,80	0,93	0,2176	0,2491	0,2413	
	1993	0,25	0,56	5,28	6,83	14,77	15,15	15,89	17,45	5,55	7,13	0,73	0,96	0,2123	0,2404	0,2335	
	1994	0,28	0,57	5,22	6,94	15,22	14,81	15,92	16,81	5,79	7,30	0,82	1,05	0,2162	0,2374	0,2322	

Voir notes à la fin du tableau.



Tableau 9. Taux de fécondité et indices synthétiques par rang de naissance et âge de la mère pour le Québec et le reste du Canada<sup>1</sup>, 1983-1994 - fin

Rang	Année	15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		Indice synthétique		
		Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	Québec	Reste du Canada	
4	1983	0,01	0,03	0,58	1,48	2,77	5,17	3,89	5,83	1,93	2,77	0,34	0,47	0,0476	0,0788	
	1984	0,02	0,04	0,51	1,47	2,61	5,34	3,64	5,82	1,74	2,75	0,33	0,43	0,0443	0,0792	
	1985	0,02	0,04	0,47	1,44	2,44	5,22	3,48	5,96	1,83	2,84	0,28	0,54	0,0426	0,0790	
	1986	0,02	0,03	0,48	1,48	2,39	5,16	3,31	5,95	1,70	2,83	0,37	0,49	0,0413	0,0797	
	1987	0,02	0,04	0,50	1,50	2,21	5,02	3,19	5,71	1,67	2,86	0,35	0,46	0,0397	0,0780	
	1988	0,02	0,05	0,54	1,48	2,40	4,94	3,07	5,78	1,69	2,91	0,43	0,49	0,0407	0,0783	
	1989	0,01	0,05	0,58	1,57	2,59	4,87	3,65	6,13	1,67	3,07	0,35	0,56	0,0442	0,0813	
	1990	0,01	0,04	0,75	1,65	2,79	4,73	3,95	6,02	2,24	3,11	0,35	0,54	0,0504	0,0805	
	1991	0,01	0,05	0,81	1,65	3,22	4,69	4,18	6,03	2,11	3,22	0,35	0,47	0,0535	0,0737	
	1992	0,03	0,06	0,91	1,68	3,13	4,53	4,35	5,84	2,20	3,02	0,42	0,53	0,0552	0,0783	
	1993	0,02	0,05	0,82	1,57	3,05	4,31	4,49	5,67	2,23	3,16	0,45	0,56	0,0553	0,0766	
	1994	0,02	0,06	1,12	1,61	3,43	4,31	4,74	5,53	2,50	3,04	0,49	0,57	0,0615	0,0722	
	5+	1983	0,00	0,00	0,10	0,33	0,69	1,86	1,39	3,05	1,22	2,23	0,49	0,75	0,0195	0,0411
		1984	0,00	0,00	0,07	0,33	0,65	1,85	1,33	2,96	1,22	2,33	0,39	0,73	0,0183	0,0410
		1985	0,00	0,01	0,08	0,37	0,66	1,85	1,13	2,91	1,03	2,12	0,33	0,67	0,0162	0,0396
		1986	0,00	0,00	0,09	0,36	0,67	1,81	1,28	2,83	1,07	2,07	0,36	0,65	0,0174	0,0387
		1987	0,00	0,01	0,11	0,34	0,64	1,85	1,17	2,87	0,94	2,19	0,34	0,71	0,0160	0,0398
		1988	0,00	0,00	0,09	0,38	0,62	1,71	1,31	2,97	1,18	2,11	0,40	0,68	0,0180	0,0393
		1989	0,00	0,00	0,13	0,41	0,77	1,76	1,60	2,87	1,30	2,15	0,35	0,65	0,0207	0,0391
1990		0,01	0,01	0,14	0,44	0,76	1,91	1,51	2,92	1,30	2,27	0,39	0,67	0,0206	0,0411	
1991		0,00	0,00	0,14	0,43	0,80	1,94	1,62	2,99	1,39	2,27	0,34	0,59	0,0214	0,0362	
1992		0,00	0,01	0,20	0,41	0,96	1,96	1,68	2,95	1,33	2,28	0,37	0,68	0,0227	0,0414	
1993		0,00	0,02	0,13	0,35	0,65	1,24	1,12	1,70	0,78	1,09	0,18	0,28	0,0144	0,0234	
1994		0,00	0,04	0,19	0,54	1,14	2,05	1,78	2,94	1,37	2,23	0,45	0,67	0,0247	0,0423	
Tous rangs		1983	14,16	28,07	77,89	91,88	115,18	121,65	60,40	72,26	16,23	21,66	2,43	3,09	1,4315	1,6931
		1984	14,10	27,23	74,54	88,65	115,53	123,13	61,23	75,26	16,86	22,78	2,43	3,06	1,4235	1,7006
		1985	14,28	26,15	71,65	85,00	113,84	123,25	60,62	76,70	16,84	23,22	2,16	3,26	1,3970	1,6878
		1986	14,82	25,46	69,49	82,01	111,60	121,75	59,24	77,40	17,19	24,14	2,47	3,35	1,3740	1,6705
		1987	15,49	24,89	68,60	78,74	109,60	119,32	59,75	78,19	16,99	25,56	2,59	3,60	1,3651	1,6515
		1988	15,87	25,04	71,95	78,26	113,30	119,37	62,90	80,13	18,39	27,05	2,87	3,90	1,4265	1,6687
		1989	17,02	26,76	76,34	79,19	120,21	119,17	69,20	83,33	19,82	28,21	2,72	4,11	1,5266	1,7039
	1990	18,06	27,53	80,26	78,80	127,98	120,77	75,66	86,27	22,38	29,66	2,89	4,21	1,6361	1,7362	
	1991	17,23	28,41	79,95	76,76	128,79	117,58	77,96	85,63	23,00	30,11	2,93	4,01	1,6493	1,7125	
	1992	17,70	27,95	76,69	74,51	128,56	116,39	80,46	87,03	23,92	30,65	3,31	4,54	1,6532	1,7054	
	1993	17,17	27,15	75,32	72,13	121,92	111,62	79,53	85,26	23,51	30,23	3,32	4,33	1,6039	1,6536	
	1994	17,37	27,27	74,47	71,54	120,55	111,91	80,93	87,62	25,29	32,13	3,69	5,01	1,6115	1,6774	

<sup>1</sup> 1983 à 1990 sans Terre-Neuve.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

matrimoniales à épisodes et que plus de maternités se produisent en dehors du mariage, les anciennes études sur la fécondité qui ne prenaient en considération que les femmes mariées ou celles qui l'avaient été, ont perdu de leur pertinence et on a besoin d'images plus complètes. Le recensement de 1991 a été le premier dans lequel on demandait à toutes les femmes de plus de 15 ans, le nombre d'enfants mis au monde. Auparavant la question ne s'adressait qu'aux femmes mariées. L'ESG a elle aussi permis une analyse de la fécondité sans référence à l'état matrimonial de la répondante.

La façon la plus simple de décrire la fécondité au cours d'une période est de montrer la distribution des femmes selon le nombre d'enfants mis au monde ou de résumer cette distribution par le nombre moyen d'enfants qu'elles ont eu (tableau 10). Afin d'évaluer la qualité des données de l'Enquête, on a confronté les estimations du recensement de 1991 à celles de l'ESG de 1995 pour les mêmes générations. Pour les données de l'ESG, seules les naissances qui se sont produites avant la date du recensement ont été considérées. Les deux populations ne sont pas exactement les mêmes, puisque celle de l'ESG est reconstituée à partir d'un échantillon de la population de 1995 (la population de 1991 réduite de ses décès et de ses émigrants et augmentée de ses immigrants). Toutefois les différences sont faibles. Comme de surcroît les méthodes de collecte des données sont différentes, les deux ensembles d'estimations ne sont pas identiques.

En s'attachant, dans un premier temps, au nombre d'enfants par femme, on trouve que plus le pourcentage des femmes est faible, plus l'estimé de l'ESG s'écarte de celui du recensement. Quand il s'agit de femmes plus âgées et quand elles sont peu nombreuses, la déviation peut être proche de 50 %. Cependant en laissant de côté les naissances de rang quatre et plus, et les cas où les estimations sont par trop incertaines, les données de l'ESG ne s'écartent de celles du recensement que de moins de 10 % dans la majorité des cas pour les groupes d'âge des femmes de moins de 55 ans sans jamais toucher 20 % et pour les femmes plus âgées l'écart se situe entre 17 % et 27 %. Enfin l'ESG surestime le nombre moyen d'enfants par femme de 1 % à 6 %, à la vérité une très petite différence. Ceci suggère que les estimations de l'ESG peuvent être utilisées avec les précautions requises et également que les mesures résumées comme le nombre moyen d'enfants par femme, les probabilités d'agrandissement des familles et les intervalles entre les naissances qui seront analysés plus loin, sont plus proches des estimations du recensement que ne le sont celles du pourcentage des femmes classées selon le nombre d'enfants.

Les trois groupes de cinq cohortes les plus anciennes, au tableau 10, soit celles des femmes nées entre 1927 et 1941, sont constitués de celles dont la période féconde a contribué au sommet du baby-boom tandis que les cohortes suivantes sont, à mesure qu'on se rapproche, celles qui ont été responsables du baby-bust. L'analyse est limitée aux femmes de moins de 65 ans pour

**Tableau 10. Répartition en pourcentage des femmes âgées de 35 à 64 ans en 1991 par groupe d'âge de cinq ans et nombre d'enfants mis au monde avant le Recensement de 1991, Recensement de 1991 et Enquête sociale générale de 1995, Canada**

Nombre d'enfants	Âge en 1991 et générations											
	35-39 (1952-56)		40-44 (1947-51)		45-49 (1942-46)		50-54 (1937-41)		55-59 (1932-36)		60-64 (1927-31)	
	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants
<b>Recensement de 1991</b>												
0	19,8	...	15,9	...	13,7	...	12,1	...	12,0	...	13,4	...
1	16,1	9,0	14,5	7,3	12,4	5,6	9,9	3,7	8,6	9,1	9,1	2,8
2	38,9	43,4	40,2	40,8	36,0	32,2	27,5	20,5	21,6	14,0	20,0	12,4
3	18,3	30,6	20,3	30,9	22,7	30,5	24,1	26,9	22,0	21,4	19,4	18,1
4	5,0	11,2	6,4	12,9	9,4	16,7	13,7	20,4	15,5	20,1	14,7	18,3
5+	1,8	5,8	2,8	8,1	5,7	15,0	12,7	28,5	20,3	41,7	23,4	48,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre (en milliers)	1 150	2 062	1 044	2 057	817	1 828	660	1 770	616	1 901	600	1 925
Enfants par femme	...	1,79	...	1,97	...	2,24	...	2,68	...	3,08	...	3,21
<b>Enquête sociale générale 1995</b>												
0	19,1	...	12,8	...	12,1 *	...	10,7 *	...	13,0 *	...	10,5 *	...
1	14,6	7,9	13,7	6,7	9,5 *	4,1 *	11,1 *	4,0 *	12,0 *	3,8 *	10,5 *	...
2	38,3	41,3	42,1	41,4	41,5	35,7	26,1	18,8	15,9	10,2	24,8	14,5
3	19,6	31,7	23,0	34,0	21,1	27,3	27,4	29,6	16,7	16,0	10,9 *	9,6 *
4	7,1 *	15,4 *	6,8 *	13,4 *	6,8 *	11,8 *	8,0 *	11,5 *	16,1	20,7	13,3 *	15,6 *
5+	...	...	...	...	8,9 *	21,2 *	16,8	36,0	26,4	49,2	33,1	58,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre (en milliers)	1 167	2 160	1 039	2 112	862	2 004	661	1 833	613	1 911	625	2 131
Enfants par femme	...	1,85	...	2,03	...	2,33	...	2,77	...	3,12	...	3,41

\* Estimation fragile, doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, n° 93-321 au catalogue, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

éviter les défaillances de mémoire. Toutes les cohortes ont complété leur période féconde, bien que cette affirmation soit discutable pour le groupe des cohortes les plus jeunes, soit celui des femmes nées entre 1952 et 1956. Un très net déclin entre le premier et le dernier des six groupes de cohortes apparaît dans les proportions des femmes avec une descendance importante. D'après les données du recensement dans le groupe de cohortes 1927-1931, 38 % des femmes ont eu quatre enfants ou plus et les deux tiers de ces enfants appartenaient à des familles de cette taille. Dans le groupe de cohortes 1952-1956, 7 % des femmes ont eu quatre enfants ou plus et moins d'un cinquième des enfants ont fait partie de familles de cette taille ou de plus grandes. En même temps la proportion des enfants vivant dans des familles de deux ou trois enfants est passé de 31 % dans le groupe des anciennes cohortes à 74 % dans le groupe des plus récentes. Il en résulte un déclin régulier dans le nombre moyen d'enfants par femme, de 3,2 dans les cohortes 1927-1931 à 1,8 dans celles de 1952-1956.

Les nombres à partir desquels les pourcentages du tableau 10 sont construits peuvent servir pour le calcul d'une mesure de la dynamique de la maternité : la probabilité d'agrandissement des familles, c'est-à-dire la proportion des femmes qui, sans enfants, en auront au moins un premier ou la proportion des femmes qui ayant un premier enfant en auront au moins un second, etc. Le tableau 11 compare les probabilités d'agrandissement estimées d'après le recensement de 1991 et l'ESG de 1995. Pour celles qui sont établies d'après les données du recensement, les cinq premières apparaissent, mais pour restreindre l'analyse à des estimations fiables seules les trois premières ont été conservées pour celles qui sont calculées d'après les données de l'ESG. Toutes les femmes sont incluses sans que soit pris en considération leur état matrimonial et pour cette raison ces probabilités ne sont pas comparables à celles qui ne concernent que les femmes qui ont été mariées.

À l'évidence, ces estimations sont d'une qualité supérieure aux autres estimations évaluées précédemment : les estimations de probabilités d'agrandissement élaborées à partir de l'ESG offrent des différences de moins de 5 % avec celles calculées avec le recensement et aucune ne dépasse 10 %. Elles évoquent un schéma très généralement observé non seulement au Canada mais dans les autres pays développés : fortes probabilités de transition de l'état de sans enfants à celui de «avec au moins un enfant» et de celui-ci à l'état de «avec au moins deux enfants», bien qu'un lent déclin apparaisse avec le temps. Pour les naissances de rang élevé par contre, on observe un changement radical. La proportion de celles qui passent du deuxième au troisième enfant décline de 742 pour 1 000 dans les cohortes du groupe 1927-1931 à seulement 393 pour celles du groupe 1952-1956. Les probabilités pour les parités de rangs plus élevés des femmes du groupe de cohortes 1927-1931 avaient déjà décliné quelque peu par rapport à celles des générations nées peu après le début du siècle. Dans les résultats de ses recherches à partir du recensement

**Tableau 11. Probabilités d'agrandissement des familles selon l'âge atteint en 1991, par groupe de cinq générations de 1927 à 1956, selon le Recensement de 1991 et l'Enquête sociale générale de 1995, Canada**

Probabilité d'agrandissement	Génération					
	1927-31	1932-36	1937-41	1942-46	1947-51	1952-56
	À 50 ans			À 45-49	À 40-44	À 35-39
	Recensement de 1991					
a <sub>0</sub>	866	880	879	863	841	802
a <sub>1</sub>	895	903	887	856	828	799
a <sub>2</sub>	742	728	647	512	422	393
a <sub>3</sub>	663	619	523	399	311	273
a <sub>4</sub>	615	568	482	380	305	267
	Enquête sociale générale 1995					
a <sub>0</sub>	895	870	893	879	872	809
a <sub>1</sub>	918	862	876	892	843	819
a <sub>2</sub>	698	788	666	471	428	423

**Nota** : a<sub>0</sub> : Proportion des femmes qui ont eu au moins un enfant.  
a<sub>1</sub> : Proportion des femmes qui, ayant eu un enfant, en ont eu au moins un autre.  
a<sub>2</sub> : Proportion des femmes qui, ayant eu deux enfants, en ont eu au moins un autre, etc.  
On suppose aucune naissance après 50 ans et seules les naissances avant le Recensement de 1991 sont comptées.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, n° 93-321 au catalogue, tableau 2, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

de 1961, J. Henripin<sup>4</sup> constate en effet pour les femmes nées en 1896 et avant, qui avaient commencé leur période féconde pendant la Première Guerre ou avant, que les probabilités étaient successivement de 872, 861, 794, 769 et 762 pour 1 000 femmes. Ces rapports indiquent que 60 %<sup>5</sup> de toutes les femmes de ce groupe de générations auraient eu trois enfants ou plus comparativement à 58 % des femmes nées entre 1927 et 1931, tandis que 35 % des premières et 23 % des dernières auraient eu cinq enfants ou plus. Pour le groupe de cohortes 1952-1956, ces valeurs étaient tombées à 25 % pour celles qui en avaient eu trois ou davantage et à 2 %, cinq enfants ou plus, bien qu'il y ait troncature pour le groupe, à partir des âges 35 à 39 ans.

Aussi les données de l'ESG ont été utilisées pour fins de comparaison avec celles du recensement de 1991, mais là où l'Enquête dispose d'un avantage unique c'est pour l'analyse de la fécondité récente (1995). Au tableau 12 apparaissent les probabilités d'agrandissement pour les femmes âgées de 39 à 44 ans en 1995. Du fait qu'il s'agit d'estimations dérivées d'un échantillon de la population totale, elles sont affligées d'une inévitable variabilité qui va

<sup>4</sup> Statistique Canada, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, n° 99-541E au catalogue, Ottawa, 1972, tableau 2.11.

<sup>5</sup> Soit 0,872 x 0,861 x 0,794 = 0,596.

**Tableau 12. Probabilités d'agrandissement des familles pour les trois premières naissances avant l'âge de 39 ans et 44 ans, par groupe de générations, femmes nées entre 1931 et 1955, Canada, 1995**

Âge et probabilité d'agrandissement	Génération					Total
	1931-35	1936-40	1941-45	1946-50	1951-55	
	Année du 20 <sup>e</sup> anniversaire					
	1951-55	1956-60	1961-65	1966-70	1971-75	
	Année de l'âge révolu 39					
	1971-75	1976-80	1981-85	1986-90	1991-95	
	Année de l'âge révolu 44					
	1976-80	1981-85	1986-90	1991-95		
	pour 1 000 femmes					
À 39 ans						
a <sub>0</sub>	819	890	875	853	828	851
a <sub>1</sub>	854	862	882	834	835	851
a <sub>2</sub>	768	663	492	401	439	522
À 44 ans						
a <sub>0</sub>	819	897	878	858	■	854
a <sub>1</sub>	857	862	893	840	■	856
a <sub>2</sub>	779	675	488	426	■	836

**Nota :** a<sub>0</sub> : Proportion des femmes qui ont eu au moins un enfant.

a<sub>1</sub> : Proportion des femmes qui, ayant eu un enfant, en ont au moins un autre.

a<sub>2</sub> : Proportion des femmes qui, ayant eu deux enfants, en ont au moins un autre.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, n° 93-321 au catalogue, tableau 2, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

en croissant à mesure que la taille de l'échantillon diminue. C'est pour cette raison que seules les trois premières probabilités sont présentées soit celles du premier enfant, celle du premier enfant au second, et celle du deuxième enfant au troisième. Bien que toutes ces probabilités soient statistiquement fiables, on ne devrait pas porter attention aux petites déviations de la tendance.

La descendance atteinte à 44 ans a été mesurée pour quatre groupes de cohortes, soit les femmes nées de 1931 à 1935 pour le premier et celles nées entre 1946 et 1950 pour le dernier. *Des femmes qui complètent leur fécondité entre 1991 et 1995, seulement deux sur cinq avec un deuxième enfant seront passées au troisième. Pas plus de 15 ans plus tôt, plus des trois-quarts des femmes complétant leur fécondité entre 1976 et 1980 avaient un troisième enfant.* Ce changement dans la probabilité d'agrandissement d'ordre 2 a un effet marqué sur la fécondité totale, 55 % des femmes nées entre 1931 et 1935 ont eu au moins trois enfants tandis que 31 % seulement des femmes nées entre 1946 et 1950 ont eu la même descendance.

**Tableau 13. Durée médiane (en mois) des intervalles<sup>1</sup> intergénéraliques pour les femmes nées entre 1931 et 1955, Canada, 1995**

Intervalle intergénéralique	Généralions				
	1931-35	1936-40	1941-45	1946-50	1951-55
1er	101,9	100,6	102,4	120,5	124,9
2ème	29,6	29,5	30,9	36,9	34,7
3ème	32,3	41,5	■	■	218,6

<sup>1</sup> Durée en mois au cours de laquelle la 50ème femme de ceux qui ont eu un enfant met au monde un enfant de rang supérieur. Il en résulte que le calcul de la durée médiane est impossible lorsque la moitié des femmes «à risque» d'une naissance de rang supérieur de la table démographique construite pour obvier aux troncatures, n'a pas eu l'enfant en question.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

En réduisant la période féconde de 15 à 39 ans, on peut ajouter un groupe de cohorte de plus à l'analyse, celles des femmes nées entre 1951 et 1956. Le maximum de leur fécondité se serait situé entre les âges de 25 et 29 ans, au cours du lustre 1976-80. Une comparaison du groupe des plus jeunes avec celles qui les ont précédées montre qu'une partie du schéma, soit un lent déclin des proportions de celles qui n'auront jamais un enfant se poursuit, mais on ne discerne pas de déclin continu des proportions de celles qui passent du premier enfant au second ou du second au troisième et on peut même noter une certaine reprise. Ce léger retournement de la troisième probabilité peut n'être qu'une fluctuation aléatoire de l'échantillon. Il y a donc des raisons de croire que les changements observés depuis le sommet du baby-boom, dans les trois premières probabilités d'agrandissement est stabilisé. De plus, la proportion de celles ayant au moins trois enfants est pratiquement la même que celle des généralions précédentes.

Dans un cas, celui de la généralion 1941-1945, la troisième probabilité d'agrandissement à l'âge de 39 ans est légèrement plus élevée qu'à l'âge de 44 ans, ce qui paraît logiquement impossible. En fait ça ne l'est pas. L'anomalie peut être causée par quelques femmes qui ont eu un second enfant entre 39 et 44 ans et ont de ce fait été ajoutées au dénominateur du rapport, mais qui n'ayant pas eu de troisième enfant n'ont pas contribué au numérateur.

Une dimension importante de la procréation sur laquelle l'ESG jette quelque lumière et que le recensement ne peut éclairer est le calendrier des naissances. Une fois encore la dissociation grandissante entre mariage et procréation rend encore plus opportun de trouver un point de départ neutre pour les intervalles intergénéraliques autre que le mariage. Comme pour le calcul des probabilités d'agrandissement, on utilisera le quinzième anniversaire. Le premier intervalle est ainsi le temps qui sépare le quinzième anniversaire de la première naissance. Le second est le temps qui sépare la première naissance de la deuxième, etc. L'estimation des trois premiers intervalles pour les cinq groupes de généralions de femmes nées entre 1931 et 1955 figurent au tableau 13. L'indice résumé

de l'intervalle est la durée médiane, c'est-à-dire le point milieu de la distribution des femmes en considérant le temps écoulé depuis l'événement précédent (le 15<sup>ème</sup> anniversaire ou la naissance précédente) jusqu'à la naissance suivante ou la date de l'enquête si elle n'ont pas eu un autre enfant avant. Ceci implique que la moitié des femmes ont la naissance en question à une durée inférieure à la médiane et l'autre moitié à une durée supérieure (ou ne l'ont pas). Du groupe de générations 1941-1945 au groupe 1951-1955, il n'y a pas de médiane pour le troisième enfant ou il est très long. En effet, la proportion des femmes qui ont un troisième enfant est proche de la moitié lorsqu'elles atteignent l'âge de 40 ans, légèrement moins pour le groupe de générations 1941-1945 et 1946-1950 et légèrement plus pour le groupe de cohortes 1951-1955. Dans les anciennes cohortes, la moitié des femmes ayant deux enfants avaient leur troisième moins de trois ans plus tard.

Les données montrent que les intervalles s'allongent du premier au dernier groupe de générations. Par exemple ***le premier intervalle, entre l'âge de 15 ans et la première naissance est passé d'une durée médiane de 102 mois pour les cohortes du groupe 1931-1935*** (l'âge médian au premier enfant était de 23,7 ans) ***à 125 mois pour les femmes des cohortes 1951-1955*** (âge médian de 25,6 ans). En prenant en considération les probabilités d'agrandissement et les intervalles intergénéraliques la conclusion résumée est que, si peu de femmes renoncent à la maternité, par contre beaucoup ont leurs enfants plus tardivement. Il y a toutefois une différence dans la transformation du schéma selon que l'on considère les probabilités d'agrandissement et celui des intervalles intergénéraliques. Dans le cas des intervalles, le changement majeur affecte le premier qui s'allonge de près de deux ans entre celui des générations 1931-1935 et celui des générations 1951-1955, pendant que le dernier ne s'agrandit que d'une demi-année. Tandis que le principal changement dans les probabilités d'agrandissement affecte par contre la troisième. ***En d'autres termes, les femmes ont de plus en plus retardé la naissance de leur premier enfant et abandonné le troisième.*** Il faut profiter de l'occasion pour signaler que la croyance très répandue que la famille de deux enfants est maintenant la norme est quelque peu exagérée. ***Tout en admettant que le 30 % de femmes du groupe de générations 1946-1950 qui ont eu trois enfants avant 40 ans est loin de constituer la majorité, ce n'est pas pour autant une proportion négligeable.***

### **Les interruptions volontaires de grossesse (IVG)**

Depuis que l'avortement n'est plus illégal au Canada, les cliniques où se pratiquent des IVG se sont multipliées et, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard, toutes les provinces en possèdent<sup>6</sup>. Pour cette

---

<sup>6</sup> Les Territoires et le Yukon également n'en possèdent pas.



**Tableau 14. Taux par âge et indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse, Canada, 1993 et 1994**

Groupe d'âge	1993			1994		
	Population (en milliers)	Interruptions volontaires de grossesse	Taux (pour 1 000)	Population (en milliers)	Interruptions volontaires de grossesse	Taux (pour 1 000)
> 15 ans	187,7	664	36	193,4	561	29
15-17 ans	564,4	8 306	147	568,8	8 486	149
18-19 ans	380,6	11 378	299	388,5	12 540	323
20-24 ans	1 014,6	31 226	308	1 015,0	31 868	314
25-29 ans	1 158,0	23 323	201	1 137,9	23 026	202
30-34 ans	1 300,9	17 015	131	1 322,6	16 723	126
35-39 ans	1 231,8	9 544	77	1 267,0	9 978	79
40-44 ans	1 091,9	2 947	27	1 127,7	3 073	27
I.S.I.V.G.	...	...	<b>47,95</b>	...	...	<b>48,62</b>

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, division de la démographie, Section des estimations de la population et calculs de l'auteur.

raison, le nombre d'interruptions pratiquées en clinique ne cesse d'augmenter. Avec le recul, on peut se rendre compte que, selon toute vraisemblance, avant 1990 les interruptions volontaires de grossesse étaient sous-estimées de toutes celles qui, clandestines sauf au Québec, n'étaient pas des avortements thérapeutiques. En 1990, les actes pratiqués dans les hôpitaux n'ont pas enregistré de hausse par rapport à l'année précédente, tandis que l'augmentation des actes en clinique a été de 187 %. Toutefois l'Institut canadien d'information sur la santé auquel Statistique Canada a laissé la collecte des données sur l'avortement, en 1995 ne les possède pas toutes. Il faut dire que depuis janvier 1988, date à laquelle la Cour suprême du Canada a décriminalisé totalement les interruptions volontaires de grossesse, la collecte des informations sur les actes a été perturbée. Elle n'a plus l'exhaustivité des avortements thérapeutiques d'autrefois. La plupart des hôpitaux ont continué d'acheminer le nombre des interventions pratiquées et les caractéristiques démographiques et médicales des femmes mais d'autres ont rompu un temps avec l'habitude. Pour les avortements pratiqués en clinique, la collecte est encore moins complète. Si des cliniques fournissent les informations sollicitées, certaines ne donnent qu'une partie des renseignements demandés. Certaines provinces collectent elles-mêmes de leurs cliniques des renseignements et les transmettent ensuite à l'agence fédérale, mais si elles ne le font pas, on doit retracer le nombre d'actes, à partir du lieu de domicile de la patiente qui figure dans la comptabilité des provinces où l'acte a été pratiqué. Il faut noter que les renseignements dont on dispose une année ne seront pas automatiquement disponibles l'année suivante ou peuvent être retracés pour l'année précédente. Toutefois, l'absence d'anomalies importantes dans les séries chronologiques engage à faire confiance aux tendances que celles-ci dessinent. D'autre part, la comparaison des caractéristiques démographiques des femmes qui pour l'intervention choisissent

la clinique plutôt que l'hôpital en Ontario et en Alberta permettent de conclure que les clientèles des deux catégories d'établissements ne diffèrent pas sensiblement. Cette constatation engage à penser qu'il en va de même ailleurs. On se sent donc autorisé d'après la partie de conclure pour le tout.

D'après le classement des IVG par âge de la femme en 1994, presque tous les taux ont augmenté légèrement (Tableau 14). Il en résulte que l'indice synthétique s'est lui aussi très légèrement élevé. À 0,48, il signifie qu'au cours de leur vie féconde, 1 000 Canadiennes feraient l'objet de 480 interruptions volontaires de grossesse. Ceci ne signifie pas qu'une femme sur deux en serait l'objet d'un puisque certaines femmes en ont plusieurs et que d'autre part, le calcul est basé sur la cohorte fictive et non sur une cohorte réelle quelconque. L'indication demeure qu'avec le temps, le recours à l'interruption volontaire de grossesse progresse.

***D'année en année le nombre des IVG d'ordre 2 et plus augmenté<sup>7</sup>. Les avortements thérapeutiques qui étaient déclarés sans précédent en 1975 représentaient 89 % du total, alors qu'en 1994 ils n'en représentent que 66 %.*** Ces chiffres signifient sans conteste que le nombre de femmes qui ont recours plus d'une fois à l'IVG augmente avec le temps.

***Une année donnée, le rapport du nombre d'IVG au nombre de naissances fournit un indice qui permet des comparaisons aussi bien dans le temps qu'entre pays. Au Canada ce rapport s'élève assez rapidement. Il était de 18,6 % en 1978 et se retrouve à 27,4 % en 1994*** (voir la section «Le Canada dans le monde»). On constate donc que la baisse du nombre de naissances est concomitante d'une augmentation de celui des interruptions de grossesse, mais ce serait une erreur d'en déduire que dans un pays comme le Canada ce sont les IVG qui sont responsables de la baisse de la natalité.

S'il fut un temps où pour diverses raisons comme la discrétion dont tenaient à s'entourer les femmes qui voulaient mettre fin à une grossesse non désirée ou le manque de cliniques bien équipées, elles devaient s'exiler pour un temps, celui-ci semble bien révolu. À preuve, le nombre des actes pratiqués dans les états limitrophes des États-Unis. Ceux-ci en 1971 représentaient 17 % des IVG connues, pratiquées sur des Canadiennes et ils n'en représentent, depuis quelques années qu'une fraction tout à fait négligeable, de l'ordre de 3 pour 1 000. On remarque de plus, qu'à l'exception des provinces qui ne rapportent pas ou qui ne disposent pas de cliniques ou d'hôpitaux adéquats, les femmes qui interrompent leur grossesse dans une autre province que celle où elles résident sont très peu nombreuses, quelques centaines seulement d'après les données hospitalières.

<sup>7</sup> Statistique Canada: *Les avortements thérapeutiques 1994*, n° 82-319-XPB au catalogue, pages 22 et 23.

**Tableau 15. Nombre d'interruptions volontaires de grossesse par province de résidence, Canada, 1994**

Province	Interruptions volontaires de grossesse (IVG)			Naissances (4)	Rapport IVG / Naissances (%) (3) / (4)
	En hôpital (1)	En clinique (2)	Total (3)		
Terre-Neuve	485	406	891	6 337	14,1
Île-du-Prince-Édouard	6	159	165	1 716	<b>9,6</b>
Nouvelle-Écosse	1 823	228	2 051	11 099	18,5
Nouveau-Brunswick	617	235	852	8 978	<b>9,5</b>
Québec	17 459	9 928	27 387	90 578	30,2
Ontario	29 743	15 363	45 106	147 068	30,7
Manitoba	2 858	593	3 451	18 480	18,7
Saskatchewan	1 741	107	1 848	14 038	<b>13,2</b>
Alberta	6 713	2 296	9 009	39 796	22,6
Colombie-Britannique	9 718	4 196	13 914	46 998	29,6
Yukon	138	2	140	442	31,7
Territoires du Nord-Ouest	267	7	274	1 580	17,3
Résidence non déclarée	62	767	829	...	...
Total	71 630	34 287	105 917	387 110	<b>27,4</b>

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue et calculs de l'auteur.

## MORTALITÉ

### Les décès

Comme on l'avait soupçonné l'an passé, l'augmentation surprenante du nombre des décès en 1993 (8 377) s'est avérée une simple et surprenante fluctuation à la hausse, sans lendemain comme il n'est pas rare d'en observer, occasionnée en grande partie par des effets de gripes. Pour l'année 1994, l'augmentation n'a été que de 2 165, tout à fait de l'ordre de grandeur que suggère la progression moyenne des dernières années. D'après le compte de 1995, on obtient pour l'année une augmentation de 3 425 (tableau A7, en annexe). Cet accroissement, inévitable en raison de l'augmentation de la population et du nombre de personnes âgées qui la composent de plus en plus n'indique pas une augmentation de la mortalité. Au contraire celle-ci continue de s'abaisser, lentement certes comme on le verra plus loin, en observant l'évolution des taux de mortalité par âge et les paramètres de la table. Mais avant de considérer les grandes causes de décès, on fera le point comme chaque année sur la mortalité causée par le VIH. On s'arrêtera aussi sur l'évolution de la maladie d'Alzheimer qui devient de plus en plus inquiétante dans la population vieillissante du Canada, et sur le suicide.

### Les décès du SIDA

Le bilan de la courte période de huit ans d'observation de la mortalité par l'infection au VIH au Canada est curieux. *Pour les hommes, fort heureusement,*

**Tableau 16. Décès attribués au VIH (causes 042-044 de la C.I.M.) par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1994**

Année	Sexe	Groupe d'âge					Total	Augmentation sur l'année précédente (%)
		0-14	15-29	30-44	45-59	60 +		
1987	H	1	85	293	87	22	488	...
	F	5	7	12	8	5	37	...
1988	H	2	96	361	126	29	614	25,8
	F	3	10	28	7	9	57	54,1
1989	H	3	124	485	164	21	797	29,8
	F	2	10	20	10	12	54	-5,3
1990	H	3	108	576	215	35	937	17,6
	F	1	14	19	7	4	45	-16,7
1991	H	3	129	698	233	42	1 105	17,9
	F	4	15	25	14	7	65	44,4
1992	H	4	161	783	305	35	1 288	16,6
	F	4	10	38	11	7	70	7,7
1993	H	7	159	924	330	54	1 474	14,4
	F	2	19	49	13	7	90	28,6
1994	H	4	127	954	350	54	1 489	1,0
	F	14	16	77	26	6	139	54,4

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue et calculs de l'auteur.

*le rythme de progression des décès est nettement décroissant, au point de n'avoir été que de 1 % de 1993 à 1994* (tableau 16). S'il est vrai que le nombre de personnes porteuses du virus d'immunodéficience acquise augmente, il faut présumer que les traitements dont elles sont l'objet ont pour effet soit d'arrêter, soit de ralentir l'évolution du processus morbide vers le SIDA fatal. Il faut de plus penser qu'un certain nombre de porteurs du virus échappent à la mort par cette maladie en décédant d'une cause concurrente (accident, suicide ou autre). Pour les femmes l'évolution est chaotique. Le fait que la maladie soit moins répandue dans le monde féminin en est certainement pour quelque chose. En effet, les décès féminins des huit dernières années (557) ne représentent que 6 % de tous les décès attribués à cette cause (8 749) pendant cette période. Cependant l'année 1994 est inquiétante puisque avec 139 décès, l'augmentation sur l'année précédente a été de 54 % et déjà l'année 1993 s'était signalée par une hausse de 29 % par rapport à 1992.

#### *La maladie d'Alzheimer*

Parmi les causes de décès secondaires sans être mineures, un bon nombre reculent mais d'autres au contraire progressent. C'est notamment le cas de *la maladie d'Alzheimer*. Cette maladie de dégénérescence n'est individualisée que depuis 1979, par le code 331 dans la neuvième révision des causes de

**Tableau 17. Nombre et taux de décès par maladie d'Alzheimer par sexe, Canada, 1979-1994**

Année	Hommes		Femmes	
	Nombre	Taux (pour 100 000)	Nombre	Taux (pour 100 000)
1979	30	0,6	42	0,8
1980	70	1,5	73	1,4
1981	125	2,6	130	2,5
1982	136	2,7	156	2,9
1983	218	4,2	223	4,0
1984	330	6,3	348	6,1
1985	450	8,4	547	9,4
1986	496	9,0	700	11,8
1987	639	11,3	845	13,8
1988	701	12,1	983	15,7
1989	730	12,2	1 087	16,8
1990	775	12,6	1 240	18,7
1991	767	12,2	1 344	19,7
1992	824	12,7	1 394	19,9
1993	848	12,7	1 563	21,6
1994	859	12,5	1 685	22,7

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue et calculs de l'auteur.

décès adaptée pour l'Amérique du Nord. Il ne s'agit pas d'une maladie nouvelle mais d'une maladie qui a été isolée de l'ensemble «démence sénile». Pour le moment la maladie ne peut être confirmée que par autopsie, bien que ses symptômes deviennent de plus en plus clairement définis chez les individus qui en sont atteints. Si on en croit les nombres de décès qui lui sont imputés, *il s'agit d'une maladie qui progresse très rapidement. Même si on garde des réserves sur les attributions fautives dans les années qui ont suivi son inscription à la classification, le nombre de décès est passé de 72 en 1979 à 2 544 en 1994 (tableau 17). C'est pour le moment une maladie qui devient plus meurtrière que le SIDA*, mais ses victimes ont des caractéristiques très différentes. Comme il s'agit d'une maladie de dégénérescence, presque tous les décès concernent des personnes de plus de 65 ans et *en dépit des nombres qui sont très différents selon le sexe c'est une maladie qui ne touche qu'un peu plus les femmes que les hommes*. (tableau 18). En 1994, on a compté 859 décès masculins et 1 685 décès féminins, soit près du double, mais la décomposition des taux bruts calculés pour la population de 40 ans et plus montre que si, en 1994, le taux masculin est de 12 points pour 100 000 plus faible que le taux féminin, 84 % de la différence est dû à une structure par âge féminine plus vieille et donc plus favorable à un nombre de cas important que celle des hommes. La différence d'incidence ne compte que pour 16 %. Il n'y a pas à priori de raison pour que l'année 1994 soit différente des précédentes pour qu'on ne généralise pas cette conclusion.

**Tableau 18. Standardisation et décomposition des taux de mortalité par maladie d'Alzheimer, Canada, 1994**

	Standardisation <sup>1</sup>		Effet	Décomposition	
	Population féminine	Population masculine		Différence (effet) <sup>1</sup>	Différence (en %)
Standardisation sur les taux	26,16	16,03	Effet d'âge	-10,13	84,0
Standardisation sur l'âge	22,06	20,14	Effet de taux	-1,92	16,0
Standardisation totale (Taux bruts)	27,40	15,40	Total	-12,05	100,0

<sup>1</sup> Pour 100 000 .

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue et calculs de l'auteur.

### *Le suicide*

Cela fait plusieurs années que le point n'a pas été fait sur la mortalité par suicide. Dans l'édition du *Rapport sur l'état de la population 1983*, on mettait le lecteur en garde contre un certain nombre de pièges qui guettent l'analyste de l'évolution de cette cause de décès. Rappelons que c'est une cause pour laquelle l'exactitude du nombre de décédés est la plus sujette à caution. «À vrai dire, était-il dit à l'époque, le nombre précis de suicides est inconnu. On soupçonne des morts violentes d'être en réalité des suicides et que seule manque l'évidence nécessaire pour les ranger dans la catégorie». Il aurait fallu ajouter, comme on le fait aujourd'hui que plus encore, un certain nombre de suicides ne sont pas identifiés comme tels pour de nombreuses raisons. Néanmoins, en tirant partie de données disponibles, on constate qu'en 1994 le nombre de décès par suicide s'est élevé à 3 776 pour une population de 29 millions de personnes, ce qui conduit au taux brut de 12,6 pour 100 000. En 1980, il était de 10,3 et en 1983 de 11,3. Il s'agit de taux bruts non directement comparables à cause du changement de structure par âge de la population entre les dates. Mais comme la mortalité par suicide est moins que les autres types de mortalité liée au vieillissement, on peut choisir plus librement une population de référence pour effectuer une standardisation simple et avoir un aperçu des changements qui se sont opérés, encore que le suicide ait, suivant les populations, une incidence plus ou moins forte aux différents âges.

En choisissant la population de 1991 comme standard, on constate que la mortalité par suicide qui, depuis les années cinquante s'était élevée jusqu'à la première moitié des années quatre-vingts décline légèrement depuis. La moyenne des taux annuels standardisés est passée de 22,0 pour 100 000 pour le lustre 1980-1984, à 21,0 pour le lustre suivant et à 20,6 pour celui de 1990-1994 pour le sexe masculin. Pour le sexe féminin, c'est le lustre 1975-1979 qui a connu le taux annuel moyen le plus élevé avec 7,6 pour 100 000. Il s'est abaissé depuis pour atteindre 5,2 entre 1990 et 1994 (tableau 19).

**Tableau 19. Taux de mortalité<sup>1</sup> par suicide, standardisés<sup>2</sup> (pour 100 000), Canada et Province, 1970-1974 à 1990-1994**

Province	1970-1974		1975-1979		1980-1984		1985-1989		1990-1994	
	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux	Rang	Taux
Hommes										
Terre-Neuve	10	8,3	10	7,5	10	10,1	10	10,1	9	14,9
Île-du-Prince-Édouard <sup>3</sup>	2	23,3	1	26,4	8	19,0	9	14,0	4	22,1
Nouvelle-Écosse	7	19,5	7	20,1	7	20,1	7	19,4	8	19,2
Nouveau-Brunswick	9	14,7	8	19,7	4	23,0	5	21,0	5	22,0
<b>Québec</b>	<b>8</b>	<b>16,3</b>	<b>9</b>	<b>18,6</b>	<b>3</b>	<b>25,2</b>	<b>1</b>	<b>25,9</b>	<b>1</b>	<b>27,2</b>
<b>Ontario</b>	<b>6</b>	<b>20,0</b>	<b>6</b>	<b>20,5</b>	<b>9</b>	<b>18,9</b>	<b>8</b>	<b>17,3</b>	<b>9</b>	<b>14,9</b>
Manitoba	3	21,7	5	23,5	6	21,5	4	21,6	6	19,9
Saskatchewan	4	21,6	4	23,7	1	26,0	3	21,7	3	22,9
Alberta	4	21,6	2	25,3	2	25,6	2	25,1	2	26,5
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>3</b>	<b>24,2</b>	<b>5</b>	<b>21,8</b>	<b>6</b>	<b>19,8</b>	<b>7</b>	<b>19,5</b>
Yukon <sup>3</sup>	...	69,1	...	34,6	...	47,2	...	45,9	...	37,3
Territoires du Nord-Ouest <sup>3</sup>	...	30,1	...	39,4	...	39,9	...	46,2	...	49,7
Canada	...	19,5	...	20,8	...	22,0	...	21,0	...	20,6
Femmes										
Terre-Neuve	10	1,6	10	0,9	10	1,3	10	1,3	10	2,8
Île-du-Prince-Édouard <sup>3</sup>	9	1,7	9	4,3	9	2,8	9	3,6	9	2,9
Nouvelle-Écosse	7	3,9	7	4,5	7	3,4	8	3,7	7	3,9
Nouveau-Brunswick	8	3,3	8	4,4	7	3,4	7	4,4	8	3,6
<b>Québec</b>	<b>6</b>	<b>5,7</b>	<b>6</b>	<b>6,6</b>	<b>2</b>	<b>7,6</b>	<b>1</b>	<b>7,1</b>	<b>2</b>	<b>6,5</b>
<b>Ontario</b>	<b>2</b>	<b>9,2</b>	<b>3</b>	<b>8,2</b>	<b>3</b>	<b>6,7</b>	<b>5</b>	<b>5,5</b>	<b>6</b>	<b>4,2</b>
Manitoba	4	7,5	4	7,7	6	5,9	3	6,2	5	4,7
Saskatchewan	5	5,9	5	7,6	5	6,3	4	5,6	3	5,7
Alberta	3	7,6	2	8,5	1	8,5	2	6,5	1	7,4
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>1</b>	<b>11,4</b>	<b>1</b>	<b>9,9</b>	<b>3</b>	<b>6,7</b>	<b>6</b>	<b>5,4</b>	<b>4</b>	<b>5,2</b>
Yukon <sup>3</sup>	...	25,5	...	11,6	...	11,0	...	7,1	...	1,5
Territoires du Nord-Ouest <sup>3</sup>	...	6,1	...	6,8	...	9,4	...	11,7	...	8,8
Canada	...	7,6	...	7,5	...	6,8	...	5,9	...	5,2

<sup>1</sup> Les taux sont des moyennes des taux des cinq années du lustre.

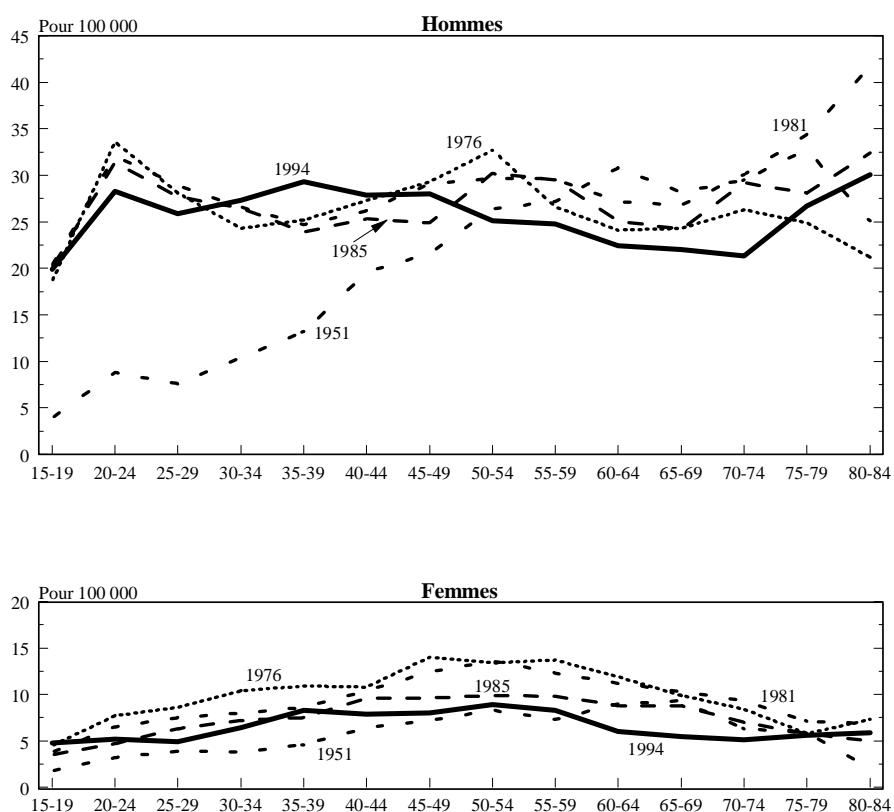
<sup>2</sup> Structure de la population du Canada de 1991.

<sup>3</sup> Les nombres étant faibles, les fluctuations peuvent être aléatoires.

**Source** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées et calculs de l'auteur.

La lecture de la figure 3 montre que depuis 1976, les variations des taux par âge ne sont pas très marquées et que les tendances sont les mêmes. À vrai dire aucun nouveau schéma d'évolution ne se dessine. *Le Canada est toujours caractérisé, en contraste avec de beaucoup de pays industrialisés,*

Figure 3. Taux de mortalité par suicide selon l'âge et le sexe, Canada, 1951, 1976, 1981, 1985 et 1994



Source : Voir tableau A8 en annexe.

*par un taux de suicide de jeunes adultes élevé* et la situation perdue. Si l'on devait faire mention d'un changement, ce serait une plus faible réduction des taux de suicide après 50 ans comme on peut le voir à la figure 3.

#### *Différences interprovinciales*

Le nombre de suicides est petit et lorsqu'on le fractionne par groupes d'âge et par provinces, il faut s'attendre à de considérables variations par âge dont la signification est incertaine. Il est plus judicieux de comparer entre elles des provinces qui ont des populations assez importantes pour que s'y estompent les fluctuations aléatoires. On remarque qu'en l'espace de vingt



ans les valeurs ont changé pour le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique (tableau 19). En utilisant, comme précédemment la moyenne annuelle du lustre, on constate que pour les années 1970-1974 et le sexe masculin, le niveau le plus élevé se trouvait en Colombie-Britannique (25,0 pour 100 000), suivait l'Ontario (20,0) et enfin le Québec avec 16,3. Dix ans plus tard, c'est le Québec qui occupe la première place avec 25,2, suivi de la Colombie-Britannique (21,8) et l'Ontario est en dernière position avec 18,9 pour 100 000. Pour le lustre 1990-1994, les rangs sont demeurés les mêmes, mais les valeurs ont changé. Le taux du Québec a augmenté (27,2) alors que celui des deux autres provinces a diminué, à 19,5 en Colombie-Britannique et à 14,9 en Ontario. *On peut conclure que les taux élevés que l'on constate au Québec en 1994 résultent d'une longue progression et non d'un phénomène soudain.*

Rien d'évident n'apparaît pour expliquer ces changements. La prospérité économique qui se caractérise à l'échelle globale, par le niveau du revenu moyen, le nombre de chômeurs, d'assistés sociaux, de faillites personnelles ne peut fournir qu'une corrélation suspecte avec le nombre de suicides. Pas davantage le «climat social», réalité incommensurable. Les raisons de mettre fin à ses jours pour la personne qui se suicide sont le plus souvent inconnues de ceux qui constatent l'acte et souvent différentes de celles que l'on imagine avec des indicateurs que l'on sélectionne parce qu'ils présentent a posteriori des concordances. Les déductions et les suppositions satisfont la recherche d'une raison plus qu'elles n'expliquent la réalité.

Si ces considérations valent pour les changements de moyen terme, à plus forte raison devraient elles rendre prudent dans l'interprétation des fluctuations annuelles. En 1995, au Québec, les taux par groupes d'âge masculins de 15 à 64 ans ont augmenté sans ordre et de quantités différentes. Une telle variation en une seule année ne peut être qualifiée que d'effet de période. Cette constatation jetterait une ombre sur un phénomène de génération où les baby-boomers seraient en cause, comme il l'est venu sous la plume de certains, mais surtout il faut rester conscient des nombres. Une augmentation de l'ordre de 160 cas n'est certes pas négligeable (c'est 18 %, du nombre de 1994), mais du fait que cette augmentation s'inscrit sur une trajectoire ascendante, elle perd un peu de son étrangeté intrigante. Avant de risquer des interprétations qui pourraient se révéler inexacts, il est prudent d'attendre pour voir s'il se dessine un changement dans les tendances. Il faut faire preuve de la même prudence en ce qui concerne le suicide des jeunes et ne pas crier au succès parce que entre 1985 et 1995 pour les hommes le taux des 15-19 ans s'est réduit de 1 %, celui des 20-24 de 11 % et celui des 25-29 de 7 % (tableau A8 en annexe).

#### **La table de mortalité** (tableau A9, en annexe)

La table définitive de 1993 s'est avérée à peu près identique à la table provisoire et celle de 1994 ne montre que très peu de changement. Au tableau 20

**Tableau 20. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Canada, 1976-1994**

Année	Hommes		Femmes	
	Espérance de vie à la naissance	Gain	Espérance de vie à la naissance	Gain
1976	70,50	...	77,81	...
1981	72,05	1,55	79,17	1,36
1986	73,32	1,27	80,02	0,85
1991	74,61	1,29	80,95	0,93
1992	74,78	0,17	81,02	0,07
1993	74,96	0,18	81,09	0,07
1994	75,12	0,16	81,17	0,08
Gain de 1991 à 1996	...	0,85	...	0,38

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section de la recherche et de l'analyse et calculs de l'auteur.

apparaît l'évolution des espérances de vie à la naissance masculines et féminines depuis 1976. De lustre en lustre, les gains ont tendance à s'amenuiser. Les gains du lustre 1991-1996, encore inachevé, sont estimés par les gains annuels de 1992, 1993 et 1994. On remarque que s'ils seront sans doute très faibles pour les hommes, ils seront presque insignifiants pour les femmes. L'évolution vers une quasi stagnation au moins temporaire qui se dessine, ne devrait pas surprendre. En effet, au point où on en est des connaissances sur la prévention et le traitement des maladies, *on ne peut espérer que des gains modestes de l'espérance de vie, attendu que les maladies de l'appareil circulatoire qui étaient et demeurent les plus meurtrières ont été cependant fortement battues en brèche aux âges de la fin de la vie adulte et du début de la vieillesse. Il devient maintenant difficile de les empêcher de faire des victimes chez les personnes âgées dont l'organisme est fragile.* Entre 1971 et 1994, le taux de mortalité par maladies cardiaques s'est réduit chez les hommes de 63 % dans le groupe d'âge 50-54 ans et seulement de 42 % dans le groupe des 80-84 ans. Par la logique de la construction de la table de mortalité, ce sont les vies épargnées aux jeunes âges qui font s'accroître l'espérance de vie à la naissance. Les décès tardifs ne réduisent pas considérablement le nombre des années vécues par la population de la table. On verra plus loin qu'il est maintenant évident que c'est le cancer qui se présente comme le roc sur lequel achoppent les efforts de la science. Il provoque même plus de décès que naguère parmi les personnes relativement jeunes, spécialement chez les femmes. C'est ce qui explique en grande partie les très faibles gains de l'espérance de vie en particulier ceux du sexe féminin. Tant que des découvertes majeures ne seront pas faites pour empêcher son apparition ou pour guérir ceux qui en sont atteints, on ne peut attendre que des gains de plus en plus minimes des espérances de vie.

### **De l'usage de la standardisation et de la décomposition des taux de mortalité**

L'étude de l'évolution de la mortalité et de ses causes au cours du temps a toujours posé le problème des mesures comparatives et on a rencontré les mêmes difficultés dans l'analyse des différences de mortalité entre entités géographiques. Aussi il est apparu utile d'intéresser le lecteur à cette question en faisant le point à propos de la mesure des progrès réalisés au Canada dans certains secteurs de la mortalité. On veut répondre à la légitime question : mesuré par des indices simples, *quels sont les résultats de l'effort dans la lutte contre la mort au cours des dernières décennies?*

Lorsqu'il s'agit de comparer les comportements de plusieurs populations, les taux bruts, de toute évidence sont des mesures sans intérêt, même si la taille des populations concernées est la même, attendu que les différentes causes de décès, plus ou moins actives au sein de populations différentes, ne font pas également des victimes à tous les âges de la vie et que par conséquent la structure par âge de chacune des populations influe sur le nombre de décès qui surviennent. Aussi dans le but d'éliminer cet effet de structure a-t-on recouru à un procédé de standardisation. La standardisation directe, fréquemment utilisée en démographie, consiste à calculer des décès fictifs dans une population que l'on choisit comme standard, à partir des taux de mortalité par âge des populations réelles que l'on veut comparer, puis, pour chacune, en faire la somme avant de diviser celle-ci par la population standard totale. Pour chaque population le résultat de la division a une valeur différente de celle du taux brut. On appelle ces mesures des taux standardisés ou taux normalisés ou encore des taux comparatifs. Pour leur calcul il faut évidemment disposer des taux de mortalité par âge de chacune des populations.

Les valeurs des taux standardisés ne sont plus alors des mesures réelles, mais des sortes d'indices qui ont la propriété d'être comparatifs, c'est-à-dire de montrer, sous quelques réserves, que le phénomène étudié est plus fort ou plus faible dans l'une ou l'autre des populations, indépendamment des différences de structure par âge. On peut conserver à l'un des taux une valeur réelle en choisissant comme population standard une des populations en cause. (C'est le principe qui a été adopté dans la comparaison entre les sexes qui a été faite précédemment, de la mortalité par la maladie d'Alzheimer.)

On comprend rapidement que le choix de la population standard, dans la mesure où elle est considérée comme référence, est d'une très grande importance, puisque c'est par rapport à elle qu'implicitement sont jugées les autres. Dans la mesure où sa structure est favorable ou non, par rapport aux autres populations, à l'apparition des décès qui serviront au calcul des taux comparatifs, elle fournira un terme de référence élevé ou faible. Ainsi, dans le cas de la mortalité générale, comme les risques de décès sont plus élevés

**Tableau 21. Standardisation et décomposition du taux de mortalité générale du Canada, 1951-1993.**

Groupe d'âge	1951			1993			Décès fictifs	
	Nombre de décès	Population	Taux de mortalité (p. 1 000)	Nombre de décès	Population	Taux de mortalité (p. 1 000)	Population de 1993 Taux de 1951	Population de 1951 Taux de 1993
0-1	14 584	344 073	42,4	2 448	387 900	6,3	16 442	2 171
1-4	2 528	1 378 036	1,8	507	1 617 500	0,3	2 967	432
5-9	1 156	1 397 825	0,8	317	1 974 900	0,2	1 633	224
10-14	727	1 130 783	0,6	366	1 984 400	0,2	1 276	209
15-19	1 163	1 057 972	1,1	1 187	1 962 300	0,6	2 157	640
20-24	1 543	1 088 641	1,4	1 465	2 057 500	0,7	2 916	775
25-29	1 637	1 131 215	1,4	1 839	2 304 800	0,8	3 335	903
30-34	1 833	1 042 734	1,8	2 585	2 682 100	1,0	4 715	1 005
35-39	2 289	999 133	2,3	3 258	2 548 100	1,3	5 838	1 277
40-44	3 008	868 567	3,5	3 846	2 255 600	1,7	7 812	1 481
45-49	4 052	744 679	5,4	4 984	1 991 600	2,5	10 837	1 864
50-54	5 589	663 656	8,4	6 157	1 526 200	4,0	12 853	2 677
55-59	7 555	570 690	13,2	8 754	1 268 400	6,9	16 792	3 939
60-64	10 344	506 152	20,4	13 850	1 214 400	11,4	24 818	5 773
65-69	13 104	433 497	30,2	20 071	1 107 000	18,1	33 463	7 860
70-74	15 160	314 638	48,2	26 035	951 300	27,4	45 836	8 611
75-79	15 140	189 952	79,7	29 534	646 800	45,7	51 553	8 674
80-84	12 342	96 610	127,8	30 934	438 000	70,6	55 955	6 823
85+	11 636	52 222	222,8	46 772	329 400	142,0	73 396	7 415
Total	125 390	14 011 075	...	204 909	29 248 200	...	374 593	62 752
Taux brut (p. 1 000)	...	...	<b>8,9</b>	...	...	<b>7,0</b>	...	...
Taux standardisés (p. 1 000)	...	...	...	...	...	...	<b>12,8</b>	<b>4,5</b>

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Division de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-210 au catalogue, Recensement du Canada 1951, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

chez les personnes âgées que chez les jeunes, la comparaison de la valeur du taux standardisé donnera lieu à des commentaires différents selon que le terme de référence choisi sera la population jeune ou la population âgée.

Si on fait pour le Canada une évaluation du changement de la mortalité générale sur une longue période (1951-1993), on constate une diminution du taux brut. Il est passé en effet de 8,95 pour 1 000 en 1951 à 7,01 pour 1 000 en 1993, ce qui incite à penser à une réduction de la mortalité (tableau 21). Comme entre les deux dates des changements se sont produits dans la structure de la population et des progrès dans la lutte contre les causes de décès, la différence que l'on observe résulte de la conjugaison des deux phénomènes. Si la population de 1951 avait connu les taux de mortalité par âge de celle de 1993, le taux pour l'ensemble de la population aurait été de 4,48 pour 1 000. La comparaison semble montrer que la lutte contre la mort a porté fruit puisque avec les taux de mortalité par âge de 1993, le taux de 1951 aurait été de 4,48 au lieu de 8,95, un gain de 4,47 points pour 1 000. Par contre, si la population de 1993 avait conservé les taux de mortalité par âge de celle de 1951, le taux pour l'ensemble de la population aurait été de 12,81 pour 1 000. La comparaison indiquerait, elle aussi que la situation s'est améliorée puisqu'au lieu du taux

**Tableau 22. Standardisation et décomposition des taux de mortalité générale, Canada, 1951 et 1991**

	Standardisation <sup>1</sup>		Effet	Décomposition	
	Situation en 1993	Situation en 1951		Différence (effet) <sup>1</sup>	Différence (en %)
Standardisation sur les taux	9,907	6,714	Effet d'âge	3,193	-164,0
Standardisation sur l'âge	5,742	10,878	Effet de taux	-5,136	264,0
Standardisation totale (Taux bruts)	7,006	8,949	Total	-1,943	100,0

<sup>1</sup> Pour 1 000.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Décès*, 1951 et 1991 et calculs de l'auteur.

de 12,81 imaginé, on n'en observe qu'un de 7,01 pour 1 000. Mais cette fois le gain est de 5,80 points pour 1 000. Le rôle joué par le choix de la population de référence est évident et de ce fait on ne peut quantifier exactement le rôle joué par le progrès. Dans le premier cas ce gain est de 4,40 pour 1 000 (50 %) et dans le second de 5,80 pour 1 000 (45 %).

Sans remettre en cause les résultats de la standardisation directe, il est possible de procéder différemment. Après les travaux de nombreux autres méthodologistes, Das Gupta<sup>8</sup> a proposé une méthode publiée récemment par le U.S. Census Bureau qui mesure séparément dans le changement de la valeur des taux, ce qui relève du changement de la structure par âge et ce que l'on doit attribuer au «progrès». L'addition des deux mesures rend compte exactement de la différence entre les taux bruts. L'analyse qui suit résulte de l'application aux données canadiennes de cette méthode de standardisation et de décomposition.

Entre deux dates, la différence entre les taux bruts est la somme algébrique du taux standardisé pour la structure par âge et de celui standardisé pour la valeur des taux par âge. Selon les résultats qui figurent au tableau 22, entre 1951 et 1993 la valeur du taux brut de mortalité générale est passée, comme on l'a vu de 8,95 pour 1 000 à 7,01, soit un gain de 1,95 point. La décomposition de ce gain global permet de constater que si la structure par âge n'avait pas changé entre les deux dates, le gain aurait été de 5,14 points mais que le vieillissement a réduit ce gain de 3,19 points. La somme algébrique donne bien le 1,94 point que montre la différence des taux bruts.

L'intérêt de cette méthode réside principalement dans la cohérence continue de la différence que l'on observe entre la valeur des taux bruts de deux années et la somme des différences dont elle est redevable à la structure par âge d'une part et à la valeur des taux d'autre part, quel que soit l'intervalle

<sup>8</sup> Prithwis Das Gupta, *Standardization and Decomposition of Rates: A User's Manual*. U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, Bureau of Census.

«i» désignant le groupe d'âge, en appelant «T<sub>i</sub>» le taux de mortalité du groupe d'âge de la population 1 et «t<sub>i</sub>» celui de la population 2 et N<sub>i</sub>/N la proportion de la population totale du groupe d'âge de la population 1 et n<sub>i</sub>/n celle de la population 2,

$$3_i \frac{n_i/n + N_i/N}{2} \times T_i = \text{le taux standardisé pour l'âge de la population 1}$$

et

$$3_i \frac{t_i + T_i}{2} \times N_i/N = \text{le taux standardisé pour les taux de la population 1}$$

de temps considéré. Au tableau A10 en annexe, figure la série de taux de 1971 à 1994 pour cinq grandes causes de décès pour les deux sexes que l'on étudiera plus loin. De même qu'on remarque que l'augmentation de la mortalité par tumeurs et cancers pour les femmes a été de 6,6 pour 100 000 entre 1971 et 1994 (155,9 - 149,3 pour 100 000) et que l'effet d'âge a compté pour 49,2 pour 100 000 (177,3 - 128,1), pour un total de 55,8 qui correspond à la différence des taux bruts, on constate que de 1978 à 1988 si le taux brut a augmenté de 32,5 pour 100 000, le changement de la structure par âge à lui seul aurait fait passer le taux de 141,0 à 164,9 pour 100 000 (augmentation de 23,9 pour 100 000) et le changement dans la valeur des taux aurait été responsable d'une augmentation de 8,6 (156,2 - 147,6), pour un total d'exactly 32,5.

Intéressés par ces résultats, on a alors passé en revue les grandes causes de décès (tableau 23) pour mesurer, jusqu'à un certain point<sup>9</sup> le succès de la lutte, et quel avait été l'importance du frein que le vieillissement de la population avait imposé au cours de la longue période de 1951 à 1993. On constate qu'au chapitre des maladies infectieuses et parasitaires, le gain a été très modeste (2,39 pour 10 000), mais qu'il aurait été légèrement supérieur (2,62) si le changement de structure de la population n'avait de 10 % obscurci son effet.

L'ensemble «*maladies du coeur*», encore la principale cause de mortalité, a pourtant reculé. Les améliorations dans la façon de s'alimenter, la réduction de la consommation de corps gras, une meilleure hygiène, etc, ainsi que les progrès de la médecine et de la chirurgie auraient réduit le taux de mortalité

<sup>9</sup> Il reste toujours la question de l'interaction entre les causes. Les personnes ne décédant pas d'une cause de décès deviennent des candidates pour une autre cause.

**Tableau 23. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, Canada, 1951 et 1991**

	Standardisation <sup>1</sup>		Effet	Décomposition	
	1993	1951		Différence (effet) <sup>1</sup>	Distribution (en %)
<b>Maladies infectieuses et parasitaires<sup>2</sup></b>					
Standardisation sur les taux	0,236	0,214	Effet d'âge	0,022	-9,0
Standardisation sur l'âge	0,094	0,356	Effet de taux	-0,262	110,0
Standardisation totale (Taux bruts)	0,107	0,346	Total	-0,239	100,0
<b>Maladies du coeur<sup>3</sup></b>					
Standardisation sur les taux	3,259	1,972	Effet d'âge	1,287	-143,0
Standardisation sur l'âge	1,522	3,709	Effet de taux	-2,187	243,0
Standardisation totale (Taux bruts)	1,928	2,827	Total	-0,899	100,0
<b>Crises cardiaques<sup>4</sup></b>					
Standardisation sur les taux	1,957	1,233	Effet d'âge	0,724	-1724,0
Standardisation sur l'âge	1,212	1,978	Effet de taux	-0,766	1824,0
Standardisation totale (Taux bruts)	1,528	1,570	Total	-0,042	100,0
<b>Tumeurs<sup>5</sup></b>					
Standardisation sur les taux	1,900	1,337	Effet d'âge	0,563	81,0
Standardisation sur l'âge	1,684	1,552	Effet de taux	0,132	19,0
Standardisation totale (Taux bruts)	1,989	1,293	Total	0,696	100,0

<sup>1</sup> Pour 1 000.

<sup>2</sup> 1951 : Causes 001-138. 1993 : Causes 001-139.

<sup>3</sup> 1951 : Causes 401-402.1, 410-443 et 465. 1993 : Causes 391, 392, 393-398, 402, 404, 410-416 et 420-429.

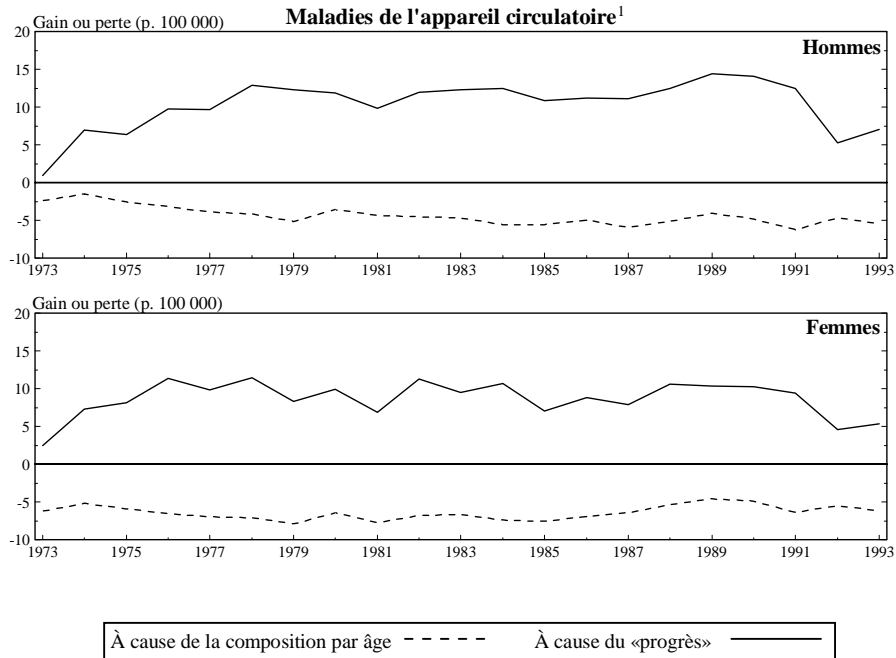
<sup>4</sup> 1951 : Cause 420. 1993 : Causes 410-414.

<sup>5</sup> 1951 : Causes A44-A60. 1993 : 140-239.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Causes de décès*, 1951 et 1991 et calculs de l'auteur.

de près de 2,187 pour 1 000, mais la moitié de ce gain (1,287) a été absorbé par l'augmentation du nombre de personnes à risque que représentent les personnes âgées. On constate le même phénomène en observant le changement dans la valeur du taux de mortalité par crises cardiaques, qui font partie de l'ensemble des maladies du coeur. Le gain par «progrès» aurait été substantiel (0,766 pour 1 000), mais il est passé complètement inaperçu en raison de l'augmentation du nombre des personnes âgées. **On peut dire de cette cause de décès qu'on en meurt autant qu'en 1951, mais plus âgé.** À l'inverse des autres causes de décès qui sont devenues moins meurtrières, on a été alerté de la hausse de la mortalité par cancer par l'augmentation du taux brut. À ce propos on entend souvent que, comme le cancer est connu comme une maladie de dégénérescence, il faut considérer l'effet du vieillissement dans

**Figure 4. Décomposition du gain annuel entre celui dû au «progrès» et celui dû au changement de la composition par âge, Canada, 1973-1993**



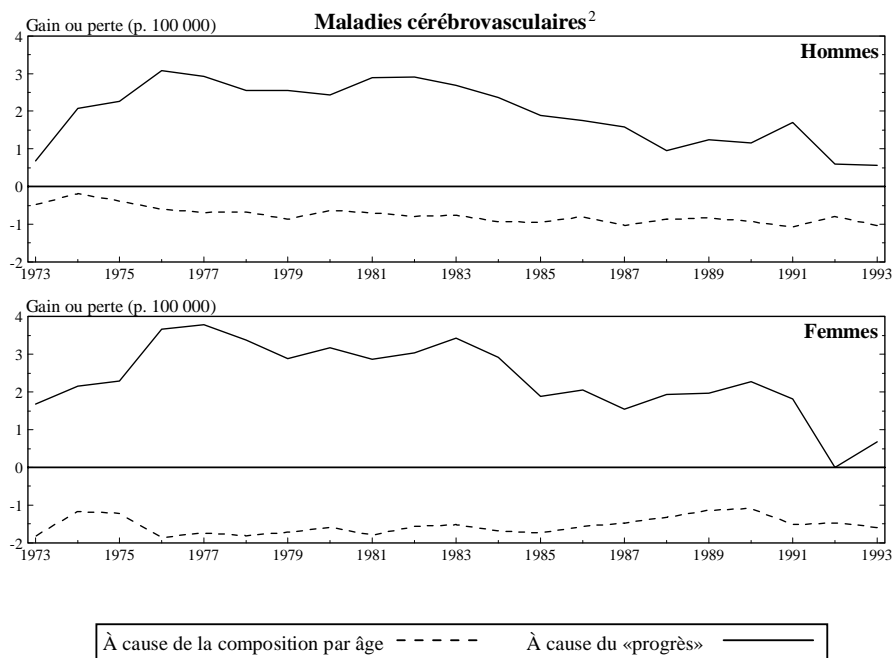
**Nota :** La courbe de l'effet du progrès est construite avec la moyenne mobile des gains annuels.  
**Source :** Voir à la fin de la figure 4.

l'augmentation de la valeur du taux. La méthode a permis de mesurer qu'en effet 81 % de l'augmentation de la mortalité par cette cause lui était due. Mais il reste que cette cause de décès progresse réellement puisqu'elle a participé à l'augmentation du taux brut entre les deux dates de 0,132 pour 1 000, en pourcentage, 19 %.

La plus courte période qui va de 1971 à nos jours permet de voir plus finement, année après année comment se décomposent les changements dont les taux bruts par cause font le bilan. Le choix de la période 1971-1994 a été commandé par les estimations de population qui servent de dénominateur aux taux. En effet ces estimations sont cohérentes, alors qu'elles font apparaître un hiatus avec celles des années précédentes. Les données du tableau A10 en annexe ont été traduites en graphiques (figure 4) pour avoir une vue plus synthétique de l'évolution de quatre causes sur lesquelles les sciences de la santé portent particulièrement leur attention. Pour chaque année la courbe (qu'elle soit pleine ou en pointillés) représente le gain (ou la perte) sur l'année précédente. Par conséquent, si chaque année on observait un gain égal à celui réalisé l'année précédente, la courbe serait une droite horizontale parallèle à



**Figure 4. Décomposition du gain annuel entre celui dû au «progrès» et celui dû au changement de la composition par âge, Canada, 1973-1993 - suite**



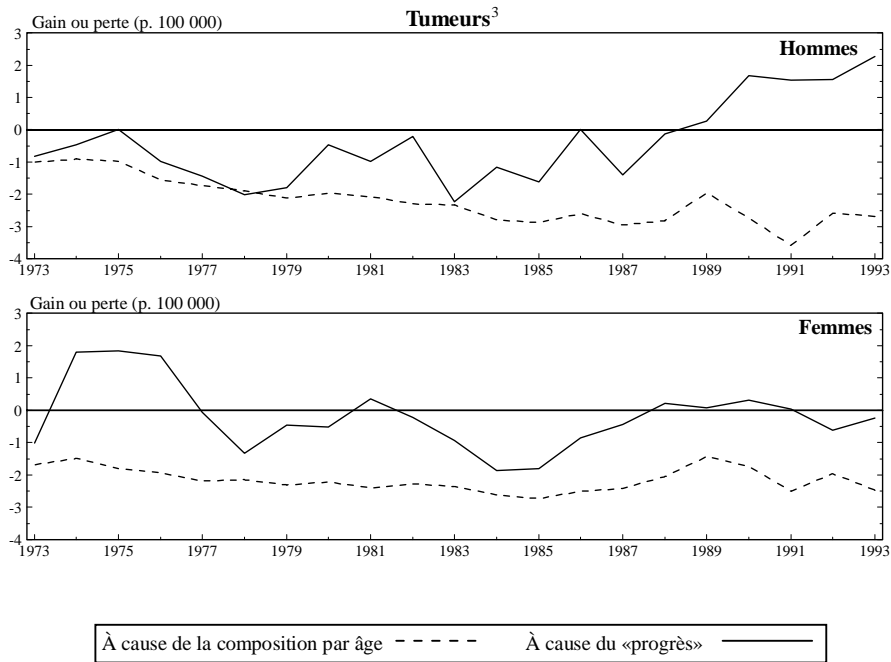
**Nota :** La courbe de l'effet du progrès est construite avec la moyenne mobile des gains annuels.  
**Source :** Voir à la fin de la figure 4.

l'axe des X. Donc, quand elle est ascendante, c'est que d'une année à l'autre les gains ont été plus importants et vice versa, quand la pente est déclinante c'est que les gains ont été moins importants que ceux de l'année précédente, tout en demeurant des gains. Il n'y a perte que lorsque la courbe intersecte, vers le bas, la droite du zéro.

La première remarque inspirée par les graphiques concerne les changements à cause de la composition par âge. Du fait que la population canadienne est vieillissante, les courbes traduisent toujours une perte qui dans l'ensemble va en s'accroissant. Si cette courbe n'est pas identique dans tous les graphiques c'est qu'elle est, dans chaque cas relative à la cause d'une part et que, d'autre part les différentes causes n'ont pas exactement les mêmes incidences aux mêmes âges. Mais les courbes les plus intéressantes et les plus diversifiées sont celles qui traduisent le «progrès», plus exactement des changements de taux.

Pour les maladies de l'appareil circulatoire, à des degrés un peu plus élevés pour les hommes que pour les femmes, on constate des gains plus importants

Figure 4. Décomposition du gain annuel entre celui dû au «progrès» et celui dû au changement de la composition par âge, Canada, 1973-1993 - suite



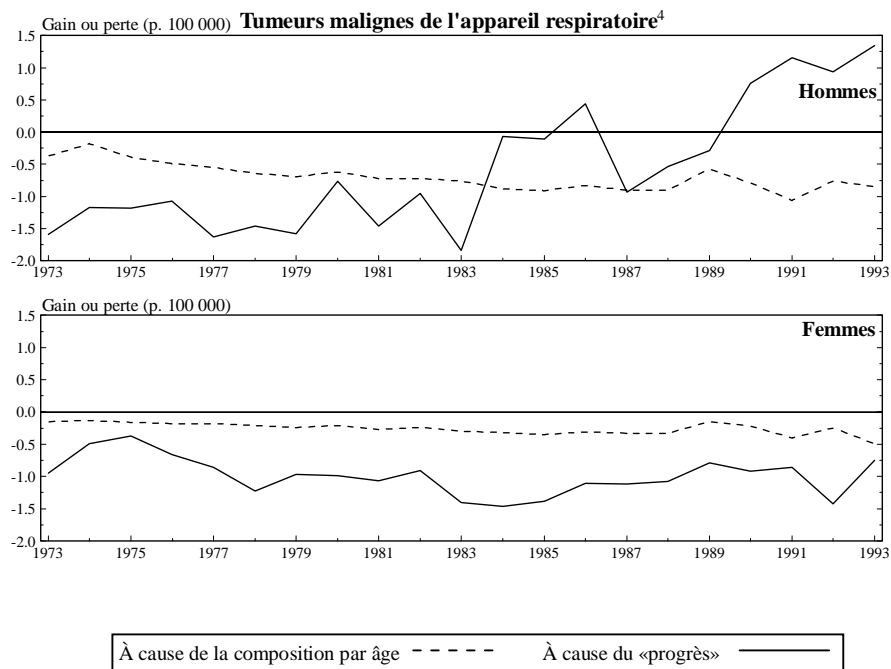
**Nota :** La courbe de l'effet du progrès est construite avec la moyenne mobile des gains annuels.  
**Source :** Voir à la fin de la figure 4.

d'année en année jusque vers la fin des années 70. Cette période fut suivie de nombreuses années où les gains ont été constants (non pas égaux). Depuis 1990, il semble qu'ils soient devenus de plus en plus faibles. Cependant pendant toute la période étudiée, ces gains ont été de plus en plus amoindris par la progression du vieillissement.

Pour les maladies cérébro-vasculaires, le schéma de l'évolution est le même pour les hommes et les femmes mais les gains dans l'ensemble sont supérieurs pour le sexe féminin. Les gains, d'une année à l'autre ont été de plus en plus importants jusque vers 1976. Depuis, le rythme n'a pu être soutenu et les gains dans l'ensemble ont baissé au point d'être pratiquement nuls en 1992.

Pour les cancers (tumeurs), toutes catégories, on parle dans ce cas de pertes. Pour les hommes, elles durent jusque vers 1988 où on enregistre des gains pour la première fois (encore que l'effet du vieillissement en absorbe plus que la totalité). Cependant le progrès s'est amorcé dès 1983 et on constate que c'est exactement au moment où s'amorce également l'amoindrissement des taux de mortalité par cancers des voies respiratoires. La coïncidence des

**Figure 4. Décomposition du gain annuel entre celui dû au «progrès» et celui dû au changement de la composition par âge, Canada, 1973-1993 - fin**



<sup>1</sup> Causes 390-459, 9e révision de la C.I.M.

<sup>2</sup> Causes 430-438, 9e révision de la C.I.M.

<sup>3</sup> Causes 140-239, 9e révision de la C.I.M.

<sup>4</sup> Causes 160-165, 9e révision de la C.I.M.

**Nota :** La courbe de l'effet du progrès est construite avec la moyenne mobile des gains annuels.

**Source :** Tableau A10 en annexe.

courbes de l'ensemble des cancers et de ceux des voies respiratoires souligne l'importance de ces derniers. Dans le cas du sexe féminin, l'évolution des gains sur la cause de mortalité «ensemble des tumeurs» ne laisse rien apparaître de clair. Sur une période de 25 ans, on compte plus d'années de pertes que d'années de gains. Mais pour le cancer des voies respiratoires la situation est limpide. La courbe est pratiquement une droite horizontale ce qui signifie que chaque année la perte que traduit le taux est égale à celle de l'année précédente. Autrement dit à cause de l'effet cumulatif, avec le temps qui passe la mortalité par cancer des voies respiratoires augmente. Quant à la courbe de l'effet de la composition par âge, par sa forme et sa position, elle indique que celle-ci n'a qu'un très faible effet sauf pour les dernières années.

*Décomposition des taux et espérance de vie*

***Quelle est la part du gain en espérance de vie entre deux dates dont sont responsables les progrès dans le recul de la mortalité par causes?***

La logique qui prévaut dans la solution proposée par Das Gupta et utilisée dans les analyses des taux, lorsqu'elle est appliquée au calcul des tables de mortalité, donne des résultats satisfaisants pour l'interprétation des changements de la valeur de l'espérance de vie, en fonction du rôle qu'ont joué les causes de décès.

On a vu qu'au cours des deux dernières décennies, on a assisté à des progrès dans la lutte contre les principales causes de décès et on a pu faire la part de ce que le vieillissement de la population a obscurci. Les bénéficiaires de ces progrès ont été principalement les personnes vieillissantes. En effet, l'espérance de vie masculine à 50 ans, au Canada entre 1971 et 1993 a gagné 3,28 ans et celle des femmes 2,88 ans (tableau 24). Pour cette raison, on a voulu quantifier le rôle joué dans ces accroissements, dans ce segment de vie, par le progrès dans les principaux domaines de la mortalité. Dans le cas de la table de mortalité, la question de la population standard ne se pose pas. On a considéré six grands chapitres :

- 1) les maladies ischémiques du coeur;
- 2) les maladies cérébro-vasculaires;
- 3) les autres maladies du système circulatoire;
- 4) les tumeurs et cancers, autres que ceux de l'appareil respiratoire;
- 5) les tumeurs et cancers de l'appareil respiratoire;
- 6) les autres causes.

Seuls les résultats des calculs, trop longs pour être présentés au lecteur, apparaissent au tableau 24. Les résultats sont concordants avec ceux de l'évolution des taux. ***On constate le rôle considérable joué par la réduction des maladies ischémiques du coeur. Elle a permis un gain de 2,43 années de vie, soit près de 75 % de l'ensemble du gain du sexe masculin, et celui des maladies cérébro-vasculaires en représente 17 %. Par contre la lutte contre le cancer n'a donné que des gains insignifiants et même les cancers des voies respiratoires ont progressé au point de réduire les bénéfices pour l'ensemble des causes, d'un quart d'année.***

***Les femmes ont eu un gain total plus faible et c'est l'augmentation de la mortalité par cancers des voies respiratoires qui est responsable de la moins bonne performance que celle observée chez les hommes.*** Si l'espérance de vie n'avait pas reculé d'une demi-année, à cause de l'augmentation de la mortalité due à cette cause, l'espérance de vie totale se serait accrue autant que celle des hommes, avec un gain plus faible pour les maladies ischémiques du coeur et plus élevé pour les maladies cérébro-vasculaires.

**Tableau 24. Gain en espérance de vie à 50 ans de 1971 à 1993**

Causes	Espérance de vie à 50 ans		Gain (en années)	Gain (en %)
	1993	1971		
<b>Hommes</b>				
Maladies ischémiques du coeur <sup>1</sup>	27,55	25,13	<b>2,43</b>	74,0
Maladies cérébro-vasculaires <sup>2</sup>	26,62	26,06	0,56	17,1
Autres maladies de l'appareil circulatoire <sup>3</sup>	26,43	26,26	0,17	5,0
Tumeurs malignes sauf de la bouche et de l'appareil respiratoire <sup>4</sup>	26,36	26,34	0,01	0,4
Tumeurs de la bouche et des voies respiratoires <sup>5</sup>	26,23	26,48	<b>-0,24</b>	-7,4
Autres causes	26,53	26,17	0,36	11,0
<b>Total</b>	<b>28,01</b>	<b>24,73</b>	<b>3,28</b>	<b>100,0</b>
<b>Femmes</b>				
Maladies ischémiques du coeur <sup>1</sup>	32,42	30,54	<b>1,88</b>	65,3
Maladies cérébro-vasculaires <sup>2</sup>	31,89	31,07	0,82	28,3
Autres maladies de l'appareil circulatoire <sup>3</sup>	31,65	31,32	0,33	11,3
Tumeurs malignes sauf de la bouche et de l'appareil respiratoire <sup>4</sup>	31,65	31,32	0,33	11,4
Tumeurs de la bouche et des voies respiratoires <sup>5</sup>	31,25	31,76	<b>-0,51</b>	-17,8
Autres causes	31,52	31,47	0,04	1,5
<b>Total</b>	<b>32,95</b>	<b>30,07</b>	<b>2,88</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Causes 410-414.

<sup>2</sup> Causes 430-438.

<sup>3</sup> Causes 390-409, 415-429 et 439-459.

<sup>4</sup> Causes 150-159 et 170-239.

<sup>5</sup> Causes 140-149 et 160-165.

**Source** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Causes de décès*, 1971 et 1991 et calculs de l'auteur.

#### *Autre illustration de comparaisons difficiles*

Les annuaires démographiques offrent généralement au lecteur le taux brut de mortalité de différents pays ou des différentes régions d'un pays. On ne pense pas souvent qu'il faut s'aventurer dans les comparaisons qu'avec beaucoup de précaution pour les raisons sur lesquelles on vient d'attirer l'attention. Pour redresser les distorsions causées par les structures différentes des populations, on ne dispose pas toujours du matériel nécessaire pour le faire. Quand on le peut, on procède à des standardisations simples. On donnera brièvement l'exemple de la mortalité générale du Québec et de l'Ontario en 1950.

Les taux bruts de mortalité de l'Ontario et du Québec en 1950 sont respectivement de 10,60 et de 9,50 pour 1 000. L'avantage semble donc au Québec (12 %). Mais les taux standardisés par la population canadienne de 1991 sont respectivement de 13,99 pour l'Ontario et de 15,20 pour 1 000 pour le Québec. L'Ontario aurait donc un avantage de 1,20 point pour 1 000, soit de 7,9 % sur le Québec. L'annulation de l'effet de structure entre les deux provinces, a inversé les avantages. Mais la valeur de 1,20 ne représente rien en soi. Il s'agit d'une «distance» par rapport à la valeur qu'elle aurait si la structure par âge du Québec avait été celle du Canada de 1991.

## IMMIGRATION INTERNATIONALE

Les comptes définitifs des immigrants internationaux de 1993 et 1994, (respectivement 256 000 et 224 000), sont légèrement supérieurs aux nombres provisoires publiés l'an passé. *L'année 1993, reste pour le moment, l'année où le nombre d'immigrants a été le plus élevé depuis le record de 1913, sans toutefois approcher des 400 000 comme ce fut le cas il y a 80 ans.* Bien que les chiffres de 1995 soient encore provisoires (212 000), ils s'inscrivent sur une ligne de tendance de court terme à la baisse. Celle-ci est généralement suivie d'une reprise (tableau 25 et figure 5) et le Canada en a connu plusieurs

**Tableau 25. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1995**

Année	Catégorie de la famille	Réfugiés <sup>2</sup>	Personnes de catégories désignées	Parents aidés	Immigrants indépendants <sup>3</sup>	Total	
1981	Nbre	51 017	810	14 169	17 590	45 032	128 618
	%	39,7	0,6	11,0	13,7	35,0	100,0
1982	Nbre	49 980	1 791	15 134	11 948	42 294	121 147
	%	41,3	1,5	12,5	9,9	34,9	100,0
1983	Nbre	48 698	4 100	9 867	4 997	21 495	89 157
	%	54,6	4,6	11,1	5,6	24,1	100,0
1984	Nbre	43 814	5 625	9 717	8 167	20 916	88 239
	%	49,7	6,4	11,0	9,3	23,7	100,0
1985	Nbre	38 514	6 080	10 680	7 396	21 632	84 302
	%	45,7	7,2	12,7	8,8	25,7	100,0
1986	Nbre	42 197	6 490	12 657	5 890	31 985	99 219
	%	42,5	6,5	12,8	5,9	32,2	100,0
1987	Nbre	53 598	7 473	14 092	12 283	64 652	152 098
	%	35,2	4,9	9,3	8,1	42,5	100,0
1988	Nbre	51 331	8 741	18 095	15 567	68 195	161 929
	%	31,7	5,4	11,2	9,6	42,1	100,0
1989	Nbre	60 774	10 210	26 794	21 520	72 703	192 001
	%	31,7	5,3	14,0	11,2	37,9	100,0
1990	Nbre	73 457	11 398	28 291	23 393	77 691	214 230
	%	34,3	5,3	13,2	10,9	36,3	100,0
1991	Nbre	86 378	18 374	35 027	22 247	68 755	230 781
	%	37,4	8,0	15,2	9,6	29,8	100,0
1992	Nbre	99 960	28 699	23 176	19 880	81 127	252 842
	%	39,5	11,4	9,2	7,9	32,1	100,0
1993	Nbre	112 189	22 326	8 087	22 922	90 411	255 935
	%	43,8	8,7	3,2	9,0	35,3	100,0
1994	Nbre	93 893	17 952	1 120	27 461	83 485	223 911
	%	41,9	8,0	0,5	12,3	37,3	100,0
1995 <sup>1</sup>	Nbre	77 061	23 874	608	29 282	81 445	212 270
	%	36,3	11,2	0,3	13,8	38,4	100,0

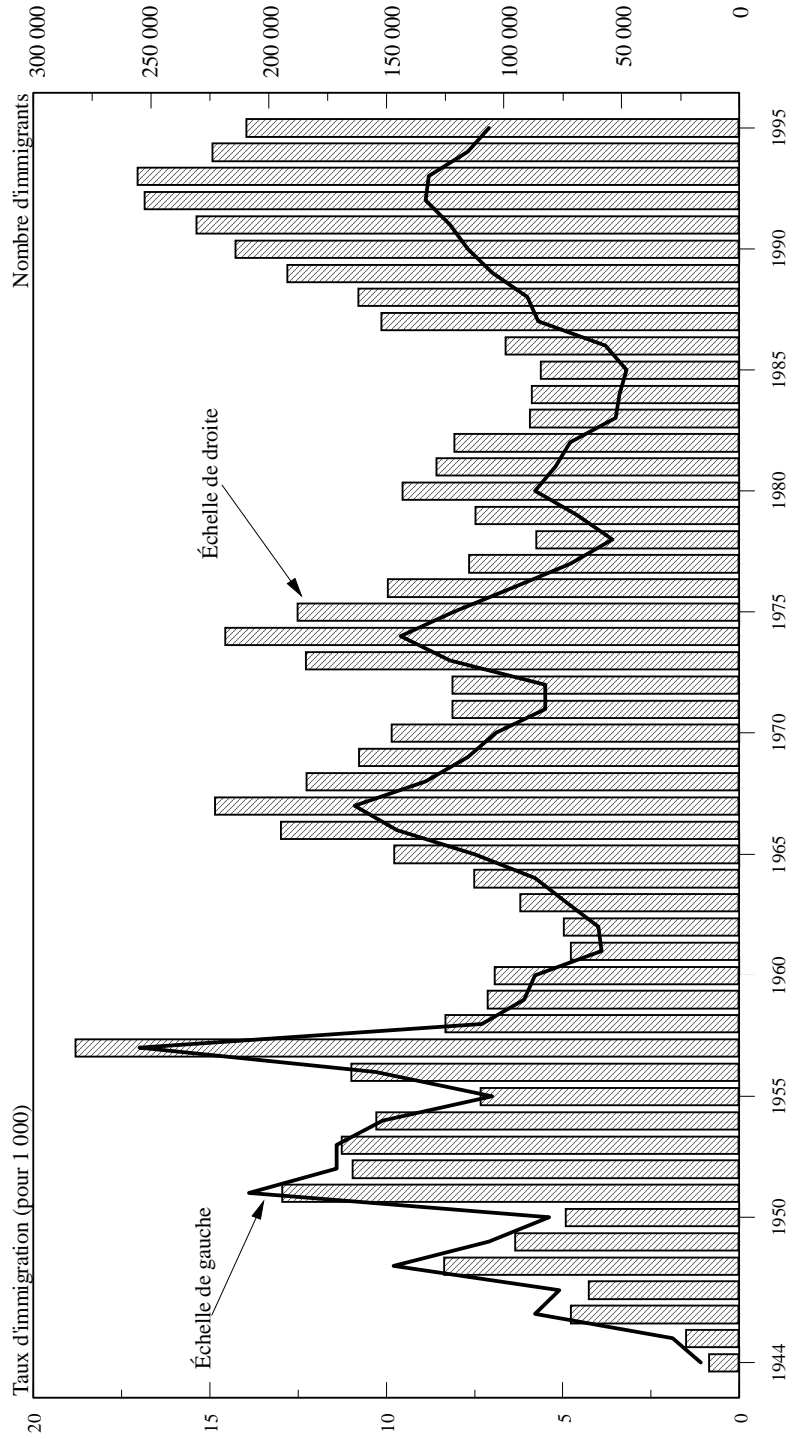
<sup>1</sup> Données préliminaires en date du 15 octobre 1996.

<sup>2</sup> Au sens de la Convention.

<sup>3</sup> Comprend les gens d'affaires, les retraités et autres indépendants.

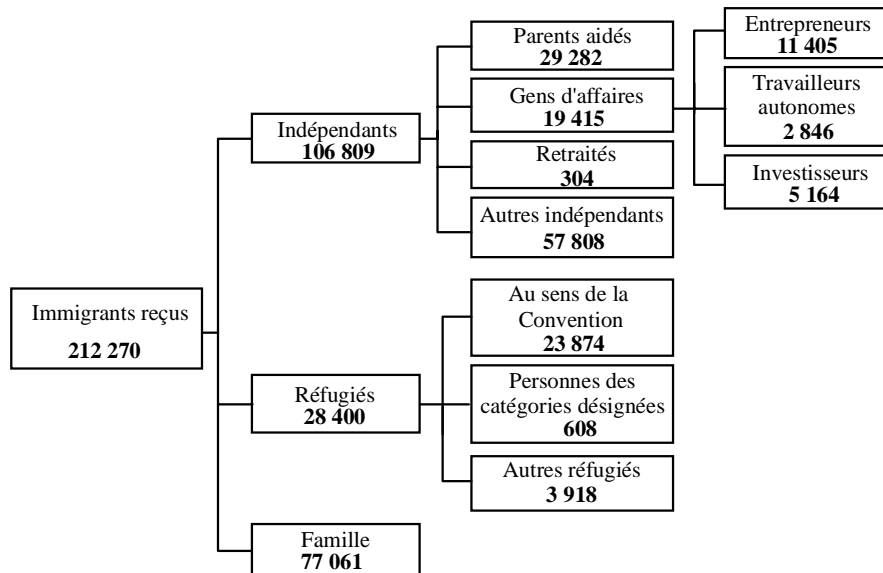
Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées et calculs de l'auteur.

Figure 5. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1995



Nota : Les données de 1995 sont provisoires en date du 18 juillet 1996.  
Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Figure 6. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1995<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Données préliminaires en date du 15 octobre 1996.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

depuis la dernière guerre. Ces chiffres montrent que les entrées qui déclinent le plus sont celles de la catégorie de la famille. Dans «*Plan en matière d'immigration et de citoyenneté de 1995-2000*<sup>10</sup>», pour l'année 1994, on avait prévu pour cette catégorie 111 000 entrées, alors qu'on en a compté que 94 000 et pour l'année 1995 on avait prévu une fourchette de 86 000 à 90 000<sup>11</sup> et on a admis seulement 77 000. Par contre, pour la catégorie des réfugiés la situation est différente. Pour 1994, on avait prévu 28 300 entrées et il n'en a été admis que 18 500, mais pour 1995 les admissions, au nombre de 28 400 (figure 6), se sont situées dans le créneau prévu de 24 000 à 32 000. Quant au volet dit économique (catégorie des Indépendants de la figure 6) que l'on avait prévu regrouper 43 % des entrées en 1994 et 1995<sup>12</sup>, il s'est montré dans les faits plus large puisque les immigrants de cette catégorie ont représenté respectivement 49 % et 50 % en 1994 et 1995. ***Les immigrants susceptibles de contribuer à la vie économique du pays ont été recrutés en plus grand***

<sup>10</sup> Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, *Une Vision élargie : Plan en matière d'immigration et de citoyenneté 1995-2000*, page 6.

<sup>11</sup> Id. P 15

<sup>12</sup> Id. P 15



*nombre qu'il était prévu.* On lisait dans le rapport annuel déposé au Parlement en 1996, que pour cette catégorie d'immigrants «la répercussion des améliorations apportées au programme commencera à se faire sentir en 1997».

Les niveaux d'immigration prévus pour 1996 se situent pour le grand total, entre 195 000 et 220 000. C'est donc dire que, s'ils sont atteints, les entrées continueraient de s'inscrire sur la pente descendante du sommet de 1993 (255 935).

### **Destination des immigrants**

La province de destination des immigrants (tableau 26) n'est qu'en partie le choix personnel des individus. En effet, avant que le ministère n'arrête son plan d'immigration et le dépose au Parlement, les principaux gouvernements sont consultés sur leurs possibilités d'accueil et par l'intermédiaire des bureaux de recrutement à l'étranger des influences peuvent s'exercer sur la destination choisie par les immigrants. À ce chapitre, le Québec se trouve dans une situation particulière du fait que les accords Canada-Québec donnent à cette province la liberté de sélectionner les immigrants indépendants. ***Or, pour diverses raisons, dont la capacité économique de la province, le gouvernement a depuis deux ans trouvé à propos d'admettre moins d'immigrants que les accords ne lui permettent d'en recevoir et qu'il n'en a d'ailleurs jamais reçu depuis leur signature.*** C'est ce qui explique qu'en 1994 et 1995 la province n'a accueilli que 12,5 % des immigrants du Canada, soit 28 000 et 26 500<sup>13</sup>. Dans le but de recevoir des immigrants mieux adaptés aux besoins de l'économie québécoise et de les conserver dans sa société, le gouvernement a modifié sa grille de recrutement. Cette dernière favorise davantage les personnes ayant des qualités<sup>14</sup> «d'employabilité» que celles qui peuvent faire preuve d'un emploi assuré à leur arrivée en sol québécois. Elle privilégie aussi plus fortement la connaissance du français et prend en considération les capacités du conjoint pour favoriser la venue des familles. Il faut noter que le fait de réduire les admissions de la catégorie des indépendants a un effet sur ceux qui sont admissibles au titre du regroupement des familles. Si les premiers sont peu nombreux, le nombre des seconds s'en ressentira à l'avenir.

À l'extrémité ouest du pays, la Colombie-Britannique demeure une province choisie par un nombre de plus en plus grand d'arrivants, encore qu'en 1995, elle en a reçu un peu moins en nombre et en pourcentage que l'année précédente (44 300 au lieu de 49 000, soit 20,9 % au lieu de 21,9 %). Le phénomène est imputable, comme on le verra plus loin, au fait que le nombre des immigrants en provenance de Hong-Kong est en baisse.

<sup>13</sup> D'après les nombres disponibles au 18/7/1996.

<sup>14</sup> La grille de sélection des travailleurs, pondération des facteurs et de certains critères (en vigueur le 1er octobre 1996). Gouvernement du Québec, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration. Direction des communications.

**Tableau 26. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1961-1995**

Province	Année													
	1961	1971	1981	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>1</sup>	
Terre-Neuve	0,5	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Nouvelle-Écosse	1,3	1,5	1,1	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,9	1,2	1,5	1,8	1,8
Nouveau-Brunswick	1,1	0,9	0,8	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Québec	23,6	15,8	16,4	19,6	17,6	15,9	17,8	19,1	22,4	19,1	17,6	12,5	12,5	12,5
Ontario	50,9	52,8	42,7	50,0	55,8	55,0	54,6	53,0	51,5	54,7	52,5	52,4	54,5	54,5
Manitoba	3,5	4,3	4,2	3,8	3,2	3,1	3,2	3,1	2,4	2,0	1,9	1,8	1,7	1,7
Saskatchewan	1,9	1,2	1,9	1,9	1,4	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	0,9
Alberta	6,7	7,1	15,0	9,7	7,9	8,7	8,4	8,8	7,4	7,0	7,3	8,0	7,0	7,0
Colombie-Britannique	10,2	15,5	17,1	12,7	12,4	14,3	13,2	13,4	13,9	14,5	17,9	21,9	20,9	20,9
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Inconnu	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total en pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en nombre	71 689	121 900	128 618	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	223 911	212 154	

<sup>1</sup> Données préliminaires en date du 18 juillet 1996.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau 27. Répartition des immigrants internationaux selon certaines catégories, Canada, provinces et territoires, 1995**

Province	Réfugiés	Famille	Indépendants sans les gens d'affaires	Gens d'affaires	Total
Nombre					
Terre-Neuve	202	127	262	12	603
Île-du-Prince-Édouard	62	33	43	23	161
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>218</b>	<b>302</b>	<b>908</b>	<b>2 342</b>	<b>3 770</b>
Nouveau-Brunswick	173	161	243	53	630
<b>Québec</b>	<b>6 033</b>	<b>9 626</b>	<b>8 772</b>	<b>2 165</b>	<b>26 596</b>
<b>Ontario</b>	<b>16 950</b>	<b>44 537</b>	<b>48 554</b>	<b>5 551</b>	<b>115 592</b>
Manitoba	653	1 329	1 364	195	3 541
Saskatchewan	571	447	824	86	1 928
Alberta	1 475	5 189	6 515	1 642	14 821
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>1 996</b>	<b>15 195</b>	<b>19 813</b>	<b>7 314</b>	<b>44 318</b>
Yukon	■	49	54	2	105
Territoires du Nord-Ouest	8	31	24	26	89
Canada	28 341	77 026	87 376	19 411	212 154
Répartition des catégories					
Terre-Neuve	33,5	21,1	43,4	2,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard	38,5	20,5	26,7	14,3	100,0
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>5,8</b>	<b>8,0</b>	<b>24,1</b>	<b>62,1</b>	<b>100,0</b>
Nouveau-Brunswick	27,5	25,6	38,6	8,4	100,0
<b>Québec</b>	<b>22,7</b>	<b>36,2</b>	<b>33,0</b>	<b>8,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Ontario</b>	<b>14,7</b>	<b>38,5</b>	<b>42,0</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>
Manitoba	18,4	37,5	38,5	5,5	100,0
Saskatchewan	29,6	23,2	42,7	4,5	100,0
Alberta	10,0	35,0	44,0	11,1	100,0
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>4,5</b>	<b>34,3</b>	<b>44,7</b>	<b>16,5</b>	<b>100,0</b>
Yukon	■	46,7	51,4	1,9	100,0
Territoires du Nord-Ouest	9,0	34,8	27,0	29,2	100,0
Canada	13,4	36,3	41,2	9,1	100,0
Répartition des provinces					
Terre-Neuve	0,7	0,2	0,3	0,1	0,3
Île du Prince-Édouard	0,2	■	■	0,1	0,1
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>12,1</b>	<b>1,8</b>
Nouveau-Brunswick	0,6	0,2	0,3	0,3	0,3
<b>Québec</b>	<b>21,3</b>	<b>12,5</b>	<b>10,0</b>	<b>11,2</b>	<b>12,5</b>
<b>Ontario</b>	<b>59,8</b>	<b>57,8</b>	<b>55,6</b>	<b>28,6</b>	<b>54,5</b>
Manitoba	2,3	1,7	1,6	1,0	1,7
Saskatchewan	2,0	0,6	0,9	0,4	0,9
Alberta	5,2	6,7	7,5	8,5	7,0
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>7,0</b>	<b>19,7</b>	<b>22,7</b>	<b>37,7</b>	<b>20,9</b>
Yukon	■	0,1	0,1	■	■
Territoires du Nord-Ouest	■	■	■	0,1	■
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées et calculs de l'auteur.

Les trois grandes provinces qui sont concernées par l'immigration présentent des distributions très dissemblables des catégories qui composent les flux qu'elles reçoivent. *Le Québec a reçu, et 1995 n'est pas une année exceptionnelle, 12,5 % des membres de la catégorie de la famille acceptés au Canada, 11,0 % des entrepreneurs, 7,0 % des travailleurs autonomes, et*

**Tableau 28. Pays d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1994 ou 1995**

	1994	1995	Différence
<b>AFRIQUE</b>			
Égypte	2 318	2 717	399
République d'Afrique du Sud	2 461	1 479	-982
Somalie	1 728	2 057	329
<b>AMÉRIQUE</b>			
États-Unis	5 128	4 317	-811
Guyana	4 261	3 972	-289
Haïti	2 121	2 040	-81
Jamaïque	3 930	3 635	-295
Trinité et Tobago	2 337	2 577	240
<b>ASIE</b>			
Chine	23 313	20 935	-2 378
Corée du Sud	3 004	3 494	490
Hong Kong	33 676	24 868	-8 808
Inde	18 533	18 227	-306
Iran	2 999	4 066	1 067
Iraq	2 250	2 403	153
Liban	2 717	2 153	-564
Pakistan	4 390	4 650	260
Philippines	19 456	15 804	-3 652
Sri Lanka	7 078	9 354	2 276
Taiwan	7 003	7 425	422
Viêt-nam	6 494	4 143	-2 351
<b>EUROPE</b>			
France	2 516	3 024	508
Grande-Bretagne <sup>1</sup>	4 762	4 555	-207
Pologne	3 552	2 436	-1 116
Roumanie	3 590	4 325	735
Ex URSS <sup>2</sup>	5 283	6 882	1 599
Yugoslavie <sup>3</sup>	9 982	10 461	479

<sup>1</sup> Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

<sup>2</sup> Comprend la Fédération de Russie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Bélarus, l'Ukraine, la Moldavie et la Russie.

<sup>3</sup> Comprend la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie.

**Nota :** Les données de 1995 sont préliminaires en date du 15 octobre 1996.

**Source :** Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**13,0 % des investisseurs. Par contre, la province a reçu 21,0 % des 24 000 réfugiés au sens de la convention (tableau 27). L'Ontario a accueilli à peu près dans toutes les catégories des immigrants dans des proportions qui ne s'écartent pas beaucoup de celle de l'ensemble des immigrants qui se sont installés dans cette province (54,7 %), mis à part les investisseurs qui n'ont été attirés qu'à raison de 18,0 %. À l'opposé, la Colombie-Britannique qui a reçu 21,0 % des immigrants, a accueilli seulement 7,0 % des réfugiés, mais 57,0 % des 5 000 investisseurs, 30,5 % des entrepreneurs et le tiers des**

*travailleurs autonomes*. Ces différences sont assez significatives de l'intérêt que suscite la Colombie-Britannique auprès de ceux qui appartiennent aux catégories où se rencontrent ceux qui ont souvent le plus de «leadership»... et de capitaux. Parmi les autres provinces il en est une qui, malgré la faible importance de sa population et le caractère quelque peu déprimé de la région à laquelle elle appartient, la région de l'Atlantique, se trouve à attirer passablement d'investisseurs et d'entrepreneurs (18,0 % dans les deux cas), il s'agit de la Nouvelle-Écosse. Il en résulte que dans son cas 54,0 % des immigrants qu'elle a reçus appartiennent à la catégorie des entrepreneurs.

Si les immigrants internationaux ont été moins nombreux en 1995 que l'année précédente, c'est à cause de quelques pays. C'est notamment Hong-Kong dont on a reçu près de 9 000 personnes de moins que l'année précédente (tableau 28), à un moindre degré la Chine et les Philippines (respectivement 2 400 et 3 700). Dans le cas de Hong-Kong, il est possible que ce soit le début d'un tarissement, attendu que les plus inquiets du retour de l'île à la Chine ont vraisemblablement déjà migré. Mérite également d'être signalé l'épuisement de la Pologne comme source d'immigrants. On a reçu de ce pays seulement 2 436 immigrants alors que de 1989 à 1991, les entrées annuelles étaient d'environ 16 000 (tableau A11, en annexe).

## LES MIGRATIONS INTERNES

Le nombre de mouvements entre les provinces et territoires a légèrement augmenté en 1995 par rapport à celui de l'année précédente (331 000 au lieu de 285 000<sup>15</sup>), mais dans l'ensemble les schémas de mouvements sont demeurés les mêmes (tableaux 29, 30 et 31). Québec est la province qui a encore perdu le plus de monde et la Colombie-Britannique, celle qui a été la plus grande gagnante. La seule province où on note un changement important est l'Alberta qui a un solde positif de plus de 3 200 personnes au lieu du bilan négatif de 2 600 personnes en 1994. Cette situation résulte des flux de l'Alberta vers la Colombie-Britannique qui sont demeurés sensiblement les mêmes alors que les flux inverses de la Colombie-Britannique vers l'Alberta se sont accrus de près de 4 500. Faute de connaître les caractéristiques des entrants et des sortants, on ne peut avancer de raison pour expliquer le changement. De mineures modifications dans la politique interne d'une province, à elles seules peuvent attirer quelques catégories de personnes ou au contraire les décourager de se déplacer. Mais les phénomènes démographiques sont dotés généralement d'une grande inertie et les échanges les plus importants sont souvent engendrés par le voisinage. Ainsi, les échanges Québec-Ontario ne surprennent pas. Ce sont principalement les communautés anglophones des deux provinces

---

<sup>15</sup> La donnée de 341 000 publiée dans le Rapport 1995 a été réévaluée.

**Tableau 29. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt)  
janvier à décembre 1994**

Nombre total de migrants : 284 673

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	238	2 031	610	334	5 453	215	114	1 507	1 803	33	300
Île-du-Prince-Édouard	80	...	477	358	105	486	26	79	194	204	3	14
Nouvelle-Écosse	1 201	704	...	2 450	942	6 507	477	218	1 877	3 099	45	209
Nouveau-Brunswick	368	411	2 295	...	1 921	3 515	285	122	1 061	1 069	18	122
Québec	316	112	1 052	1 892	...	20 906	544	326	1 718	5 282	52	139
Ontario	2 828	784	5 555	3 479	15 005	...	4 191	2 203	11 446	24 200	183	434
Manitoba	173	44	429	333	560	4 434	...	2 469	4 913	5 533	44	180
Saskatchewan	88	51	230	147	258	2 095	2 460	...	10 046	4 932	62	244
Alberta	687	157	1 493	696	1 564	9 778	3 887	8 027	...	25 499	473	1 057
Colombie-Britannique	369	137	1 401	650	1 993	11 797	2 956	3 197	16 410	...	794	365
Yukon	27	5	20	8	24	119	39	41	432	1 132	...	119
Territoires du Nord-Ouest	104	6	121	99	189	469	241	249	1 093	670	127	...
Total des entrants	6 241	2 649	15 104	10 722	22 895	65 559	15 321	17 045	50 697	73 423	1 834	3 183
Total des sortants	12 638	2 026	17 729	11 187	32 339	70 308	19 112	20 613	53 318	40 069	1 966	3 368
Solde migratoire	-6 397	623	-2 625	-465	-9 444	-4 749	-3 791	-3 568	-2 621	33 354	-132	-185

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

**Tableau 30. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt) et les fichiers de prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1995**

Nombre total de migrants : 331 131

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	240	2 238	713	268	7 243	374	103	2 487	2 007	154	234
Île-du-Prince-Édouard	177	...	509	420	55	765	35	23	236	220	4	■
Nouvelle-Écosse	1 588	774	...	2 779	910	7 238	508	308	2 564	3 037	64	158
Nouveau-Brunswick	693	419	2 549	...	2 552	4 524	342	226	1 462	1 279	22	72
Québec	301	107	1 049	2 403	...	25 046	762	439	1 706	5 647	44	145
Ontario	4 440	835	7 236	4 584	17 862	...	6 335	2 191	12 243	25 320	249	369
Manitoba	116	43	448	331	530	6 185	...	3 043	5 177	5 359	89	326
Saskatchewan	92	63	259	179	297	2 500	3 032	...	11 190	5 076	156	259
Alberta	1 086	251	1 640	1 122	1 567	10 388	3 538	9 246	...	26 066	623	1 245
Colombie-Britannique	770	175	2 107	742	2 671	14 232	3 796	4 569	20 973	...	1 253	443
Yukon	2	9	22	6	47	124	55	141	441	1 019	...	89
Territoires du Nord-Ouest	216	■	130	82	115	469	293	424	1 485	724	99	...
Total des entrants	9 481	2 916	18 187	13 361	26 874	78 714	19 070	20 713	59 964	75 754	2 757	3 340
Total des sortants	16 061	2 444	19 928	14 140	37 649	81 664	21 647	23 103	56 772	51 731	1 955	4 037
Solde migratoire	-6 580	472	-1 741	-779	-10 775	-2 950	-2 577	-2 390	3 192	24 023	802	-697

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 31. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1995

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
1970	-5 950	-29	-3 967	-2 373	-41 156	54 590	-7 707	-28 358	9 898	22 579	2 473	412 559
1971	733	-129	-755	1 798	-25 005	18 580	-7 251	-17 986	2 408	25 034	2 573	405 301
1972	-189	858	2 845	2 41	-19 891	8 227	-7 735	-17 296	6 538	24 927	1 475	375 184
1973	-2 510	478	2 107	2 841	-14 730	-5 275	-2 200	-13 261	2 698	30 537	-685	433 992
1974	-618	1 386	1 576	4 192	-11 852	-22 163	-5 400	-4 835	14 810	22 655	249	421 336
1975	915	814	4 454	7 572	-12 340	-25 057	-4 134	6 555	23 463	-2 864	622	385 330
1976	-2 732	309	361	1 640	-20 801	-10 508	-3 655	3 819	34 215	-1 490	-1 158	376 970
1977	-4 009	614	-1 277	-886	-46 536	8 596	-3 789	384	32 344	15 507	-948	366 918
1978	-3 540	25	-109	-1 644	-33 424	415	-9 557	-3 701	31 987	20 698	-1 150	348 929
1979	-4 217	-225	-1 840	-2 219	-30 025	-15 317	-13 806	-3 510	39 212	33 241	-1 294	370 862
1980	-3 082	-1 082	-2 494	-4 165	-24 283	-34 919	-11 342	-4 382	46 933	40 165	-1 349	372 167
1981	-6 238	-783	-2 465	-4 766	-22 549	-19 665	-3 621	-520	40 243	21 565	-1 201	380 041
1982	261	-6	1 591	2 183	-28 169	19 614	1 498	1 743	3 961	-2 019	-657	322 634
1983	-1 092	799	3 861	2 296	-19 080	32 825	950	2 501	-26 246	4 029	-843	285 599
1984	-3 585	524	2 963	812	-10 943	36 691	-49	733	-30 591	3 505	-60	273 323
1985	-5 019	-13	-234	-1 559	-6 023	33 414	-1 755	-5 014	-9 568	-3 199	-1 030	281 275
1986	-4 682	-493	-739	-2 897	-3 020	42 916	-3 039	-7 020	-20 293	910	-1 643	302 352
1987	-4 374	301	-2 183	-1 762	-7 410	40 278	-4 751	-9 043	-27 595	17 618	-1 079	318 890
1988	-2 154	424	71	-1 215	-7 003	14 898	-8 584	-16 338	-5 535	25 865	-429	323 685
1989	-2 606	-102	572	-21	-8 379	-1 205	-10 004	-18 589	3 366	37 367	-399	347 990
1990	-1 137	-273	-106	1 014	-9 567	-15 117	-8 613	-15 928	11 055	38 704	-32	332 637
1991	-1 086	-416	1 039	-79	-13 047	-9 978	-7 581	-9 498	5 510	34 572	564	315 419
1992	-2 731	482	138	-1 155	-9 501	-13 242	-6 152	-6 914	-73	39 458	-310	306 382
1993	-3 656	588	-1 682	-453	-7 177	-11 920	-4 737	-4 770	-2 738	37 455	-910	276 413
1994	-6 397	623	-2 625	-465	-9 444	-4 749	-3 791	-3 568	-2 621	33 354	-317	284 673
1995	-6 580	472	-1 741	-779	-10 775	-2 950	-2 577	-2 390	3 192	24 023	105	331 131
Total	-69 695	4 674	1 102	-1 070	-441 355	121 929	-136 805	-174 796	183 381	520 173	-7 538	8 620 861

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.



qui échangent leurs gens et *le solde négatif pour le Québec n'a rien d'un exode, mais s'inscrit dans un mouvement traditionnel d'Est en Ouest, tout comme l'Ontario lui-même cède de la population aux provinces de l'Ouest.*

On note qu'en 1995 encore, l'Île-du-Prince-Édouard a eu un solde positif, bien que plus faible qu'en 1994. La raison est sans doute à chercher dans les emplois créés par la construction du pont qui doit relier l'île au continent. Quant à Terre-Neuve, le solde négatif est du même ordre de grandeur que l'an passé et comme toujours les échanges se sont faits principalement avec l'Ontario. Les raisons de ces échanges sont nombreuses, les flux étant toujours jumelés à des reflux. Dans le cas de Terre-Neuve, on peut, non sans raison, invoquer dans un sens les pertes d'emplois provoquées par la réduction draconienne de la pêche et dans l'autre, des emplois créés par la poursuite du programme Hibernia, les compétences recherchées et les effectifs en jeu n'étant souvent pas les mêmes dans les deux cas.

Comme il a été remarqué par le passé, l'Ontario dans ses échanges est fortement déficitaire avec la Colombie-Britannique (-11 100), et quelque peu avec l'Alberta (environ -2 000). Par contre la province centrale a des soldes nuls ou est gagnante dans ses échanges avec presque toutes les autres provinces (Terre-Neuve : 2 800, Nouvelle-Écosse : 0, Nouveau-Brunswick : 0, Québec : 7 200, Manitoba : 0, Saskatchewan : 300).

## **LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE**

On mesure communément le niveau de vieillissement d'une population par l'importance du segment des plus de 65 ans dans la population totale. Une mesure aussi générale tient compte de tous les facteurs qui peuvent faire augmenter ou diminuer les différents segments de la population, comme le progrès de l'espérance de vie, la variation de la natalité et les mouvements migratoires. Comme les mouvements migratoires ne sont que très marginalement le fait des personnes âgées, au lieu de faire le rapport des 65 ans et plus à la population totale, on peut le faire aux 65 ans et moins. On met ainsi un peu plus en lumière, s'il y a lieu, le rôle des mouvements migratoires et de la natalité dans le groupe des 0-64 ans. Ce faisant aussi, le dénominateur ne comprenant plus les effectifs des personnes âgées, l'opposition entre les deux termes du rapport permet d'identifier lequel de l'un ou de l'autre segment de la population (où les deux) est responsable du changement et on amplifie les variations observées entre deux dates. Une fois constatée l'augmentation ou la diminution du rapport, il faut en consulter les termes pour l'expliquer.

Dans une population qui ni ne vieillissait ni ne rajeunissait, entre deux dates le rapport des plus de 65 ans aux moins de 65 ans demeurerait inchangé. Il s'en suit qu'entre deux dates, selon que le niveau du rapport s'est élevé ou s'est abaissé, on peut dire que la population a vieilli ou au contraire a rajeuni

**Tableau 32. Vieillesse de la population, Canada, 1921-1991**

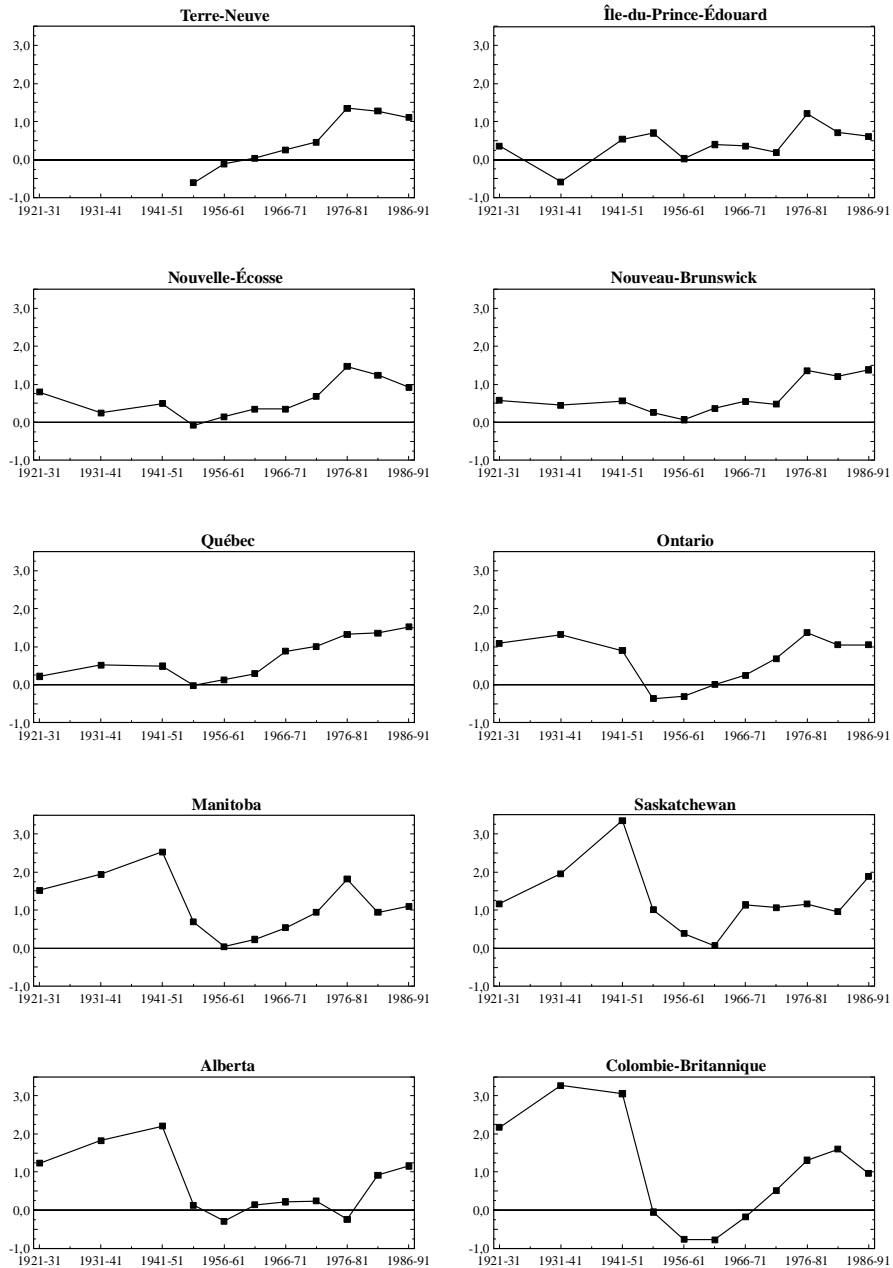
Année	0-64 ans (en milliers)	65 ans et plus (en milliers)	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	8 367,2	420,2	...	...
1931	9 800,7	576,1	17,1	37,1
1941	10 738,8	767,8	9,6	33,3
1951	12 923,2	1 086,3	20,3	41,5
1956	14 836,9	1 243,9	14,8	14,5
1961	16 847,1	1 391,2	13,5	11,8
1966	18 475,3	1 539,5	9,7	10,7
1971	19 823,9	1 744,4	7,3	13,3
1976	20 990,3	2 002,3	5,9	14,8
1981	21 982,2	2 361,0	4,7	17,9
1986	22 611,8	2 697,6	2,9	14,3
1991	24 126,9	3 170,0	6,7	17,5
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus aux 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne
1921	95,2	4,8	5,0	...
1931	94,4	5,6	5,9	<b>0,86</b>
1941	93,3	6,7	7,1	<b>1,27</b>
1951	92,2	7,8	8,4	<b>1,26</b>
1956	92,3	7,7	8,4	<b>-0,04</b>
1961	92,4	7,6	8,3	<b>-0,25</b>
1966	92,3	7,7	8,3	<b>0,15</b>
1971	91,9	8,1	8,8	<b>0,93</b>
1976	91,3	8,7	9,5	<b>1,48</b>
1981	90,3	9,7	10,7	<b>2,40</b>
1986	89,3	10,7	11,9	<b>2,38</b>
1991	88,4	11,6	13,1	<b>2,42</b>

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue et calculs de l'auteur.

et ce à une vitesse d'autant plus grande que le changement de la valeur du rapport est important. Autrement dit, cette différence de valeur mesure la vitesse du vieillissement. Négative, elle indique un rajeunissement. Si le rapport des 65 ans et plus aux moins de 65 ans, entre 1921 et 1931 (tableau 32), est passé au Canada de 5,0 % à 5,9 %, c'est que le Canada a vieilli et sa vitesse de vieillissement annuelle a été de 0,86 pour 1 000. Entre 1931 et 1941 le vieillissement s'est accéléré pour atteindre 1,27 pour 1 000 annuellement.

Sans perdre de vue que *par les proportions on entre dans un jeu à somme nulle et qu'une augmentation d'une proportion entraîne la réduction de l'autre*, en consultant les composantes on constate que de 1931 à 1941 l'accroissement des 0-64 a été relativement modeste (9,6 %) à cause du ralentissement de la migration internationale nette et du déclin de la natalité provoquée par la Crise, alors que celui des plus de 65 ans s'est maintenu (33,3 %), parce qu'à l'arrivée aux âges avancés des Canadiens de naissance s'était ajoutée celle des immigrants du début du siècle. De 1941 à 1951, la vitesse annuelle de vieillissement est demeurée la même (1,26 pour 1 000).

**Figure 7. Différences de niveaux de vieillissement des provinces du Canada par période de 1921 à 1991<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Le niveau de vieillissement sont entendu comme le rapport des 65 ans et plus aux 0-64 ans, exprimé en pourcentage.

Source : Tableau A12 en annexe.

En effet, si l'augmentation des 0-64 a été substantielle en raison du début du baby-boom, celle des personnes âgées l'avait été davantage pour les mêmes raisons que celles invoquées pour la période précédente (vieillissement des immigrants du peuplement des Prairies). Entre 1951 et 1956, l'accroissement des 0-64 a été à peu près égal à celui des personnes âgées (14,8 % et 14,5 %) par les effets opposés de l'augmentation des naissances et de l'immigration d'après-guerre dans le groupe des 0-64 ans d'une part et la faible augmentation des personnes âgées d'autre part. Leur nombre augmentait lentement à cause du décès d'un bon nombre des immigrants du début du siècle. Il en est même résulté une imperceptible différence négative qui s'est poursuivie au cours de la période suivante (-0,04 et -0,25 respectivement). Mais depuis 1961, le pays a repris son vieillissement très légèrement jusqu'en 1966 et depuis la vitesse de ce vieillissement ne cesse de s'accroître, atteignant son maximum de 1986 à 1991. À 2,42 pour 1 000 en moyenne annuelle, elle est deux fois plus élevée que celle qu'avait entraînée la Crise.

***Le bilan global de la période 1921-1991 est une augmentation du rapport des plus de 65 ans aux moins de 65 ans (de 5,0 points à 13,1), freiné de 1956 à 1966 principalement par le baby-boom et entraînant une vitesse annuelle moyenne de 1,16 pour 1 000.***

Cependant, cette description en raccourci de l'histoire du vieillissement de l'ensemble de la population du pays n'est que la moyenne de situations qui ont été assez différentes dans les diverses provinces (Figure 7).

### **Les provinces de l'Ouest**

La région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) et la Colombie-Britannique, de 1921 jusqu'en 1951 ont connu un vieillissement rapide, la vitesse annuelle moyenne de ces trente années étant de 1,8 pour 1 000 en Alberta, 2,8 en Colombie-Britannique, 2,0 au Manitoba et 2,2 en Saskatchewan, avec des pointes de 3,3 pour 1 000 en Colombie-Britannique entre 1931 et 1941 et en Saskatchewan entre 1941 et 1951. Toute la région a enregistré un affaiblissement de la croissance du groupe des 0-64 ans par l'arrêt de l'immigration, voire pour la Saskatchewan par une migration nette négative, en même temps qu'un ralentissement de la natalité, tandis que les plus âgés des immigrants qui l'avaient peuplés commençaient à grossir les rangs des plus de 64 ans. En Colombie-Britannique, les effectifs des personnes âgées étaient sans doute augmentés par l'immigration de riches retraités à la recherche d'un climat plus clément que dans le reste du pays. Les quatre provinces ont été marquées ensuite, à des degrés divers, par le baby-boom. Le groupe des 0-64 s'est accru très sensiblement au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique tandis que l'accroissement de la natalité compensait l'émigration qui se poursuivait en Saskatchewan. En Colombie-Britannique, de 1956 à 1966, l'accroissement du groupe des personnes âgées a été faible au point de provoquer un rajeunissement de cette province. Depuis, dans tout l'Ouest, le vieillissement

a repris, lentement au Manitoba mais beaucoup plus fortement en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, au cours du lustre 1986-91, on a assisté à un ralentissement du vieillissement par l'accroissement des 0-64 provoqué par l'immigration tant interne qu'internationale. On remarque également *le faible vieillissement de l'Alberta qui s'est même transformé en rajeunissement au cours du lustre 1976-1981, période de prospérité économique qui avait attiré de nombreux immigrants dont la fraction des jeunes était beaucoup plus importante que celle des âgés.*

### **Les provinces du Centre**

Les populations des deux provinces centrales (Ontario et Québec) ont eu des histoires passablement différentes l'une de l'autre qui se lisent dans l'évolution de leur vieillissement. Par rapport à celui de l'Ontario et plus encore à celui de l'Ouest, *le vieillissement de la population du Québec jusqu'à récemment a été lent mais la province n'a jamais connu de rajeunissement.* De la fin de la guerre à 1986, la progression du vieillissement se décalque à l'envers sur la baisse de la proportion des 0-64 ans. Et cette dernière s'explique par un affaiblissement régulier de la natalité et une migration nette continuellement négative. Comme l'accroissement des 65 ans et plus en conséquence a toujours été élevé et a peu fluctué, la vitesse du vieillissement a été progressive. Nulle pour le lustre 1951-1956, elle a augmenté à 3,0 pour 1 000 entre 1986 et 1991, la seconde plus forte après celle de la Saskatchewan.

Le vieillissement de l'Ontario a été plus chaotique. Alors que de 1921 à 1951 la vitesse de vieillissement du Québec était de 0,4 pour 1 000, en Ontario elle était trois fois plus élevée à 1,1 en raison d'une natalité plus faible que celle du Québec et d'une augmentation des immigrants âgés du peuplement des Prairies qui avaient déserté les plaines pour les usines de la péninsule ontarienne. Le baby-boom et la forte immigration de l'après-guerre ont soutenu un accroissement important du groupe des 0-64 qui, ipso facto, ne permettait qu'un faible accroissement en pourcentage, du groupe des personnes âgées, d'où le rajeunissement de 1951 à 1961 et le vieillissement nul au cours du lustre suivant. Depuis, le vieillissement gagne à cause de la baisse de la natalité que ne peut compenser une migration internationale même importante et une migration interne pas toujours positive. Au cours du lustre 1986-1991, la vitesse du vieillissement a été de 2,0 pour 1 000.

### **Les provinces de l'Atlantique**

Mis à part Terre-Neuve, la fraction de la population de plus de 64 ans est depuis toujours plus élevée que celle de l'ensemble du Canada sur laquelle elle influe très peu en raison des faibles effectifs. Cependant, le vieillissement

n'y est pas rapide. Toutes les provinces, sauf le Nouveau-Brunswick, ont même connu de courtes périodes de faible rajeunissement. Il faut voir là l'effet d'une migration interne chronique. Les jeunes qui sont partis ne peuvent accroître, quand le temps est venu, le nombre des personnes âgées, tandis que les jeunes qui partent maintiennent faible l'augmentation des plus jeunes. D'une période à l'autre, les proportions des deux groupes ont peu varié pendant longtemps. Cependant depuis les années 70, l'accroissement du rapport des plus âgés aux plus jeunes augmente et c'est le Nouveau-Brunswick qui a la vitesse annuelle de vieillissement la plus élevée des provinces de l'Atlantique à 2,8 pour 1 000 entre 1986 et 1991.

Il ressort de la description précédente que le vieillissement de la population canadienne, surtout au niveau régional a été influencé par deux facteurs :

- 1) la fluctuation de la natalité, et
- 2) les mouvements migratoires.

Pour la natalité, c'est l'épisode du baby-boom qui a interrompu le lent déclin séculaire de la fécondité. Toutes les provinces ont été touchées mais à des degrés divers. En particulier le Québec se signale par le faible rajeunissement qu'il a provoqué alors que les provinces de l'Ouest et de l'Ontario en ont ressenti plus fortement les effets.

*Les mouvements migratoires ont eu des effets très marquants et complexes parce qu'on détecte leur influence sur la structure de la population, d'abord au moment où ils se produisent en provoquant, quand il s'agit d'immigration, un accroissement de la partie jeune de la population et plus tard en augmentant la partie vieillissante lorsque les survivants entrent dans ce dernier segment de la vie.* Comme on a pu le constater, tant dans les provinces de l'Atlantique que dans l'Ouest, ces mouvements ont été d'une importance majeure pour comprendre les changements dans la vitesse du vieillissement.

Aucune province n'a jamais eu un niveau de vieillissement aussi élevé que celui qui prévaut actuellement en Saskatchewan. Cette province occupe la première place avec 14,1 % de ses habitants appartenant au groupe des personnes âgées (tableau A12, en annexe) et l'Alberta la dernière avec 9,1 % seulement. Comme pour la vitesse à laquelle se produit ce vieillissement, la Saskatchewan est encore en tête, suivie du Québec qui n'a pourtant encore qu'un niveau beaucoup plus faible. *Au cours des dernières années, la Colombie-Britannique a connu un net ralentissement de sa vitesse de vieillissement, mais il ne faudrait pas que la forte immigration dont elle est l'objet cesse, car son niveau de vieillissement est très élevé (12,9 %).* Pour le Canada dans son ensemble, au cours des deux dernières décennies, il a été deux fois plus rapide que celui qu'avait entraîné la Crise et la seconde guerre.

**Tableau 33. Rapport en pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus aux personnes de 0-64 ans et vitesse de vieillissement au cours de la période, par province, 1991, 2001, 2011 et 2016**

Année	Rapport des 65 ans et plus aux 0-64 ans	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	Rapport des 65 ans et plus aux 0-64 ans	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
	Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard	
1991	10,7	■	15,2	■
2001	12,8	2,1	15,8	0,6
2011	17,4	4,6	17,9	2,1
2016	22,6	10,4	21,3	6,8
	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
1991	14,4	■	13,9	■
2001	15,7	1,3	15,2	1,4
2011	18,7	3,0	18,5	3,2
2016	22,6	7,8	22,8	8,6
	Québec		Ontario	
1991	12,6	■	13,3	■
2001	14,7	2,1	14,3	1,0
2011	17,6	2,9	15,7	1,3
2016	20,5	5,8	17,8	4,2
	Manitoba		Saskatchewan	
1991	15,5	■	16,5	■
2001	15,9	0,4	17,7	1,2
2011	17,0	1,1	18,5	0,8
2016	19,4	4,8	20,8	4,6
	Alberta		Colombie-Britannique	
1991	10,0	■	14,8	■
2001	11,7	1,8	15,3	0,5
2011	13,9	2,1	16,8	1,5
2016	16,4	5,0	19,4	5,2

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des projections de population et calculs de l'auteur.

### Coup d'oeil sur l'avenir

Les projections de population de Statistique Canada permettent d'évaluer comment risque d'évoluer le vieillissement des différentes régions du pays, sur la base des hypothèses retenues sur les quatre grands paramètres de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales et internes (tableau 33).

De 1991 à l'an 2001, les provinces de l'Ouest verraient un ralentissement important de leur vitesse de vieillissement. Mis à part la Saskatchewan, toutes verraient certes au cours de la décennie, la fraction des personnes âgées s'accroître par rapport à l'accroissement du lustre précédent, mais le schéma serait à peu près le même pour les moins de 65 ans de sorte que le rapport s'en trouverait affaibli et du même coup la vitesse de vieillissement réduite. L'Ontario ralentirait sa vitesse de vieillissement, ainsi que le Québec. En Atlantique

il y aurait ralentissement sensible à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, tandis qu'il n'y aurait presque pas de modification à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

Au cours des quinze années suivantes, l'accélération du vieillissement est visible partout et ce sont les provinces de l'Atlantique où la vitesse sera la plus forte. *Si les projections devaient devenir réalité, entre 2011 et 2016, Terre-Neuve verrait sa vitesse annuelle de vieillissement atteindre 10,4 pour 1 000 et le Nouveau Brunswick 8,6 pour 1 000, soit des vitesses sans aucune commune mesure avec celles jamais connues.* Au Québec la vitesse de vieillissement doublerait par rapport à celle du lustre 1986-1991, tandis qu'en Ontario il y aurait également doublement, mais celui-ci résulterait en une vitesse beaucoup moins élevée. Dans l'Ouest, les vitesses de vieillissement doubleraient également.

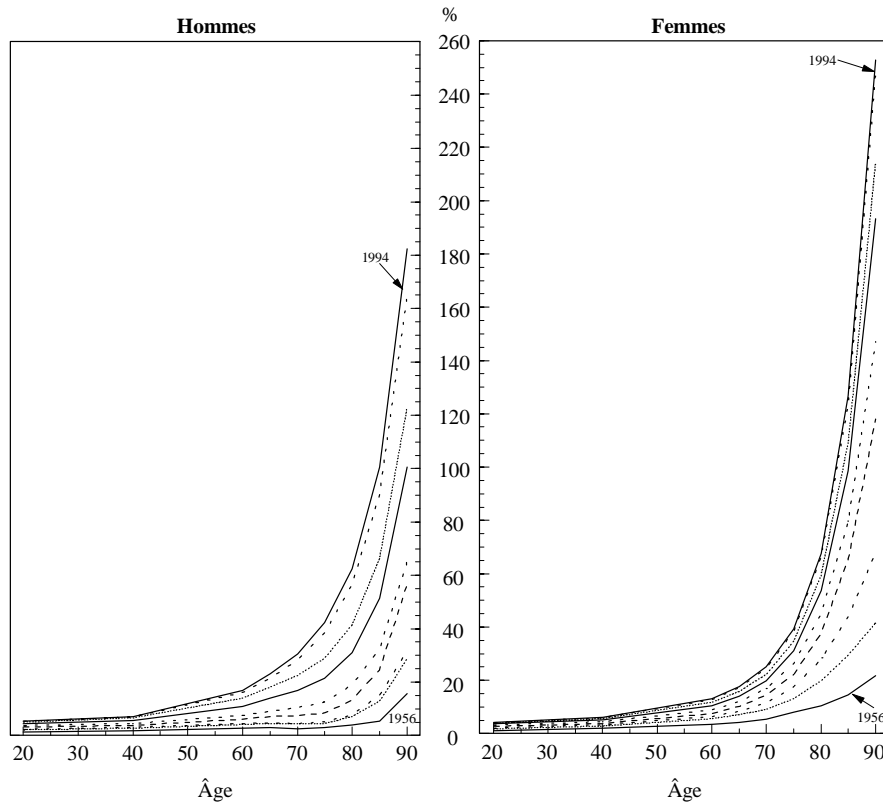
#### **L'effet de la mortalité**

La baisse de la mortalité a certainement joué aussi un rôle dans l'augmentation du nombre des personnes âgées. Il aurait été intéressant de mesurer le nombre de vies épargnées au Canada par la réduction de la mortalité entre le début et la fin de la période étudiée (1951-1994), mais les données nécessaires à la mesure demanderaient un long traitement avant d'être utilisables. On peut cependant avoir un aperçu de son importance en mettant en comparaison les survivants de la table de mortalité des deux années extrêmes de la période. La figure 8 représente, aux différents âges, l'augmentation en pourcentage des survivants de la population de la table, en prenant pour base l'année 1951. On constate que les gains ont été modestes jusqu'à l'âge de 70 ans et ce jusque vers les années quatre-vingt. En effet, *les survivantes de la table de 1994 ne sont que de 25 % plus nombreuses que celles de 1951 (83 363 au lieu de 66 667). Depuis il en est autrement, car plus on considère des âges avancés, plus avec le temps, les gains sont importants au point que les survivantes de 90 ans sont plus de trois fois et demi plus nombreuses que celles de 1951 (27 992 au lieu de 7 933).* Pour les hommes, on observe le même phénomène mais l'accroissement des survivants de la table a été un peu plus élevé pour les âges de 70 et 75 ans que dans le cas des femmes, mais plus modeste aux âges avancés (augmentation de 182 % à 90 ans). Malgré l'insuffisance du matériel utilisé, on peut avancer que le rôle de la mortalité risque d'être plus important dans l'avenir qu'il ne l'a été dans le passé. C'est ce qui contribue à l'augmentation des chiffres que proposent les projections de population qui ont servi à l'élaboration du tableau 33.

Quant au rôle des différences régionales de mortalité dans l'évolution du vieillissement, il a probablement été faible. L'observation des tables de mortalité provinciales montre qu'en 1951, dans la province où la mortalité était la plus forte, de 1 000 hommes survivants à 60 ans il en restait 192 à 90 ans et dans celle où la mortalité était la plus faible 235, soit une différence de 43. En 1994



**Figure 8. Augmentation du nombre de survivants de la table à certains âges par rapport aux survivants de la table de 1951**



**Nota :** Les tables sont établies de 5 ans en 5 ans, sauf la dernière.  
**Source :** Statistique Canada, Division de la démographie, données non publiées.

l'étendue de la distribution va de 462 à 559, soit un écart de 97. Ces différences ne sont pas absolument négligeables mais trop faibles pour avoir eu un effet sur les différences de vieillissement.

### Régionalisme du vieillissement

Il est difficile de présenter une image géographique du vieillissement de la population du Canada qui soit satisfaisante, pour au moins deux raisons :

- 1) Le Canada de 1995 est divisé en 290 divisions de recensement dont les poids démographiques sont extrêmement variables allant de moins de 5 000 habitants (Stikine en Colombie-Britannique : 1 436 habitants) à plus de deux millions comme (Toronto, 2 420 000 personnes) et dont la proportion des personnes âgées s'échelonne entre 2 % et 23 %.

- 2) Le nombre de divisions n'est pas toujours le même aux recensements successifs et leurs frontières ont fréquemment varié d'un recensement à l'autre.

Toutefois, quelques observations méritent l'attention parce qu'elles peuvent avoir des implications socioéconomiques. D'inégales importances spatiale et démographique, cinq régions sont fortement vieillies.

La première est une vaste zone dans les Prairies constituée de 16 divisions contiguës, en partie au Manitoba et en Saskatchewan<sup>16</sup>, dont la population de chacune comporte plus de 17 % de personnes âgées. Le bloc est de plus entouré de divisions dans lesquelles la proportion n'est guère plus faible. Il s'agit de la grande région d'agriculture extensive du pays. La situation s'est développée par l'émigration continue des jeunes et des jeunes adultes à mesure que la mécanisation de l'agriculture a réduit les besoins de main-d'oeuvre.

En second, on remarque la région de la vallée de l'Okanagan<sup>17</sup> où un bloc de cinq divisions contiguës ont attiré des personnes âgées, probablement en raison de certains avantages climatiques.

Il en est de même de la région de Victoria et Vancouver<sup>18</sup> où, aux immigrants âgés s'ajoutent ceux qui ont vieilli sur place.

En quatrième place, on note une couronne de «townships» autour de la conurbation de Toronto<sup>19</sup>. Là encore ce sont des comtés à caractère rural où se sont installés des Torontois à la retraite.

Enfin le bloc des comtés qui constituent la partie sud-ouest de la Nouvelle-Écosse<sup>20</sup>. L'abandon de l'agriculture à cause de l'éloignement des grands centres et de la disparition de l'agriculture de subsistance et des petites industries minières s'est traduite par l'émigration des adultes.

En somme, ce sont les mouvements migratoires qui, soit en chassant les jeunes, soit en attirant les personnes âgées, sont responsables principalement de la formation de régions où la fraction des personnes âgées est nettement supérieure à la moyenne nationale. Les fécondités et mortalités différentielles ne jouent qu'un faible rôle.

Comme on ne peut guère aller plus loin dans cette voie de la géographie du vieillissement, on peut mettre en lumière un aspect plus sociologique et

---

<sup>16</sup> Au Manitoba, les divisions 1, 4, 5, 6, 15, 16, 17 et 20. En Saskatchewan, les divisions 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

<sup>17</sup> Principalement Okanagan nord, centre et sud, Similkameen et Kootenay Boundary.

<sup>18</sup> Principalement Capital, Nanaimo et Sunshine coast.

<sup>19</sup> Les comtés de Prince Édouard, Victoria, Parry Sound, Muskoka, Huron, Peterborough, Grey et Northumberland.

<sup>20</sup> Comtés de Digby, Annapolis, Queens, Lunenburg, Yarmouth, Guyborough et Victoria.

**Tableau 34. Répartition des divisions de recensement par classe de vieillissement et groupe d'âge, Canada, 1995**

Classe <sup>1</sup> (%)	Moyenne de la classe	Distribution par grands groupes d'âge des personnes de la classe						Population	Pourcentage de la population totale du Canada
		0-14	15-34	35-64	65-74	75+	Total		
		En pourcentage							
Moins de 7	5,0	26,4	32,8	35,7	3,3	1,7	100,0	1 068 740	<b>3,6</b>
7 - 10	8,7	22,0	31,3	38,0	5,4	3,3	100,0	7 168 385	<b>24,2</b>
11 - 13	12,2	19,4	30,8	37,6	7,1	5,0	100,0	12 407 515	<b>41,9</b>
14 - 16	14,6	19,2	28,8	37,4	8,4	6,2	100,0	7 343 090	<b>24,8</b>
17 et plus	18,3	18,9	25,7	37,0	10,3	8,1	100,0	1 627 595	<b>5,5</b>
Total	12,0	20,2	30,2	37,6	7,1	5,0	100,0	29 615 325	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Une classe est constituée sur la base de la proportion des 65 ans et plus.

**Source** : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de la population et calculs de l'auteur.

intéressant à plusieurs égards. En considérant la division de recensement comme l'environnement social des individus qui y vivent, ce qui n'est pas tout à fait exact (tableau 34), **3,6 % des Canadiens font partie d'une société dans laquelle les personnes âgées sont rares, composant moins de 7,0 % de la population et 5,5 % où au contraire elles sont très nombreuses, étant présentes à au moins 17,0 %.** *Entre ces extrêmes, quatre Canadiens sur dix font partie d'un cadre social où de 11 % à 13 % des personnes ont plus de 65 ans. Un quart ont un environnement un peu plus jeune (de 7 % à 10 % de personnes âgées) et un autre quart, un milieu un peu plus âgé (de 14 % à 16 %).*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## **Annexes**

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

<b>Terre-Neuve</b>										
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	545,2	4,2	8,5	0,5	0,3	0,1	13,0	15,5	-2,5	2,6
1974	549,4	4,5	7,0	0,5	0,2	0,0	12,4	13,0	-0,6	2,6
1975	553,9	7,3	8,0	0,6	0,2	0,1	12,3	11,4	0,9	2,6
1976	561,2	4,0	7,8	0,3	0,2	0,0	9,7	12,4	-2,7	1,6
1977	565,2	2,7	7,3	0,2	0,2	0,0	8,1	12,2	-4,0	1,0
1978	567,9	2,1	6,4	0,0	0,2	0,0	8,1	11,7	-3,5	1,0
1979	569,9	2,3	7,0	0,2	0,2	0,1	8,9	13,1	-4,2	1,0
1980	572,2	3,5	7,0	0,3	0,2	0,1	9,3	12,4	-3,1	1,0
1981	575,8	-0,6	6,9	0,1	0,2	0,1	8,5	14,8	-6,2	1,6
1982	575,1	4,2	5,8	-0,1	0,2	0,1	10,6	10,3	0,3	2,1
1983	579,4	2,0	5,4	-0,2	0,2	-0,2	7,6	8,7	-1,1	2,1
1984	581,4	-0,5	5,0	-0,1	0,2	0,1	5,7	9,3	-3,6	2,1
1985	580,9	-2,0	4,9	-0,1	0,2	0,0	6,0	11,0	-5,0	2,1
1986	578,8	-1,7	4,6	-0,2	0,2	0,2	7,7	12,4	-4,7	1,8
1987	577,1	-1,2	4,1	0,1	0,2	0,3	8,4	12,8	-4,4	1,5
1988	575,9	0,9	3,9	0,2	0,2	0,3	10,0	12,2	-2,2	1,5
1989	576,8	0,7	4,0	0,3	0,1	0,4	10,1	12,7	-2,6	1,5
1990	577,5	1,5	3,7	0,4	0,1	-0,1	10,2	11,4	-1,1	1,5
1991	578,9	2,5	3,4	0,3	0,1	0,4	9,9	10,9	-1,1	0,6
1992 (PD)	581,4	2,2	3,1	0,5	0,1	1,2	8,0	10,7	-2,7	...
1993 (PR)	583,6	-0,9	2,5	0,5	0,1	-0,5	6,6	10,3	-3,7	...
1994 (PR)	582,7	-4,1	2,3	0,3	0,1	-0,5	6,2	12,6	-6,4	...
1995 (PR)	578,5	-4,0	1,9	0,3	0,1	0,1	9,5	16,1	-6,6	...
1996 (PR)	574,5	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	545,2	7,7	15,5	-7,8	21,8	6,2	0,6	28,4	0,8	
1974	549,4	8,2	12,6	-4,4	18,6	6,0	0,6	23,6	0,9	
1975	553,9	13,1	14,3	-1,2	20,1	5,8	0,6	20,5	1,1	
1976	561,2	7,0	13,9	-6,8	19,8	5,9	0,4	22,1	0,5	
1977	565,2	4,7	12,8	-8,1	18,4	5,5	0,4	21,5	0,3	
1978	567,9	3,6	11,3	-7,6	16,7	5,5	0,4	20,5	-0,1	
1979	569,9	4,1	12,3	-8,2	17,8	5,5	0,4	23,0	0,4	
1980	572,2	6,1	12,2	-6,0	18,0	5,8	0,4	21,5	0,5	
1981	575,8	-1,1	12,0	-13,1	17,6	5,6	0,4	25,7	0,2	
1982	575,1	7,3	10,0	-2,7	15,9	5,9	0,4	17,9	-0,1	
1983	579,4	3,5	9,4	-5,9	15,4	6,0	0,3	14,9	-0,4	
1984	581,4	-0,9	8,7	-9,5	14,7	6,1	0,2	16,0	-0,2	
1985	580,9	-3,5	8,5	-12,1	14,7	6,1	0,2	18,9	-0,2	
1986	578,8	-3,0	7,9	-10,9	14,0	6,1	0,3	21,4	-0,4	
1987	577,1	-2,1	7,2	-9,3	13,5	6,3	0,3	22,2	0,2	
1988	575,9	1,5	6,8	-5,3	13,0	6,2	0,4	21,1	0,3	
1989	576,8	1,2	7,0	-5,8	13,4	6,4	0,4	22,0	0,5	
1990	577,5	2,6	6,4	-3,9	13,2	6,7	0,4	19,7	0,6	
1991	578,9	4,2	5,8	-1,6	12,4	6,5	0,4	18,9	0,6	
1992 (PD)	581,4	3,8	5,4	-1,6	11,9	6,5	0,3	18,4	0,9	
1993 (PR)	583,6	-1,6	4,3	-5,9	11,0	6,7	0,2	17,6	0,9	
1994 (PR)	582,7	-7,1	3,9	-11,1	10,9	7,0	0,2	21,8	0,5	
1995 (PR)	578,5	-6,9	3,3	-10,3	10,2	6,8	0,3	27,9	0,6	
1996 (PR)	574,5	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Île-du-Prince-Édouard**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	114,5	0,9	0,9	0,1	0,1	0,0	4,8	4,3	0,5	0,7
1974	115,4	1,8	0,9	0,2	0,1	0,0	5,2	3,8	1,4	0,7
1975	117,2	1,2	0,9	0,1	0,1	0,0	4,6	3,8	0,8	0,7
1976	118,4	1,1	0,8	0,1	0,1	0,0	4,3	4,0	0,3	0,2
1977	119,5	1,8	0,9	0,1	0,1	0,0	3,9	3,3	0,6	-0,1
1978	121,3	1,2	1,0	0,0	0,1	0,0	3,5	3,5	0,0	-0,1
1979	122,5	1,0	0,9	0,2	0,1	0,0	3,4	3,6	-0,2	-0,1
1980	123,5	0,1	0,9	0,1	0,0	0,0	3,0	4,1	-1,1	-0,1
1981	123,6	0,2	0,9	0,0	0,1	0,0	3,5	4,3	-0,8	0,0
1982	123,8	1,0	0,9	0,1	0,1	0,0	3,4	3,4	0,0	0,1
1983	124,8	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	3,3	2,5	0,8	0,1
1984	126,4	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0	3,1	2,5	0,5	0,1
1985	127,8	0,9	0,9	0,0	0,0	0,0	2,8	2,8	0,0	0,1
1986	128,7	0,2	0,8	0,1	0,0	0,1	2,5	3,0	-0,5	0,4
1987	128,8	0,7	0,8	0,1	0,0	0,0	3,1	2,8	0,3	0,6
1988	129,6	0,9	0,9	0,1	0,0	0,0	3,5	3,1	0,4	0,6
1989	130,5	0,3	0,8	0,1	0,0	0,0	3,3	3,4	-0,1	0,6
1990	130,8	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	2,8	3,1	-0,3	0,6
1991	131,0	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	2,9	3,3	-0,4	0,2
1992 (PD)	131,1	1,3	0,7	0,1	0,0	0,0	2,7	2,3	0,5	...
1993 (PR)	132,5	1,4	0,6	0,1	0,0	0,1	2,5	1,9	0,6	...
1994 (PR)	133,9	1,3	0,6	0,1	0,0	0,0	2,6	2,0	0,6	...
1995 (PR)	135,2	1,4	0,6	0,1	0,0	0,2	2,9	2,4	0,5	...
1996 (PR)	136,6	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	114,5	7,7	7,5	0,2	16,4	8,9	0,2	37,7	1,3	
1974	115,4	15,6	7,3	8,3	16,7	9,4	0,2	32,5	1,6	
1975	117,2	10,2	7,4	2,8	16,4	9,0	0,2	32,2	1,1	
1976	118,4	9,3	7,1	2,2	16,3	9,2	0,2	33,6	1,1	
1977	119,5	14,6	7,7	7,0	16,4	8,7	0,2	27,2	0,8	
1978	121,3	9,8	8,1	1,7	16,3	8,2	0,1	28,4	0,4	
1979	122,5	8,3	7,4	0,9	15,7	8,3	0,1	29,4	1,7	
1980	123,5	0,7	7,5	-6,7	15,8	8,4	0,1	33,3	1,0	
1981	123,6	2,0	7,3	-5,3	15,3	8,0	0,1	34,4	0,3	
1982	123,8	7,7	7,6	0,2	15,5	7,9	0,1	27,1	0,6	
1983	124,8	13,1	6,8	6,2	15,2	8,4	0,1	19,7	0,0	
1984	126,4	10,6	6,6	3,9	15,4	8,7	0,1	20,0	0,1	
1985	127,8	6,9	7,0	-0,1	15,7	8,7	0,1	22,2	0,2	
1986	128,7	1,2	6,3	-5,0	15,0	8,7	0,1	23,2	0,7	
1987	128,8	5,8	6,5	-0,7	15,1	8,6	0,1	21,5	0,9	
1988	129,6	6,8	6,7	0,2	15,2	8,6	0,1	23,5	0,7	
1989	130,5	2,6	6,5	-3,9	14,8	8,3	0,1	26,4	0,7	
1990	130,8	1,4	6,7	-5,2	15,4	8,7	0,1	23,7	1,1	
1991	131,0	1,2	5,3	-4,1	14,4	9,1	0,1	25,2	0,4	
1992 (PD)	131,1	10,2	5,6	4,6	14,0	8,5	0,1	17,1	0,5	
1993 (PR)	132,5	10,4	4,6	5,8	13,2	8,6	0,1	14,1	0,7	
1994 (PR)	133,9	10,0	4,5	5,5	12,8	8,3	0,1	15,1	0,7	
1995 (PR)	135,2	10,2	4,5	5,7	12,9	8,4	0,1	18,0	0,6	
1996 (PR)	136,6	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Nouvelle-Écosse**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	810,4	7,6	6,4	1,8	0,4	0,1	26,3	24,1	2,1	3,2
1974	818,1	6,6	6,0	1,9	0,3	-0,1	27,2	25,6	1,6	3,2
1975	824,7	9,6	6,3	1,5	0,3	0,1	25,6	21,1	4,5	3,2
1976	834,2	5,8	5,9	1,4	0,3	-0,1	23,0	22,6	0,4	2,1
1977	840,0	4,1	5,4	1,0	0,3	-0,1	19,9	21,2	-1,3	1,3
1978	844,2	4,9	5,7	0,4	0,3	-0,1	19,5	19,6	-0,1	1,3
1979	849,1	3,7	5,6	0,8	0,3	0,1	18,4	20,3	-1,8	1,3
1980	852,8	3,3	5,4	1,2	0,3	0,2	18,5	21,0	-2,5	1,3
1981	856,1	3,5	5,1	0,9	0,3	0,6	19,3	21,7	-2,5	0,9
1982	859,6	7,5	5,4	0,8	0,2	0,2	18,8	17,3	1,6	0,6
1983	867,1	9,4	5,4	0,3	0,2	0,2	18,3	14,5	3,9	0,6
1984	876,5	8,7	5,5	0,6	0,2	0,0	17,3	14,4	3,0	0,6
1985	885,2	4,8	5,1	0,5	0,2	-0,2	16,7	16,9	-0,2	0,6
1986	890,0	4,4	5,1	0,6	0,2	0,0	17,1	17,8	-0,7	0,8
1987	894,4	3,1	5,0	0,7	0,3	0,3	17,6	19,8	-2,2	1,0
1988	897,5	5,8	4,8	0,9	0,2	0,8	19,2	19,1	0,1	1,0
1989	903,2	6,5	5,0	1,0	0,2	0,7	20,4	19,8	0,6	1,0
1990	909,8	5,4	5,5	0,9	0,2	-0,2	18,6	18,7	-0,1	1,0
1991	915,2	6,1	4,8	0,5	0,3	-0,1	19,0	17,9	1,0	0,4
1992 (PD)	921,3	6,8	4,3	1,5	0,4	0,5	17,8	17,7	0,1	...
1993 (PR)	928,1	4,6	4,0	2,2	0,4	-0,3	14,8	16,5	-1,7	...
1994 (PR)	932,7	3,1	3,3	2,7	0,4	-0,7	15,1	17,7	-2,6	...
1995 (PR)	935,8	5,4	3,1	2,9	0,4	1,0	18,2	19,9	-1,7	...
1996 (PR)	941,2	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	810,4	9,4	7,8	1,5	16,3	8,5	1,2	29,7	2,2	
1974	818,1	8,1	7,4	0,7	15,8	8,4	1,2	31,2	2,3	
1975	824,7	11,5	7,6	3,9	15,8	8,2	1,2	25,5	1,8	
1976	834,2	6,9	7,0	-0,1	15,3	8,3	1,0	27,0	1,6	
1977	840,0	4,9	6,4	-1,5	14,7	8,3	0,9	25,2	1,2	
1978	844,2	5,8	6,7	-0,9	14,8	8,1	0,8	23,2	0,5	
1979	849,1	4,4	6,5	-2,2	14,6	8,0	0,8	23,8	1,0	
1980	852,8	3,9	6,3	-2,4	14,5	8,2	0,8	24,6	1,4	
1981	856,1	4,1	6,0	-1,9	14,1	8,1	0,8	25,3	1,0	
1982	859,6	8,7	6,2	2,5	14,3	8,0	0,8	20,0	0,9	
1983	867,1	10,8	6,1	4,6	14,2	8,1	0,8	16,6	0,4	
1984	876,5	9,8	6,2	3,6	14,1	7,8	0,7	16,3	0,7	
1985	885,2	5,4	5,8	-0,4	14,0	8,2	0,7	19,1	0,5	
1986	890,0	4,9	5,7	-0,8	13,9	8,1	0,7	20,0	0,7	
1987	894,4	3,5	5,6	-2,1	13,5	7,9	0,7	22,1	0,8	
1988	897,5	6,4	5,3	1,1	13,5	8,2	0,7	21,2	1,0	
1989	903,2	7,2	5,5	1,7	13,8	8,3	0,8	21,9	1,1	
1990	909,8	5,9	6,0	-0,1	14,1	8,1	0,7	20,5	1,0	
1991	915,2	6,7	5,2	1,5	13,1	7,9	0,7	19,5	0,6	
1992 (PD)	921,3	7,4	4,7	2,7	12,8	8,2	0,7	19,1	1,7	
1993 (PR)	928,1	4,9	4,3	0,6	12,4	8,1	0,5	17,7	2,4	
1994 (PR)	932,7	3,3	3,6	-0,3	11,9	8,3	0,5	19,0	2,8	
1995 (PR)	935,8	5,8	3,3	2,5	11,4	8,2	0,6	21,2	3,1	
1996 (PR)	941,2	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.



**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Nouveau-Brunswick**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	654,4	8,5	6,3	0,4	0,7	0,1	22,7	19,9	2,8	1,8
1974	663,0	10,1	6,2	0,9	0,6	0,0	22,9	18,7	4,2	1,8
1975	673,1	14,0	6,6	0,9	0,6	0,1	24,2	16,6	7,6	1,8
1976	687,2	8,1	6,6	0,7	0,6	0,0	18,9	17,3	1,6	1,4
1977	695,3	5,0	6,3	0,1	0,5	0,0	15,5	16,4	-0,9	1,1
1978	700,4	3,0	5,6	-0,4	0,5	0,0	14,3	16,0	-1,6	1,1
1979	703,4	3,2	5,7	0,2	0,5	0,1	14,3	16,5	-2,2	1,1
1980	706,6	1,2	5,3	0,5	0,5	0,2	13,2	17,4	-4,2	1,1
1981	707,9	0,1	5,4	-0,1	0,5	0,4	13,8	18,6	-4,8	1,3
1982	708,0	6,0	5,3	-0,3	0,4	-0,2	14,8	12,7	2,2	1,4
1983	714,0	6,3	5,3	-0,2	0,4	0,0	13,2	10,9	2,3	1,4
1984	720,3	4,6	5,1	-0,3	0,4	-0,1	12,0	11,2	0,8	1,4
1985	724,9	2,0	4,9	-0,4	0,5	0,0	11,5	13,1	-1,6	1,4
1986	726,9	1,3	4,3	-0,3	0,4	0,1	11,4	14,3	-2,9	0,4
1987	728,1	3,0	4,2	-0,2	0,4	0,1	13,2	15,0	-1,8	-0,3
1988	731,2	4,1	4,2	-0,2	0,4	0,6	13,7	14,9	-1,2	-0,3
1989	735,2	4,9	4,2	0,0	0,4	0,1	15,0	15,0	0,0	-0,3
1990	740,1	5,9	4,4	0,0	0,4	-0,1	14,2	13,2	1,0	-0,3
1991	746,1	4,4	4,0	-0,2	0,4	0,1	12,8	12,9	-0,1	-0,1
1992 (PD)	750,5	3,3	3,8	-0,2	0,5	0,5	11,9	13,1	-1,2	...
1993 (PR)	753,8	2,9	3,2	-0,2	0,4	-0,2	10,8	11,2	-0,5	...
1994 (PR)	756,7	2,3	3,1	-0,3	0,5	-0,4	10,7	11,2	-0,5	...
1995 (PR)	759,0	2,6	2,6	-0,3	0,5	0,5	13,4	14,1	-0,8	...
1996 (PR)	761,5	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	654,4	13,0	9,6	3,3	17,3	7,7	1,0	30,1	0,6	
1974	663,0	15,2	9,3	5,8	17,1	7,8	1,0	28,0	1,3	
1975	673,1	20,7	9,8	10,9	17,3	7,6	1,1	24,4	1,3	
1976	687,2	11,8	9,6	2,2	17,1	7,5	0,8	25,0	1,0	
1977	695,3	7,2	9,1	-1,8	16,5	7,4	0,7	23,4	0,2	
1978	700,4	4,3	8,0	-3,7	15,4	7,4	0,6	22,8	-0,6	
1979	703,4	4,6	8,1	-3,4	15,4	7,3	0,6	23,4	0,3	
1980	706,6	1,8	7,5	-5,8	15,0	7,5	0,6	24,6	0,7	
1981	707,9	0,2	7,6	-7,4	14,8	7,3	0,6	26,3	-0,1	
1982	708,0	8,4	7,4	1,0	14,8	7,3	0,6	17,8	-0,4	
1983	714,0	8,8	7,4	1,4	14,7	7,3	0,5	15,2	-0,3	
1984	720,3	6,3	7,0	-0,7	14,3	7,3	0,5	15,5	-0,4	
1985	724,9	2,8	6,7	-4,0	13,9	7,2	0,5	18,0	-0,5	
1986	726,9	1,8	6,0	-4,2	13,5	7,5	0,5	19,6	-0,4	
1987	728,1	4,2	5,7	-1,6	13,1	7,4	0,5	20,5	-0,3	
1988	731,2	5,5	5,7	-0,2	13,1	7,4	0,5	20,3	-0,2	
1989	735,2	6,6	5,7	1,0	13,1	7,5	0,6	20,4	0,0	
1990	740,1	8,0	5,9	2,1	13,2	7,3	0,5	17,7	-0,1	
1991	746,1	5,9	5,4	0,5	12,7	7,3	0,5	17,3	-0,2	
1992 (PD)	750,5	4,4	5,0	-0,6	12,5	7,5	0,4	17,4	-0,3	
1993 (PR)	753,8	3,8	4,3	-0,5	12,0	7,7	0,4	14,8	-0,3	
1994 (PR)	756,7	3,1	4,0	-1,0	11,8	7,8	0,4	14,8	-0,4	
1995 (PR)	759,0	3,4	3,4	-0,1	11,3	7,8	0,5	18,6	-0,5	
1996 (PR)	761,5	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Québec**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	6 210,8	50,7	41,4	13,4	6,7	1,7	39,6	54,4	-14,7	-2,3
1974	6 261,4	59,5	42,9	20,1	6,3	-0,3	39,3	51,2	-11,9	-2,3
1975	6 320,9	64,2	50,2	16,1	6,3	1,7	34,5	46,8	-12,3	-2,3
1976	6 385,1	52,2	53,3	18,4	6,2	-0,5	31,6	52,4	-20,8	4,5
1977	6 437,3	12,0	53,7	9,0	5,5	-0,3	24,4	71,0	-46,5	9,4
1978	6 449,3	17,6	51,8	3,8	5,4	-0,5	24,5	57,9	-33,4	9,4
1979	6 466,9	33,3	55,3	10,5	5,1	1,8	23,6	53,7	-30,0	9,4
1980	6 500,2	43,3	53,9	15,1	4,7	3,3	21,9	46,2	-24,3	9,4
1981	6 543,5	42,6	52,6	13,4	4,2	4,8	23,6	46,1	-22,5	9,8
1982	6 586,1	22,9	47,3	11,8	4,8	-2,8	19,9	48,1	-28,2	10,1
1983	6 609,0	27,6	43,9	7,0	4,3	1,6	22,3	41,4	-19,1	10,1
1984	6 636,6	33,0	43,4	5,8	4,3	0,6	25,2	36,2	-10,9	10,1
1985	6 669,6	40,5	40,6	7,2	4,1	4,6	25,4	31,4	-6,0	10,1
1986	6 710,1	60,0	37,7	12,4	4,0	13,9	26,0	29,0	-3,0	5,0
1987	6 770,1	59,0	36,2	21,1	3,5	7,1	26,0	33,4	-7,4	1,4
1988	6 829,1	77,0	38,8	20,7	3,0	22,9	27,8	34,8	-7,0	1,4
1989	6 906,0	73,0	44,1	28,7	2,9	7,2	29,5	37,8	-8,4	1,4
1990	6 979,0	69,4	49,6	35,5	2,6	-7,4	26,9	36,4	-9,6	1,4
1991	7 048,4	70,9	48,2	45,1	3,1	-11,9	24,5	37,6	-13,0	0,6
1992 (PD)	7 119,3	80,2	47,3	42,3	3,2	-3,1	25,4	34,9	-9,5	...
1993 (PR)	7 199,5	70,8	40,7	38,9	3,1	-4,7	23,5	30,7	-7,2	...
1994 (PR)	7 270,3	44,6	39,2	21,9	3,1	-10,2	22,9	32,3	-9,4	...
1995 (PR)	7 315,0	55,4	34,9	20,3	3,1	6,6	26,9	37,6	-10,8	...
1996 (PR)	7 370,4	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	6 210,8	8,1	6,6	1,5	13,5	6,8	2,5	8,7	2,1	
1974	6 261,4	9,5	6,8	2,6	13,6	6,8	2,4	8,1	3,2	
1975	6 320,9	10,1	7,9	2,2	14,7	6,8	2,1	7,4	2,5	
1976	6 385,1	8,1	8,3	-0,2	15,0	6,7	1,9	8,2	2,9	
1977	6 437,3	1,9	8,3	-6,5	15,1	6,7	1,4	11,0	1,4	
1978	6 449,3	2,7	8,0	-5,3	14,8	6,7	1,4	9,0	0,6	
1979	6 466,9	5,1	8,5	-3,4	15,2	6,7	1,3	8,3	1,6	
1980	6 500,2	6,6	8,3	-1,6	14,9	6,7	1,2	7,1	2,3	
1981	6 543,5	6,5	8,0	-1,5	14,5	6,5	1,3	7,0	2,0	
1982	6 586,1	3,5	7,2	-3,7	13,8	6,6	1,1	7,3	1,8	
1983	6 609,0	4,2	6,6	-2,5	13,3	6,7	1,2	6,3	1,1	
1984	6 636,6	5,0	6,5	-1,6	13,2	6,7	1,3	5,4	0,9	
1985	6 669,6	6,0	6,1	0,0	12,9	6,8	1,3	4,7	1,1	
1986	6 710,1	8,9	5,6	3,3	12,6	7,0	1,4	4,3	1,8	
1987	6 770,1	8,7	5,3	3,4	12,3	7,0	1,3	4,9	3,1	
1988	6 829,1	11,2	5,7	5,6	12,6	7,0	1,4	5,1	3,0	
1989	6 906,0	10,5	6,3	4,2	13,3	7,0	1,5	5,4	4,1	
1990	6 979,0	9,9	7,1	2,8	14,0	6,9	1,3	5,2	5,1	
1991	7 048,4	10,0	6,8	3,2	13,7	6,9	1,2	5,3	6,4	
1992 (PD)	7 119,3	11,2	6,6	4,6	13,4	6,8	1,2	4,9	5,9	
1993 (PR)	7 199,5	9,8	5,6	4,2	12,8	7,1	1,1	4,2	5,4	
1994 (PR)	7 270,3	6,1	5,4	0,7	12,4	7,0	1,1	4,4	3,0	
1995 (PR)	7 315,0	7,5	4,7	2,8	11,9	7,2	1,2	5,1	2,8	
1996 (PR)	7 370,4	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Ontario**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	8 032,5	126,1	63,9	65,5	18,1	4,1	104,2	109,4	-5,3	20,2
1974	8 158,7	120,1	63,7	82,6	17,3	-1,2	89,5	111,7	-22,2	20,2
1975	8 278,7	106,1	65,2	64,6	17,5	4,1	80,9	106,0	-25,1	20,2
1976	8 384,8	92,2	62,1	41,3	17,3	-1,7	88,7	99,2	-10,5	16,2
1977	8 477,0	98,2	61,3	27,3	15,4	-1,2	98,6	90,0	8,6	13,4
1978	8 575,2	72,6	59,8	12,3	15,2	-1,7	86,6	86,2	0,4	13,4
1979	8 647,8	76,0	60,2	26,1	14,4	4,0	83,5	98,9	-15,3	13,4
1980	8 723,9	74,0	60,6	41,1	13,0	7,6	74,2	109,1	-34,9	13,4
1981	8 797,9	96,3	59,3	32,2	11,9	17,5	80,6	100,2	-19,7	5,0
1982	8 894,1	120,4	61,2	25,4	13,4	-0,1	89,1	69,5	19,6	-1,0
1983	9 014,5	123,6	62,3	13,5	12,3	1,7	88,2	55,4	32,8	-1,0
1984	9 138,1	131,3	66,6	16,7	11,9	-1,6	89,1	52,4	36,7	-1,0
1985	9 269,4	132,2	65,5	16,6	12,4	3,4	88,4	54,9	33,4	-1,0
1986	9 401,7	174,1	66,0	27,9	11,4	24,7	100,1	57,1	42,9	-1,1
1987	9 575,8	206,4	66,5	65,4	10,8	22,2	104,7	64,4	40,3	-1,2
1988	9 782,2	235,2	67,4	72,2	9,5	70,0	91,4	76,5	14,9	-1,2
1989	10 017,4	218,6	74,4	87,3	9,3	47,6	87,3	88,5	-1,2	-1,2
1990	10 236,0	165,4	80,1	96,8	8,4	-6,0	75,2	90,3	-15,1	-1,2
1991	10 401,4	147,2	78,6	98,2	9,9	-30,0	71,2	81,2	-10,0	-0,5
1992 (PD)	10 548,6	175,6	77,4	119,2	9,9	-17,7	67,6	80,8	-13,2	...
1993 (PR)	10 724,2	148,2	72,0	115,5	9,6	-36,9	60,7	72,6	-11,9	...
1994 (PR)	10 872,4	132,5	69,6	98,1	9,7	-40,0	65,6	70,3	-4,7	...
1995 (PR)	11 004,9	181,2	67,8	95,9	9,6	13,0	78,7	81,7	-3,0	...
1996 (PR)	11 186,1	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	8 032,5	15,6	7,9	7,7	15,3	7,4	7,3	13,5	8,1	
1974	8 158,7	14,6	7,7	6,9	15,1	7,4	6,2	13,6	10,1	
1975	8 278,7	12,7	7,8	4,9	15,1	7,3	5,6	12,7	7,8	
1976	8 384,8	10,9	7,4	3,6	14,6	7,2	6,0	11,8	4,9	
1977	8 477,0	11,5	7,2	4,3	14,4	7,2	6,6	10,6	3,2	
1978	8 575,2	8,4	6,9	1,5	14,0	7,1	5,7	10,0	1,4	
1979	8 647,8	8,8	6,9	1,8	14,0	7,1	5,4	11,4	3,0	
1980	8 723,9	8,4	6,9	1,5	14,1	7,2	4,8	12,5	4,7	
1981	8 797,9	10,9	6,7	4,2	13,8	7,1	5,1	11,3	3,6	
1982	8 894,1	13,4	6,8	6,6	13,9	7,1	5,6	7,8	2,8	
1983	9 014,5	13,6	6,9	6,7	14,0	7,1	5,5	6,1	1,5	
1984	9 138,1	14,3	7,2	7,0	14,3	7,0	5,5	5,7	1,8	
1985	9 269,4	14,2	7,0	7,2	14,2	7,1	5,4	5,9	1,8	
1986	9 401,7	18,4	7,0	11,4	14,1	7,2	6,1	6,0	2,9	
1987	9 575,8	21,3	6,9	14,5	13,9	7,0	6,3	6,7	6,8	
1988	9 782,2	23,8	6,8	16,9	13,9	7,1	5,5	7,7	7,3	
1989	10 017,4	21,6	7,3	14,2	14,4	7,0	5,2	8,7	8,6	
1990	10 236,0	16,0	7,8	8,3	14,6	6,9	4,4	8,8	9,4	
1991	10 401,4	14,1	7,5	6,6	14,5	7,0	4,1	7,8	9,4	
1992 (PD)	10 548,6	16,5	7,3	9,2	14,2	6,9	3,9	7,6	11,2	
1993 (PR)	10 724,2	13,7	6,7	7,1	13,7	7,0	3,4	6,7	10,7	
1994 (PR)	10 872,4	12,1	6,4	5,8	13,4	7,1	3,6	7,5	9,0	
1995 (PR)	11 004,9	16,3	6,1	10,2	13,2	7,1	4,3	7,9	8,6	
1996 (PR)	11 186,1	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Manitoba**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	1 004,5	9,8	8,8	3,7	1,4	0,2	33,8	36,0	-2,2	2,1
1974	1 014,3	7,2	8,9	4,5	1,4	-0,1	30,2	35,6	-5,4	2,1
1975	1 021,5	8,6	8,8	4,5	1,4	0,2	28,4	32,5	-4,1	2,1
1976	1 030,1	6,4	8,5	3,2	1,3	-0,1	25,1	28,7	-3,7	2,9
1977	1 036,5	5,3	8,5	2,8	1,2	-0,1	21,6	25,3	-3,8	3,4
1978	1 041,8	-2,5	8,1	1,3	1,2	-0,1	18,7	28,2	-9,6	3,4
1979	1 039,3	-4,9	8,0	3,0	1,1	0,2	18,8	32,6	-13,8	3,4
1980	1 034,5	0,3	7,6	6,1	1,0	0,4	19,0	30,4	-11,3	3,4
1981	1 034,8	7,8	7,4	3,4	1,0	0,7	22,7	26,3	-3,6	1,2
1982	1 042,6	13,7	7,6	3,2	0,8	0,2	20,9	19,4	1,5	-0,4
1983	1 056,2	12,7	8,1	1,8	1,0	0,4	18,5	17,5	1,0	-0,4
1984	1 069,0	11,7	8,4	2,3	0,8	-0,2	17,2	17,2	0,0	-0,4
1985	1 080,7	9,4	8,3	1,6	0,9	-0,1	17,2	19,0	-1,8	-0,4
1986	1 090,1	7,0	8,1	1,9	0,9	0,2	17,4	20,5	-3,0	1,0
1987	1 097,0	5,3	8,2	2,8	0,9	0,1	18,1	22,9	-4,8	2,0
1988	1 102,3	1,8	7,9	3,0	0,8	0,7	16,1	24,7	-8,6	2,0
1989	1 104,1	1,4	8,5	3,7	1,0	0,2	17,1	27,1	-10,0	2,0
1990	1 105,6	3,5	8,5	4,6	0,9	0,2	16,9	25,5	-8,6	2,0
1991	1 109,1	5,0	8,3	3,5	1,2	0,4	16,1	23,6	-7,6	0,8
1992 (PD)	1 114,1	6,0	7,6	3,0	1,1	0,4	15,9	22,0	-6,2	...
1993 (PR)	1 120,0	6,1	7,4	2,7	1,0	-0,3	14,5	19,2	-4,7	...
1994 (PR)	1 126,1	5,7	7,3	1,9	1,1	-0,8	15,3	19,1	-3,8	...
1995 (PR)	1 131,8	7,9	6,5	1,2	1,1	1,3	19,1	21,6	-2,6	...
1996 (PR)	1 139,8	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	1 004,5	9,7	8,7	1,0	16,8	8,1	1,6	35,6	3,7	
1974	1 014,3	7,0	8,7	-1,7	17,0	8,3	1,4	35,0	4,5	
1975	1 021,5	8,4	8,5	-0,1	16,7	8,2	1,3	31,7	4,4	
1976	1 030,1	6,1	8,2	-2,0	16,2	8,0	1,1	27,8	3,1	
1977	1 036,5	5,1	8,2	-3,1	16,1	7,9	1,0	24,4	2,7	
1978	1 041,8	-2,4	7,8	-10,2	15,8	8,0	0,8	27,1	1,3	
1979	1 039,3	-4,7	7,7	-12,4	15,7	7,9	0,8	31,4	2,9	
1980	1 034,5	0,3	7,3	-7,0	15,5	8,2	0,8	29,4	5,9	
1981	1 034,8	7,5	7,1	0,3	15,5	8,3	1,0	25,3	3,3	
1982	1 042,6	13,0	7,3	5,8	15,4	8,1	0,9	18,5	3,1	
1983	1 056,2	12,0	7,6	4,4	15,6	8,0	0,8	16,5	1,7	
1984	1 069,0	10,9	7,8	3,1	15,5	7,7	0,7	16,0	2,2	
1985	1 080,7	8,7	7,7	1,0	15,8	8,1	0,7	17,5	1,5	
1986	1 090,1	6,4	7,4	-1,0	15,6	8,1	0,7	18,7	1,7	
1987	1 097,0	4,8	7,5	-2,7	15,4	7,9	0,7	20,8	2,5	
1988	1 102,3	1,7	7,2	-5,5	15,4	8,2	0,6	22,4	2,7	
1989	1 104,1	1,3	7,7	-6,4	15,7	8,0	0,7	24,5	3,4	
1990	1 105,6	3,2	7,7	-4,5	15,7	8,0	0,6	23,1	4,1	
1991	1 109,1	4,5	7,5	-3,0	15,5	8,0	0,6	21,3	3,1	
1992 (PD)	1 114,1	5,3	6,8	-1,5	14,9	8,0	0,6	19,7	2,7	
1993 (PR)	1 120,0	5,4	6,6	-1,2	14,9	8,3	0,5	17,1	2,4	
1994 (PR)	1 126,1	5,0	6,5	-1,4	14,6	8,1	0,6	16,9	1,6	
1995 (PR)	1 131,8	7,0	5,7	1,3	14,2	8,5	0,7	19,1	1,1	
1996 (PR)	1 139,8	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Saskatchewan**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	915,9	-6,1	7,2	0,4	0,7	0,1	26,2	39,4	-13,3	1,3
1974	909,8	2,7	7,3	0,8	0,7	0,0	28,0	32,8	-4,8	1,3
1975	912,5	15,3	7,6	1,6	0,7	0,1	30,0	23,4	6,6	1,3
1976	927,8	13,0	8,2	1,2	0,7	0,0	26,2	22,4	3,8	0,8
1977	940,7	10,6	9,0	1,1	0,6	0,0	22,2	21,8	0,4	0,4
1978	951,3	5,6	8,8	0,4	0,6	0,0	19,3	23,0	-3,7	0,4
1979	956,9	8,1	9,6	1,8	0,5	0,1	21,1	24,6	-3,5	0,4
1980	965,0	8,1	9,4	2,8	0,5	0,2	20,7	25,0	-4,4	0,4
1981	973,1	11,3	9,7	1,4	0,5	0,3	23,2	23,7	-0,5	0,1
1982	984,4	12,9	9,5	1,0	0,5	0,0	21,0	19,3	1,7	-0,1
1983	997,3	14,0	10,2	0,5	0,5	0,1	19,5	17,0	2,5	-0,1
1984	1 011,3	12,9	10,3	1,1	0,5	0,2	17,3	16,6	0,7	-0,1
1985	1 024,2	6,6	10,1	0,5	0,6	0,3	15,8	20,8	-5,0	-0,1
1986	1 030,8	2,8	9,5	1,0	0,5	0,4	15,9	22,9	-7,0	1,5
1987	1 033,6	-0,4	9,2	1,1	0,5	0,4	15,7	24,7	-9,0	2,6
1988	1 033,2	-8,1	8,7	1,3	0,5	0,4	13,6	30,0	-16,3	2,6
1989	1 025,1	-10,6	8,7	1,2	0,5	0,2	15,3	33,9	-18,6	2,6
1990	1 014,5	-8,4	8,0	1,5	0,5	0,1	16,1	32,0	-15,9	2,6
1991	1 006,1	-1,0	7,2	1,6	0,5	0,4	17,4	26,9	-9,5	1,1
1992 (PD)	1 005,1	2,8	7,2	1,6	0,5	0,5	17,4	24,3	-6,9	...
1993 (PR)	1 007,9	3,0	6,1	1,5	0,5	-0,2	15,8	20,6	-4,8	...
1994 (PR)	1 010,9	3,2	5,7	1,3	0,5	-0,7	17,0	20,6	-3,6	...
1995 (PR)	1 014,0	5,7	5,0	0,9	0,5	1,2	20,7	23,1	-2,4	...
1996 (PR)	1 019,8	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	915,9	-6,7	7,8	-14,5	16,2	8,4	1,2	43,2	0,5	
1974	909,8	3,0	8,0	-5,1	16,6	8,6	1,3	36,0	0,9	
1975	912,5	16,6	8,3	8,3	16,6	8,3	1,4	25,5	1,7	
1976	927,8	13,9	8,7	5,2	17,1	8,4	1,2	24,0	1,2	
1977	940,7	11,2	9,5	1,7	17,5	8,0	1,0	23,1	1,2	
1978	951,3	5,9	9,2	-3,3	17,3	8,1	0,8	24,1	0,4	
1979	956,9	8,4	10,0	-1,6	17,6	7,7	0,9	25,6	1,9	
1980	965,0	8,4	9,7	-1,3	17,6	7,9	0,9	25,8	2,9	
1981	973,1	11,5	9,9	1,6	17,6	7,7	1,0	24,2	1,5	
1982	984,4	13,0	9,6	3,4	17,9	8,3	0,9	19,5	1,1	
1983	997,3	14,0	10,2	3,8	17,8	7,6	0,8	16,9	0,5	
1984	1 011,3	12,7	10,1	2,6	17,7	7,6	0,7	16,3	1,1	
1985	1 024,2	6,4	9,9	-3,4	17,7	7,8	0,6	20,2	0,5	
1986	1 030,8	2,7	9,2	-6,4	17,0	7,8	0,6	22,2	1,0	
1987	1 033,6	-0,4	8,9	-9,3	16,5	7,6	0,6	23,9	1,1	
1988	1 033,2	-7,9	8,4	-16,3	16,3	7,9	0,5	29,1	1,3	
1989	1 025,1	-10,4	8,6	-19,0	16,3	7,8	0,6	33,2	1,1	
1990	1 014,5	-8,3	8,0	-16,3	15,9	8,0	0,6	31,7	1,5	
1991	1 006,1	-1,0	7,2	-8,1	15,2	8,1	0,7	26,8	1,6	
1992 (PD)	1 005,1	2,8	7,2	-4,4	14,9	7,7	0,6	24,2	1,6	
1993 (PR)	1 007,9	3,0	6,0	-3,1	14,1	8,1	0,6	20,4	1,4	
1994 (PR)	1 010,9	3,1	5,7	-2,5	13,9	8,2	0,6	20,4	1,2	
1995 (PR)	1 014,0	5,6	4,9	0,7	13,3	8,4	0,7	22,7	0,9	
1996 (PR)	1 019,8	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Alberta**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	1 716,6	28,8	18,5	2,2	4,6	0,7	70,5	67,8	2,7	-0,1
1974	1 745,5	42,4	18,6	4,6	4,4	-0,1	75,4	60,6	14,8	-0,1
1975	1 787,9	56,4	20,2	7,4	4,5	0,7	76,7	53,2	23,5	-0,1
1976	1 844,2	74,0	21,5	6,6	4,5	-0,2	83,5	49,3	34,2	-7,4
1977	1 918,2	76,2	22,8	4,6	4,1	-0,1	82,8	50,5	32,3	-12,5
1978	1 994,4	73,1	23,5	1,3	4,1	-0,2	82,6	50,6	32,0	-12,5
1979	2 067,5	86,5	24,9	5,2	4,0	0,7	96,1	56,9	39,2	-12,5
1980	2 154,1	103,9	27,0	12,4	3,7	1,2	106,7	59,8	46,9	-12,5
1981	2 257,9	90,0	29,8	11,6	3,6	2,5	107,6	67,3	40,2	-2,3
1982	2 347,9	43,4	32,1	8,8	4,1	-0,4	72,7	68,8	4,0	5,0
1983	2 391,4	7,2	33,0	1,5	4,0	0,0	45,9	72,1	-26,2	5,0
1984	2 398,6	2,2	31,4	2,3	3,9	0,2	39,3	69,9	-30,6	5,0
1985	2 400,8	22,1	30,6	0,5	4,3	1,2	49,9	59,5	-9,6	5,0
1986	2 422,9	14,5	30,2	2,4	3,7	2,5	49,5	69,8	-20,3	3,9
1987	2 437,4	11,2	28,8	4,6	3,8	4,6	45,3	72,9	-27,6	3,0
1988	2 448,6	35,3	28,2	7,5	3,6	4,7	54,8	60,3	-5,5	3,0
1989	2 483,9	44,8	29,5	9,8	3,3	1,9	64,7	61,3	3,4	3,0
1990	2 528,7	52,0	28,9	12,4	3,1	-0,4	67,4	56,3	11,1	3,0
1991	2 580,7	43,9	28,3	8,4	3,8	-0,8	61,2	55,7	5,5	1,3
1992 (PD)	2 624,6	42,9	27,4	10,2	3,8	1,6	55,6	55,7	-0,1	...
1993 (PR)	2 667,5	33,8	25,0	11,1	3,7	-3,2	48,5	51,2	-2,7	...
1994 (PR)	2 701,4	30,2	24,2	10,4	3,8	-5,5	50,7	53,3	-2,6	...
1995 (PR)	2 731,6	41,7	23,0	7,0	3,7	4,5	60,0	56,8	3,2	...
1996 (PR)	2 773,3	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	1 716,6	16,7	10,7	6,0	16,9	6,2	3,4	39,2	1,3	
1974	1 745,5	24,0	10,5	13,5	16,9	6,4	3,6	34,3	2,6	
1975	1 787,9	31,0	11,1	19,9	17,4	6,3	3,6	29,3	4,1	
1976	1 844,2	39,3	11,4	27,9	17,6	6,2	3,9	26,2	3,5	
1977	1 918,2	39,0	11,7	27,3	17,6	5,9	3,8	25,8	2,3	
1978	1 994,4	36,0	11,5	24,5	17,4	5,9	3,8	24,9	0,6	
1979	2 067,5	41,0	11,8	29,2	17,5	5,7	4,4	27,0	2,5	
1980	2 154,1	47,1	12,3	34,8	18,0	5,8	4,8	27,1	5,6	
1981	2 257,9	39,1	12,9	26,1	18,5	5,6	4,8	29,2	5,0	
1982	2 347,9	18,3	13,5	4,8	19,0	5,5	3,2	29,0	3,7	
1983	2 391,4	3,0	13,8	-10,8	19,0	5,3	2,0	30,1	0,6	
1984	2 398,6	0,9	13,1	-12,1	18,4	5,3	1,7	29,1	1,0	
1985	2 400,8	9,1	12,7	-3,5	18,2	5,5	2,1	24,7	0,2	
1986	2 422,9	6,0	12,4	-6,4	18,0	5,6	2,1	28,7	1,0	
1987	2 437,4	4,6	11,8	-7,2	17,2	5,5	1,9	29,8	1,9	
1988	2 448,6	14,3	11,4	2,9	17,1	5,6	2,3	24,5	3,0	
1989	2 483,9	17,9	11,8	6,1	17,3	5,5	2,6	24,5	3,9	
1990	2 528,7	20,3	11,3	9,0	16,8	5,5	2,7	22,1	4,8	
1991	2 580,7	16,9	10,9	6,0	16,4	5,6	2,4	21,4	3,2	
1992 (PD)	2 624,6	16,2	10,3	5,9	15,9	5,5	2,2	21,0	3,9	
1993 (PR)	2 667,5	12,6	9,3	3,3	15,0	5,7	1,9	19,1	4,1	
1994 (PR)	2 701,4	11,1	8,9	2,2	14,6	5,7	1,9	19,6	3,8	
1995 (PR)	2 731,6	15,2	8,4	6,8	14,1	5,8	2,3	20,6	2,6	
1996 (PR)	2 773,3	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Colombie-Britannique**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	2 348,3	72,1	16,3	17,6	4,8	0,8	87,1	56,6	30,5	-2,0
1974	2 420,4	69,5	16,3	24,0	4,7	-0,2	84,2	61,5	22,7	-2,0
1975	2 489,9	41,6	17,1	19,7	4,8	0,8	61,1	64,0	-2,9	-2,0
1976	2 531,5	32,1	17,1	11,8	4,8	-0,3	59,3	60,8	-1,5	-0,3
1977	2 563,6	43,8	18,1	7,1	4,3	-0,2	62,8	47,3	15,5	1,0
1978	2 607,5	45,6	18,2	3,8	4,3	-0,3	65,4	44,7	20,7	1,0
1979	2 653,1	65,5	19,2	9,2	4,1	0,8	76,6	43,4	33,2	1,0
1980	2 718,5	83,4	20,7	18,2	3,8	1,5	80,0	39,8	40,2	1,0
1981	2 801,9	65,3	21,6	15,5	3,4	3,3	70,4	48,8	21,6	0,1
1982	2 867,2	34,8	22,0	10,9	3,9	-0,6	45,9	47,9	-2,0	-0,6
1983	2 901,9	38,3	23,1	6,4	3,7	0,5	43,9	39,9	4,0	-0,6
1984	2 940,3	36,0	23,2	4,5	3,8	0,4	42,0	38,5	3,5	-0,6
1985	2 976,2	28,6	21,8	3,6	3,9	1,8	42,6	45,8	-3,2	-0,6
1986	3 004,8	33,9	20,8	4,3	4,0	4,5	49,5	48,6	0,9	0,6
1987	3 038,7	57,7	20,0	12,0	3,7	5,8	60,9	43,3	17,6	1,5
1988	3 096,4	74,0	20,4	17,5	3,2	8,5	67,5	41,6	25,9	1,5
1989	3 170,4	88,2	20,8	19,3	3,2	9,0	79,4	42,0	37,4	1,5
1990	3 258,6	87,7	22,0	22,5	3,1	2,8	78,4	39,7	38,7	1,5
1991	3 346,3	84,0	21,6	25,1	3,3	0,0	74,5	39,9	34,6	0,6
1992 (PD)	3 430,3	100,3	21,5	30,0	3,4	5,9	78,4	39,0	39,5	...
1993 (PR)	3 530,5	96,5	20,3	38,9	3,3	-3,5	74,2	36,7	37,5	...
1994 (PR)	3 627,0	94,2	21,1	42,1	3,4	-5,7	73,4	40,1	33,4	...
1995 (PR)	3 721,3	98,2	20,4	37,2	3,4	13,5	75,8	51,7	24,0	...
1996 (PR)	3 819,5	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	2 348,3	30,2	6,8	23,4	14,4	7,6	4,4	23,7	7,4	
1974	2 420,4	28,3	6,6	21,7	14,4	7,8	4,2	25,1	9,8	
1975	2 489,9	16,6	6,8	9,8	14,5	7,6	3,0	25,5	7,9	
1976	2 531,5	12,6	6,7	5,9	14,1	7,4	2,9	23,9	4,6	
1977	2 563,6	17,0	7,0	10,0	14,2	7,2	3,0	18,3	2,8	
1978	2 607,5	17,3	6,9	10,4	14,2	7,2	3,1	17,0	1,4	
1979	2 653,1	24,4	7,2	17,2	14,3	7,2	3,6	16,2	3,4	
1980	2 718,5	30,2	7,5	22,7	14,5	7,0	3,7	14,4	6,6	
1981	2 801,9	23,0	7,6	15,4	14,6	7,0	3,2	17,2	5,5	
1982	2 867,2	12,1	7,6	4,4	14,8	7,2	2,1	16,6	3,8	
1983	2 901,9	13,1	7,9	5,2	14,7	6,8	2,0	13,7	2,2	
1984	2 940,3	12,2	7,9	4,3	14,8	7,0	1,9	13,0	1,5	
1985	2 976,2	9,6	7,3	2,3	14,4	7,1	1,9	15,3	1,2	
1986	3 004,8	11,2	6,9	4,3	13,9	7,0	2,2	16,1	1,4	
1987	3 038,7	18,8	6,5	12,3	13,6	7,1	2,6	14,1	3,9	
1988	3 096,4	23,6	6,5	17,1	13,7	7,2	2,9	13,3	5,6	
1989	3 170,4	27,4	6,5	21,0	13,6	7,2	3,3	13,1	6,0	
1990	3 258,6	26,6	6,7	19,9	13,8	7,1	3,3	12,0	6,8	
1991	3 346,3	24,8	6,4	18,4	13,5	7,1	3,1	11,8	7,4	
1992 (PD)	3 430,3	28,8	6,2	22,6	13,3	7,1	3,2	11,2	8,6	
1993 (PR)	3 530,5	27,0	5,7	21,3	12,9	7,2	3,0	10,3	10,9	
1994 (PR)	3 627,0	25,6	5,7	19,9	12,8	7,1	2,9	10,9	11,5	
1995 (PR)	3 721,3	26,1	5,4	20,6	12,4	7,0	3,0	13,7	9,9	
1996 (PR)	3 819,5	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Yukon**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	20,9	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	2,6	-0,3	-0,1
1974	21,1	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,1
1975	21,7	0,7	0,3	0,0	0,1	0,0	2,8	2,5	0,2	-0,1
1976	22,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	2,6	2,9	-0,4	-0,3
1977	22,7	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,4
1978	23,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	2,8	-0,2	-0,4
1979	24,1	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,8	-0,4	-0,4
1980	24,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	2,7	-0,4	-0,4
1981	24,9	-0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	4,1	-1,4	-0,3
1982	24,4	-0,5	0,4	0,0	0,1	0,0	1,6	2,8	-1,2	-0,3
1983	23,8	-0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	2,4	-0,8	-0,3
1984	23,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	1,7	-0,1	-0,3
1985	24,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6	2,0	-0,4	-0,3
1986	24,6	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,0	0,2	-0,2
1987	25,4	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	2,3	2,2	0,1	-0,2
1988	26,1	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,1	0,3	-0,2
1989	27,1	0,6	0,4	0,1	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0	-0,2
1990	27,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,2	0,0	-0,2
1991	28,4	1,1	0,5	0,0	0,0	0,1	2,4	1,9	0,5	-0,1
1992 (PD)	29,5	0,5	0,4	0,1	0,0	0,0	2,2	2,2	0,0	...
1993 (PR)	30,1	-0,4	0,4	0,0	0,0	-0,1	1,6	2,4	-0,8	...
1994 (PR)	29,6	0,2	0,3	0,1	0,0	-0,1	1,8	2,0	-0,1	...
1995 (PR)	29,9	1,2	0,3	0,0	0,0	0,0	2,8	2,0	0,8	...
1996 (PR)	31,1	..	..	..	..	..	..	..	..	...
Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie		
1973	20,9	7,7	14,7	-7,0	20,0	5,3	0,1	121,5	-0,9	
1974	21,1	28,4	17,8	10,6	23,1	5,3	0,1	125,3	-0,3	
1975	21,7	30,9	13,4	17,5	18,5	5,1	0,1	113,7	0,0	
1976	22,4	12,7	14,4	-1,7	19,9	5,5	0,1	129,2	-0,7	
1977	22,7	35,2	14,2	21,0	18,8	4,5	0,1	119,1	-1,4	
1978	23,5	25,5	15,0	10,5	18,8	3,7	0,1	119,0	-1,3	
1979	24,1	15,8	15,4	0,5	20,6	5,2	0,1	116,3	-0,3	
1980	24,5	17,1	14,1	3,0	19,3	5,2	0,1	109,9	1,4	
1981	24,9	-21,8	16,0	-37,9	21,8	5,7	0,1	165,7	1,0	
1982	24,4	-21,9	16,9	-38,7	21,8	4,9	0,1	117,4	-1,7	
1983	23,8	-2,4	17,9	-20,4	22,7	4,7	0,1	99,3	0,5	
1984	23,8	25,6	17,1	8,6	21,5	4,5	0,1	70,6	-0,4	
1985	24,4	9,7	13,9	-4,2	18,9	5,0	0,1	82,6	-0,3	
1986	24,6	31,3	14,8	16,5	19,3	4,5	0,1	80,4	-0,2	
1987	25,4	28,1	14,3	13,8	18,5	4,2	0,1	85,7	0,8	
1988	26,1	36,0	14,5	21,6	19,6	5,1	0,1	78,9	1,0	
1989	27,1	23,6	14,0	9,5	17,5	3,5	0,1	85,5	2,1	
1990	27,8	22,9	15,7	7,2	19,8	4,1	0,1	80,1	0,9	
1991	28,4	39,1	15,7	23,4	19,6	3,9	0,1	64,6	0,3	
1992 (PD)	29,5	18,1	13,8	4,3	17,8	3,9	0,1	75,1	1,9	
1993 (PR)	30,1	-14,4	12,9	-27,3	17,0	4,1	0,1	78,3	1,3	
1994 (PR)	29,6	7,2	10,7	-3,5	14,9	4,2	0,1	78,4	2,9	
1995 (PR)	29,9	39,9	10,3	29,6	15,4	5,2	0,1	78,5	1,3	
1996 (PR)	31,1	..	..	..	..	..	..	..	..	

Voir notes à la fin du tableau.



**Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996**  
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

**Territoires du Nord-Ouest**

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Accroissement		Migration internationale nette <sup>1</sup>	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu <sup>2</sup>
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1973	40,3	0,8	1,0	0,1	0,0	0,0	3,6	4,0	-0,4	-0,1
1974	41,2	1,3	0,8	0,2	0,0	0,0	4,3	4,2	0,2	-0,1
1975	42,4	1,7	1,0	0,2	0,0	0,0	4,3	3,9	0,4	-0,1
1976	44,1	0,6	1,0	0,1	0,0	0,0	4,1	4,9	-0,8	-0,3
1977	44,7	0,4	1,0	0,1	0,0	0,0	4,4	5,4	-1,0	-0,3
1978	45,1	0,5	1,0	0,1	0,0	0,0	3,9	4,8	-1,0	-0,3
1979	45,6	0,7	1,1	0,1	0,0	0,0	3,7	4,6	-0,8	-0,3
1980	46,3	0,6	1,1	0,1	0,0	0,0	3,4	4,3	-0,9	-0,3
1981	46,9	1,8	1,1	0,1	0,0	0,0	4,2	4,1	0,2	-0,4
1982	48,6	2,2	1,1	0,0	0,0	0,0	3,8	3,2	0,6	-0,4
1983	50,8	1,7	1,3	0,0	0,0	0,0	3,4	3,4	0,0	-0,4
1984	52,5	1,7	1,2	0,0	0,0	0,0	3,5	3,5	0,1	-0,4
1985	54,2	1,1	1,2	0,0	0,0	0,0	3,4	4,0	-0,6	-0,4
1986	55,3	-0,1	1,3	0,0	0,0	0,0	3,1	4,9	-1,8	-0,4
1987	55,2	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0	3,5	4,7	-1,2	-0,4
1988	55,8	1,1	1,3	0,0	0,0	0,1	3,5	4,3	-0,8	-0,4
1989	56,9	1,3	1,2	0,0	0,0	0,0	3,7	4,1	-0,4	-0,4
1990	58,3	1,9	1,4	0,0	0,0	0,1	3,8	3,8	0,0	-0,4
1991	60,1	1,8	1,4	0,1	0,0	0,0	3,7	3,6	0,1	-0,2
1992 (PD)	61,9	1,1	1,3	0,0	0,0	0,0	3,4	3,7	-0,3	...
1993 (PR)	63,0	1,3	1,3	0,1	0,0	0,0	2,9	3,1	-0,1	...
1994 (PR)	64,3	1,1	1,3	0,0	0,0	-0,1	3,2	3,4	-0,2	...
1995 (PR)	65,4	0,7	1,4	0,0	0,0	0,0	3,3	4,0	-0,7	...
1996 (PR)	66,1	..	..	..	..	..	..	..	..	...

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette
		Total	Naturel	Par flux <sup>3</sup>			Entrée	Sortie	
1973	40,3	20,5	23,4	-2,9	29,6	6,1	0,2	98,1	3,4
1974	41,2	31,1	20,0	11,1	24,9	4,9	0,2	100,4	3,9
1975	42,4	38,2	22,2	16,0	27,2	5,0	0,2	90,6	3,6
1976	44,1	13,1	21,9	-8,8	26,6	4,8	0,2	110,5	3,2
1977	44,7	9,8	22,1	-12,3	26,5	4,5	0,2	119,7	2,0
1978	45,1	10,3	22,0	-11,7	26,5	4,5	0,2	106,4	1,8
1979	45,6	15,3	23,5	-8,1	27,9	4,5	0,2	99,1	2,4
1980	46,3	12,2	22,8	-10,7	28,0	5,1	0,1	92,4	1,5
1981	46,9	37,5	23,2	14,4	27,3	4,1	0,2	84,9	1,5
1982	48,6	44,0	22,7	21,3	27,4	4,7	0,2	65,2	0,6
1983	50,8	31,9	24,2	7,7	28,9	4,7	0,1	66,5	0,4
1984	52,5	32,1	22,6	9,5	27,1	4,4	0,1	65,5	0,6
1985	54,2	19,5	22,3	-2,9	26,3	3,9	0,1	73,1	-0,2
1986	55,3	-1,8	23,0	-24,8	27,3	4,3	0,1	88,9	-0,2
1987	55,2	11,5	23,9	-12,4	27,4	3,6	0,1	84,5	0,1
1988	55,8	19,6	23,7	-4,1	27,6	3,9	0,1	76,4	0,4
1989	56,9	23,4	21,4	2,0	25,7	4,3	0,1	71,2	-0,2
1990	58,3	31,8	22,9	8,9	26,8	3,8	0,1	63,5	-0,4
1991	60,1	29,1	22,9	6,2	26,8	3,9	0,1	58,5	1,1
1992 (PD)	61,9	17,2	20,8	-3,6	24,9	4,1	0,1	59,1	0,8
1993 (PR)	63,0	20,1	20,4	-0,3	24,5	4,1	0,1	48,2	1,5
1994 (PR)	64,3	17,6	20,7	-3,0	24,4	3,7	0,1	51,9	0,5
1995 (PR)	65,4	10,9	21,1	-10,1	24,5	3,5	0,1	61,4	0,1
1996 (PR)	66,1	..	..	..	..	..	..	..	..

<sup>1</sup> Immigration: D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada. Émigration: Estimations à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu. Solde: Par différence entre les immigrants et les émigrants.

<sup>2</sup> Ce résidu est constitué par la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période. Cette erreur est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des imprécisions sur les composantes et sur le sous-dénombrement net des recensements.

<sup>3</sup> Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 19 septembre 1996.

**Nota** : Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

**Sources** : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau A2. Nuptialité**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	Nombre de mariages												
1978	3 841	939	6 560	5 310	45 936	67 491	8 232	7 139	18 277	21 388	194	216	185 523
1979	3 737	893	6 920	5 355	46 341	67 980	7 769	7 272	18 999	22 087	181	277	187 811
1980	3 783	939	6 791	5 321	44 848	68 840	7 869	7 561	20 818	23 830	200	269	191 069
1981	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282	190 082
1982	3 764	855	6 486	4 923	38 354	71 595	8 264	7 491	22 312	23 831	225	260	188 360
1983	3 778	937	6 505	5 260	36 144	70 893	8 261	7 504	21 172	23 692	243	286	184 675
1984	3 567	1 057	6 798	5 294	37 433	71 922	8 393	7 213	20 052	23 397	212	259	185 597
1985	3 220	956	6 807	5 312	37 026	72 891	8 296	7 132	19 750	22 292	185	229	184 096
1986	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257	175 518
1987	3 481	924	6 697	4 924	32 616	76 201	7 994	6 853	18 640	23 395	189	237	182 151
1988	3 686	965	6 894	5 292	33 519	78 533	7 908	6 767	19 272	24 461	209	222	187 728
1989	3 905	1 019	6 828	5 254	33 325	80 377	7 800	6 637	19 888	25 170	214	223	190 640
1990	3 791	996	6 386	5 044	32 060	80 097	7 666	6 229	19 806	25 216	218	228	187 737
1991	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215	172 251
1992	3 254	850	5 623	4 313	25 841	70 079	6 899	5 664	17 871	23 749	221	209	164 573
1993	3 163	885	5 403	4 177	25 021	66 575	6 752	5 638	17 860	23 446	180	216	159 316
1994	3 318	850	5 374	4 219	24 985	66 694	6 585	5 689	18 096	23 739	169	241	159 959
1995	3 404	877	5 329	4 257	24 238	67 583	6 703	5 799	18 044	23 597	207	218	160 256

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue.

**Tableau A3.1 Taux de primumortalité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1946-1978, sexe masculin, Canada**

Âge	Année de naissance																																	
	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	
	Année du 17 <sup>e</sup> anniversaire																																	
	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	
17	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9	1,1	1,6	1,5	2,0	2,4	3,3	3,8	4,4	4,8	4,6	4,2	4,3	4,0	3,8	3,9	3,9	3,9	4,0	3,8	
18		1,7	1,7	1,8	2,3	2,4	2,8	2,6	2,7	2,8	3,3	3,6	3,9	4,4	5,9	6,5	8,2	9,2	10,7	12,6	14,6	17,7	18,9	19,9	21,1	18,3	17,9	17,2	16,9	17,8	18,1	18,3	15,9	
19			5,0	5,1	5,2	5,9	6,5	7,1	7,4	8,0	8,1	8,9	9,9	10,9	12,9	15,9	18,9	21,6	24,1	27,4	31,1	35,0	39,4	42,6	45,6	46,5	42,2	41,7	39,8	41,0	44,2	44,6	39,2	
20				9,9	10,8	10,5	12,5	13,9	15,1	16,4	16,7	16,8	19,2	21,2	23,6	27,8	33,3	38,3	42,2	47,0	50,9	56,0	58,6	67,2	72,9	77,0	79,2	73,3	73,6	73,4	77,4	82,8	73,3	
21					17,9	18,7	18,8	21,1	23,1	26,4	28,8	28,4	29,0	31,8	36,2	39,9	45,2	51,8	57,4	63,5	67,6	71,1	75,0	77,6	90,1	93,8	102,9	109,9	109,5	114,0	120,1	127,6	118,1	
22						26,3	27,4	27,9	30,5	34,6	37,9	40,1	40,8	41,1	44,9	49,8	53,9	58,4	65,1	68,4	75,2	77,8	78,6	81,0	85,1	95,3	103,3	111,2	119,2	117,3	130,3	140,0	128,6	
23							35,1	36,2	37,0	39,6	44,8	50,1	50,2	51,4	52,3	54,5	59,9	63,1	64,0	68,9	72,0	76,3	75,8	77,0	78,8	80,8	89,9	94,8	103,2	111,0	109,2	130,7	121,1	
24								43,3	44,1	44,0	48,1	51,0	56,6	56,7	57,2	56,7	58,5	62,7	63,9	64,7	65,5	67,4	69,2	68,7	68,0	68,7	70,0	77,3	82,0	86,9	92,0	92,1	98,3	
25									47,5	48,7	48,1	50,7	54,0	58,5	59,7	56,1	56,3	59,0	59,6	57,3	58,4	60,0	60,0	58,7	57,8	58,6	58,1	63,2	65,1	68,6	71,4	72,9		
26										48,5	48,5	47,7	48,6	51,0	54,5	54,6	53,1	48,9	49,3	51,9	49,6	49,5	50,4	49,7	48,4	47,5	46,1	47,0	46,0	48,7	50,0	52,7	54,6	
27											44,6	45,2	43,3	44,5	45,4	48,6	47,6	46,0	43,9	42,5	43,8	42,3	40,3	40,5	40,6	39,6	38,4	37,1	37,0	36,4	37,9	38,8	39,6	
28												40,3	39,5	37,7	39,0	38,9	41,9	40,5	38,6	36,0	34,3	35,6	34,2	33,6	33,0	32,3	31,4	30,4	30,1	29,9	28,5	29,4	29,2	
29													35,0	33,5	33,1	32,9	33,4	34,9	33,8	32,5	30,5	28,6	29,7	28,4	27,8	26,4	26,3	25,3	24,0	22,7	22,7	22,3	22,7	
30														29,4	28,5	27,7	28,1	27,1	28,8	27,9	26,4	24,8	23,5	23,3	22,6	22,1	21,0	20,3	19,8	18,8	18,3	17,7	17,2	
31															24,5	23,5	22,7	22,5	23,1	21,9	21,0	19,9	17,5	18,4	17,9	17,4	16,2	15,6	15,1	14,2	13,8	13,8		
32																20,0	19,0	18,5	18,9	18,0	18,2	17,9	17,4	15,7	14,5	14,8	14,7	13,0	12,9	12,0	11,6	10,9	10,7	
33																		15,7	15,4	15,3	14,7	15,0	14,9	14,3	13,9	12,8	11,6	11,7	11,2	10,9	10,0	9,5	9,1	8,9
34																			13,4	12,6	12,3	12,0	11,8	12,5	11,8	11,6	10,2	9,3	8,7	8,5	7,8	7,7	7,2	
35																				10,8	10,5	9,8	10,0	9,7	9,9	9,7	9,5	8,5	7,5	7,6	7,4	6,7	6,4	6,1
36																					8,7	8,2	8,2	8,1	8,0	7,9	8,0	7,3	7,1	6,4	6,1	5,7	5,5	5,4
37																						7,1	6,8	6,5	6,3	6,4	6,6	6,6	6,1	5,4	5,0	4,6	4,4	4,4
38																							5,9	5,8	5,5	5,3	5,0	5,3	5,1	5,0	4,6	3,9	3,5	3,6
39																								4,8	4,6	4,5	4,4	4,2	4,0	4,2	4,3	3,7	3,7	3,3
40																									4,1	3,9	3,5	3,3	3,2	3,3	3,5	3,4	3,3	3,0
41																										3,3	3,0	2,8	2,6	2,7	2,4	2,9	2,8	2,6
42																											2,7	2,4	2,3	2,3	2,1	2,2	2,4	2,2
43																											2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9	1,9	2,0
44																												1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,4
45																												1,5	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A3.2 Taux de primo-nuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1946-1980, sexe féminin, Canada**

Âge	Année de naissance																																			
	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	
	Année du 15 <sup>e</sup> anniversaire																																			
	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	
15	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3	0.4	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	1.1	2.0	2.4	2.4	2.7	3.5	3.4	3.3	3.5	3.5	3.2	3.3	3.4	3.4	4.1	4.2	5.4	5.0	
16		0.9	1.0	1.1	1.3	1.5	1.6	1.8	2.0	2.2	2.4	3.0	3.6	3.9	4.5	4.9	5.8	6.5	7.6	9.1	11.2	13.7	15.5	17.0	18.2	17.3	17.7	16.7	15.7	16.5	16.8	17.6	19.5	21.6	21.6	
17			2.4	2.6	2.7	3.1	3.8	4.7	4.6	4.8	5.5	6.0	7.5	8.3	9.4	10.9	12.5	14.9	16.7	19.2	23.2	26.8	32.3	35.2	38.8	40.8	39.0	40.6	38.6	39.7	40.8	41.0	44.8	48.7	45.4	
18				9.2	9.5	10.4	11.0	13.3	15.2	16.0	16.5	18.0	21.5	24.0	25.3	29.1	33.6	37.8	43.8	48.3	52.9	59.8	66.2	75.2	79.5	84.1	89.2	82.4	82.7	82.0	81.7	84.5	88.0	93.6	87.2	
19					17.1	18.6	18.2	21.2	23.5	26.2	29.1	31.2	32.3	37.3	39.9	43.1	48.0	54.5	61.3	67.6	71.4	76.6	82.4	87.9	97.3	102.3	110.6	114.9	108.7	108.7	108.6	110.3	116.5	123.1	109.4	
20						26.1	28.5	29.0	31.3	35.8	40.7	44.9	45.6	47.7	50.3	56.1	59.2	64.2	72.3	77.3	82.9	85.8	88.7	92.5	92.7	103.7	110.4	117.3	124.5	121.1	121.5	126.1	132.8	141.3	124.7	
21							36.8	38.5	39.3	42.1	47.0	53.7	57.1	59.2	59.6	61.2	66.6	70.9	71.9	77.8	79.7	84.4	85.4	87.1	86.3	86.5	96.9	103.4	111.7	119.8	122.2	126.7	134.6	143.0	132.1	
22								44.6	46.9	47.4	50.9	55.6	63.0	64.6	65.8	64.3	66.6	69.6	70.5	71.0	72.6	75.0	74.9	75.9	73.2	73.9	74.4	81.5	85.4	90.8	95.7	96.2	105.8	115.9	105.1	
23									50.9	53.2	57.3	61.3	66.3	66.6	66.8	64.6	62.7	66.1	65.6	63.9	64.6	63.7	63.5	62.1	59.5	59.9	58.2	63.3	65.2	67.6	70.6	70.1	83.0	76.3		
24										56.2	54.6	54.2	57.0	58.7	64.6	64.4	62.1	58.5	56.4	57.4	55.9	53.5	52.9	50.5	50.6	48.0	45.9	45.4	44.5	48.3	48.5	48.8	49.7	48.4	53.4	
25											53.3	53.2	51.7	53.9	54.2	57.2	56.5	54.4	50.4	47.2	48.1	45.5	42.5	41.3	40.4	39.4	36.9	35.4	34.9	34.3	35.5	35.2	34.9	35.4	36.2	
26												47.1	44.4	45.0	46.6	48.4	45.9	43.6	39.0	37.9	38.6	35.9	33.9	32.3	30.7	29.2	28.3	26.8	27.2	26.3	26.4	25.2	24.9	26.3		
27													40.1	39.9	36.8	37.9	38.0	39.4	36.0	35.1	31.8	29.5	29.2	28.0	25.9	25.1	23.8	23.6	21.4	20.9	20.3	19.9	19.5	18.4	19.1	
28														32.4	31.4	30.4	31.4	30.3	31.2	29.4	27.4	25.2	22.0	22.6	21.9	20.1	19.1	18.2	17.5	16.4	15.8	15.2	14.7	14.7	15.0	
29															26.6	25.6	25.5	24.3	23.8	24.7	23.2	22.1	19.7	17.1	17.7	16.7	15.8	15.3	14.5	13.6	12.6	12.1	11.8	10.9	11.4	
30																21.3	20.3	19.7	19.9	19.0	19.5	18.8	16.8	15.3	13.7	14.0	13.6	12.1	11.7	11.1	10.5	9.6	9.2	9.1	9.1	
31																	16.5	15.9	15.7	15.5	14.5	15.2	14.0	13.1	11.4	10.3	10.4	10.3	9.5	8.8	8.4	7.6	7.4	6.8	7.1	
32																			13.8	13.2	12.4	12.0	11.7	12.0	11.1	10.1	9.0	7.8	8.1	7.8	7.5	7.0	6.4	6.1	5.8	5.9
33																				10.9	10.1	10.0	9.9	9.4	9.1	8.8	8.1	7.2	6.5	6.6	6.4	5.8	5.4	5.4	4.9	4.8
34																					8.2	8.4	7.9	7.5	6.9	6.3	5.7	5.4	5.4	5.1	4.5	4.3	4.0	3.9		
35																					7.2	7.0	6.5	6.4	6.3	6.1	5.7	5.4	5.1	4.2	4.2	3.9	3.6	3.2	3.5	
36																						5.6	5.3	5.0	4.8	5.1	4.8	4.6	4.4	3.8	3.4	3.3	2.9	2.9	3.0	
37																							4.6	4.2	4.2	4.1	3.7	3.8	3.7	3.5	3.2	2.6	2.5	2.2	2.3	
38																								4.2	4.2	4.1	3.7	3.8	3.7	3.5	3.2	2.6	2.5	2.2	2.3	
39																								3.7	3.7	3.6	3.3	3.1	2.8	3.1	2.8	2.5	2.3	2.2	2.2	
40																									3.0	2.8	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.2	2.1	1.9	1.9	
41																											2.5	2.4	2.2	2.3	2.2	2.0	2.0	2.0	1.7	1.6
42																												1.8	1.8	1.9	1.7	1.7	1.6	1.6	1.5	1.3
43																													1.7	1.6	1.6	1.4	1.6	1.5	1.4	1.3
44																														1.4	1.4	1.2	1.3	1.1	1.1	1.3
45																														1.1	1.0	1.2	0.9	0.9	1.1	
																														1.0	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A4. Divortialité**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Canada
Nombre de divorces													
1980	555	163	2 314	1 326	13 898	22 441	2 282	1 836	7 580	9 464	82	76	62 017
1981	569	187	2 285	1 334	19 193	21 680	2 399	1 932	8 418	9 533	75	66	67 671
1982	625	205	2 281	1 663	18 579	23 640	2 392	1 815	8 882	10 164	117	67	70 430
1983	711	215	2 340	1 942	17 364	23 073	2 642	2 000	8 758	9 347	88	85	68 565
1984	590	195	2 263	1 427	16 845	21 635	2 611	1 988	8 454	8 988	100	74	65 170
1985	561	213	2 337	1 360	15 814	20 851	2 313	1 927	8 102	8 330	96	72	61 976
1986	687	199	2 609	1 729	19 026	27 549	2 982	2 479	9 556	11 299	94	95	78 304
1987	1 117	275	2 759	1 995	22 098	39 095	3 923	2 968	9 535	12 184	142	109	96 200
1988	906	269	2 494	1 673	20 340	32 524	3 102	2 501	8 744	10 760	82	112	83 507
1989	1 005	248	2 527	1 649	19 829	31 298	2 912	2 460	8 237	10 658	82	93	80 998
1990	1 016	281	2 419	1 699	20 474	28 977	2 798	2 364	8 489	9 773	81	92	78 463
1991	912	269	2 280	1 652	20 274	27 694	2 790	2 240	8 388	10 368	67	86	77 020
1992	867	227	2 304	1 633	19 695	30 463	2 657	2 325	8 217	10 431	117	98	79 034
1993	930	227	2 376	1 606	19 662	28 903	2 586	2 239	8 612	10 889	94	103	78 227
1994	933	249	2 286	1 570	18 224	30 718	2 746	2 354	8 174	11 437	97	92	78 880
Durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année <sup>1</sup>													
1980	12,1	12,8	11,1	11,7	11,8	11,8	10,8	11,1	10,5	11,8	11,8	12,6	11,5
1981	11,8	12,4	11,3	11,8	11,8	11,9	11,0	10,5	10,5	11,7	11,2	9,0	11,5
1982	11,7	12,3	11,0	11,8	11,6	11,9	11,2	10,7	10,5	11,8	11,8	11,1	11,5
1983	11,1	12,6	11,0	11,8	11,4	11,9	10,9	10,4	10,6	11,8	11,5	11,2	11,4
1984	11,9	13,2	11,5	12,3	11,5	11,9	10,9	10,9	10,8	12,4	12,3	10,4	11,6
1985	11,4	12,8	11,4	11,9	11,7	12,0	10,7	10,7	11,0	12,3	11,5	10,3	11,6
1986	11,7	12,5	11,3	11,8	11,5	11,7	11,1	10,7	10,9	12,1	11,8	10,9	11,5
1987	11,3	11,7	11,1	11,7	11,3	11,6	10,5	10,4	10,9	11,8	11,7	11,0	11,4
1988	11,7	12,4	11,0	11,7	11,1	11,5	10,6	10,6	11,0	11,7	11,4	10,4	11,3
1989	11,7	11,5	11,3	11,5	11,0	11,3	10,3	10,8	11,0	11,5	11,5	10,5	11,2
1990	11,3	11,9	11,3	11,1	10,8	11,2	10,5	10,6	11,0	11,5	11,4	10,1	11,1
1991	11,5	13,0	11,0	11,5	11,0	10,9	10,3	10,9	10,8	11,3	11,2	9,0	11,0
1992	11,0	12,1	11,2	11,0	10,8	10,9	10,5	10,7	10,8	11,2	10,8	9,7	10,9
1993	11,7	11,8	10,9	11,5	10,5	10,8	10,4	10,6	10,6	11,0	10,6	10,1	10,8
1994	11,3	12,6	11,0	11,2	10,6	10,6	10,4	10,5	10,6	10,7	10,9	10,7	10,7

<sup>1</sup> Exclut les divorces des mariages d'une durée supérieure à 25 ans.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Divorces*, n° 84-213 au catalogue et calculs de l'auteur.

Tableau A5. Natalité, fécondité

Année	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Canada
Naissances vivantes													
1980	10 332	1 958	12 369	10 636	97 421	123 316	15 989	17 057	39 749	40 104	476	1 302	370 709
1981	10 130	1 897	12 079	10 503	95 322	122 183	16 073	17 209	42 638	41 474	536	1 302	371 346
1982	9 173	1 924	12 325	10 489	90 800	124 856	16 123	17 722	45 036	42 747	525	1 362	373 082
1983	8 929	1 907	12 401	10 518	88 154	126 826	16 602	17 847	45 555	42 919	540	1 491	373 689
1984	8 560	1 954	12 378	10 360	87 839	131 296	16 651	18 014	44 105	43 911	519	1 444	377 031
1985	8 500	2 008	12 450	10 121	86 340	132 208	17 097	18 162	43 813	43 127	464	1 437	375 727
1986	8 100	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 518	43 739	41 967	483	1 507	372 913
1987	7 769	1 955	12 110	9 588	83 791	134 617	16 953	17 034	42 110	41 814	478	1 523	369 742
1988	7 487	1 977	12 182	9 617	86 612	138 066	17 030	16 763	42 055	42 930	521	1 555	376 795
1989	7 762	1 937	12 533	9 667	92 373	145 338	17 321	16 651	43 351	43 769	480	1 479	392 661
1990	7 604	2 014	12 870	9 824	98 048	150 923	17 352	16 090	43 004	45 617	556	1 584	405 486
1991	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	1 634	402 528
1992	6 918	1 850	11 874	9 389	96 146	150 593	16 590	15 004	42 039	46 156	529	1 554	398 642
1993	6 421	1 754	11 568	9 049	92 391	147 848	16 709	14 269	40 292	46 026	508	1 559	388 394
1994	6 337	1 716	11 099	8 978	90 578	147 068	16 480	14 038	39 796	46 998	442	1 580	385 110
1995	5 859	1 754	10 726	8 563	87 416	146 257	16 113	13 499	38 914	46 821	470	1 613	378 005
Taux de fécondité selon le groupe d'âge (pour 1 000)													
1992: 15-19	30,0	30,2	30,7	33,7	17,7	22,2	42,4	44,5	36,3	24,0	36,1	94,5	25,4
20-24	74,7	81,3	78,9	82,5	76,5	64,4	92,2	109,4	89,9	73,9	106,9	161,9	75,0
25-29	99,2	135,2	109,6	109,9	128,2	115,9	127,2	139,0	121,1	110,2	115,0	138,2	119,4
30-34	58,1	88,5	70,5	61,3	80,3	92,1	86,5	83,4	88,4	85,4	79,5	95,0	85,3
35-39	15,0	24,2	23,1	16,9	23,9	33,6	29,3	24,6	30,5	31,4	37,4	40,0	28,9
40-44	2,0	4,0	3,1	2,5	3,3	4,9	4,7	3,7	4,5	4,8	8,4	7,8	4,2
45-49	0,0	0,3	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
1993: 15-19	26,5	30,7	30,4	31,1	17,2	22,3	43,4	44,0	33,2	22,5	41,5	99,4	24,7
20-24	66,9	83,4	74,8	80,1	75,1	62,8	92,5	104,6	87,6	70,9	100,9	167,3	73,0
25-29	96,5	121,5	108,7	107,6	121,8	110,7	128,9	134,3	118,4	106,7	117,0	138,1	114,7
30-34	54,7	79,5	71,0	60,9	80,0	92,5	90,4	79,0	84,7	84,2	76,3	91,3	84,9
35-39	15,0	26,2	23,7	17,5	24,2	34,5	29,4	25,8	29,9	32,7	41,3	28,0	29,5
40-44	1,9	3,4	2,9	2,5	3,6	5,2	4,0	3,8	4,4	5,3	3,0	6,4	4,4
45-49	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	1,5	0,1
1994: 15-19	25,8	29,1	30,2	32,7	17,4	22,4	43,0	46,3	33,0	22,2	44,0	104,5	24,8
20-24	67,5	82,8	73,6	78,8	74,5	62,3	93,6	104,6	84,9	69,9	86,3	154,2	72,2
25-29	93,9	112,8	105,1	110,2	120,5	110,3	127,4	131,3	120,0	106,4	96,9	137,0	114,0
30-34	60,4	78,1	70,3	61,3	80,9	93,2	89,9	81,7	86,3	86,4	70,7	94,8	86,0
35-39	14,1	29,1	23,3	17,3	25,3	35,3	29,8	24,3	30,9	34,2	38,7	47,0	30,4
40-44	1,6	4,2	2,5	2,1	3,7	5,6	4,7	3,5	4,7	5,7	8,9	6,6	4,7
45-49	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,7	0,1

Tableau A5. Natalité, fécondité - fin

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N-O.	Canada
Taux de fécondité selon le rang (pour 1 000 femmes)													
1992: 1	21,3	23,1	24,1	23,5	25,6	25,6	26,9	24,4	25,7	24,5	26,5	32,0	25,3
2	17,4	21,3	19,3	18,5	20,4	21,1	20,4	22,9	22,4	19,9	21,3	25,8	20,7
3	6,4	11,4	7,5	7,1	7,8	8,6	10,6	12,6	10,4	8,4	12,4	17,6	8,7
4	1,7	3,9	2,1	1,8	2,0	2,5	4,2	5,1	3,8	2,5	2,7	11,7	2,6
5 +	0,6	1,7	1,0	0,7	0,8	1,2	3,1	3,4	2,3	1,1	1,6	11,0	1,3
1993: 1	20,3	22,1	23,5	22,7	24,1	25,1	26,8	23,7	24,6	24,7	28,2	34,1	24,6
2	15,9	20,0	18,6	18,2	19,8	20,5	20,7	21,4	21,3	19,0	17,6	24,5	20,0
3	5,9	10,8	7,5	6,5	7,5	8,3	10,4	11,6	10,0	7,8	9,9	17,5	8,3
4	1,3	3,5	2,2	1,9	2,0	2,5	4,5	4,9	3,5	2,3	4,6	10,5	2,6
5 +	0,4	1,3	0,6	0,5	0,5	0,7	1,8	1,9	1,2	0,7	2,1	4,9	0,8
1994: 1	20,4	21,3	22,9	22,9	23,2	24,7	26,9	24,0	24,8	24,9	22,9	31,6	24,2
2	16,2	19,7	18,2	18,2	19,6	20,5	20,5	20,6	20,9	19,1	19,7	26,0	19,9
3	5,6	10,1	6,9	6,4	7,6	8,2	10,3	11,3	9,7	7,6	8,3	17,6	8,2
4	1,3	3,3	2,1	1,8	2,2	2,5	4,0	4,7	3,4	2,3	3,2	10,2	2,6
5 +	0,6	1,7	0,9	0,7	0,9	1,3	3,3	3,5	2,0	1,1	2,2	11,1	1,4
Indice synthétique de fécondité (femmes 15-49 ans) <sup>1</sup>													
1981	..	1,87	1,62	1,67	1,57	1,57	1,82	2,11	1,86	1,63	2,06	2,83	1,65
1982	..	1,89	1,64	1,66	1,48	1,59	1,80	2,14	1,89	1,65	1,96	2,81	1,64
1983	..	1,83	1,63	1,65	1,43	1,59	1,83	2,10	1,90	1,65	2,16	3,00	1,62
1984	..	1,84	1,60	1,61	1,43	1,62	1,82	2,08	1,86	1,68	2,07	2,80	1,63
1985	..	1,86	1,60	1,57	1,40	1,60	1,85	2,08	1,86	1,65	1,83	2,66	1,61
1986	..	1,78	1,58	1,53	1,37	1,60	1,83	2,02	1,85	1,61	1,92	2,81	1,60
1987	1,53	1,82	1,55	1,51	1,37	1,58	1,83	1,98	1,82	1,60	1,88	2,82	1,58
1988	1,47	1,85	1,57	1,53	1,43	1,59	1,85	1,99	1,84	1,64	1,98	2,90	1,60
1989	1,53	1,83	1,62	1,55	1,53	1,63	1,92	2,05	1,90	1,65	1,85	2,70	1,66
1990	1,52	1,93	1,68	1,58	1,64	1,67	1,95	2,07	1,88	1,68	2,16	2,79	1,71
1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70
1992	1,39	1,82	1,58	1,53	1,65	1,67	1,91	2,02	1,85	1,65	1,92	2,69	1,69
1993	1,31	1,72	1,56	1,50	1,61	1,64	1,94	1,96	1,79	1,61	1,90	2,66	1,66
1994	1,32	1,68	1,53	1,51	1,61	1,65	1,94	1,96	1,80	1,62	1,73	2,72	1,66
1995 (P)	1,25	1,72	1,50	1,46	1,58	1,65	1,92	1,90	1,77	1,60	1,84	2,78	1,64

(P) Provisoire.

<sup>1</sup> Nombre d'enfant par femme.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A6. Nombre d'avortements selon l'âge de la femme, Canada, 1975-1994**

Année	Moins de 15 ans	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44 <sup>1</sup>	Total
1975	651	8 097	8 073	15 636	10 437	5 730	3 447	1 632	53 703
1976	717	8 511	8 810	17 395	11 628	6 397	3 568	1 686	58 712
1977	697	8 646	9 092	18 137	11 602	6 702	3 453	1 535	59 864
1978	642	9 179	10 208	20 916	12 873	7 501	3 803	1 588	66 710
1979	694	9 498	10 988	22 017	13 447	7 887	3 789	1 425	69 745
1980	613	9 500	11 273	22 927	14 114	8 371	3 831	1 470	72 099
1981	605	8 821	10 912	23 263	14 324	8 638	3 936	1 412	71 911
1982	585	8 310	11 223	24 660	15 300	9 141	4 393	1 459	75 071
1983	560	7 003	9 711	23 129	14 426	8 719	4 467	1 353	69 368
1984	503	6 766	9 122	23 268	14 834	8 810	4 774	1 372	69 449
1985	554	6 422	8 764	23 131	14 949	9 079	4 866	1 451	69 216
1986	431	6 552	8 630	22 789	15 227	9 502	5 055	1 386	69 572
1987	442	6 352	8 636	22 345	15 699	9 781	5 208	1 560	70 023
1988	415	6 230	9 066	22 872	16 626	10 311	5 510	1 663	72 693
1989	453	6 353	9 893	24 143	18 536	11 587	6 445	1 905	79 315
1990	600	7 248	11 072	27 895	21 815	14 289	7 809	2 173	92 901
1991	494	7 532	10 649	28 649	21 975	14 974	8 375	2 411	95 059
1992	580	8 112	11 112	30 536	23 295	16 357	9 250	2 843	102 085
1993	664	8 306	11 378	31 226	23 323	17 015	9 544	2 947	104 403
1994	561	8 486	12 540	31 868	23 026	16 723	9 978	3 073	106 255

<sup>1</sup> Comprend aussi les interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des femmes de plus de 44 ans.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Les avortements thérapeutiques 1994*, n° 82-219 au catalogue.



Tableau A7. Mortalité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Décès													
1980	3 345	1 035	7 004	5 297	43 512	62 746	8 436	7 651	12 710	19 371	128	238	171 473
1981	3 230	992	6 958	5 139	42 684	62 838	8 648	7 523	12 823	19 857	141	196	171 029
1982	3 385	980	6 941	5 197	43 497	63 696	8 490	8 202	12 968	20 707	118	232	174 413
1983	3 498	1 050	7 047	5 206	44 275	64 507	8 521	7 611	12 588	19 827	113	241	174 484
1984	3 520	1 109	6 913	5 272	44 449	64 703	8 290	7 710	12 730	20 686	108	237	175 727
1985	3 557	1 110	7 315	5 230	45 707	66 747	8 756	8 031	13 231	21 302	123	214	181 323
1986	3 540	1 121	7 255	5 458	46 892	67 865	8 911	8 061	13 560	21 213	113	235	184 224
1987	3 629	1 116	7 112	5 408	47 616	68 119	8 710	7 808	13 316	21 814	108	197	184 953
1988	3 591	1 112	7 412	5 450	47 771	70 679	9 100	8 100	13 894	22 546	136	220	190 011
1989	3 718	1 089	7 516	5 496	48 305	70 907	8 819	7 920	13 854	22 997	95	249	190 965
1990	3 884	1 143	7 388	5 426	48 420	70 818	8 863	8 044	14 068	23 577	115	227	191 973
1991	3 798	1 188	7 255	5 469	49 121	72 917	8 943	8 098	14 451	23 977	114	237	195 568
1992	3 798	1 114	7 544	5 609	48 824	73 206	8 980	7 793	14 679	24 615	117	256	196 535
1993	3 890	1 145	7 559	5 806	51 711	75 853	9 299	8 164	15 338	25 764	123	260	204 912
1994	4 050	1 114	7 770	5 917	51 366	77 487	9 148	8 308	15 613	25 939	124	241	207 077
1995	3 936	1 138	7 649	5 947	52 560	78 464	9 659	8 495	15 895	26 375	157	227	210 502
Décès d'enfants de moins d'un an													
1980	110	22	135	116	953	1 175	184	193	500	442	9	29	3 868
1981	98	25	139	114	807	1 073	191	203	452	424	8	28	3 562
1982	99	15	106	110	800	1 041	146	186	442	423	11	22	3 401
1983	95	16	116	112	676	1 013	173	180	383	377	10	31	3 182
1984	79	16	97	81	645	992	144	169	425	378	7	25	3 058
1985	92	8	98	97	626	961	170	200	352	349	5	24	2 982
1986	65	13	104	81	604	969	157	157	393	355	12	28	2 938
1987	59	13	90	67	594	888	142	155	315	359	5	19	2 706
1988	70	14	79	69	563	910	132	140	347	362	3	16	2 705
1989	64	12	73	69	632	985	115	134	325	360	2	24	2 795
1990	70	12	81	71	612	946	138	123	346	344	4	19	2 766
1991	56	13	69	58	578	953	111	126	285	298	6	20	2 573
1992	49	3	71	59	522	886	113	110	304	286	2	26	2 431
1993	50	16	82	65	529	922	118	115	268	264	4	15	2 448
1994	52	11	67	48	512	884	115	125	294	297	1	23	2 429

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue.

**Tableau A8. Taux de mortalité par suicide (pour 100 000) selon le groupe d'âge, Canada, 1951, 1976, 1981, 1985 et 1994**

Groupe d'âge	Sexe	Année <sup>1</sup>				
		1951	1976	1981	1985	1994
15-19	Hommes	3,9	18,6	20,3	20,1	19,9
	Femmes	1,8	4,5	3,8	3,5	4,8
20-24	Hommes	8,8	33,6	32,1	31,4	28,3
	Femmes	3,2	7,7	6,5	4,7	5,2
25-29	Hommes	7,6	28,1	28,9	27,7	25,9
	Femmes	3,9	8,6	7,5	6,3	4,9
30-34	Hommes	10,4	24,3	26,6	26,5	27,3
	Femmes	3,8	10,4	8,0	7,2	6,4
35-39	Hommes	13,2	25,2	24,7	23,9	29,3
	Femmes	4,6	10,9	8,6	7,5	8,3
40-44	Hommes	19,6	27,3	26,2	25,3	27,9
	Femmes	6,4	10,8	10,4	9,6	7,9
45-49	Hommes	21,6	29,3	29,1	24,9	28,0
	Femmes	7,2	14,0	12,4	9,6	8,0
50-54	Hommes	26,4	32,7	29,7	30,2	25,1
	Femmes	8,3	13,4	13,6	9,9	8,9
55-59	Hommes	27,2	26,6	29,6	29,5	24,8
	Femmes	7,3	13,7	12,3	9,8	8,3
60-64	Hommes	30,8	24,1	27,2	25,1	22,4
	Femmes	9,0	11,9	11,2	8,8	6,0
65-69	Hommes	28,2	24,3	26,8	24,2	22,0
	Femmes	9,3	9,9	10,3	8,8	5,5
70-74	Hommes	29,5	26,3	30,1	29,2	21,3
	Femmes	6,3	8,4	9,3	7,0	5,1
75-79	Hommes	32,8	24,9	34,4	28,1	26,7
	Femmes	5,9	5,8	7,1	5,8	5,6
80-84	Hommes	25,1	21,2	41,7	32,4	30,1
	Femmes	2,0	7,3	6,9	5,0	5,9
Taux standardisé <sup>2</sup>	Hommes	15,7	26,5	27,5	26,3	20,7
	Femmes	5,2	9,6	8,7	7,1	5,3

<sup>1</sup> Moyenne des années 1950 et 1951, 1975 et 1976, 1980 et 1981, 1984 et 1985, 1993 et 1994, respectivement.

<sup>2</sup> Structure de la population du Canada de 1976.

**Nota** : Les taux de 1976, 1981 et 1985 ont été calculés avec les anciennes estimations de population.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, divers années et calculs de l'auteur.

**Tableau A9. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1993 et 1994**

Âge	Table 1993 (triennale) <sup>1</sup>		Table 1994 (provisoire) <sup>2</sup>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	74,96	81,09	75,12	81,17
1	74,48	80,54	74,64	80,62
5	70,58	76,63	70,75	76,71
10	65,64	71,68	65,81	71,76
15	60,72	66,74	60,88	66,82
20	55,96	61,85	56,13	61,92
25	51,24	56,96	51,40	57,03
30	46,51	52,06	46,67	52,13
35	41,80	47,19	41,96	47,26
40	37,14	42,37	37,30	42,44
45	32,53	37,61	32,69	37,68
50	28,01	32,95	28,16	33,02
55	23,68	28,44	23,82	28,49
60	19,65	24,12	19,77	24,17
65	15,97	20,01	16,08	20,06
70	12,68	16,15	12,79	16,22
75	9,79	12,61	9,88	12,67
80	7,41	9,52	7,50	9,59
85	5,55	6,96	5,65	7,02
90	4,36	5,07	4,43	5,13

<sup>1</sup> Calculée en utilisant la moyenne des décès de 1992, 1993 et 1994.

<sup>2</sup> Calculée en utilisant, pour établir une moyenne, les décès de 1993 et deux fois ceux de 1994.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue; Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

**Tableau A10. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, selon le sexe, Canada, 1971-1994<sup>1</sup>**

Année	Hommes			Femmes		
	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge
<b>Maladies de l'appareil circulatoire<sup>2</sup></b>						
1971	400,2	301,0	447,4	305,3	216,7	383,7
1972	405,0	303,4	449,8	310,6	222,2	383,5
1973	401,3	305,8	443,7	310,6	228,4	377,3
1974	403,7	307,3	444,6	314,5	233,5	376,1
1975	390,5	309,9	428,9	305,8	239,4	361,5
1976	389,5	313,0	424,7	303,5	245,9	352,7
1977	384,2	317,0	415,4	299,7	252,8	342,0
1978	372,7	321,1	399,8	296,6	259,9	331,8
1979	364,0	326,2	385,9	290,9	267,7	318,2
1980	360,2	329,8	378,6	296,0	274,1	317,0
1981	350,2	334,2	364,2	288,7	281,8	302,0
1982	346,8	338,7	356,3	291,0	288,6	297,6
1983	338,0	343,4	342,8	283,2	295,2	283,2
1984	328,0	348,9	327,3	280,9	302,5	273,5
1985	325,1	354,5	318,8	280,4	310,1	265,4
1986	321,5	359,5	310,2	283,7	316,9	261,8
1987	310,9	365,4	293,7	275,2	323,4	246,9
1988	307,8	370,5	285,5	275,3	328,7	241,7
1989	299,4	374,6	273,0	268,2	333,2	230,1
1990	281,7	379,4	250,5	258,9	338,1	215,9
1991	280,7	385,6	243,2	260,3	344,4	211,0
1992	277,7	390,3	235,5	256,5	349,8	201,8
1993	282,3	395,7	234,8	262,9	356,0	202,1
1994	275,2	401,3	222,0	262,2	362,5	194,8
<b>Maladies ischémiques du coeur<sup>3</sup></b>						
1971	272,8	198,3	304,2	171,4	118,9	214,6
1972	275,2	200,0	305,0	174,1	121,9	214,3
1973	271,7	201,7	299,7	176,2	125,1	213,3
1974	273,5	202,8	300,4	179,3	127,9	213,5
1975	264,6	204,7	289,7	171,2	131,5	201,8
1976	264,4	206,9	287,2	171,2	134,9	198,3
1977	261,7	209,5	281,9	169,8	138,8	193,1
1978	251,8	212,4	269,1	169,2	142,6	188,7
1979	240,2	215,9	254,0	159,8	147,3	174,6
1980	237,8	218,3	249,2	162,4	150,9	173,5
1981	232,8	221,1	241,5	158,4	155,0	165,5
1982	229,4	224,1	235,1	159,8	158,7	163,2
1983	222,8	227,1	225,4	154,3	162,3	154,1
1984	216,0	230,7	215,1	155,4	166,3	151,2
1985	213,8	234,2	209,3	152,1	170,3	143,9
1986	208,7	237,3	201,1	153,9	174,0	142,0
1987	202,1	241,0	190,9	149,2	177,4	133,8
1988	199,3	244,1	184,9	147,2	180,1	129,2
1989	190,7	246,5	173,9	142,1	182,4	121,7
1990	177,8	249,3	158,2	138,0	185,0	115,1
1991	175,8	253,1	152,4	137,5	188,3	111,3
1992	173,1	256,0	146,8	132,6	190,9	103,8
1993	174,9	259,3	145,4	134,9	193,9	103,0
1994	169,1	262,6	136,3	133,2	197,1	98,1

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A10. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, selon le sexe, Canada, 1971-1994<sup>1</sup> - suite**

Année	Hommes			Femmes		
	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge
<b>Maladies cérébrovasculaires<sup>4</sup></b>						
1971	68,8	46,5	76,9	77,1	49,3	96,3
1972	70,3	46,8	78,1	78,6	50,6	96,5
1973	68,1	47,3	75,4	75,8	52,5	91,9
1974	67,7	47,5	74,9	76,4	53,6	91,3
1975	65,1	47,9	71,9	76,3	54,8	90,0
1976	62,5	48,5	68,6	73,1	56,7	85,0
1977	60,2	49,2	65,6	70,2	58,4	80,3
1978	58,3	49,8	63,1	70,4	60,2	78,7
1979	57,0	50,7	60,9	68,3	62,0	74,9
1980	54,7	51,3	58,0	66,7	63,6	71,6
1981	53,2	52,0	55,8	65,9	65,4	69,1
1982	50,5	52,8	52,3	64,6	66,9	66,3
1983	48,2	53,6	49,2	62,4	68,4	62,5
1984	47,7	54,5	47,8	60,5	70,1	58,9
1985	46,0	55,5	45,2	60,9	71,9	57,5
1986	45,2	56,3	43,6	61,7	73,4	56,8
1987	45,1	57,3	42,5	59,1	74,9	52,7
1988	43,9	58,2	40,4	60,6	76,2	52,9
1989	45,1	59,0	40,7	59,9	77,4	51,0
1990	44,0	59,9	38,7	56,8	78,5	46,8
1991	43,3	61,0	36,9	57,5	80,0	46,1
1992	42,8	61,8	35,6	58,5	81,5	45,6
1993	45,1	62,8	36,9	61,3	83,0	46,8
1994	44,5	63,9	35,2	60,1	84,5	44,1
<b>Tumeurs<sup>5</sup></b>						
1971	158,4	168,0	179,5	125,9	128,1	149,3
1972	161,2	169,2	181,0	130,9	129,7	152,8
1973	163,9	170,2	182,7	131,7	131,4	151,8
1974	164,0	171,1	182,0	133,7	132,9	152,4
1975	165,5	172,1	182,4	130,5	134,7	147,4
1976	167,3	173,6	182,7	131,4	136,6	146,3
1977	171,2	175,4	184,9	134,6	138,8	147,3
1978	174,9	177,3	186,7	137,0	141,0	147,6
1979	179,1	179,4	188,7	142,0	143,3	150,3
1980	182,6	181,3	190,3	142,6	145,5	148,7
1981	182,5	183,4	188,2	145,4	147,9	149,1
1982	188,4	185,7	191,7	147,9	150,2	149,2
1983	189,9	188,0	191,0	150,3	152,5	149,3
1984	196,6	190,8	194,9	155,5	155,1	151,9
1985	199,8	193,7	195,2	161,2	157,9	154,8
1986	203,0	196,3	195,8	163,6	160,4	154,8
1987	205,0	199,2	194,9	165,7	162,8	154,5
1988	212,4	202,1	199,3	169,5	164,9	156,2
1989	211,1	204,0	196,2	168,9	166,3	154,1
1990	211,7	206,7	194,0	170,8	168,0	154,3
1991	215,6	210,3	194,4	174,2	170,5	155,2
1992	215,4	212,9	191,6	175,0	172,5	154,0
1993	215,8	215,6	189,3	179,6	175,0	156,1
1994	217,3	218,8	187,5	181,7	177,3	155,9

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau A10. Standardisation et décomposition des taux de mortalité pour certaines causes, selon le sexe, Canada, 1971-1994<sup>1</sup> - fin**

Année	Hommes			Femmes		
	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge	Taux bruts (pour 100 000)	Ajustement pour les taux	Ajustement pour l'âge
	Tumeurs malignes de l'appareil respiratoire <sup>6</sup>					
1971	44,5	55,6	51,1	7,9	18,7	10,0
1972	45,8	56,0	51,9	9,5	18,7	11,6
1973	47,9	56,4	53,8	10,3	18,8	12,1
1974	50,2	56,6	55,9	11,1	19,0	12,8
1975	50,2	57,0	55,5	11,4	19,1	13,0
1976	52,5	57,5	57,3	11,8	19,3	13,3
1977	54,9	58,0	59,1	13,6	19,5	14,8
1978	56,8	58,6	60,4	14,6	19,7	15,6
1979	58,8	59,3	61,7	16,1	19,9	16,9
1980	61,6	60,0	63,8	17,1	20,2	17,7
1981	61,1	60,7	62,6	18,3	20,4	18,6
1982	65,3	61,4	66,1	20,1	20,7	20,1
1983	66,6	62,2	66,7	20,7	21,0	20,4
1984	69,0	63,0	68,1	23,4	21,3	22,8
1985	68,0	63,9	66,3	25,4	21,6	24,5
1986	69,6	64,8	67,0	25,8	21,9	24,6
1987	70,3	65,7	66,8	27,7	22,3	26,1
1988	73,5	66,6	69,1	29,8	22,6	27,9
1989	73,5	67,1	68,6	29,9	22,8	27,8
1990	73,4	67,9	67,7	30,7	23,0	28,5
1991	73,6	69,0	66,8	33,3	23,4	30,7
1992	72,7	69,8	65,2	33,3	23,6	30,4
1993	73,3	70,6	64,9	36,2	24,1	32,8
1994	72,1	71,5	62,8	36,6	24,4	32,9

<sup>1</sup> Taux pour 100 000.

<sup>2</sup> Causes 390-459, 9e révision de la C.I.M.

<sup>3</sup> Causes 410-414, 9e révision de la C.I.M.

<sup>4</sup> Causes 430-438, 9e révision de la C.I.M.

<sup>5</sup> Causes 140-239, 9e révision de la C.I.M.

<sup>6</sup> Causes 160-165, 9e révision de la C.I.M.

**Nota :** Quand on suit la valeur des taux ajustés pour l'âge, on voit les changements dû aux changements dans les taux. Quand on suit la valeur des taux ajustés pour les taux, on voit les changements dû aux changements de la structure par âge. Les courbes «À cause du progrès» de la figure 4 ont été tracées par des moyennes mobiles sur 3 ans de sorte que les valeurs exactes du tableau ne peuvent être repérées sur le graphique.

**Sources :** Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue, annuel, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A11. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1995

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>3</sup>
<b>EUROPE</b>	44 784	44 356	23 664	20 581	18 530	22 518	36 486	39 187	50 844	50 561	46 651	43 338	45 487	37 985	40 151
Grande-Bretagne <sup>1</sup>	18 912	14 525	4 945	4 657	3 998	4 612	7 650	7 906	7 358	6 897	6 383	5 831	5 928	4 762	4 555
Portugal	3 292	2 308	1 373	869	917	1 981	5 904	6 294	7 952	7 740	5 837	2 700	1 563	770	788
France	1 681	1 821	1 237	970	994	1 124	1 486	1 819	2 128	1 996	2 619	3 105	3 347	2 516	3 024
Grèce	924	884	617	578	579	555	750	595	798	604	618	593	537	338	243
Italie	2 057	1 496	879	892	733	785	1 123	961	1 204	1 066	775	663	690	533	497
Pologne	4 093	9 259	5 374	4 640	3 642	5 283	7 132	9 360	16 042	16 536	15 737	11 918	6 924	3 552	2 436
Autres	13 825	14 063	9 239	7 975	7 667	8 178	12 441	12 252	15 362	15 722	14 682	18 528	26 498	25 514	28 608
<b>AFRIQUE</b>	5 901	5 196	3 913	3 851	3 912	5 189	9 047	9 604	12 482	13 845	16 530	20 113	17 515	14 184	15 449
<b>ASIE</b>	50 759	43 863	38 183	42 730	39 438	42 417	69 081	83 283	95 292	113 978	122 228	141 816	149 343	142 997	130 298
Philippines	5 978	5 295	4 597	3 858	3 183	4 203	7 420	8 651	11 907	12 590	12 626	13 737	20 488	19 456	15 804
Inde	9 415	8 858	7 810	6 082	4 517	7 481	10 635	11 942	10 738	12 572	14 248	14 228	21 668	18 533	18 227
Hong Kong (C.C.B.)	4 039	4 452	4 238	5 013	5 121	4 318	12 618	18 355	15 694	23 134	16 425	27 927	27 242	33 676	24 868
Chine	9 798	6 295	5 321	5 769	5 166	4 178	6 611	7 903	9 001	14 193	20 621	22 160	19 689	23 313	20 935
Moyen Orient <sup>2</sup>	5 409	5 321	3 964	4 951	5 239	6 947	10 904	12 325	17 697	23 826	25 561	21 816	18 798	18 794	18 794
Autres	16 120	13 642	12 253	17 057	16 212	15 290	20 893	24 107	30 255	27 663	32 747	41 948	41 458	29 222	31 670
<b>AMÉRIQUE DU NORD et AMÉRIQUE CENTRALE</b>	10 183	10 030	10 200	10 223	10 898	12 412	13 691	11 495	11 899	13 042	18 899	18 676	14 371	8 734	7 251
États-Unis	8 695	7 841	6 136	5 727	5 614	6 094	6 547	5 571	5 814	5 067	5 270	5 891	6 446	5 128	4 317
<b>ANTILLES ET BERMUDES</b>	8 797	8 717	7 258	5 696	6 240	8 948	11 210	9 481	10 967	11 784	13 046	15 142	16 699	10 030	10 075
<b>AUSTRALASIE</b>	1 020	758	394	430	399	449	539	528	634	725	735	918	1 013	739	675
<b>AMÉRIQUE DU SUD</b>	6 114	6 892	4 825	4 046	4 273	6 546	10 833	7 210	8 595	8 602	10 468	10 240	9 511	7 941	7 507
<b>Océanie</b>	1 024	1 183	720	599	612	740	1 144	1 140	1 186	1 692	2 213	2 479	1 808	1 265	864
Autres	36	152	6	83	6	6	67	1	102	1	11	120	6	6	6
<b>Total</b>	128 618	121 147	89 157	88 239	84 302	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	223 875	212 270

<sup>1</sup> Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

<sup>2</sup> Comprend la Turquie, Bahrein, l'Iran, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Syrie, les Émirats Arabes, la République Arabe du Yémen et la République Démocratique du Yémen.

<sup>3</sup> Données préliminaires en date du 15 octobre 1996.  
Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration*, après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau A12. Vieillesse de la population par province, 1921-1991**

Année	Terre-Neuve				Île-du-Prince-Édouard			
	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	..	..	..	..	80 107	8 508	...	...
1931	..	..	..	..	79 328	8 710	-1,0	2,4
1941	..	..	..	..	86 091	8 956	8,5	2,8
1951	337 926	23 490	..	..	88 722	9 707	3,1	8,4
1956	390 285	24 789	15,5	5,5	88 935	10 350	0,2	6,6
1961	430 958	26 895	10,4	8,5	93 699	10 930	5,4	5,6
1966	464 224	29 172	7,7	8,5	96 846	11 689	3,4	6,9
1971	490 030	32 075	5,6	10,0	99 295	12 345	2,5	5,6
1976	521 195	36 530	6,4	13,9	104 975	13 255	5,7	7,4
1981	523 900	43 780	0,5	19,8	107 615	14 895	2,5	12,4
1986	518 400	49 950	-1,0	14,1	110 560	16 085	2,7	8,0
1991	513 315	55 160	-1,0	10,4	112 685	17 080	1,9	6,2
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	0-64 ans	65 ans et plus	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
1921	..	..	..	..	90,4	9,6	10,6	...
1931	..	..	..	..	90,1	9,9	11,0	<b>0,4</b>
1941	..	..	..	..	90,6	9,4	10,4	<b>-0,6</b>
1951	93,5	6,5	7,0	..	90,1	9,9	10,9	<b>0,6</b>
1956	94,0	6,0	6,4	<b>-1,1</b>	89,6	10,4	11,6	<b>1,2</b>
1961	94,1	5,9	6,2	<b>-0,2</b>	89,6	10,4	11,7	■
1966	94,1	5,9	6,3	■	89,2	10,8	12,1	<b>1,0</b>
1971	93,9	6,1	6,5	<b>0,5</b>	88,9	11,1	12,4	<b>0,8</b>
1976	93,5	6,5	7,0	<b>0,9</b>	88,8	11,2	12,6	<b>0,2</b>
1981	92,3	7,7	8,4	<b>2,8</b>	87,8	12,2	13,8	<b>2,6</b>
1986	91,2	8,8	9,6	<b>2,6</b>	87,3	12,7	14,5	<b>1,3</b>
1991	90,3	9,7	10,7	<b>2,2</b>	86,8	13,2	15,2	<b>1,3</b>

Année	Nouvelle-Écosse				Nouveau-Brunswick			
	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	485 906	37 931	...	...	363 873	24 003	...	...
1931	472 197	40 649	-2,8	7,2	380 880	27 339	4,7	13,9
1941	530 936	47 026	12,4	15,7	424 967	32 434	11,6	18,6
1951	587 659	54 925	10,7	16,8	476 664	39 033	12,2	20,3
1956	635 810	58 907	8,2	7,2	511 424	43 192	7,3	10,7
1961	673 590	63 417	5,9	7,7	551 019	46 917	7,7	8,6
1966	688 760	67 279	2,3	6,1	566 470	50 318	2,8	7,2
1971	716 490	72 470	4,0	7,7	579 850	54 710	2,4	8,7
1976	747 840	80 730	4,4	11,4	616 180	61 070	6,3	11,6
1981	754 890	92 555	0,9	14,6	625 850	70 555	1,6	15,5
1986	769 345	103 835	1,9	12,2	630 705	78 740	0,8	11,6
1991	786 540	113 405	2,2	9,2	635 760	88 140	0,8	11,9
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	0-64 ans	65 ans et plus	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
1921	92,8	7,2	7,8	...	93,8	6,2	6,6	...
1931	92,1	7,9	8,6	<b>0,8</b>	93,3	6,7	7,2	<b>0,6</b>
1941	91,9	8,1	8,9	<b>0,2</b>	92,9	7,1	7,6	<b>0,5</b>
1951	91,5	8,5	9,3	<b>0,5</b>	92,4	7,6	8,2	<b>0,6</b>
1956	91,5	8,5	9,3	■	92,2	7,8	8,4	<b>0,5</b>
1961	91,4	8,6	9,4	<b>0,2</b>	92,2	7,8	8,5	■
1966	91,1	8,9	9,8	<b>0,7</b>	91,8	8,2	8,9	<b>0,9</b>
1971	90,8	9,2	10,1	<b>0,7</b>	91,4	8,6	9,4	<b>1,0</b>
1976	90,3	9,7	10,8	<b>1,2</b>	91,0	9,0	9,9	<b>1,0</b>
1981	89,1	10,9	12,3	<b>3,0</b>	89,9	10,1	11,3	<b>2,7</b>
1986	88,1	11,9	13,5	<b>2,6</b>	88,9	11,1	12,5	<b>2,5</b>
1991	87,4	12,6	14,4	<b>1,8</b>	87,8	12,2	13,9	<b>2,8</b>

Source : Voir à la fin du tableau.



Tableau A12. Vieillesse de la population par province, 1921-1991 - suite

Année	Québec				Ontario			
	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	2 251 723	108 787	...	...	2 761 411	172 251	...	...
1931	2 736 419	138 243	21,5	27,1	3 197 522	234 161	15,8	35,9
1941	3 155 927	175 955	15,3	27,3	3 486 330	301 325	9,0	28,7
1951	3 823 584	232 097	21,2	31,9	4 197 179	400 363	20,4	32,9
1956	4 364 355	264 023	14,1	13,8	4 950 558	454 375	17,9	13,5
1961	4 952 910	306 301	13,5	16,0	5 728 019	508 073	15,7	11,8
1966	5 429 191	351 654	9,6	14,8	6 393 148	567 722	11,6	11,7
1971	5 614 750	413 015	3,4	17,4	7 058 695	644 410	10,4	13,5
1976	5 753 090	481 355	2,5	16,5	7 525 550	738 915	6,6	14,7
1981	5 869 020	569 380	2,0	18,3	7 756 920	868 190	3,1	17,5
1986	5 881 825	650 635	0,2	14,3	8 108 995	992 700	4,5	14,3
1991	6 125 040	770 920	4,1	18,5	8 901 410	1 183 475	9,8	19,2
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	0-64 ans	65 ans et plus	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
1921	95,4	4,6	4,8	...	94,1	5,9	6,2	...
1931	95,2	4,8	5,1	0,2	93,2	6,8	7,3	1,1
1941	94,7	5,3	5,6	0,6	92,0	8,0	8,6	1,4
1951	94,3	5,7	6,1	0,4	91,3	8,7	9,5	0,8
1956	94,3	5,7	6,0	■	91,6	8,4	9,2	-0,7
1961	94,2	5,8	6,2	0,2	91,9	8,1	8,9	-0,7
1966	93,9	6,1	6,5	0,7	91,8	8,2	8,9	0,2
1971	93,1	6,9	7,4	1,8	91,6	8,4	9,1	0,5
1976	92,3	7,7	8,4	1,9	91,1	8,9	9,8	1,2
1981	91,2	8,8	9,7	2,6	89,9	10,1	11,2	2,9
1986	90,0	10,0	11,1	2,9	89,1	10,9	12,2	2,0
1991	88,8	11,2	12,6	3,0	88,3	11,7	13,3	2,0

Année	Manitoba				Saskatchewan			
	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	591 123	18 995	...	...	740 360	17 150	...	...
1931	668 523	31 616	13,1	66,4	890 763	31 022	20,3	80,9
1941	684 093	45 651	2,3	44,4	849 740	46 252	-4,6	49,1
1951	711 073	65 468	3,9	43,4	764 515	67 213	-10,0	45,3
1956	773 473	76 567	8,8	17,0	802 019	78 646	4,9	17,0
1961	838 398	83 288	8,4	8,8	839 611	85 570	4,7	8,8
1966	874 208	88 858	4,3	6,7	866 462	88 882	3,2	3,9
1971	892 695	95 555	2,1	7,5	831 440	94 805	-4,0	6,7
1976	914 950	106 555	2,5	11,5	819 150	102 175	-1,5	7,8
1981	904 425	121 820	-1,2	14,3	852 140	116 170	4,0	13,7
1986	929 130	133 885	2,7	9,9	881 015	128 600	3,4	10,7
1991	945 335	146 605	1,7	9,5	849 005	139 925	-3,6	8,8
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	0-64 ans	65 ans et plus	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
1921	96,9	3,1	3,2	...	97,7	2,3	2,3	...
1931	95,5	4,5	4,7	1,5	96,6	3,4	3,5	1,2
1941	93,7	6,3	6,7	2,0	94,8	5,2	5,4	2,0
1951	91,6	8,4	9,2	2,5	91,9	8,1	8,8	3,3
1956	91,0	9,0	9,9	1,4	91,1	8,9	9,8	1,9
1961	91,0	9,0	9,9	■	90,8	9,2	10,2	0,7
1966	90,8	9,2	10,2	0,5	90,7	9,3	10,3	0,2
1971	90,3	9,7	10,7	1,2	89,8	10,2	11,4	2,2
1976	89,6	10,4	11,6	1,7	88,9	11,1	12,5	2,3
1981	88,1	11,9	13,5	3,8	88,0	12,0	13,6	2,3
1986	87,4	12,6	14,4	1,8	87,3	12,7	14,6	1,8
1991	86,6	13,4	15,5	2,1	85,9	14,1	16,5	3,7

Source : Voir à la fin du tableau.

**Tableau A12. Vieillesse de la population par province, 1921-1991 - fin**

Année	Alberta				Colombie-Britannique			
	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus	0-64 ans	65 ans et plus	Pourcentage d'accroissement 0-64 ans	Pourcentage d'accroissement 65 ans et plus
1921	574 649	13 805	...	...	506 187	18 395	...	...
1931	705 945	25 660	22,8	85,9	656 160	38 103	29,6	107,1
1941	754 928	41 241	6,9	60,7	749 789	68 072	14,3	78,7
1951	872 558	66 943	15,6	62,3	1 039 073	126 137	38,6	85,3
1956	1 041 789	81 327	19,4	21,5	1 247 685	150 779	20,1	19,5
1961	1 238 866	93 078	18,9	14,4	1 463 466	165 616	17,3	9,8
1966	1 359 193	104 010	9,7	11,7	1 695 008	178 666	15,8	7,9
1971	1 509 130	118 745	11,0	14,2	1 979 610	205 010	16,8	14,7
1976	1 700 115	137 925	12,7	16,2	2 224 555	242 050	12,4	18,1
1981	2 074 330	163 395	22,0	18,5	2 446 295	298 175	10,0	23,2
1986	2 174 500	191 325	4,8	17,1	2 533 890	349 480	3,6	17,2
1991	2 315 000	230 550	6,5	20,5	2 860 055	422 010	12,9	20,8
	0-64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)	0-64 ans	65 ans et plus	Rapport des 65 ans et plus au 0-64 ans (%)	Vitesse annuelle moyenne (p. 1 000)
1921	97,7	2,3	2,4	...	96,5	3,5	3,6	...
1931	96,5	3,5	3,6	<b>1,3</b>	94,5	5,5	5,8	<b>2,2</b>
1941	94,8	5,2	5,5	<b>1,9</b>	91,7	8,3	9,1	<b>3,3</b>
1951	92,9	7,1	7,7	<b>2,2</b>	89,2	10,8	12,1	<b>3,1</b>
1956	92,8	7,2	7,8	<b>0,2</b>	89,2	10,8	12,1	■
1961	93,0	7,0	7,5	<b>-0,5</b>	89,8	10,2	11,3	<b>-1,5</b>
1966	92,9	7,1	7,7	<b>0,2</b>	90,5	9,5	10,5	<b>-1,7</b>
1971	92,7	7,3	7,9	<b>0,5</b>	90,6	9,4	10,4	<b>-0,2</b>
1976	92,5	7,5	8,1	<b>0,5</b>	90,2	9,8	10,9	<b>1,0</b>
1981	92,7	7,3	7,9	<b>-0,5</b>	89,1	10,9	12,2	<b>2,7</b>
1986	91,9	8,1	8,8	<b>1,9</b>	87,9	12,1	13,8	<b>3,1</b>
1991	90,9	9,1	10,0	<b>2,4</b>	87,1	12,9	14,8	<b>2,1</b>

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, *Âge, sexe et état matrimonial*, n° 93-310 au catalogue et calculs de l'auteur.

**Tableau A13. Population canadienne au 1<sup>er</sup> juillet 1994 et 1995 selon l'âge et le sexe  
(en milliers)**

Âge	1994		1995	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	198,8	189,1	195,9	185,6
1	201,8	191,3	199,8	190,5
2	207,8	198,1	203,0	192,6
3	209,5	198,5	209,3	199,6
4	210,4	200,3	211,2	200,1
5	203,1	193,7	212,1	201,9
6	197,8	189,4	204,5	195,0
7	198,5	191,0	199,2	190,6
8	204,6	196,5	199,7	192,1
9	205,1	196,5	205,8	197,6
10	203,1	194,7	206,3	197,7
11	201,9	193,3	204,3	195,7
12	202,3	193,4	203,2	194,5
13	204,2	194,9	204,0	194,9
14	204,3	193,4	206,1	196,6
15	200,8	190,1	206,0	195,0
16	198,5	188,1	202,5	191,7
17	199,6	190,6	200,3	189,9
18	202,5	193,3	201,4	192,6
19	203,7	195,2	204,6	195,9
20	198,1	191,5	205,6	197,9
21	201,7	194,7	200,1	194,3
22	207,3	201,0	203,5	197,3
23	216,7	212,6	208,9	203,4
24	219,8	215,1	218,3	214,7
25	218,2	214,3	221,5	217,4
26	219,7	215,7	219,9	216,6
27	226,1	221,4	221,6	217,9
28	240,3	234,1	228,0	223,5
29	259,4	252,4	242,1	236,4
30	268,7	260,3	261,2	254,6
31	273,6	265,6	270,6	262,6
32	271,7	264,0	275,4	267,6
33	274,5	267,6	273,0	265,8
34	270,7	265,1	275,7	269,3
35	265,2	260,4	271,6	266,7
36	263,6	258,6	266,1	261,7
37	257,6	255,2	264,5	260,0
38	248,2	246,5	258,4	256,5
39	246,3	246,4	249,0	247,6
40	237,8	239,6	247,0	247,5
41	228,5	230,5	238,3	240,5
42	223,6	223,0	228,9	231,4
43	220,9	219,5	224,0	223,7
44	217,9	215,1	221,3	220,2
45	214,3	212,7	218,4	215,7
46	214,3	211,0	214,5	213,1

**Tableau A13. Population canadienne au 1<sup>er</sup> juillet 1994 et 1995 selon l'âge et le sexe (en milliers) - fin**

Âge	1994		1995	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
47	214,4	211,8	214,4	211,3
48	186,0	183,5	214,5	212,1
49	173,3	171,1	185,7	183,7
50	167,8	166,4	173,0	171,1
51	162,8	161,3	167,4	166,5
52	151,9	150,6	162,4	161,4
53	145,7	145,8	151,5	150,9
54	137,2	137,1	145,3	145,9
55	133,2	133,6	136,8	137,3
56	128,1	128,7	132,6	133,9
57	123,6	125,5	127,4	128,9
58	124,4	126,2	122,9	125,6
59	121,8	124,0	123,6	126,2
60	119,4	121,1	120,9	123,9
61	121,2	124,2	118,4	120,9
62	121,4	124,8	119,8	123,8
63	119,2	125,2	120,0	124,4
64	116,1	123,2	117,7	124,7
65	109,8	119,0	114,4	122,5
66	107,8	119,1	107,9	118,1
67	103,7	117,2	105,6	118,1
68	100,9	118,2	101,4	116,0
69	96,9	115,8	98,4	116,7
70	92,2	113,3	94,2	114,2
71	87,2	109,8	89,2	111,5
72	85,0	109,2	84,2	108,0
73	79,2	103,9	81,9	107,0
74	73,3	97,9	76,3	101,9
75	60,8	84,3	70,4	95,8
76	55,9	78,5	57,7	81,8
77	52,1	75,4	52,6	75,9
78	49,1	72,9	48,6	72,6
79	47,2	71,7	45,7	69,9
80	42,1	66,4	43,8	68,5
81	37,1	59,9	38,8	63,4
82	32,0	54,0	34,0	56,7
83	27,8	49,3	28,9	50,8
84	23,9	43,7	25,0	46,2
85	19,9	38,5	21,2	40,4
86	16,8	33,9	17,5	35,4
87	13,6	29,4	14,6	30,9
88	10,8	25,1	11,5	26,2
89	8,8	21,3	9,0	22,1
90 +	29,4	80,1	30,8	84,4
Total	14 494,1	14 757,2	14 664,3	14 941,8

1994 : Estimations postcensitaires révisées.

1995 : Estimations postcensitaires révisées.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

## **Partie II**

### **Les unions libres au Canada à la fin du XX<sup>e</sup> siècle**

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



*«J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main,  
ne gravons pas nos noms au bas d'un parchemin.»*  
Georges Brassens

## INTRODUCTION

La trajectoire de la vie conjugale de l'individu moyen est devenue beaucoup plus complexe qu'autrefois. L'union libre est devenue une sérieuse compétitrice au mariage et au remariage tandis que le divorce et la rupture des unions libres rajoutent sans cesse des candidats à la vie conjugale. Les façons de penser ont changé qui banalisent aujourd'hui l'exceptionnel d'hier.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles des personnes décident de vivre ensemble sans se marier. Certaines peuvent résulter d'un mariage impossible dans le cas où la religion d'un des partenaires ne le permettrait pas ou que le divorce d'un précédent mariage est impossible. Certaines contraintes, ou au contraire avantages financiers, peuvent faire obstacle au mariage à cause de l'effet de leurs implications. Cependant des raisons idéologiques sont souvent de nos jours à l'origine des unions que l'on nomme libres, comme le sentiment d'aliénation de la femme par le mariage, en raison du rôle perçu comme subalterne dans le couple. Les membres de l'union sont désignés par les noms de cohabitants, de partenaires, d'amis.

La vie en couple non sanctionnée par un mariage, au Canada comme ailleurs, a toujours existé. Cependant les cas ont été relativement peu nombreux et pendant longtemps la seule forme d'union acceptée par la société débutait par la cérémonie du mariage et son existence ne prenait fin que par le décès du conjoint et plus rarement le divorce. Les enfants nés d'unions illégales étaient peu nombreux. Les enfants nés de mère célibataire, qualifiés de bâtards, valaient à leur mère le titre réprobateur de fille-mère qui la déshonorait ainsi que sa famille. Les personnes qui vivaient en concubinage (on disait «accotés» au Canada) étaient connues pour avoir une vie conjugale moins stable que les mariés, attendu que leur union n'étant pas reconnue par la Loi, n'établissait aucune obligation entre les partenaires. Ces couples déviants étaient mal vus. Leur nombre étant faible, il ne venait pas à l'idée de connaître les caractéristiques de ces personnes qui, pour une raison ou une autre, choisissaient de vivre ensemble comme mari et femme sans l'être.

Les unions libres se sont d'abord développées en Europe du Nord au milieu des années 60 et se sont propagées rapidement en Europe Occidentale et de ce côté-ci de l'Atlantique, mais ce n'est qu'au cours des années 70 que le phénomène prit assez d'ampleur au pays pour que des mesures statistiques

deviennent possibles et soient jugées utiles. Au recensement de 1981, on s'était encore interdit de poser directement la question sur la vie en union libre, mais pour la première fois on donnait une réalité statistique au phénomène en offrant la possibilité aux recensés qui vivaient ainsi de le signaler à la question qui portait sur le lien avec la personne repère du ménage<sup>1</sup>. Toutefois, pour assurer la continuité des séries, on leur demandait de se considérer mariés à la question portant sur l'état matrimonial. Il en est probablement résulté une faible sous-estimation du nombre de personnes vivant en union libre puisqu'un bon nombre de celles qui impliquaient deux personnes autres que la personne repère n'ont pas été identifiées par cette méthode. Cette première estimation de leur nombre révélait déjà l'importance du phénomène, un minimum de 704 300 Canadiens vivaient maritalement sans être unis au regard de la Loi. Leur nombre a depuis continué de s'accroître. Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995, leur nombre aurait pratiquement triplé depuis 1981 et près de deux millions de Canadiens, soit un couple sur sept, vivraient en union libre.

Dans le texte qui suit, en utilisant les données sur l'union libre des recensements et des plus récentes Enquêtes sociales générales, il est proposé au lecteur une mise-à-jour des connaissances sur leur nombre et sur les caractéristiques des personnes qui optent pour ce mode de vie conjugale. Il ne s'agit là que d'un bilan incomplet et de quelques pages de plus d'une histoire à suivre.

## LE MARIAGE ET L'UNION DE FAIT DEVANT LA LOI

Une analyse de l'évolution du nombre des unions libres et des caractéristiques des personnes qui adoptent cette forme de vie conjugale n'est pas la place pour exposer par le menu les implications légales du choix. Il apparaît néanmoins nécessaire de décrire brièvement les différences entre le mariage et l'union libre au point de vue légal. On se contentera de signaler les différences les plus importantes dans la mesure où elles peuvent avoir sur lui une influence, en tenant compte qu'au Canada deux systèmes juridiques coexistent : le droit civil au Québec et la jurisprudence découlant de la «Common Law» dans le reste du pays.

### Au Québec, des étrangers devant la Loi

À voir l'expansion du phénomène, on est tenté de croire que les personnes vivant en union libre jouissent des mêmes droits, obligations et privilèges que les personnes mariées. Il n'en est rien. ***Contrairement à des idées qui circulent, les droits et obligations des gens mariés et des personnes vivant en union***

<sup>1</sup> Il est à noter que le concept de personne repère est lui aussi une innovation du recensement de 1981 et remplace depuis le concept de chef de ménage maintenant jugé inéquitable.



*de fait sont très différents au regard du Code civil.* Alors que les mariés se doivent respect, fidélité, secours et assistance et doivent partager les charges du ménage (alimentation, logement, entretien du domicile et autres frais qui concourent au bien-être de la famille) à proportion de leurs facultés respectives (art. 392 et 396), les personnes vivant en union de fait ne sont tenues à aucune de ces obligations l'une à l'égard de l'autre, quel que soit le nombre d'années de vie commune ou la présence d'enfants nés du couple. En contrepartie, advenant une rupture de l'union, seuls les mariés peuvent profiter du droit à la protection de la résidence familiale, d'une pension alimentaire pour eux-mêmes et du partage du patrimoine familial.

Les mariés ont des biens propres et des biens communs (ou acquêts) partageables entre eux en cas de rupture ou de décès. S'il y a rupture d'union, le patrimoine familial est partagé entre les ex-conjoints et en cas de décès, entre le conjoint survivant et la succession du défunt. Les époux ont donc, ipso facto, le statut d'héritier légal. De plus, les mariés jouissent d'une protection en ce qui concerne la résidence familiale puisqu'un conjoint ne peut la vendre ni l'hypothéquer sans le consentement de l'autre.

*Les conjoints de fait n'ont aucun bien commun à moins que l'acte d'achat de ce bien ne mentionne clairement la copropriété.* S'il y a rupture de l'union, chacun garde la possession de ses biens et advenant litige, c'est celui qui a payé le bien qui en est considéré le propriétaire. Par exemple, si un des conjoints assume l'hypothèque sur la maison alors que l'autre règle les factures de la vie quotidienne, en cas de rupture, le premier pourrait garder l'entière possession de la maison et l'autre se retrouver démuné si la propriété n'a pas été clairement déclarée conjointe par écrit. Au décès d'un des conjoints, le survivant ne peut hériter que s'il est expressément désigné dans le testament. Dans la même veine, le survivant n'a droit aux prestations de l'assurance sur la vie du défunt que s'il en a été nommé le bénéficiaire.

En bref, le Code civil n'offre aucune protection aux partenaires en union libre et la seule protection de leur contribution à l'avoir commun est de s'assurer que les biens acquis ensemble sont clairement identifiés par contrat ou lors de l'achat. À cet égard, la conclusion de «*Vivre à deux*»<sup>2</sup>, résume bien les différences juridiques entre les deux formes d'union tout en présentant le motif qui en sous-tend le principe :

Le mariage impose beaucoup d'obligations mais elles sont toujours réciproques. Il accorde aussi aux époux des droits qui ne sont pas reconnus aux concubins. L'union de fait comporte donc plus de risques financiers et d'incertitude que le mariage. Le Code civil [du Québec] n'accorde, en effet, aucune reconnaissance à l'union

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec, Ministère de la Justice (1995). *Vivre à deux*. Les publications du Québec. 69 pages.

de fait. La raison en est simple. Le législateur a réglementé une forme d'union; à ses yeux, si vous voulez vous soustraire aux inconvénients du mariage, il est normal qu'en contrepartie, vous n'en ayez aucun des privilèges.

*Les personnes vivant en union libre demeurent donc étrangères l'une à l'autre devant le Code civil du Québec.*

#### **Dans le reste du Canada : la Common Law et les lois pertinentes**

Dans l'ensemble et pour le moment, les partenaires d'une union libre, en cas de désaccord, rencontrent plus de difficultés dans les cours de justice que les mariés en ce qui concerne la reconnaissance de leurs droits. Aussi leur est-il recommandé d'établir des contrats pour ce qui touche à la résidence, au paiement des hypothèques, à la responsabilité des dettes, à l'assistance mutuelle et aux arrangements en ce qui concerne les enfants, s'il y a lieu.

Évidemment, la justice n'est pas impliquée dans l'établissement de l'union mais intervient au moment de sa rupture. Autrefois, il était clair que les cohabitants n'avaient aucun des droits et privilèges dont jouissaient les mariés. La loi a été modifiée au cours des années quatre-vingts et la reconnaissance légale de l'union est devenue garantie dans certains cadres juridiques. Le «parapluie» protecteur le plus important a été la surveillance de l'enrichissement injuste lorsque l'enrichissement d'un des ex-conjoints est consécutif à une union libre.

Dans de nombreuses provinces, des droits statutaires et des obligations d'assistance ont été établis pour les cohabitants, mais des différences profondes existent encore entre eux et les mariés. Les législations provinciales ont amélioré les droits des femmes mariées en matière de propriété par le régime de partage des biens acquis, mais les cohabitantes ne jouissent pas de cette mesure. Elles doivent se protéger en établissant un contrat de propriété. Il en est de même pour les successions au moment du décès du partenaire. Toutefois, elles peuvent invoquer la dépendance, si elles ne sont pas expressément désignées héritières par testament.

Certaines législations provinciales accordent aux cohabitants de sexes opposés le droit de conclure des contrats de cohabitation et de séparation dans lesquels sont stipulées les ententes acceptées par les parties. Dans le détail, toutes les provinces n'ont pas les mêmes conditions. Tous les contrats de juridiction provinciale doivent être écrits et signés par les parties devant témoin. Cependant les cours disposent de larges pouvoirs discrétionnaires pour invalider ces contrats en invoquant d'autres aspects de la Loi qui priment sur eux. Pour l'assistance et autres obligations, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, l'Ontario, la Saskatchewan

et le Yukon ont mis en vigueur une législation entre cohabitants non mariés hétérosexuels, mais selon les provinces, les partenaires doivent être en union libre pour des durées minimales différentes (de un an à cinq ans), et vivre comme mari et femme. À ce sujet, le fait que les conjoints aient des relations sexuelles régulières n'est pas suffisant pour constituer une union libre, de nombreuses autres conditions doivent être remplies.

Il ne s'agit là que de quelques points qui montrent la diversité des juridictions entre les provinces lorsque deux partenaires en union libre ont des différends. Les juges et les cours jouissent de plus de la liberté d'invoquer et d'interpréter d'autres parties du Droit qui font en sorte qu'il est encore inexact de croire que les unions libres sont équivalentes aux mariages en dehors du Québec<sup>3</sup>.

## **LA PROPAGATION D'UNE NOUVELLE FORME DE VIE EN COUPLE**

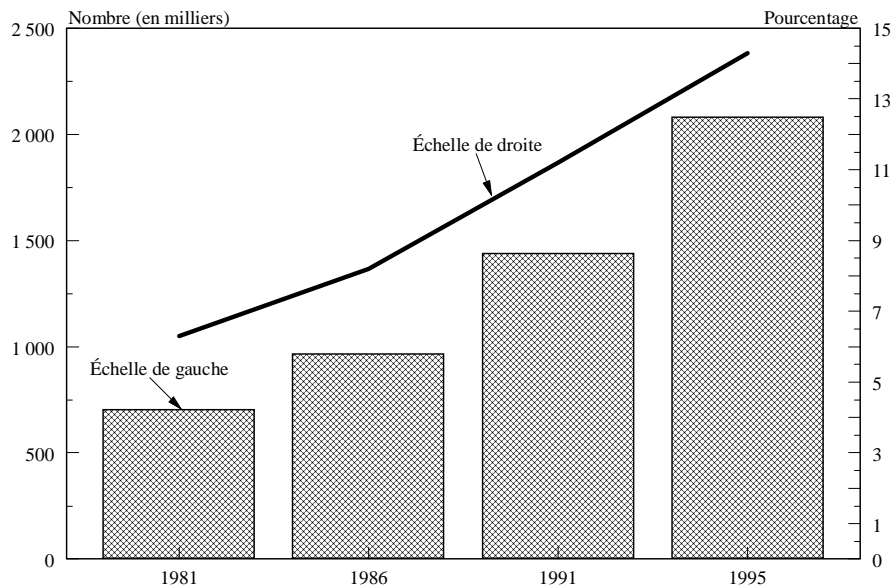
Les recensements de la population du Canada font le compte de la population vivant en union libre depuis 1981. Pour être exact c'est au recensement de 1991 que, pour la première fois, Statistique Canada a demandé aux Canadiens de répondre à une question sur leur état conjugal «de fait». Aux recensements de 1981 et de 1986, on avait demandé aux personnes vivant en union libre de se déclarer mariées. Les formulaires ne comportaient pas de question spécifique sur la forme d'union et l'estimation du nombre de personnes vivant en union libre à ces deux recensements a été dérivée des réponses à la question sur le lien entre les membres du ménage et la personne de référence.

Aux nombres provenant des trois recensements, on a ajouté à la figure 1 l'estimation obtenue à partir de l'Enquête sociale générale de 1995. Il y a certes des différences de concepts entre celui du recensement et celui de l'Enquête, sans compter qu'aux recensements de 1981 et 1986 l'estimation des effectifs a été obtenue de façon indirecte. Au recensement de 1991, on a demandé à chaque personne d'indiquer si elle vivait actuellement avec un partenaire en union libre et le guide du répondant définissait cette forme d'union comme la situation de deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme, sans être légalement mariées l'une à l'autre. Cette question suivait immédiatement celle qui demandait de préciser l'état matrimonial légal dans le but de minimiser les possibilités de confusion entre l'état matrimonial légal et la situation de fait. Lors de l'enquête de 1995, on a demandé simplement: vivez-vous actuellement en union libre? Cette question suivait celle sur l'état matrimonial légal mais en était séparée par le bloc de questions sur l'histoire matrimoniale du répondant. Si le répondant demandait une définition du terme d'union libre, l'intervieweur devait répondre que par conjoints vivant en union

---

<sup>3</sup> Payne, J. et M. Payne (1994). *Canadian Family Law*. Carswell. Toronto.

**Figure 1. Nombre de personnes vivant en union libre et pourcentage des couples en union libre, Canada, 1981-1995**



**Sources :** Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, totalisations non publiées, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

libre, on entend deux personnes qui ont entre elles des rapports sexuels et qui habitent à la même adresse. Cette définition apparaît à la fois moins abstraite et moins restrictive que celle du recensement.

Aux différences de concepts s'ajoutent les différences de méthode de collecte. Le recensement est un auto-dénombrement de l'ensemble de la population mais dont la validité des réponses n'est contrôlée que par la cohérence logique avec les réponses données aux autres questions, alors que l'Enquête sociale générale est une enquête par contact téléphonique d'un échantillon relativement petit avec un intervieweur qui peut selon des règles précises apporter des éclaircissements au besoin. L'Enquête pourrait donc mieux mesurer le phénomène que le recensement, mais celui-ci a l'avantage d'un dénombrement complet tandis que l'Enquête évalue les effectifs par une pondération<sup>4</sup> des répondants désignés par le plan d'échantillonnage. Toutefois, bien que la liaison

<sup>4</sup> Les poids utilisés sont construits à partir des estimations de la population par âge, sexe et province de résidence. Contrairement aux données du recensement, une correction est ajoutée aux estimations de la population pour tenir compte du sous-dénombrement net et des résidents non-permanents. La population de l'Enquête est comparable à ces estimations et donc légèrement supérieure à celle du recensement.

**Tableau 1. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état conjugal et taux d'accroissement annuel moyen, Canada et régions, 1981 à 1995**

État conjugal des individus	Nombre (en milliers)				Taux d'accroissement annuel moyen (pour 1 000)			
	1981	1986	1991	1995	1981-1986	1986-1991	1991-1995	1981-1995
Atlantique								
Total	1 619	1 709	1 785	1 914	10,9	8,8	17,5	12,0
Marié	949	976	996	1 079	5,8	4,0	20,2	9,3
En union libre	38	56	95	136	81,5	108,6	95,0	95,0
Hors union	632	676	694	698	13,5	5,4	1,4	7,2
Québec								
Total	4 907	5 056	5 374	5 837	6,0	12,3	20,9	12,5
Marié	2 687	2 621	2 617	2 719	-5,0	-0,3	9,6	0,8
En union libre	239	376	612	906	94,6	102,5	103,0	<b>99,8</b>
Hors union	1 981	2 059	2 145	2 213	7,7	8,2	7,9	7,9
Ontario								
Total	6 576	7 065	7 852	8 773	14,5	21,3	28,1	20,8
Marié	3 855	4 042	4 410	4 984	9,5	17,6	31,0	18,5
En union libre	202	267	359	547	57,6	61,1	111,3	73,9
Hors union	2 519	2 757	3 083	3 242	18,2	22,6	12,6	18,2
Manitoba et Saskatchewan								
Total	1 467	1 541	1 553	1 649	9,8	1,6	15,0	8,4
Marié	867	891	875	979	5,3	-3,6	28,5	8,7
En union libre	43	57	77	75	61,2	61,0	-7,3	41,1
Hors union	558	593	601	595	12,3	2,9	-2,6	4,7
Alberta								
Total	1 644	1 755	1 890	2 096	13,1	15,0	26,2	17,5
Marié	939	996	1 051	1 162	12,0	10,8	25,4	15,4
En union libre	78	90	118	161	28,5	55,8	80,5	52,9
Hors union	627	668	720	772	12,8	15,1	17,7	15,0
Colombie-Britannique								
Total	2 139	2 288	2 614	2 996	13,5	27,0	34,7	24,3
Marié	1 220	1 269	1 417	1 588	7,9	22,3	29,0	19,1
En union libre	105	118	178	255	24,7	85,4	94,3	65,8
Hors union	815	901	1 019	1 152	20,2	25,1	31,1	25,0
Canada								
Total	18 353	19 412	21 067	23 264	11,3	16,5	25,1	17,1
Marié	10 517	10 795	11 366	12 511	5,2	10,4	24,3	12,5
En union libre	704	964	1 439	<b>2 080</b>	64,9	83,2	96,6	<b>80,4</b>
Hors union	7 132	7 653	8 263	8 673	14,2	15,5	12,2	14,1
Canada sans Québec								
Total	13 445	14 357	15 694	17 427	13,2	18,0	26,5	18,7
Marié	7 829	8 174	8 749	9 792	8,6	13,7	28,6	16,1
En union libre	465	589	827	1 174	48,3	70,2	91,7	68,4
Hors union	5 150	5 594	6 118	6 460	16,7	18,1	13,7	16,3

**Sources** : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, totalisations non publiées, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

entre les deux sources ne soit pas pleinement satisfaisante, on peut évaluer l'évolution du nombre d'unions libres et les caractéristiques des partenaires sur une période de 15 ans.

*En 1981*, au moment où on a évalué pour la première fois le nombre de personnes vivant en union libre au Canada, le phénomène avait déjà manifestement pris de l'importance : plus de **700 000 Canadiens vivaient en couples non sanctionnés par un mariage, ce qui représentait 6,3 % de l'ensemble des**

**couples.** Au recensement suivant, en 1986, près d'un million de Canadiens vivaient en union libre et les couples non mariés représentaient 8,2 % de tous les couples. L'accroissement annuel moyen du nombre de personnes vivant en union libre entre ces deux dates avait été de 65 pour 1 000, près de six fois celui de la population de 15 ans et plus et douze fois celui de la population mariée (tableau 1).

Entre 1986 et 1991, on a assisté à une accélération du phénomène. Le taux de croissance annuel moyen est passé à 83 pour 1 000, et au dernier recensement pour lequel des données sont disponibles<sup>5</sup>, les couples vivant en union libre représentaient 11,2 % de l'ensemble des couples. ***L'Enquête sociale générale, de son côté, révèle qu'en 1995 près de deux millions de personnes vivent en union libre et qu'ils représentent 14,3 % de tous les couples.*** La prolifération de ce type d'union se poursuit au cours de la première moitié des années 90. Selon les données de l'enquête, le rythme de croissance annuel augmenterait même légèrement pour atteindre près de 10 % entre 1991 et 1995. Une telle croissance ne peut être soutenue sur une longue période car elle implique un doublement de la population vivant en union libre tous les huit ans.

En résumé, entre 1981 et 1995 la population vivant en union libre s'est accrue au rythme annuel de 80,4 pour 1 000, soit 6,5 fois plus rapidement que la population mariée dont le taux d'accroissement annuel moyen s'établit à 12,5 pour 1 000. Dans le but d'illustrer l'ampleur considérable qu'a pris l'union libre en 15 ans, on calcule qu'en 2022 le nombre de couples vivant ainsi égalerait celui des couples mariés si se maintenait cet écart entre les taux de croissance des deux groupes. Ainsi, en un demi-siècle (de 1970 à 2020) le mariage comme norme de la vie conjugale au Canada aurait cédé sa place. Cette projection peut paraître extravagante, mais déjà au Québec où l'union libre a pris plus d'ampleur, la population vivant dans ce type d'union représente 25 % de l'ensemble des couples. Chez les plus jeunes, cette proportion est encore plus grande (42 % des Canadiens de moins de 30 ans qui vivent en couple, 64 % des Québécois du même groupe d'âge).

### **Variations régionales**

La propagation de l'union libre ne se fait pas partout au même rythme. Déjà en 1981, on notait d'importantes différences régionales. Ces unions étaient moins en vogue en Atlantique, en Ontario, et au Manitoba et en Saskatchewan où les pourcentages de couples en union libre ne dépassaient pas 5,0 % (tableau 2). Le Québec, par contre, ne se distinguait pas encore clairement des deux provinces les plus à l'Ouest puisqu'on y comptait 8,2 % de couples non mariés, à peine plus qu'en Alberta (7,7 %) et en Colombie-Britannique (7,9 %). Les choses allaient rapidement changer.

<sup>5</sup> Les données du recensement de 1996 ne seront pas disponibles avant l'automne 1997.

**Tableau 2. Pourcentages de la population de 15 ans et plus vivant en couple et des couples vivant en union libre, Canada et régions, 1981-1995**

Régions	Pourcentage vivant en couple				Pourcentage des couples en union libre			
	1981	1986	1991	1995	1981	1986	1991	1995
Atlantique	61,0	60,4	61,1	63,5	3,9	5,5	8,7	11,2
Québec	59,6	59,3	60,1	62,1	8,2	12,5	19,0	<b>25,0</b>
Ontario	61,7	61,0	60,7	63,0	5,0	6,2	7,5	9,9
Manitoba et Saskatchewan	62,0	61,5	61,3	63,9	4,7	6,0	8,1	7,1
Alberta	61,9	61,9	61,9	63,2	7,7	8,3	10,1	12,2
Colombie-Britannique	61,9	60,6	61,0	61,5	7,9	8,5	11,2	13,8
Canada sans Québec	61,7	61,0	61,0	62,9	5,6	6,7	8,6	<b>10,7</b>
Canada	61,1	60,6	60,8	62,7	6,3	8,2	11,2	14,3

**Sources** : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, totalisations non publiées, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Entre 1981 et 1986, tandis que les différences entre les régions du Canada hors Québec s'amenuisaient, l'écart entre cette province et le reste du pays s'agrandissait. Le phénomène est clairement visible dans la colonne du tableau 1 où figurent les taux d'accroissement annuel moyens. Le Québec, où les personnes en union libre sont au début de la période proportionnellement plus nombreuses, a le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé (95 pour 1 000). Par contre, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont les taux d'accroissement les plus faibles avec 29 pour 1 000 et 25 pour 1 000, respectivement, soit bien en deçà de ceux des régions où l'union libre était moins fréquente. Par exemple, en Atlantique la population en union libre s'est accrue à un rythme de 82 pour 1 000 au cours de la même période.

L'augmentation de l'écart entre le Québec et le reste du pays se produit en même temps que les différences régionales se réduisent entre les autres provinces. On note en effet que pour chacune des périodes, la région qui compte la plus faible proportion de couples non mariés au début est aussi celle où l'accroissement de ces couples est le plus fort et qu'à l'inverse les provinces (autres que le Québec) où l'union libre est plus répandue au départ présentent les taux d'accroissement les plus faibles. Comme en même temps le Québec présente continuellement des taux d'accroissement de sa population en union libre très élevés par rapport à ceux de la moyenne nationale, il en résulte qu'avec le temps, le Québec se singularise de plus en plus des autres régions du pays. *En 1995, la proportion des couples en union libre est deux fois et demie plus élevée au Québec (25,0 %) que dans le reste du Canada (10,7 %).* Si on fait exception de la région formée par le Manitoba et la Saskatchewan, où on a un doute sur le déclin du nombre de couples en union libre entre 1991 et 1995 que l'on est enclin à attribuer aux erreurs d'échantillonnage, en 1995, quatre maigres points de pourcentage seulement séparent l'Ontario, province la plus rétive à l'adoption de l'union libre et la Colombie-Britannique, province qui suit, mais de loin, le Québec.



### **La propension à vivre en couple se maintient**

Malgré la chute de la nuptialité, personne ne doute que la vie en couple se maintienne. Entre 1971 et 1994, le nombre de mariages célébrés dans l'année a diminué de plus de 31 000 (16 %), malgré une augmentation considérable (49 %) de la population en âge de se marier et une structure par âge favorable à la formation d'union. Le taux brut de nuptialité a par conséquent fortement diminué, passant de 12,1 pour 1 000 à 6,8 pour 1 000. Le taux de primonuptialité est passé de 50,8 pour 1 000 à 38,1 pour 1 000 entre 1981 et 1991. Cette chute de la primonuptialité s'exprime par une baisse importante de la probabilité de se marier et entraîne une hausse remarquable du célibat définitif. Au début des années 80, la proportion de célibataires définitifs était de 20 % pour les hommes et de 17 % pour les femmes. En 1991, elle atteignait 30 % et 25 % respectivement. Au Québec, où l'union libre a pris plus d'importance, la table de primonuptialité de 1991 montre que 44 % des femmes et 50 % des hommes ne se marieraient jamais si les taux observés se maintenaient (Nault et Bélanger, 1996).

Toutes les régions du Canada présentent des taux de croissance annuels moyens de leur population mariée plus faibles que celle de l'ensemble de leur population âgée 15 ans et plus, à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan où les deux ont crû au même rythme. Au Québec, province exceptionnelle dans ce domaine, la population mariée s'est accrue de moins de 1 pour mille par an entre 1981 et 1995, alors que la population âgée de 15 ans et plus a augmenté au rythme de 12 pour 1 000 (tableau 1). Il n'en reste pas moins que, partout au Canada, la majorité des gens vivent en couple. Dans toutes les régions et pour toutes les périodes entre 1981 et 1995, près des deux tiers de la population âgée de 15 ans et plus vit en couple. La population en union libre s'accroissant à un rythme rapide, elle compense la croissance relativement modeste de la population mariée. Mais si la population en union libre s'accroît au rythme annuel moyen de près de 10 % au Québec et de 7 % dans le reste du Canada pour le moment, la population mariée légalement représente encore 54 % de la population âgée de 15 ans et plus du Canada.

### **Croissance d'une période à l'autre, mais aussi d'un groupe de générations à l'autre**

*La vie en couple sans mariage est depuis que les recensements permettent de la mesurer, plus fréquente chez les jeunes (figure 2), mais avec le temps les nouvelles générations tendent à conserver plus longtemps l'union libre comme mode de vie conjugale.* En 1981, la proportion d'unions libres était plus élevée chez les 20-24, mais depuis 1986 la prévalence de l'union libre est plus forte dans le groupe des 25-29 ans. Donc, entre 15 et 30 ans, les formations d'unions libres dépassent en nombre leurs disparitions et la prévalence du phénomène augmente d'un groupe quinquennal d'âge à l'autre. *Selon l'ESG de 1995, le tiers (33,5 %) des Québécois de ce segment d'existence vivaient en union libre et cette proportion serait de 14,5 % ailleurs au pays.*



La prévalence de ce type d'union diminue par la suite d'un groupe d'âge quinquennal à l'autre pour se situer aux alentours de 5 % chez les 55-59 ans en 1995, en partie par suite de ruptures ou de transformations des unions en mariage, mais aussi parce que passant d'un groupe de générations plus récentes à un groupe de générations plus anciennes, on a affaire à des populations moins portées à adopter cette forme d'arrangement conjugal ou qui ont contracté le mariage dans lequel ils vivent avant que l'union libre devienne un phénomène courant.

Au Canada à une exception près<sup>6</sup>, ***dans chaque groupe de générations, la proportion de personnes en union libre est plus élevée que celle observée pour le même groupe au recensement précédent.*** C'est là un effet de période puisque la prévalence de l'union libre augmente pour toutes les générations à mesure que le temps passe comme le montrent les lignes pointillées reliant les mêmes groupes de générations d'un recensement à l'autre (figure 3). À titre d'exemple, ***si on suit la cohorte de Québécois nés entre 1951 et 1955, on voit qu'à mesure que le temps passe, bien que les individus vieillissent, la proportion de personnes en union libre au sein de ce groupe augmente constamment : de 10,1 % à 25-29 ans au recensement de 1981, il passe à 11,6 % à 30-34 ans au recensement de 1986, à 14,3 % chez les 35-39 ans au recensement de 1991 et, selon l'Enquête de 1995, à 18,2 % chez les 40-44.*** Au sein de cette génération, malgré qu'elle soit passée du groupe d'âge 25-29 ans en 1981, où la prévalence du phénomène est la plus forte, à celui des 40-44 ans en 1995, la proportion de personnes vivant en union libre a augmenté de 8 points de pourcentage en moins de 15 ans. Des résultats similaires sont observables pour tous les groupes de générations, même les plus anciennes.

Pour expliquer la forte croissance de l'union libre d'une période à l'autre, il faut ajouter à la croissance de la vie en couple hors mariage au sein de chaque groupe de générations, l'adoption de plus en plus répandue de ce mode de vie par les membres des cohortes plus récentes comme le montre la distance de plus en plus grande entre chaque groupe de générations (lignes pointillées) et le remplacement des générations plus anciennes par les plus récentes. L'accroissement résulte donc à la fois d'un effet de période et d'un effet de génération. Au même âge, dans chaque groupe de générations, on vit davantage en union libre que dans le groupe précédent et la propension augmente au sein de chaque génération à mesure qu'avance le temps.

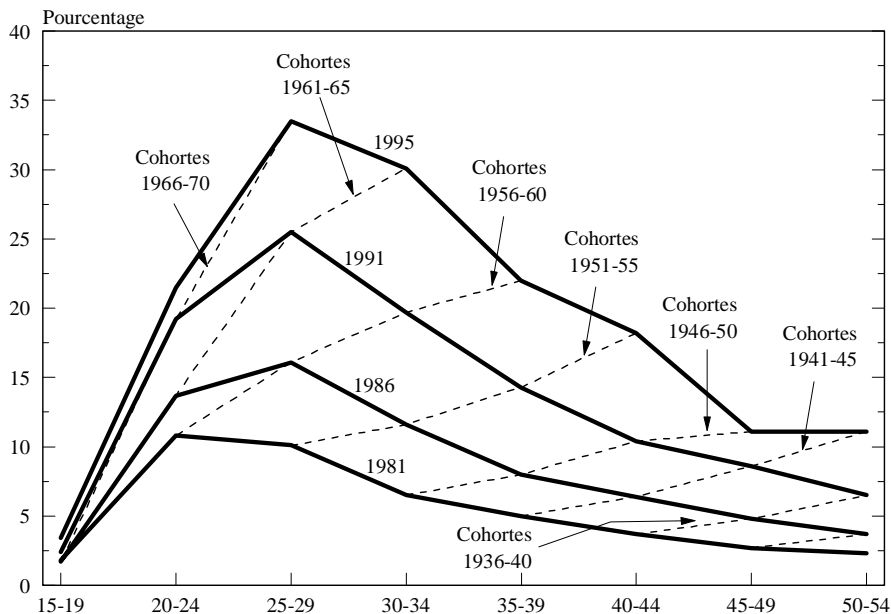
#### **Autres mesures du phénomène**

Le recensement offre une image instantanée du phénomène, un compte des personnes selon leur état conjugal à un moment précis du temps. Le

---

<sup>6</sup> La proportion de personnes vivant en union libre chez les 35-39 ans dans l'ensemble des provinces autre que le Québec à l'ESG de 1995 est estimée à 5,9 %. Cette estimation semble être trop faible tant en comparaison de la proportion des groupes d'âge 30-34 et 40-44 à l'enquête que de la proportion atteinte par cette cohorte aux recensements antérieurs.

Figure 2. Proportion de personnes vivant en union libre, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 à 1995

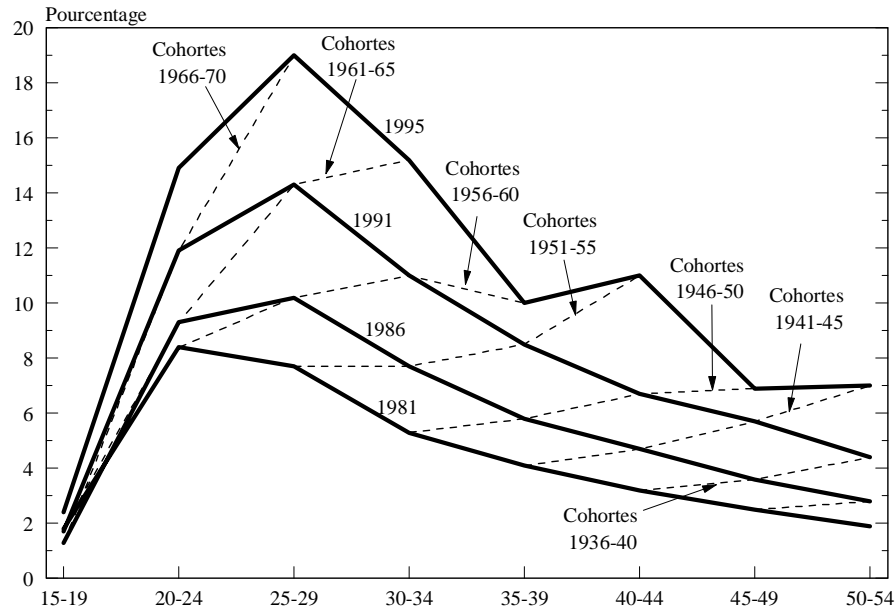


Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, totalisations non publiées, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

rapport du nombre de personnes en union libre à la population à risque donne une mesure de la prévalence du phénomène. Mais dans la mesure où ces unions tendent à être de courte durée, cette mesure sous-estime la proportion de personnes qui ont été touchées par le phénomène au cours de leur vie adulte. De plus, comme les changements d'état des personnes qui transforment la structure de la population fluctuent plus rapidement que les situations qui en résultent, il est clair que la prévalence de l'union libre est une mesure insuffisante.

En plus d'une mesure de prévalence comparable à celle obtenue par les recensements, d'autres mesures calculées avec les données de l'Enquête sociale générale, même si elles sont moins précises à cause de la taille de l'échantillon, mettent en lumière différents aspects de l'adoption par la société de ce mode de vie et de sa propagation. On peut estimer avec une précision acceptable le nombre de personnes ayant déjà vécu en union libre, ou distinguer parmi les premières unions celles qui furent consensuelles de celles qui ont été des mariages, ou encore déterminer combien de personnes actuellement mariées ont vécu en union libre avec leur conjoint.

**Figure 3. Proportion de personnes vivant en union libre, selon le groupe d'âge, Canada, 1981 à 1995**



**Sources :** Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986 et 1991, totalisations non publiées, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Vu la convergence des comportements conjugaux dans les provinces autres que le Québec, l'écart grandissant entre cette dernière province et les autres et la taille de l'échantillon de l'Enquête, l'analyse portera sur le Québec d'une part et le reste du pays d'autre part.

#### *La proportion d'unions libres parmi les premières unions augmente rapidement*

La première union a une place particulière dans la vie des individus. Elle se situe souvent à la fin des études, à l'entrée dans la vie active et au départ du foyer parental et bien que les trajectoires de vie se compliquent de plus en plus par la multiplication des ruptures d'unions, la première union demeure un événement particulier de l'existence. Au tableau 3 figure le nombre de premières unions conclues par période de cinq ans depuis 1970 tel qu'estimé à partir de l'Enquête sociale générale en distinguant les mariages des unions libres. Les premiers mariages de ceux et celles qui commencent leur vie conjugale par une union libre ne sont donc pas pris en compte, ni les premières unions libres de ceux et celles déjà mariés.

**Tableau 3. Nombre (en milliers) de personnes formant un couple pour la première fois et proportion d'unions libres parmi l'ensemble des premières unions, par période de formation de l'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

Période	Union libre	Mariage	Total	Pourcentage d'union libre
<b>Québec</b>				
< 1970	64	1 725	1 789	<b>3,6 *</b>
1970-1974	120	441	561	21,4
1975-1979	301	335	636	47,4
1980-1984	318	183	500	63,5
1985-1989	446	190	636	70,1
1990-1994	416	104	519	<b>80,0</b>
Total	1 665	2 977	4 641	35,9
<b>Canada sans Québec</b>				
< 1970	122	5 331	5 452	<b>2,2 *</b>
1970-1974	223	1 280	1 503	14,9
1975-1979	439	908	1 347	32,6
1980-1984	524	1 056	1 580	33,2
1985-1989	700	904	1 604	43,6
1990-1994	840	832	1 673	<b>50,2</b>
Total	2 849	10 310	13 159	21,7
<b>Canada</b>				
< 1970	186	7 055	7 241	2,6
1970-1974	343	1 721	2 065	16,6
1975-1979	741	1 243	1 983	37,3
1980-1984	842	1 238	2 080	40,5
1985-1989	1 146	1 093	2 239	51,2
1990-1994	1 256	936	2 192	57,3
Total	4 514	13 287	17 801	25,4

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Le nombre de personnes formant une première union par période quinquennale est relativement stable au Canada depuis 1970. Selon les histoires conjugales recueillies par l'Enquête sociale générale, une moyenne de 2,1 millions de personnes chaque lustre formaient leur premier couple. Cette relative stabilité des nombres cache pourtant d'importants changements dans le type d'union choisie. Depuis 1970, le nombre de premières unions qui sont des unions libres se multiplie, compensant la chute de près de moitié du nombre de premières unions qui sont des mariages. Il s'ensuit une hausse extrêmement rapide de la proportion des unions libres parmi les premières unions, le renseignement certainement le plus frappant de ce tableau. ***Au Québec, en particulier, il s'est produit en 20 ans une inversion des proportions. Au cours de la période 1970-1974, on compte quatre premières unions par mariage***

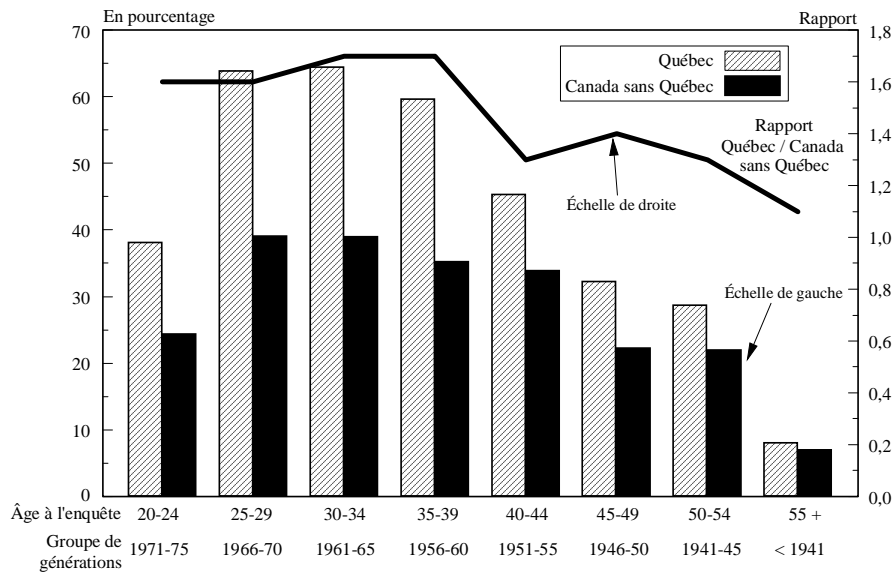
***pour chaque première union par union libre, en 1990-1994 c'est quatre premières unions par union libre pour chaque première union par mariage.*** Dans le reste du Canada, la progression est un peu moins rapide, mais demeure impressionnante. Au cours de la première moitié des années 70, moins d'une première union sur cinq était une union libre, on compte autant d'unions libres que de mariages parmi les premières unions concluent 20 ans plus tard. À l'instar de Dumas et Péron (1992), ***on peut conclure à l'éviction du mariage des débuts de la vie conjugale.***

#### *Le nombre de personnes qui ont vécu en union libre*

La proportion des personnes faisant ou ayant déjà fait l'expérience d'une union libre est plus révélatrice de la propagation de cette forme de vie conjugale dans la population que la prévalence du phénomène à un moment du temps. En effet, si l'union libre est acceptée comme mode de vie en couple, mais demeure limitée au mariage à l'essai ou encore à une union voulue temporaire, la proportion des personnes ayant vécu en union libre au moins une fois au cours de leur vie sera plus grande que celle des personnes vivant en union libre à n'importe quel moment. Si, au contraire l'union libre est devenue un substitut du mariage, la durée moyenne de ces unions devraient s'élever et une plus grande proportion des personnes ayant choisi l'union libre devraient toujours être dans cette situation au moment de l'enquête. La comparaison de ces deux nombres ou proportions fournit une indication de l'acceptation de l'union libre au Québec et dans le reste du pays.

Selon l'Enquête sociale générale, ***plus de six millions de Canadiens auraient déjà vécu ou vivent encore en union libre en 1995*** (tableau 4). ***Ils représentent plus du quart (26 %) de la population âgée de 15 ans et plus.*** Au Québec, 35 % de la population à cette date (1995) avait vécu au moins une fois en union libre ou vivait encore dans cet état, proportion qui est à comparer à 23 % pour le reste du Canada. Les quelque 905 000 Québécois vivant en union libre au moment de l'enquête représentent un peu moins de la moitié (44,3 %) des deux millions qui ont une expérience de l'union libre terminée ou en cours. Dans l'ensemble des autres provinces canadiennes, on compte 2,9 millions de personnes ayant déjà vécu en union libre et n'y vivant plus et 1,2 million d'autres vivant en union libre au moment de l'enquête, soit un total d'un peu plus de quatre millions de personnes ayant vécu en couple sans être mariées. Les personnes en union libre au moment de l'enquête y représentent donc moins du tiers (29,2 %) de l'ensemble de celles qui ont une expérience d'union libre achevée ou en cours, par comparaison à 44,3 % au Québec. Alors que le pourcentage de personnes vivant en union libre au moment de l'enquête est plus de deux fois plus grand au Québec (15,5 %) que dans le reste du Canada (6,8 %), celui des personnes ayant déjà fait l'expérience de l'union libre n'y est supérieure que de 50 %. Avec d'autres, cet indicateur renforce

Figure 4. Proportion de la population ayant vécu en union libre selon le groupe de générations, Québec et Canada sans Québec, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

l'hypothèse que l'union libre tend à remplacer le mariage au Québec, mais n'est pour un grand nombre de Canadiens des autres provinces qu'une étape intermédiaire entre la vie au foyer parental et la formation d'une union légale.

Au Québec comme dans le reste du Canada, la proportion des personnes ayant vécu en union libre varie de façon importante d'un groupe de générations à l'autre. Ce pourcentage augmente entre le groupe de générations 1971-1975 et celui de 1961-1965 dans lequel il atteint près de 65 % au Québec et 40 % ailleurs au pays, les plus jeunes n'ayant pas encore eu l'occasion de former une union. Il se maintient à ce niveau dans les deux groupes de générations suivants. *Pour les générations nées entre 1951 et 1970 (personnes âgées de 25 à 44 ans en 1995), plus de deux Canadiens sur cinq (42 %) auraient déjà vécu en union libre.* Au Québec, ce pourcentage atteint 58 %. Il est plus faible dans les générations plus anciennes du fait que les personnes ont formé leur union à une époque où le mariage était la norme.

En moyenne, pour l'ensemble de la population, la proportion de personnes ayant vécu en union libre est au Québec de 50 % supérieure à celle du reste du Canada, mais ce rapport varie d'un groupe de générations à l'autre (figure 4), reflétant peut-être d'une part l'effet de l'emprise qu'a eu l'Église catholique sur les plus anciennes générations de Québécois et d'autre part celui de

**Tableau 4. Proportion de la population ayant déjà vécu en union libre selon le groupe de générations, Québec et Canada sans Québec, 1995**

Âge en 1995	Groupe de générations	Nombre total de personnes (en milliers)				Pourcentage				
		Ayant déjà vécu en union libre (1)	N'ayant jamais vécu en union libre (2)	En union libre (3)	Avec une expérience d'union libre (4 = 1 + 3)	Population totale (5)	Ayant déjà vécu en union libre (6 = 1 / 5)	En union libre (7 = 3 / 5)	Ayant une expérience d'union libre (8 = 4 / 5)	Toujours en union libre (9 = 3 / 4)
<b>Québec</b>										
20-24	1971-1975	78	293	102	180	473	16,6	21,5	38,1	56,5
25-29	1966-1970	161	192	178	339	530	30,4	33,5	63,9	52,5
30-34	1961-1965	225	233	197	422	655	34,4	30,1	<b>64,5</b>	46,6
35-39	1956-1960	248	265	146	393	658	37,6	22,1	59,7	37,0
40-44	1951-1955	160	325	108	269	593	27,0	18,3	45,3	40,3
45-49	1946-1950	113	363	60 *	173	536	21,1	11,2 *	32,3	34,5 *
50-54	1941-1945	76	308	48 *	124	432	17,6	11,1 *	28,7	38,6 *
55 +	<1941	46	1 340	**	116	1 457	3,2	**	8,0	**
Total		1 139	3 786	906	<b>2 045</b>	5 830	19,5	15,5	<b>35,1</b>	44,3
<b>Canada sans Québec</b>										
20-24	1971-1975	177	1 170	202	378	1 548	11,4	13,0	24,4	53,3
25-29	1966-1970	412	1 025	247	659	1 684	24,5	14,7	39,1	37,5
30-34	1961-1965	567	1 214	208	775	1 989	28,5	10,4	39,0	26,8
35-39	1956-1960	560	1 239	114 *	674	1 913	29,3	6,0 *	35,2	16,9
40-44	1951-1955	432	1 124	145	577	1 701	25,4	8,5	33,9	25,1
45-49	1946-1950	256	1 179	83 *	339	1 518	16,9	5,5 *	22,3	24,4 *
50-54	1941-1945	190	901	64 *	254	1 155	16,5	5,5 *	22,0	25,2 *
55 +	<1941	219	4 009	50	301	4 310	5,1	1,2	7,0	16,6
Total		2 848	13 265	1 174	<b>4 022</b>	17 287	16,5	6,8	<b>23,3</b>	29,2

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

l'effondrement de la pratique religieuse parmi les jeunes de cette province. Pour les générations nées après 1956, le rapport des proportions du Québec à celles du reste du Canada est bien supérieur à l'unité mais pour les générations antérieures s'en rapproche et chez les plus anciennes générations, la proportion de personnes ayant vécu en union libre dans le reste du Canada est sensiblement égale à celle du Québec.

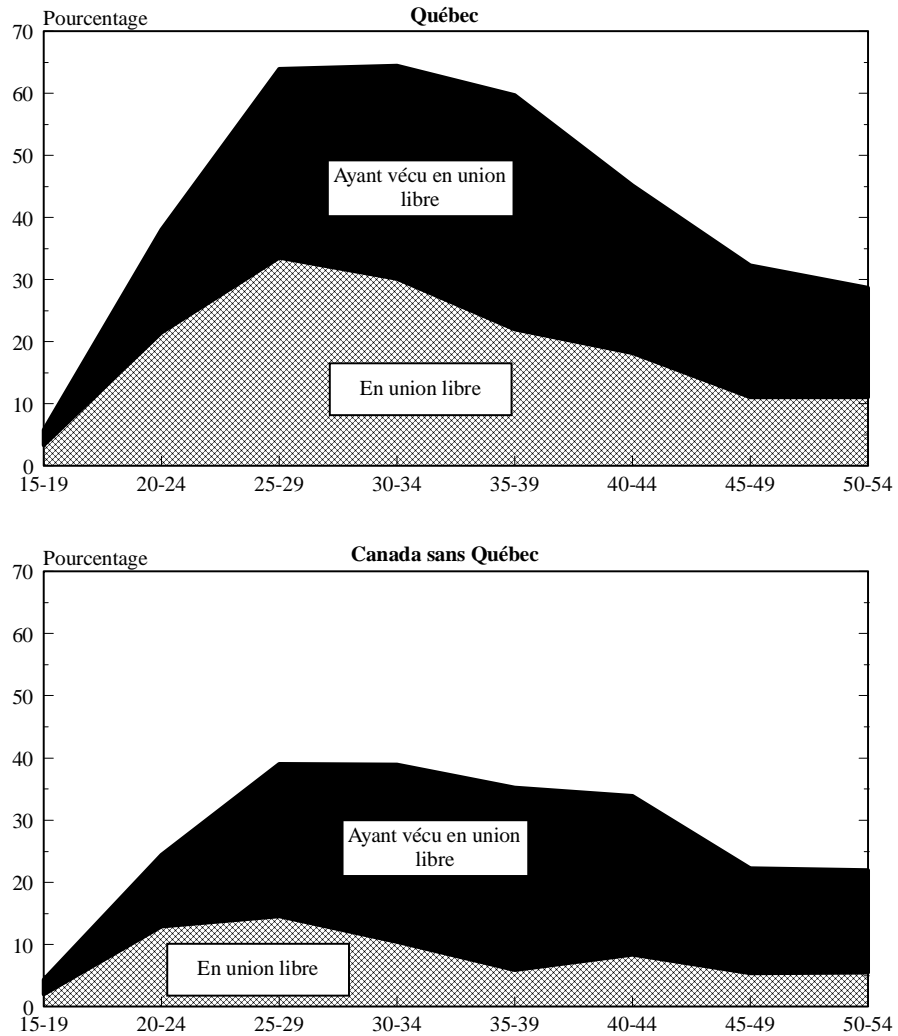
La figure 5 illustre les différences régionales par la comparaison des proportions selon le groupe d'âge quinquennal. La surface entre les deux courbes représente la proportion de personnes ayant vécu en union libre au moins une fois au cours de leur vie mais ne vivant plus en union libre au moment de l'enquête. Celle entre la courbe du bas et l'abscisse mesure la proportion de personnes vivant en union libre au moment de l'enquête. Il est intéressant de comparer ces surfaces entre les régions. Au premier regard, on voit combien l'union libre est plus répandue au Québec, mais aussi que pour chaque groupe d'âge, la proportion de ceux qui sont toujours en union libre par rapport à celle des personnes qui ont fait l'expérience de l'union libre y est aussi plus forte. Tant au Québec que dans le reste du Canada, les courbes ont la même forme : de nulle à quinze ans, les proportions augmentent rapidement jusqu'à environ 30 ans pour diminuer lentement par la suite. Les proportions de personnes ayant vécu au moins une fois en union libre atteignent leur sommet chez les 30-34 ans à 65 % au Québec et à 39 % dans le reste du Canada. Évidemment, les proportions de personnes vivant en union libre atteignent des niveaux plus faibles : 34 % au Québec et 15 % dans le reste du Canada. Mais, on remarquera que les sommets de ces dernières proportions sont atteints pour le groupe d'âge de cinq ans plus jeune (25-29 ans) et qu'entre ce groupe d'âge et le groupe d'âge 35-39 ans leurs pentes descendantes sont plus fortes que celles des proportions de personnes ayant déjà vécu en union libre mais qui vivent maintenant autrement. En avançant en âge, ou en passant d'un groupe de générations plus récentes à un groupe de générations plus anciennes, la proportion de personnes encore en union libre parmi celles qui ont déjà vécu en union libre diminue (figure 5), sous l'effet des séparations et de la légalisation de l'union par mariage.

#### *Diffusion de l'union libre : effet d'âge, de période et de cohorte*

Entre 1990 et 1995, la proportion de personnes ayant déjà vécu en union libre est passée de 30 % à 35 % au Québec et de 21 % à 23 % dans le reste du Canada, une autre indication que le Québec non seulement devance le reste du Canada dans l'adoption de ce mode de vie mais que celui-ci s'y développe plus rapidement qu'ailleurs au Canada. Le temps est un élément essentiel dans l'analyse de la diffusion de tout nouveau phénomène que ce soit la pratique de la polyculture en Europe du Nord au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ou la substitution du tracteur au cheval dans les plaines américaines. En démographie, on est fréquemment aux prises avec les effets d'âge et les effets de génération. S'y ajoute aussi les effets de période.



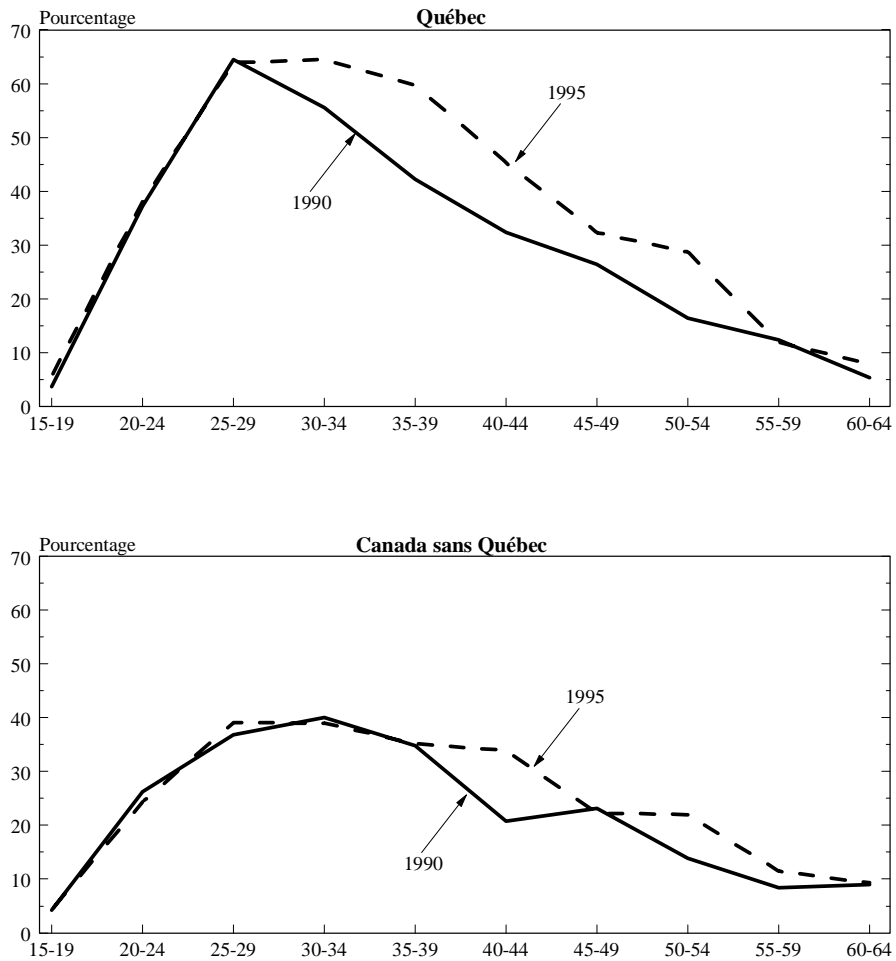
Figure 5. Proportion de personnes en union libre et ayant vécu en union libre, Québec et Canada sans Québec, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Un effet de génération se signale par le comportement particulier du groupe qui la compose à tous les âges dans une comparaison avec les générations encadrantes. L'effet de période est révélé par une modification de comportement de toutes les générations aux différents âges, au même moment. Finalement,

Figure 6. Proportion de personnes en union libre ou ayant vécu en union libre selon l'âge aux enquêtes de 1990 et 1995, Québec et Canada sans Québec



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1990 et 1995 et calculs de l'auteur.

l'effet d'âge est détecté par un comportement systématiquement différent à un certain âge de toutes les cohortes. Généralement, plusieurs effets agissent concurremment.

La figure 6 compare la proportion des personnes en union libre ou ayant déjà vécu en union libre selon l'âge atteint aux enquêtes de 1990 et 1995 et illustre un exemple d'analyse de ces différents effets. Avoir déjà vécu en union libre étant une caractéristique indélébile, la proportion des personnes

**Tableau 5. Proportion (en pourcentage) de cohabitation avant le mariage chez les personnes mariées au moment de l'enquête selon la période de formation d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

Période	Québec	Canada sans Québec	Canada
1970-79	16,4	12,0	13,2
1980-89	41,4	26,2	29,0
>1989	<b>61,8</b>	<b>40,5</b>	44,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

ayant cette expérience ne peut diminuer au sein d'une même cohorte avançant en âge au fil du temps<sup>7</sup>. Sur le graphique du haut où sont portées les courbes pour le Québec, l'effet d'âge est nettement visible avant 30 ans : la courbe de 1995 se superposant à celle de 1990, l'augmentation de la proportion d'un groupe d'âge à l'autre est strictement due au déroulement du cycle de vie. C'est presque toujours entre 15 et 30 ans que l'on forme sa première union libre. Après 30 ans en 1990 ou 35 ans en 1995, la proportion diminue constamment. Il se dessine un effet de période, les plus anciennes cohortes ayant formé des couples à l'époque où l'union libre n'était pas une alternative au mariage. Finalement, entre les âges de 30 et 50 ans, la courbe de 1995 est une réplique presque exacte de celle de 1990 décalée de cinq ans sur la droite qui indique un effet de cohorte. La figure du bas présente les courbes analogues pour la population des autres provinces. Mis à part des niveaux beaucoup moins élevés, on remarque le même effet d'âge expliquant la hausse des proportions entre 15 et 30 ans et l'effet de période expliquant leur déclin par la suite, mais on n'observe pas nettement d'effet de cohorte.

#### *La cohabitation pré-nuptiale chez les personnes mariées*

Bon nombre de mariages sont aujourd'hui précédés d'une période, généralement courte, de cohabitation pré-nuptiale. Certains y voient le mariage «à l'essai». Au tableau 5 figurent les pourcentages des personnes mariées au moment de l'Enquête selon la période du mariage, qui ont vécu en union libre avec leur conjoint avant de légaliser leur union. Il s'agit des personnes dont le mariage subsiste au moment de l'Enquête. Plusieurs études canadiennes et américaines ont montré que, probablement par un effet de sélection des individus en cause, les mariages précédés d'une union libre ont plus de chance de se terminer par un divorce et cela plus rapidement que ceux contractés par deux conjoints n'ayant pas cohabité ensemble. Il s'ensuit que les pourcentages pour les périodes plus anciennes sous-estiment quelque peu les

<sup>7</sup> Mise à part une possible mortalité ou migration différentielle qui sur une si courte période n'a pas d'effet mesurable, une diminution de cette proportion pour une même cohorte entre les deux périodes étudiées ne peut être due qu'à l'erreur d'échantillonnage.

**Tableau 6. Distribution en pourcentage des durées de cohabitation prénuptiale selon la période de mariage, population mariée au moment de l'enquête de 1995, Québec et Canada sans Québec**

Durée	Québec				Canada sans Québec			
	1970-1979	1980-1989	>1989	Total	1970-1979	1980-1989	>1989	Total
< 1an	38,5	19,7	16,3	22,3	31,1	22,6	18,9	22,3
1-2 ans	43,7	45,4	39,6	43,0	40,9	41,6	42,4	41,8
3-4 ans	5,3	21,5	26,6	20,0	17,7	22,2	17,0	19,4
> 4 ans	12,5	13,5	17,5	14,7	10,3	13,6	21,7	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Médiane	1,3	1,9	2,2	1,8	1,5	1,9	2,0	1,9
Moyenne	2,8	2,9	3,3	3,0	2,4	2,7	3,4	3,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

mariages à l'essai. Néanmoins les tendances demeurent claires et indicatrices des importants changements qui ont pris place rapidement dans le processus de formation des unions.

Très peu de mariages contractés avant 1970 qui subsistaient en 1995 furent précédés d'une période de cohabitation, mais dès les années 1970, le mariage à l'essai gagnait en popularité : plus d'un mariage sur huit était précédé d'une cohabitation prénuptiale. Le phénomène s'est accéléré au cours des années 80, en particulier au Québec où déjà deux mariages sur cinq ne font que légaliser une union existante. *Les deux tiers des mariages récents (contractés depuis 1990) au Québec furent précédés d'une union libre entre les deux conjoints. Comme pour les autres mesures de propagation de l'union libre, les pourcentages sont plus faibles dans le reste du Canada (40 %).*

*Durée de la cohabitation prénuptiale chez les personnes mariées au moment de l'enquête*

Au tableau 6 figure la distribution en pourcentage des durées de l'union prénuptiale chez les personnes mariées au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, on constate que cet intervalle est court. La durée moyenne (environ trois ans) est amplifiée par quelques unions de longue durée comme le laisse à penser la différence entre celle-ci et la durée médiane. Dans la moitié des cas, moins de deux ans séparent le début de l'union libre du mariage. On observe très peu de différence entre le Québec et le reste du Canada pour cet indice. Ceux et celles qui légalisent leur union après un certain temps le font aussi rapidement dans les deux régions à l'étude. Par contre, on observe un accroissement de la durée de l'union prénuptiale pour les périodes plus récentes. Ce fait n'est pas véritablement surprenant puisque l'union libre étant un phénomène relativement récent, le nombre d'unions de longue durée s'accroît avec le temps. En résumé, *ceux et celles qui légalisent une union existante le font rapidement, il y a peu de variations régionales, mais la durée des unions libres prénuptiales augmente.*

**Tableau 7. Répartition (en milliers) de la population selon le nombre d'unions libres<sup>1</sup> et répartition (en pourcentage) de la population ayant connu au moins une union libre, selon le sexe, Canada, 1995**

Sexe	0	1	2	3 +	Total	Au moins 1 union
Nombre (en milliers)						
Hommes	8 756	2 042	528	125	11 452	2 696
Femmes	8 888	2 260	563	105	11 816	2 927
Total	17 644	4 302	1 091	230	23 267	5 623
Pourcentage						
Hommes	...	75,7	19,6	4,7	100,0	...
Femmes	...	77,2	19,2	3,6 *	100,0	...
Total	...	<b>76,5</b>	19,4	4,1	100,0	...

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

<sup>1</sup> Unions dont on connaît l'année du début et de la fin si l'union est terminée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Il est impossible de déterminer combien de ces mariages à l'essai étaient prévus comme tels. Certaines des plus brèves de ces unions pré-nuptiales ne représentent peut-être qu'un épisode de vie commune séparant le moment où le couple se met en ménage et celui du mariage, sans pour autant que le couple ait jamais eu l'intention de mettre la vie à deux à l'essai. D'autres raisons que la mise à l'essai peuvent aussi être à l'origine d'une union libre précédant le mariage : attente d'un divorce ou formalités administratives de toutes sortes.

#### *Nombre d'unions libres*

Comparée au mariage, l'union libre est considérée moins contraignante. Rapidement créée et surtout dissoute en comparaison de l'union légale, il est à priori plus facile pour une personne de vivre plusieurs fois en union libre. Pourtant, **si près de six millions de Canadiens ont vécu au moins un épisode de leur vie en union libre, plus des trois quarts de ceux-ci (77 %) n'en ont vécu qu'un seul, environ un cinquième (19 %) en ont vécu deux et moins d'un vingtième (4 %) ont connu trois épisodes ou plus**<sup>8</sup>. Ces proportions sont à peu près identiques chez les hommes et les femmes et peu différentes des remariages par rang (tableau 7).

<sup>8</sup> Les nombres et proportions présentés au tableau 7 et aux deux suivants excluent les 226 répondants qui ont dit avoir déjà vécu en union libre (question H9) mais n'ont aucun épisode identifiable de vie en union libre, l'année de début ou de fin d'union demeurant inconnue. Les 2 900 répondants qui ont au moins un épisode de vie en union libre identifiable représentent 93 % de l'ensemble des répondants ayant répondu avoir déjà vécu en union libre.

**Tableau 8. Répartition (en milliers) de la population selon le nombre d'unions libres<sup>1</sup> et répartition (en pourcentage) de la population ayant connu au moins une union libre, selon le groupe de générations, Canada, 1995**

Génération	Âge à l'enquête	0	1	2	3 +	Total	Au moins 1 union
		Nombre (en milliers)					
Avant 1940	55 ans et +	5 347	274	**	**	5 621	311
1940-1949	46-55 ans	2 840	587	132	**	3 559	746
1950-1959	36-45 ans	3 109	1 217	379	124 *	4 828	1 719
1960-1969	26-35 ans	2 793	1 624	467	74 *	4 959	2 165
1970-1980	15-25 ans	3 554	600	79 *	**	4 234	683
Total	Total	17 644	4 302	1 057	230	23 201	5 623
		Pourcentage					
Avant 1940	55 ans et +	...	88,3	**	**	100,0	...
1940-1949	46-55 ans	...	78,7	17,7	**	100,0	...
1950-1959	36-45 ans	...	70,8	22,0	7,2 *	100,0	...
1960-1969	26-35 ans	...	75,0	21,6	3,4 *	100,0	...
1970-1980	15-25 ans	...	88,0	11,6 *	**	100,0	...
Total	Total	...	76,5	19,4	4,1	100,0	...

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

<sup>1</sup> Unions dont on connaît l'année du début et de la fin si l'union est terminée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Le grand nombre de répondants à l'Enquête de 1995 qui n'ont vécu qu'une seule fois en union libre vient de ce que ce mode de vie est relativement nouveau. Les générations récentes ont débuté leur vie conjugale dans un environnement plus permissif que ne l'était celui de leurs aînées, mais n'ont pas encore eu l'occasion, en raison de leur jeunesse, de vivre plusieurs épisodes de vie commune alors que les membres des anciennes générations sont pour la majorité acquis au mariage. Ainsi, chez les personnes âgées de 55 ans et plus à l'enquête (générations nées avant 1940), moins de 6 % ont vécu au moins une fois en union libre et presque la totalité (88 %) d'entre-elles une seule fois (tableau 8). Celles nées après 1970 avaient entre 15 et 25 ans au moment de l'enquête et débutaient leur vie conjugale. Déjà 16 % avaient vécu en union libre au moins une fois, mais comme leurs aînées âgées de 55 et plus à l'enquête, 88 % de celles-ci n'avaient vécu qu'une seule union libre. Leurs aînées de 10 ans (générations nées entre 1960 et 1969 et ayant donc atteint 20 ans au milieu des années 1980) forment le groupe de générations présentant la plus forte proportion de personnes ayant déjà vécu un épisode d'union libre (44 %) et le quart de celles-ci en avaient vécu plus d'un. Finalement, par rapport à ce dernier groupe de générations, une plus faible proportion des personnes nées entre 1950 et 1959 (âgées de 36 à 45 ans à l'enquête) ont vécu au moins un épisode d'union libre (36 %), mais on trouve parmi elles une plus grande proportion qui en ont vécu plusieurs (29 %).

*Le Québec est la province qui compte la plus forte proportion de sa population ayant déjà vécu en union libre. Il est par contre étonnant de constater que parmi ceux et celles qui ont déjà vécu ce genre d'union, la proportion de ceux et celles qui l'ont vécu plusieurs fois n'y est pas sensiblement plus élevée qu'ailleurs (tableau 9). Les régions de l'Atlantique et de celle formée par le Manitoba et la Saskatchewan se caractérisent par de faibles proportions de personnes ayant vécu en union libre et parmi celles-ci de faibles proportions ayant vécu plusieurs fois ainsi (15 % et 18 % respectivement). Mais ailleurs au Canada, la proportion de ceux et celles qui ont vécu plus d'une union libre parmi ceux qui ont déjà vécu ainsi au moins une fois est du même ordre de grandeur qu'au Québec (26 %), 27 % en Colombie-Britannique, 23 % en Alberta et 22 % en Ontario.*

**Tableau 9. Probabilité de connaître au moins une union libre<sup>1</sup> de rang supérieur selon le nombre d'unions et la région, 1995**

Région	Nombre d'unions		
	0	1	2
Atlantique	0,204	0,145	**
Québec	0,337	0,260	0,242
Ontario	0,184	0,220	**
Manitoba et Saskatchewan	0,183	0,180	**
Alberta	0,237	0,234	**
Colombie-Britannique	0,286	0,267	0,160 *
Canada	0,242	0,235	0,174
Canada sans Québec	0,210	0,222	0,131 *

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

<sup>1</sup> Unions dont on connaît l'année du début et de la fin si l'union est terminée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

### Conclusion

La vie à deux sans mariage a, au Canada comme ailleurs, toujours existé, mais elle n'a prise une importance numérique justifiant des mesures statistiques qu'à la fin des années 70. Depuis, sa forte croissance est soutenue. Entre 1981 et 1995, le nombre de Canadiens vivant en union libre passait de quelque 700 000 personnes à plus de deux millions. Ce mode de vie en couple a connu un rythme annuel moyen de croissance plus de six fois plus rapide que celui de la population mariée (8 % par an pour la population en union libre contre 1,3 % par an pour la population mariée). Alors qu'en 1981, un couple sur 16 seulement était formé de personnes vivant en union libre, en 1995 c'est un couple sur sept qui n'est pas marié. Mais ce rapport masque d'importantes variations régionales : selon l'Enquête sociale générale ce rapport est de un couple sur quatre au Québec et n'est que de un couple sur dix dans le reste du Canada.

Une partie importante, mais une partie seulement, de la forte croissance de ces effectifs en union libre est attribuable au remplacement par des générations plus récentes des générations anciennes, pour lesquelles il n'existait pas véritablement d'alternative au mariage. Bien sûr, la vie en couple sans mariage demeure plus fréquente chez les jeunes : chez les moins de 30 ans, déjà 42 % des couples sont formés de personnes vivant en union libre (64 % au Québec). On peut même conclure à l'éviction du mariage des débuts de la vie conjugale,

surtout au Québec où au cours du premier lustre de la décennie 1990 on compte quatre premières unions libres pour chaque première union par mariage. Mais avec le temps les nouvelles générations tendent à conserver plus longtemps l'union libre comme mode de vie conjugale et la prévalence de l'union libre augmente pour toutes les générations, même les plus anciennes, chaque nouvelle fois que l'on la mesure. Rien ne laisse présager un ralentissement important de ces tendances dans le proche futur.

Ce chapitre a fournit des réponses à de nombreuses questions concernant la croissance de la population en union libre au Canada. Mais au cours des années, l'union libre non seulement a progressé rapidement en nombres, mais a aussi subi d'importantes transformations qualitatives. Le chapitre qui suit est un essai de mesure de ces transformations.

## **DU MARIAGE À L'ESSAI À SA SUBSTITUTION**

Les premières études sur les unions consensuelles montraient que celles-ci ajoutaient une étape au cycle de vie conjugale sans pour autant remplacer le mariage comme mode privilégié de vie commune et surtout de formation de famille avec enfants. En particulier, si à la fin des années 1970 bon nombre de jeunes préféraient vivre en union libre au début de leur vie conjugale, cette union était le plus souvent légalisée avant la mise au monde d'un premier enfant. C'était l'époque où ces unions étaient souvent qualifiées de mariages à l'essai. On vivait «accoté» soit, mais lorsque ce mode de vie risquait d'avoir des répercussions pénibles, souvent on légalisait l'union. La baisse de la nuptialité et l'augmentation des naissances hors mariage semblent indiquer qu'il n'en est plus ainsi. *Le mariage n'apparaît plus comme le prérequis à la formation d'une famille.*

Dans la courte section consacrée à l'union libre devant la loi, une liste des raisons qui peuvent motiver la formation de ces unions a été dressée, sans soucis d'exhaustivité. Depuis des années des analystes du phénomène, de manière délibérée ou non, ont individuellement établi des classifications de ces unions. Mais il s'agit là d'entreprises malaisées car les critères que l'on peut utiliser pour ranger les cas conduisent à des catégories qui ne sont pas toujours mutuellement exclusives. De plus, il en est dans le domaine des unions comme dans celui de la migration. On doit classer post factum. Or, la personne en cause n'était souvent pas consciente du motif de son choix quand elle l'a fait, s'abusant fréquemment sur l'issue de la démarche entreprise et devant au mieux la justifier a posteriori, quand elle ne doit pas laisser à d'autres le soin de le faire. De surcroît, par son choix un des membres du couple peut faire quelque violence à l'autre, lui faisant témoigner des caractéristiques du groupe où il est rangé et dans lequel il ne se serait pas placé de lui-même. Aussi faut-il convenir que malgré les précautions que l'on peut prendre l'établissement des typologies comporte un certain arbitraire



et souvent, à l'insu de celui qui l'établit, elles se révèlent des outils de démonstration de thèses. Par contre, la multiplication des typologies n'est pas une bonne formule, car en plus d'être critiquable au même titre que les autres, une nouvelle classification ne fait qu'obscurcir le tableau. C'est pour cette raison qu'a été adoptée à peu près tel quel, celle de Catherine Villeneuve-Gokalp<sup>9</sup>, bien qu'elle ait été établie pour une autre société (la France) et pour une autre période (le début des années 80). Au cours de l'analyse qu'elle permet, des commentaires introduiront des nuances aux conclusions auxquelles elle conduira.

### Une typologie des unions libres

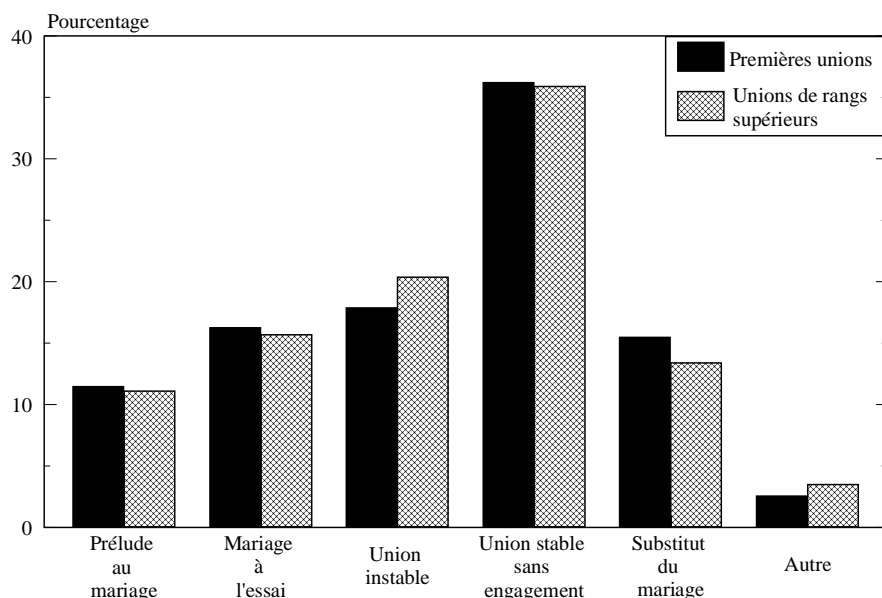
À partir de l'histoire conjugale et féconde de chaque répondant, on peut classer chaque épisode vécu en union libre dans une ou l'autre des six catégories suivantes :

- 1) prélude au mariage,
- 2) mariage à l'essai,
- 3) union instable,
- 4) union stable, mais sans engagement,
- 5) substitut du mariage, et
- 6) la catégorie résiduelle.

Quand les conjoints cohabitent avant le mariage et que moins d'un an sépare la mise en ménage du mariage, l'union entre dans la catégorie *prélude au mariage*. Ceux dont la cohabitation avant mariage dure plus d'un an mais moins de trois ans entrent dans la catégorie *mariage à l'essai* parce que l'on présume d'une incertitude et que la rupture à court terme n'était pas exclue au moment de la mise en ménage. Dans ces deux cas, l'éventuelle naissance d'un enfant ne surviendrait qu'après le mariage ou juste avant celui-ci (moins de six mois). Les unions libres qui se terminent rapidement (avant trois ans) par une rupture sans qu'il y ait naissance d'un enfant forment les *unions instables*. Celles qui durent encore après trois ans sans qu'il y ait naissance d'un enfant sont des *unions stables, mais sans engagement*. Enfin, pour les couples qui au cours des trois années qui suivent le début de l'union mettent au monde un enfant et demeurent non mariés au moins six mois après cette naissance, l'union libre entre dans la catégorie *substitut du mariage*. À ces cinq types d'unions libres s'ajoute une catégorie résiduelle qui regroupe les couples qui ont transformé leur union libre en union légale dans le délai de trois ans, mais qui ont eu un enfant plus de six mois avant ce mariage et les couples dont l'union se termine sans mariage dans les trois ans, mais qui ont mis au monde un enfant avant la rupture de l'union.

<sup>9</sup> Catherine Villeneuve-Gokalp (1990). *Du mariage aux unions sans papiers: histoire récente des transformations conjugales*. Population 1990 (2):265-298.

Figure 7. Répartition des unions libres<sup>1</sup> selon le type et le rang, Canada, 1995



<sup>1</sup> Unions ayant débutées avant 1992.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Implicitement cette typologie suppose que les personnes qui vivent des unions de type prélude au mariage et mariage à l'essai ne remettent pas en cause l'institution du mariage, mais ne font qu'ajouter une étape à leur cycle de vie, la différence entre ces deux catégories n'étant que la durée plus ou moins longue avant que l'union ne soit sanctionnée. À l'opposé, on considère que celles qui vivent des unions de type stable mais sans engagement ou de type substitut du mariage adoptent dans les faits un nouveau régime conjugal qui comme son nom l'évoque se substitue à l'ancien. La condition supplémentaire d'une naissance renforce les hypothèses sur les intentions des conjoints qui l'ont formée de substituer celle-ci à l'union légale puisque jusqu'à tout récemment la reproduction était l'apanage presque exclusif des gens mariés. On peut aussi présumer que les personnes toujours ensemble en union libre après trois ans sont aussi formées de conjoints pour qui le mariage a perdu de sa nécessité, même si aucune naissance n'a créé de lien permanent entre eux. Si la fécondité n'est pas mise en cause dans cette catégorie, c'est qu'on pourrait interpréter faussement l'infécondité. Il est vraisemblable, en effet, que les plus jeunes qui forment une union ne sont pas nécessairement prêts à mettre au monde rapidement un enfant et que les plus âgés ne désirent ou ne peuvent pas avoir d'enfants.

Le délai de trois ans est certes arbitraire et le choix d'une durée plus courte ou plus longue ne serait pas sans effet sur le classement des unions libres selon le type. Ce choix est motivé par la durée moyenne de la cohabitation pré-nuptiale chez les personnes mariées au moment de l'enquête qui est d'environ trois ans et la durée médiane de moins de deux ans. De plus, le choix d'une durée assez courte permet de ne pas exclure de l'analyse les cohortes les plus récentes. Ainsi, si on avait choisi une durée de cinq ans, les unions ayant débuté en 1990 et 1991 seraient exclues.

### **Répartition des unions libres selon le type**

La moitié (51 %) des unions libres subsistent après trois ans (figure 7); soit 36 % d'unions stables sans engagement et 15 % de substitut du mariage. Près du tiers de ces unions ont mis au monde un enfant dans ce délai. L'union stable sans engagement est le type d'union le plus fréquent tant pour les premières unions libres que pour les autres, plus d'une union sur trois (36 %) entrent dans cette catégorie. C'est une indication du souci de ceux et celles qui vivent en union libre de contrôler leur fécondité au moins dans les premières années de l'union. Un peu plus du quart des unions libres n'ont été qu'une étape de courte durée avant le mariage des conjoints: 11 % de moins d'un an (prélude au mariage) et 16 % de deux à trois ans (mariage à l'essai). Finalement, 18 % des unions libres se classent dans la catégorie des unions instables. À titre de comparaison, les plus récentes cohortes de mariages comptent moins de 4 % de ruptures par divorce avant trois ans<sup>10</sup>.

On observe de légères différences dans la distribution selon les catégories entre les premières unions et les unions de rang supérieur (figure 7). Avec quelques raisons, les unions de rang supérieur sont légèrement plus nombreuses que les premières unions dans la catégorie des unions instables. Par contre, on trouve proportionnellement moins de substitut du mariage. Somme toute, c'est la faible différence entre les distributions selon le rang et l'importance de la catégorie union stable sans engagement qui sont les principaux enseignements à tirer de cette figure.

L'intérêt de cette typologie des unions libres réside surtout dans l'analyse qu'elle permet de la transformation dans le temps de cet arrangement conjugal. Le tableau 10 contient la distribution des unions libres selon leur type et la période de formation. On a pris soin de regrouper les cohortes par groupe de trois ans pour atténuer les variations aléatoires causées par les petits nombres, tout en conservant suffisamment de périodes pour mesurer la vitesse des transformations.

<sup>10</sup> Ces pourcentages ne sont pas tout à fait comparables puisqu'il existe un délai de durée variable entre la séparation du couple marié et le divorce alors que l'union libre se termine par la séparation du couple. La durée entre le mariage et la séparation serait une mesure plus comparable à celle de l'union libre, mais la séparation ne fait pas toujours l'objet d'un acte légal et sa date demeure, dans bien des cas, inconnue.

**Tableau 10. Répartition (en pourcentage) des unions libres selon le type, le rang de l'union et la période de début d'union, Canada, 1995**

Période	Type						Total
	Prélude au mariage	Mariage à l'essai	Union instable	Union stable sans engagement	Substitut du mariage	Autre	
1er rang							
Avant 1977	17,9	18,4	12,6	32,2	15,4	3,6	100,0
1977-1979	<b>13,5</b>	<b>24,9</b>	14,0	33,1	11,5	2,9	100,0
1980-1982	11,8	13,2	17,8	41,0	14,4	1,8	100,0
1983-1985	9,6	14,1	20,7	39,4	15,1	1,1	100,0
1986-1988	9,1	18,2	18,9	32,4	18,1	3,3	100,0
1989-1991	<b>6,8</b>	<b>11,6</b>	22,8	39,5	17,0	2,3	100,0
Total	11,5	16,3	17,9	36,2	15,5	2,6	100,0
2ème rang et plus							
Avant 1977	23,1 *	12,4 *	12,3 *	44,5	7,7 *	■	100,0
1977-1979	12,9 *	33,8 *	28,6 *	13,1 *	11,6 *	■	100,0
1980-1982	10,3	15,4	17,7	35,3	18,3	2,9	100,0
1983-1985	6,3	13,1	23,8	46,0	9,1	1,7	100,0
1986-1988	10,2	14,9	21,0	38,3	7,4	8,1	100,0
1989-1991	11,4	15,5	19,7	30,6	19,4	3,4	100,0
Total	11,1	15,7	20,4	35,9	13,4	3,5	100,0
Tous les rangs							
Avant 1977	18,3	17,9	12,6	33,3	14,7	3,3	100,0
1977-1979	13,5	25,8	15,6	31,0	11,6	2,6	100,0
1980-1982	11,5	13,6	17,8	40,0	15,1	2,0	100,0
1983-1985	8,8	13,9	21,4	40,9	13,7	1,3	100,0
1986-1988	9,3	17,5	19,4	33,8	15,7	4,4	100,0
1989-1991	8,2	12,8	21,9	36,8	17,7	2,6	100,0
Total	11,4	16,2	18,4	36,1	15,1	2,8	100,0

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

*En une douzaine d'années l'image des unions libres s'est considérablement modifiée. Des environs de 1978 à ceux de 1990, le nombre de personnes qui formaient une première union libre a fortement augmenté, passant de 530 000 à 921 000. Malgré cela, le nombre d'unions libres qui se sont rapidement transformées en mariage a diminué de 13 % pour les préludes au mariage et de 19 % pour les mariages à l'essai. Comme pour les trois autres catégories, le nombre a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble, la proportion des premières unions libres qui en moins de trois ans furent transformées en mariage a diminué encore plus fortement. Elle a diminué de moitié passant de 38 % de l'ensemble à 18 % entre ces deux périodes.*

Cette diminution de quelque 20 points de pourcentage se distribue entre les trois autres catégories qui ont vu toutes trois, tant leur nombre que leur proportion augmenter. Ce sont néanmoins les unions instables qui ont augmenté le plus rapidement et près d'une union libre sur quatre (23 %) formée au cours de la période 1989-1991 était dissoute trois ans plus tard alors que pour la

première période cette proportion n'atteignait que 14 %. Ces observations portent à croire que les personnes qui choisissent aujourd'hui la vie conjugale sans mariage ont des intentions sur la stabilité de leur union moins arrêtées que leurs homologues de naguère, mais la forte croissance du nombre d'unions classées stables mais sans engagement et surtout de celles classées substitut du mariage pousse à croire le contraire. Au cours de la période 1977-1979, environ 20 000 personnes chaque année formaient des unions libres et mettaient au monde un enfant sans légaliser leur union. Ces couples représentaient 11 % de toutes les unions libres formées au cours de cette période. Au début des années 1990, plus de 52 000 personnes par année ont formé des unions libres et n'ont pas jugé nécessaire de légaliser leur union avant de mettre au monde un enfant. En trois ans (de 1989 à 1991), 520 000 premières unions libres se sont formées et existaient encore trois ans plus tard (363 300 unions stables sans engagement et 156 300 substituts du mariage). Elles représentent 57 % de l'ensemble des unions libres formées au cours de cette période. En comparaison, 12 ans plus tôt, ces unions s'élevaient à 237 000 et représentaient 45 % de l'ensemble. ***Le nombre de personnes formant des unions libres sans, en apparence, avoir l'intention de légaliser cette union aurait plus que doublé. Pour elles, l'union libre n'est pas une étape supplémentaire au parcours conjugal, mais un arrangement domestique à l'égal du mariage.***

Il n'est pas surprenant qu'***au Québec la répartition selon le type des unions libres se ressent de la propagation plus rapide et plus ancienne de ce mode de vie dans cette province*** (tableau 11). ***Déjà en 1977-1979, une union libre sur cinq (19 %) qui y était formée était féconde sans entraîner le mariage des conjoints. Cette proportion a peu changé d'une période à l'autre, mais elle était, déjà à cette époque, supérieure à celle observée dans le reste du Canada pour la période la plus récente (16 %).*** À l'autre extrémité de la typologie, la proportion d'unions libres du type prélude au mariage était plus faible au Québec au début de la période analysée (9 %) qu'aujourd'hui dans le reste du Canada (11 %). Pour la période la plus récente, une union libre sur vingt-cinq au Québec (4 %) se transforme en mariage durant l'année, près de trois fois moins que dans le reste du Canada. Si on ajoute à ces unions qui ne sont que des préludes à un mariage souvent déjà envisagé entre les conjoints, celles du type mariage à l'essai, on se rend compte que ***dans les provinces autres que le Québec, 26 % des unions libres sont rapidement transformées en mariage*** (en moins de trois ans) ***alors qu'au Québec cette proportion n'est que de 12 %.***

Par rapport au reste du Canada, le Québec ne diffère pas seulement au niveau de la prévalence de l'union libre, mais aussi par la forme qu'elle revêt. La répartition des unions formées au cours de la période 1977-1979 au Québec ressemble à celle des unions formées dans le reste du Canada à la fin des années 1980. Par exemple, en 1977-1979, 53 % des unions libres formées au Québec sont soit du type union stable mais sans engagement ou du type substitut du mariage; dans le reste du Canada ce n'est pas avant 1989-1991

**Tableau 11. Répartition (en pourcentage) des unions libres selon le type et la période de début d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

Période	Type						Total
	Prélude au mariage	Mariage à l'essai	Union instable	Union stable sans engagement	Substitut du mariage	Autre	
Québec							
Avant 1977	12,7	19,2	12,6	36,7	16,0	2,9	100,0
1977-1979	8,8	22,7	15,6	33,5	<b>19,4</b>	0,0	100,0
1980-1982	8,4	12,3	16,5	36,7	23,4	2,7	100,0
1983-1985	4,4	9,1	21,1	45,5	19,3	0,6	100,0
1986-1988	6,7	12,1	20,4	37,2	20,9	2,6	100,0
1989-1991	4,2	8,2	23,4	40,8	19,9	3,4	100,0
Total	7,3	13,2	18,8	38,8	19,7	2,3	100,0
Canada sans Québec							
Avant 1977	21,4	17,2	12,5	31,4	14,0	3,5	100,0
1977-1979	16,3	27,8	15,6	29,4	6,7	4,2	100,0
1980-1982	13,2	14,3	18,5	41,9	10,4	1,7	100,0
1983-1985	11,2	16,5	21,6	38,4	10,6	1,6	100,0
1986-1988	11,0	20,9	18,7	31,6	12,3	5,6	100,0
1989-1991	10,6	15,5	21,0	34,4	<b>16,3</b>	2,2	100,0
Total	13,8	18,0	18,2	34,6	12,4	3,0	100,0
Canada							
Avant 1977	18,3	17,9	12,6	33,3	14,7	3,3	100,0
1977-1979	13,5	25,8	15,6	31,0	11,6	2,6	100,0
1980-1982	11,5	13,6	17,8	40,0	15,1	2,0	100,0
1983-1985	8,8	13,9	21,4	40,9	13,7	1,3	100,0
1986-1988	9,3	17,5	19,4	33,8	15,7	4,4	100,0
1989-1991	8,2	12,8	21,9	36,8	17,7	2,6	100,0
Total	11,4	16,2	18,4	36,1	15,1	2,8	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

que ces deux catégories ont regroupé la moitié des unions libres formées au cours de la période. De même, la proportion d'unions libres suivies d'un mariage dans les trois ans était de 31 % au Québec en 1977-1979 et de 32 % dans le reste du Canada en 1986-1988. Tout se passe comme si le Québec avait à peu près une décennie d'avance sur le reste du pays pour ce qui est de la propagation et de l'évolution de l'union libre dans la société canadienne.

L'âge à la formation de l'union n'est pas sans effets sur son issue (tableau 12). *Plus à sa formation l'âge des partenaires est élevé, plus grande est la probabilité que l'union libre soit une union stable sans engagement.* Chez les 20-24 ans, la proportion de ce type d'union est de 30 % et 26 % respectivement pour le Québec et le reste du Canada. Elle augmente de façon régulière d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre 62 % dans les deux régions pour les personnes qui débutent une union libre après 35 ans.

En proportion, les unions du type substitut du mariage sont plus nombreuses au Québec qu'ailleurs au pays pour tous les groupes d'âge sauf les très jeunes

**Tableau 12. Répartition (en pourcentage) des unions libres selon le type et l'âge du répondant en début d'union, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

Groupe d'âge	Type						Total
	Prélude au mariage	Mariage à l'essai	Union instable	Union stable sans engagement	Substitut du mariage	Autre	
Québec							
< 20 ans	5,9	10,6	21,9	38,7	17,2	5,7	100,0
20-24 ans	9,5	15,6	21,2	30,3	21,8	1,6	100,0
25-29 ans	7,9	15,4	12,0	36,7	26,6	1,5	100,0
30-34 ans	6,7	12,6	19,4	43,8	14,4	3,0	100,0
35 ans et +	2,4	6,0	20,0	<b>62,4</b>	8,9	0,3	100,0
Total	7,3	13,2	18,8	38,8	19,7	2,3	100,0
Canada sans Québec							
< 20 ans	6,8	13,2	27,1	31,6	17,3	4,1	100,0
20-24 ans	16,8	19,7	19,2	26,0	14,3	4,0	100,0
25-29 ans	17,4	20,2	16,3	31,2	12,7	2,2	100,0
30-34 ans	17,5	20,4	12,9	35,2	9,7	4,3	100,0
35 ans et +	7,6	14,9	11,9	<b>61,6</b>	4,0	0,0	100,0
Total	13,8	18,0	18,2	34,6	12,4	3,0	100,0
Canada							
< 20 ans	6,5	12,3	25,2	34,1	17,3	4,7	100,0
20-24 ans	14,0	18,1	19,9	27,7	17,1	3,1	100,0
25-29 ans	13,8	18,4	14,6	33,3	18,0	1,9	100,0
30-34 ans	13,5	17,5	15,3	38,4	11,5	3,8	100,0
35 ans et +	5,9	12,0	14,5	61,9	5,6	0,1	100,0
Total	11,4	16,2	18,4	36,1	15,1	2,8	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

(moins de 20 ans) où les proportions sont identiques (17 %). Pour les deux régions à l'étude, la proportion d'unions de ce type décline d'un groupe d'âge à l'autre et suit le cheminement inverse de celui suivi par la proportion d'unions stables sans engagement. Elle passe de 22 % pour les jeunes de 20-24 ans à 9 % pour les personnes âgées de plus de 35 ans au Québec et de 14 % à 4 % pour les mêmes groupes d'âge dans le reste du Canada. Compte tenu de la faiblesse de la fécondité après 35 ans, il est remarquable de constater que cette catégorie compte tout de même pour 9 % des unions libres dont la personne répondante est Québécoise et âgée de plus de 35 ans. Comme on observe des proportions, la diminution de celle de ce groupe contribue certainement à l'augmentation de celle des unions stables sans engagement. Si on souscrit à l'hypothèse que ces deux catégories regroupent les personnes qui envisagent l'union libre comme un remplacement du mariage, on voit leur proportion passer de 52 % à 71 % au Québec et de 30 % à 66 % dans le reste du Canada du groupe d'âge 20-24 ans à celui des 35 ans et plus, respectivement.

La proportion d'unions dissoutes dans les trois ans (unions instables) est à peu près identique pour les jeunes du Québec et ceux du reste du Canada (21 % et 19 % respectivement pour les 20-24 ans). Pour les plus âgés, cette

proportion varie peu avec l'âge au Québec alors que dans le reste du Canada, elle a tendance à diminuer. Chez les 35 ans et plus du Québec, c'est une union sur cinq (20 %) qui est dissoute en moins de trois ans, alors que dans le reste du Canada cette proportion est d'environ une sur huit (12 %).

Le corollaire de ces deux propositions est évidemment que *la proportion d'unions libres transformées en mariage (prélude au mariage et mariage à l'essai) diminue de façon régulière avec l'âge au Québec alors que dans le reste du Canada cette proportion est élevée et stable jusqu'à 35 ans*. Une union sur quatre (25 %) formée par des jeunes Québécois de 20-24 ans est transformée en mariage avant trois ans, mais seulement une sur douze (8 %) pour les plus de 35 ans. Dans le reste du Canada, la proportion d'unions qui se terminent par un mariage se maintient autour de 37 % pour tous les groupes d'âge quinquennaux de 20 à 34 ans. Ce n'est que pour le groupe d'âge ouvert (35 ans et plus) que l'on enregistre une diminution, mais même pour ce dernier, la proportion demeure élevée (23 %) par comparaison à celle observée au Québec.

### Conclusion

En France, selon Catherine Villeneuve-Gokalp, «le mariage a perdu de sa nécessité. Il n'est plus dans le parcours conjugal qu'une étape facultative qui peut être franchie à n'importe quel moment» (Villeneuve-Gokalp, 1990: 265). Si cette conclusion ne s'applique pas encore à l'ensemble du Canada, elle est valide pour le Québec. *L'union libre n'est plus essentiellement une période de mise à l'essai de la vie à deux, mais de plus en plus un substitut du mariage*. Si le comportement des Québécois dans ce domaine est indicateur de celui à venir des Canadiens des autres régions du pays, et si la progression du changement des attitudes à l'égard de l'union hors mariage que l'on observe des cohortes anciennes aux plus jeunes se poursuit, le moment où elle sera à l'égal du mariage une étape du parcours conjugal d'une majorité de Canadiens n'est pas très éloigné. La poursuite des tendances récentes signifierait un maintien de la baisse de la nuptialité au Canada.

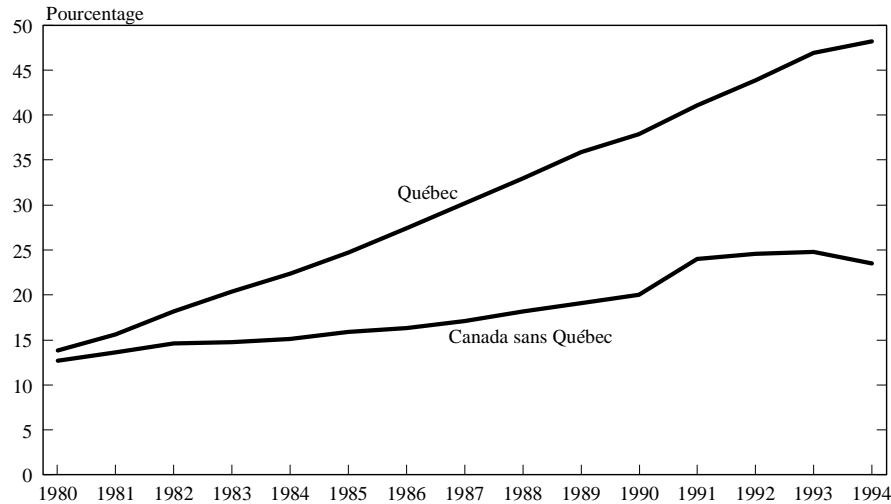
## LA FÉCONDITÉ DES UNIONS LIBRES

Si les chapitres précédents donnent une idée de l'importance de l'union libre et de son développement avec le temps et au fil des générations, celui-ci présente l'effet du choix de ce mode de vie à deux sur la fécondité des couples par une analyse comparative de la fécondité des personnes vivant en union libre et de celles mariées.

D'un point de vue purement démographique, l'intérêt de l'étude de la nuptialité tient à ce que dans nos sociétés, depuis très longtemps les naissances hors mariage étaient rares. L'âge au mariage était donc important puisqu'il déterminait



Figure 8. Pourcentage de naissances hors-mariage, Québec et Canada sans Québec, 1980-1994



Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, données non publiées et calculs de l'auteur.

celui où commençait la vie féconde. C'est de moins en moins vrai. *Avec la multiplication des unions libres, les naissances hors mariage prennent une part de plus en plus importante dans l'ensemble des naissances : de 13 % en 1980, elles sont passées à 30 % en 1994*<sup>11</sup>. Au Québec, ce pourcentage progresse d'une manière encore plus rapide. En 1980, le pourcentage de naissances hors mariage était à peu près identique au Québec et dans les autres provinces canadiennes (14 % au Québec et 13 % dans le reste du Canada), mais en 1994 ce pourcentage est deux fois plus grand au Québec (48 %) qu'ailleurs au Canada (24 %) (figure 8). Cette augmentation ne signifie pas une augmentation du nombre de naissances de mères monoparentales, mais correspond à l'augmentation du nombre d'unions libres qui tendent à se substituer de plus en plus au mariage.

On peut néanmoins supposer une relation entre le type d'union et la fécondité du couple. Beaucoup, encore aujourd'hui, préfèrent mettre au monde des enfants au sein d'une union légale. Elles choisissent donc de se marier avant ou tôt après la conception d'un enfant. Il existe aussi très probablement un

<sup>11</sup> Ce pourcentage est basé sur les naissances dont l'état matrimonial de la mère est connu. L'état matrimonial est inconnu pour moins de 1% des enregistrements entre 1980 et 1994 pour le Québec et entre 1980 et 1990 pour le reste du Canada, mais à partir de 1991, ce pourcentage augmente rapidement dans le reste du Canada pour atteindre 9% en 1994, surtout à cause des enregistrements provenant de l'Ontario.

**Tableau 13. Proportion des personnes ayant répondu que d'avoir au moins 1 enfant est très important pour être heureux, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

	En union libre	Marié	Hors union		Total
			Déjà marié	Célibataire	
Québec					
Sans enfants	16,7 *	21,3 *	**	17,6	18,0
Avec enfants	29,5	43,7	34,4	29,0 *	40,2
Total	24,0	40,9	31,4	18,7	33,6
Canada sans Québec					
Sans enfants	31,8	21,9	21,0 *	20,7	22,7
Avec enfants	30,1	43,7	35,7	25,0 *	41,9
Total	31,0	40,8	33,6	21,0	36,5
Canada					
Sans enfants	25,6	21,8	18,6 *	19,9	21,4
Avec enfants	29,8	43,7	35,4	26,2	41,4
Total	27,9	40,8	33,0	20,4	35,7

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

effet de sélection par le fait que ceux et celles qui choisissent le mariage de préférence à l'union libre possèdent certaines caractéristiques qui affectent à la fois leur fécondité et le type d'union choisi.

Le tableau 13 étaye cette hypothèse. Il permet de comparer les pourcentages de personnes ayant répondu qu'il est très important pour eux d'avoir au moins un enfant pour être heureux, classées selon leur statut. On a pris soin de distinguer ceux et celles sans enfants de ceux et celles qui avaient des enfants, les perceptions n'étant pas les mêmes. On note en particulier que, par comparaison avec les mariés, avoir au moins un enfant est considéré très important pour une fraction beaucoup plus faible de la population en union libre. En fait, chez les personnes avec enfants, qui savent davantage de quoi elles parlent<sup>12</sup>, la proportion de personnes en union libre qui ont répondu qu'il est très important d'avoir au moins un enfant est identique à celle des célibataires. Chez les personnes avec enfants, il n'existe pratiquement pas de différences au sein de chaque état conjugal entre les réponses données à cette question par les Québécois et par les autres Canadiens.

La vulgarisation de méthodes contraceptives efficaces, a séparé depuis longtemps la sexualité de la procréation. De plus la stérilité étant plus qu'autrefois évitée, la mise au monde d'un enfant est de plus en plus associée au bonheur et aux satisfactions que celui-ci apporte aux parents. Ainsi désir d'avoir des

<sup>12</sup> La question étant moins abstraite pour ceux et celles qui ont des enfants que pour les autres.

enfants et fécondité vont de plus en plus de pair. Dans ce contexte, on constate que ceux et celles qui choisissent de vivre en union libre sont moins sensible à la «parentalité» que les mariés. La prolifération de cette nouvelle forme d'union fait naître de nouvelles interrogations, sur la fécondité de ces couples, comment elle se compare avec celle des couples légalement mariés et quel en est l'effet sur la fécondité générale.

De plus, il est apparu riche d'enseignement de comparer l'évolution de la fécondité des deux types d'union au fil du temps. Si l'hypothèse que l'union libre, de simple mariage à l'essai, tend à se substituer au mariage lui-même est vraie, on devrait observer une réduction des différences entre la fécondité des personnes mariées et celles en union libre à mesure que le temps passe. De même, l'observation de différences moindres entre la fécondité des unions légales et libres au Québec par rapport au reste du Canada renforcerait aussi l'hypothèse que l'union libre remplace le mariage au Québec, mais n'est qu'une étape vers celui-ci ailleurs au Canada.

Jusqu'à ce jour, peu d'études ont été consacrées à la fécondité des femmes vivant en union libre. La source traditionnelle de données pour l'analyse de la fécondité, le registre des naissances de l'état civil, n'en permet pas l'analyse puisque l'état conjugal de fait ne figure pas au nombre des questions posées à la mère. Les enregistrements des naissances, à l'exception récente de ceux de la province du Québec, ne comportent que l'état matrimonial légal des mères, ce qui permet de distinguer les naissances hors mariage comme le montre la figure 8, ou encore d'estimer la fécondité des femmes mariées. On ne peut, par contre, mesurer la fécondité des couples non-mariés. C'est ce qui est entrepris ici à partir des données de l'Enquête sociale générale de 1995. Dans un premier temps, deux mesures transversales illustrent simplement les différences de fécondité entre les deux groupes.

### **Proportion de personnes sans enfants**

La moins grande importance donnée au fait d'avoir au moins un enfant par les personnes en union libre se révèle par la proportion de personnes sans enfants (tableau 14). Compte tenu que la structure par âge des personnes en union libre est très différente de celle des mariées, il est important d'en neutraliser l'effet. À cause de la petite taille de l'échantillon, il a fallu se contenter de distinguer simplement les moins de 35 ans des plus âgés. Chez les plus jeunes, les différences de fécondité entre états conjugaux sont très grandes. Près des deux tiers des personnes âgées de moins de 35 ans en union libre n'ont pas d'enfants alors qu'il y en a moins d'un tiers chez les mariées. Mais le groupe d'âge étant étendu, il est possible que l'effet des différences de structure ne soit pas complètement neutralisé. Aussi, est-il préférable de limiter l'observation aux personnes âgées de plus de 35 ans pour qui la période féconde est très avancée. Au Québec, la proportion des personnes sans enfants âgées de 35 ans et plus vivant en union libre est deux fois et demi plus grande que

**Tableau 14. Pourcentage de personnes sans enfants selon l'état conjugal et groupe d'âge, Québec, Canada sans Québec et Canada, 1995**

Groupe d'âge	En union libre	Marié	Hors union		Total
			Déjà marié	Célibataire	
Québec					
15-34 ans	56,7	22,0	**	93,7	67,9
35 ans et +	26,6	10,8	11,6	76,9	18,2
Total	43,0	12,7	12,9	90,2	36,5
Canada sans Québec					
15-34 ans	62,8	29,3	34,2 *	93,0	66,8
35 ans et +	28,3	8,6	12,4	84,3	14,7
Total	48,4	13,3	14,9	91,7	34,9
Canada					
15-34 ans	60,2	28,0	33,8	93,2	67,1
35 ans et +	27,5	9,1	12,2	81,9	15,6
Total	46,1	13,2	14,4	91,3	35,3

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

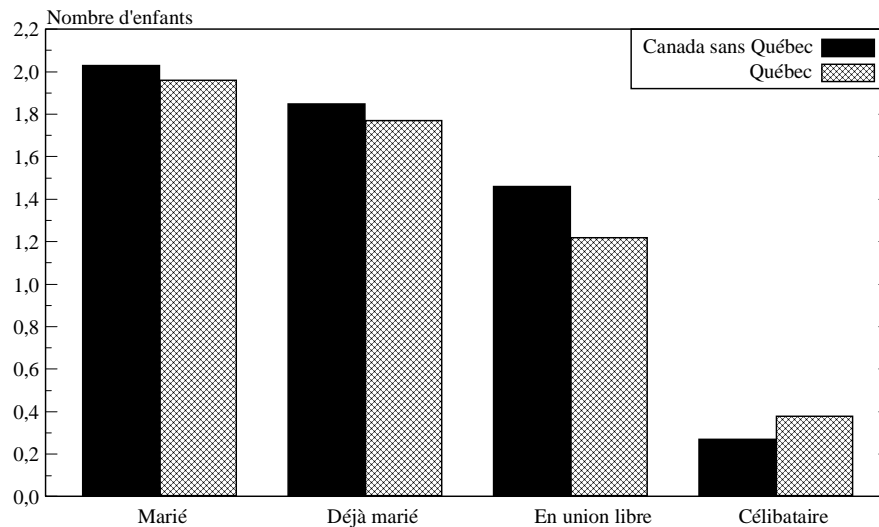
celle observée chez les mariées du même groupe d'âge. Dans le reste du Canada, ce rapport est trois fois plus grand. On remarquera que la proportion des personnes sans enfants parmi ceux et celles qui vivent en union libre, dans le reste du Canada et au Québec, est du même ordre de grandeur. Il n'est pas exclu que les comportements des générations plus récentes soient différents.

#### Nombre d'enfants au moment de l'enquête

Bien que l'on observe un vieillissement du calendrier de la fécondité au Canada (Dumas et Bélanger, 1995), la grande majorité des naissances surviennent avant que la femme ait atteint 35 ans. En 1994 par exemple, 89 % des 385 000 naissances l'étaient de mères de moins de 35 ans. La figure 9 présente le nombre moyen d'enfants des personnes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête selon leur état conjugal. Si on y remarque peu de différences entre le nombre moyen d'enfants chez les personnes mariées et chez celles ayant déjà été mariées, par contre, le nombre moyen d'enfants des personnes en union libre est d'environ 25 % inférieur à celui des mariées.

On remarque aussi que le nombre moyen d'enfants chez les personnes en union libre au moment de l'enquête est un peu plus élevé dans le reste du Canada qu'au Québec. D'autres indicateurs jusque là avaient laissé supposer que l'union libre serait davantage un substitut du mariage au Québec que dans le reste du Canada où elle ne serait que l'étape du mariage à l'essai. L'égalité

**Figure 9. Nombre moyen d'enfants des personnes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête selon l'état conjugal, Québec et Canada sans Québec, 1995**

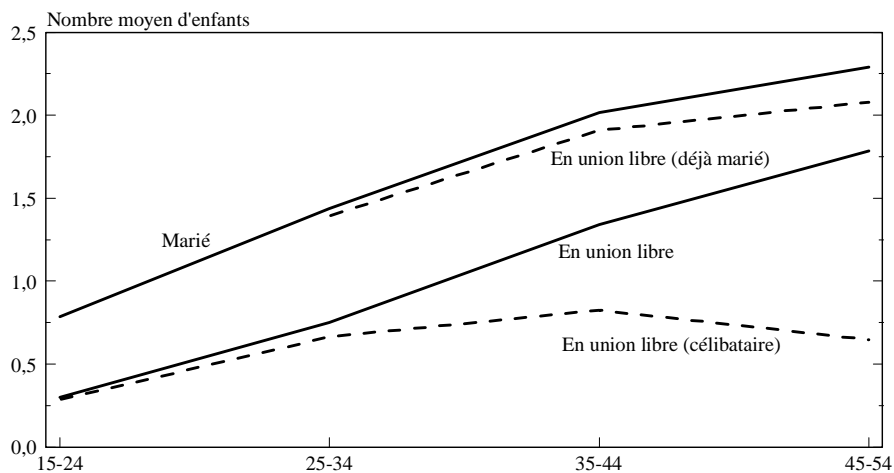


Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

des proportions de personnes en union libre sans enfants dans les deux régions et surtout le fait que le nombre moyen d'enfants des personnes âgées de 35 à 44 ans soit plus élevé chez celles qui vivent en union libre dans le reste du Canada que parmi les Québécoises laissent au contraire à penser que les unions libres hors Québec ressemblent plus au mariage, au moins en ce qui concerne la fécondité.

Une partie de cette constatation déconcertante peut certainement s'expliquer par le fait que la population en union libre dans le reste du Canada est composée d'une plus grande proportion de personnes déjà mariées (34 %) que celle du Québec (27 %). Dans une société où le nombre de formations et de ruptures d'union ne cesse de croître, le constat de l'état conjugal au moment de l'enquête ne garantit pas l'homogénéité des groupes. En particulier, il ne permet pas de tenir compte d'enfants issus d'unions antérieures. Comme on le voit à la figure 10, l'histoire matrimoniale antérieure des personnes vivant en union libre est un facteur d'hétérogénéité important lorsqu'on considère la descendance atteinte, au moins parmi les générations les plus anciennes. En séparant les personnes en union libre qui ont déjà été mariées de celles qui sont toujours célibataires, on constate que la descendance atteinte aux divers âges des premières ressemble à celle des femmes mariées, approchant deux enfants par femme dans le groupe des 45 à 54 ans. Chez ceux et celles qui vivent en union libre

**Figure 10. Nombre moyen d'enfants selon l'état conjugal et l'état matrimonial légal, Canada, 1995**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

sans s'être jamais marié, le nombre moyen d'enfants est beaucoup plus faible et n'atteint jamais l'unité pour aucun des groupes d'âge.

### Histoires conjugales et fécondité

Compte tenu du paragraphe précédent, c'est l'état conjugal de fait au moment de la naissance qu'il faut connaître, ce que ne procure pas le registre des naissances de l'état civil, mais que l'on peut obtenir en reconstruisant à rebours l'histoire conjugale et féconde des répondantes à l'Enquête sociale générale de 1995. On peut donc calculer le nombre de personnes-années qu'elles ont vécu au cours de chaque période dans chacune des trois situations conjugales : sans union, en union et mariée. En rapportant les naissances appropriées aux personnes-années, on obtient une mesure comparable au taux de fécondité par âge et par état conjugal de la mère.

On peut donc ainsi comparer la fécondité des couples mariés à celle des couples en union libre et observer les tendances dans le temps ou les différences entre les régions, mais des mises en garde sont de rigueur. Premièrement, la taille de l'échantillon limite la précision des estimations. Pour réduire les fluctuations aléatoires liées à la taille de l'échantillon, il est prudent de calculer ces taux par groupe d'âge de cinq ans et pour des périodes décennales. Chaque répondante âgée de 20 ans et plus au début de la période compte donc pour

**Tableau 15. Nombre moyen de naissances et indice synthétique de fécondité par période décennale, Canada, Québec et Canada sans Québec, état civil et Enquête sociale générale, 1995**

Période	Enquête sociale générale			État civil		
	Canada	Québec	Canada sans Québec	Canada	Québec	Canada sans Québec
	Naissances par année					
1975-84	365 000	89 000	276 000	356 087	93 230	262 857
1985-94	390 000	92 000	298 000	384 456	90 693	293 763
	Indice synthétique de fécondité <sup>1</sup>					
1975-84	1,64	1,55	1,67	1,69	1,58	1,68
1985-94	1,61	1,59	1,62	1,65	1,53	1,68

<sup>1</sup> Après 20 ans.

**Sources** : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

dix personnes-années au dénominateur et tous les enfants qu'elle aura mis au monde au cours de la période formeront le numérateur approprié. On obtient donc ainsi une mesure assimilable dans sa signification à un taux qui serait une moyenne de 10 taux annuels pour chaque état.

En plus des problèmes reliés à la taille de l'échantillon, ces estimations font usage d'un maximum d'informations sur les histoires fécondes et matrimoniales passées des répondantes, d'où les risques d'erreur de mémoire d'autant plus grands que la période couverte est éloignée de la date de l'enquête et que l'événement (début ou fin d'une union, naissance) est ancien. Si on peut présumer que la date de naissance des enfants et celle des mariages courants bénéficient d'un taux de rappel élevé, dans la mesure où ceux-ci font souvent l'objet d'une mention à chaque anniversaire, on peut aussi supposer une précision moins grande des dates données pour les mariages antérieurs, les divorces ainsi que le début et la fin des épisodes d'union libre parce que rarement rappelés. Comme il y a très peu de personnes vivant en union (libre ou légale) entre 15-19 ans, les estimations pour ce groupe d'âge sont à la fois erratiques et sans importance. Les calculs débutent donc avec le groupe d'âge 20-24 ans.

### **Évaluation des données de l'Enquête**

En comparant le nombre de naissances et les indices synthétiques de fécondité obtenus à partir de la reconstitution des histoires fécondes des répondantes à l'enquête sans égard à leur état conjugal, avec les données de l'état civil on peut évaluer la qualité des premières (tableau 15). On constate une légère surestimation du nombre de naissances calculé à partir de l'Enquête sociale générale. Cette surestimation est de l'ordre de 1,4 % pour la période la plus récente et de 2,5 % pour la période plus ancienne pour le Canada dans son ensemble. Elle est du même ordre de grandeur au Québec et dans le reste du

Canada pour la période 1985-1994, mais pour la période plus ancienne on observe une sous-estimation de 4,5 % pour le Québec et une surestimation de 5,0 % pour le reste du Canada.

Pour les deux périodes et pour le Canada, l'indice synthétique de fécondité<sup>13</sup> estimé par cette méthode est inférieur à celui calculé avec les données de l'état civil. Pour la période 1975-1984, les écarts entre les deux indices sont inférieurs à 2 % pour les deux régions à l'étude, mais pour la période plus récente, l'indice obtenu à partir de l'ESG est de 3,9 % supérieur au Québec et de 3,6 % inférieur dans le reste du Canada comparé à celui obtenu au moyen des statistiques administratives. La surestimation du nombre de naissances peut s'expliquer par un biais associé à la méthode d'enquête par téléphone<sup>14</sup> qui suréchantillonnerait les personnes vivant en couple et donc celles qui en moyenne ont le plus de chance d'avoir eu des enfants.

Pour évaluer la qualité des estimations par état conjugal, la seule source est le registre des naissances au Québec. Depuis quelques années, le formulaire du Québec recueille l'état conjugal de fait, mais en partie parce qu'un certain nombre de formulaires d'enregistrement des naissances sont anciens et ne comportent pas la question, et en partie parce que la question sur la situation de couple n'est pas toujours bien comprise, cette source n'est pas très fiable. Par exemple, 11 000 des 47 000 femmes mariées n'ont pas répondu à cette question en 1994, probablement parce qu'elle apparaissait redondante après la question sur l'état matrimonial, ce qui n'est pas gênant. Cependant, 132 ont répondu être mariée et non séparée et ne pas vivre en situation de couple, ce qui est contradictoire<sup>15</sup>. Par contre et plus important, des 41 000 femmes célibataires 32 000 (79 %) ont répondu vivre en situation de couple, 6 000 ne pas vivre en situation de couple et 3 000 n'ont pas répondu à cette question. Selon ces renseignements et pour l'année 1994, on peut calculer que 53 % des naissances dont la situation de couple de la mère est connue, ont été de mères mariées, 40 % de mères vivant en union libre et 7 % de mères qui n'étaient pas en union. Les pourcentages obtenus à partir de l'ESG pour la

<sup>13</sup> Obtenu par la somme des taux quinquennaux de fécondité de 20 à 44 ans.

<sup>14</sup> Plus un ménage compte de membres, plus la probabilité qu'un de ses membres soit présent au moment de l'appel de l'enquêteur et lui réponde est grande. Bien que les directives d'enquête font en sorte que chaque numéro de téléphone sélectionné fasse l'objet de 17 appels à des heures et des journées différentes avant d'être rejeté, il y a toujours un certain nombre de ceux-ci avec lesquels l'enquêteur n'établira pas de contact. La pondération de chaque observation est faite par la taille du ménage, le groupe d'âge, le sexe et la province de résidence du répondant, mais non par la plus grande probabilité d'entrer en contact avec les ménages de grande taille. Les personnes seules, en particulier, sont certainement plus difficiles à rejoindre par téléphone. La plus grande proportion de personnes vivant en couple (tableau 2) à l'enquête comparée à celle observée aux trois derniers recensements tend à accréditer cette hypothèse.

<sup>15</sup> La question sur l'état matrimonial légal comporte les choix de réponse suivant : célibataire, marié, séparé légalement, séparé de fait, divorcé, veuf. Elle est suivie immédiatement par une question sur la situation de couple où le choix de réponse se limite à : 1) vivant en situation de couple ou 2) ne vivant pas en situation de couple.



**Tableau 16. Indice synthétique de fécondité (20-44 ans) selon l'état conjugal, Canada, Québec et Canada sans Québec, 1975-1994**

Lieu	Marié	Union libre	Hors union	Total
1975-84				
Canada	2,52	1,20	0,24	1,64
Québec	2,36	1,51	0,19	1,55
Canada sans Québec	2,57	0,93	0,26	1,67
1985-94				
Canada	2,87	1,44	0,31	1,61
Québec	2,92	1,58	0,34	1,59
Canada sans Québec	2,85	1,30	0,30	1,62

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

période 1990-1994 sont de 68 %, 25 % et 7 % respectivement. Il est probable que la proportion de naissances de mères en union libre ait continué d'augmenter entre 1990 et 1994 ce qui expliquerait une partie des différences entre les deux sources, mais il semble néanmoins que l'ESG surestime les naissances de mères mariées et sous-estime celles de mères vivant en union libre.

#### **Indices synthétiques de fécondité selon l'état conjugal**

Le tableau 16 compare la somme des taux de fécondité quinquennaux selon l'état conjugal pour le Canada, le Québec et les autres provinces pour la période 1975-84 et 1985-94. La somme de ces taux est comparable à l'indice synthétique de fécondité, mais spécifique à chaque état conjugal. C'est un indice du moment dont l'interprétation est plus difficile que celle de l'indice synthétique de fécondité. Comme ce dernier, il représente le nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait la série de taux de fécondité par âge observés au cours de la période. Mais à la différence de celui-ci, il comporte une condition supplémentaire : le fait de demeurer dans l'état conjugal en question tout au long de sa vie féconde, ce qui le rend encore plus irréaliste. Par exemple, à partir de ces calculs, au Canada en 1985-94 l'indice atteint 2,87 enfants par femme pour les mariées ce qui signifie que si une femme demeurait mariée sans interruption entre 20 et 44 ans et qu'elle connaissait au cours de sa vie la fécondité observée des femmes mariées en 1985-94, elle aurait en moyenne 2,87 enfants. Pour celles en union libre, l'indice est de 1,44 et pour celles qui ne vivent pas en couple de 0,31 enfant.

De ce tableau, on tire plusieurs enseignements. Le nombre d'enfants par femme est tel que prévu plus élevé pour les mariées que pour les femmes vivant en union libre ou hors union. *Pour le Canada* dans son ensemble, pour les deux périodes *l'indice pour les mariées est près du double de celui d'une femme qui aurait vécu toute sa vie féconde en union libre, 2,87 au lieu de*

***1,44 enfant par femme pour la période 1985-1994 et 2,52 au lieu de 1,20 enfant par femme pour la période 1975-1984.*** Tel qu'attendu aussi, les indices synthétiques de fécondité des personnes en union libre et des mariées montrent de moins grandes différences au Québec que dans le reste du Canada. ***Au Québec, la fécondité des couples mariés est de 60 % à 90 % supérieure à celle des couples en union libre, mais dans le reste du Canada elle y est de 120 % à 180 % supérieure.***

Il existe peu de différence de fécondité entre les femmes mariées du Québec et celle du reste du Canada, mais une différence appréciable en ce qui concerne la fécondité des femmes en union libre. ***Au cours de la période 1975-84, les unions libres auraient été 60 % plus fécondes au Québec que dans le reste du Canada (1,51 enfant par femme au regard de 0,93).*** Entre les deux périodes, la fécondité des unions libres québécoises est demeurée relativement stable (augmentation de 5 %) alors que celle des unions libres du reste du Canada s'est fortement accrue (augmentation de 40 %). ***Pour la période plus récente, l'écart entre les deux s'est donc réduit, mais les unions libres demeurent plus fécondes au Québec.***

Par contre, l'hypothèse d'une convergence dans le temps de la fécondité des femmes en union libre et de celle des mariées ne se vérifie pas complètement par ces résultats. Cette convergence attendue devait résulter d'une augmentation de la fécondité des unions libres, or il n'y a que pour le Canada sans le Québec que l'on observe une augmentation importante. Mais cette hypothèse ne laissait pas de place à une augmentation de la fécondité des couples mariés. Pourtant, ***tant au Québec que dans le reste du Canada, la fécondité des couples mariés aurait augmenté entre les deux périodes. Cette augmentation inattendue de la fécondité «légitime» est certainement due à un effet de sélection encore plus grand par lequel les couples qui choisissent le mariage sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de mettre au monde des enfants.***

La fécondité hors union est insignifiante pour les deux régions et les deux périodes d'observation (entre 0,19 et 0,34 enfant par femme). Il n'y a pas de hausse appréciable entre les deux périodes, ni de différences importantes entre les deux régions, ce qui corrobore l'impression énoncée au tout début de ce chapitre que l'augmentation spectaculaire du nombre de naissances hors mariage est causée par l'augmentation des unions consensuelles.

Il est intéressant d'observer ici un autre exemple d'un paradoxe, connu sous le nom de paradoxe de Simpson, causé par le changement de composition d'une population. On remarque, en effet, que le nombre d'enfants par femme mariée a augmenté entre les deux périodes de 24 % au Québec et de 11 % dans le reste du Canada. Quant à celui des femmes en union libre, il a augmenté légèrement au Québec (5 %) et fortement dans le reste du Canada (40 %). Pourtant, selon l'estimation obtenue à partir des données de l'enquête, le nombre d'enfants par femme pour l'ensemble de la population, tous états conjugaux

réunis, a diminué entre les deux périodes dans le reste du Canada. Au Québec, la légère augmentation observée (3 %) pour l'ensemble est inférieure à celle observée chez les mariées ou chez les femmes en union libre. La faible fécondité des femmes hors couple ne peut expliquer ce paradoxe, d'autant plus qu'elle augmente légèrement entre les deux périodes. Le paradoxe s'explique plutôt par l'augmentation importante du nombre de femmes en union libre ce qui a pour effet de modifier les poids relatifs des femmes en union libre et des femmes mariées dans l'ensemble.

### **Conclusion**

Il y aurait donc deux évolutions parallèles : celle de la baisse de la fécondité et celle de l'augmentation des unions libres. Il faudrait par contre se garder d'y voir une relation de cause à effet puisqu'il est plutôt probable que les mêmes facteurs agissent à la fois sur le choix du mode de vie conjugal et sur le nombre d'enfants par femme.

Une autre implication possible de ces résultats concerne l'évolution du nombre de familles monoparentales. Les unions libres, même fécondes, sont moins stables que les unions légales (Desrosiers et Lebourdais, 1996) et le nombre de couple préférant l'union libre au mariage continue de s'accroître. Ce sont deux facteurs additionnels d'augmentation du nombre de familles monoparentales.

### **LA FORMATION DES PREMIÈRES UNIONS<sup>16</sup>**

L'importance des unions libres dans les premières mises en ménage attire des questions sur la dynamique de leur formation. En particulier, on peut être curieux des caractéristiques sociales associées au choix d'un mode d'union plutôt que de l'autre. La nature rétrospective de l'Enquête sociale générale fournit l'information nécessaire à l'analyse des transitions entre les différents états conjugaux. Ces données sont ici mises à contribution pour faire le point sur ce qui conduit à la formation des premières unions libres. L'objectif est de cerner les caractéristiques démographiques et sociodémographiques qui ont un effet sur les risques de former une première union qui soit une union libre plutôt qu'un mariage.

Plusieurs de ces caractéristiques sont bien connues et leur effet sur le type d'union choisi presque des lieux communs : génération, lieu de résidence, langue maternelle, pratique religieuse. Plusieurs tableaux présentés dans les chapitres précédents donnent déjà une bonne indication de l'effet de ces variables sur le choix du mode de vie conjugale de la population observée à l'enquête. On peut d'entrée de jeu émettre comme hypothèse, sans grand risque de se tromper, que les probabilités de former une première union libre sont plus

<sup>16</sup> Le texte qui suit résulte d'une collaboration avec Pierre Turcotte.

### **L'OUTIL ANALYTIQUE : L'ANALYSE DES TRANSITIONS**

L'analyse des transitions est une technique depuis longtemps utilisée en médecine, en biologie et en ingénierie. Les variantes paramétriques de ces modèles sont peu utilisées en sciences sociales parce qu'il est nécessaire de prendre en considération l'effet du temps sur le risque étudié, ce qui est souvent impossible dans ce domaine où la recherche de type expérimental est rare. Il a fallu attendre les développements théoriques d'un modèle semi-paramétrique moins restrictif proposé par Cox (1972) avant de voir apparaître les premières applications dans le domaine des sciences sociales. Ce modèle que l'on qualifie de modèle «à risques proportionnels» (Proportional hazards model) permet d'éviter le problème de l'effet du temps sur le risque, en posant que ce risque varie dans le temps de façon proportionnelle pour tous les individus. Depuis la mise en circulation sur les logiciels à grande diffusion tel que SAS et SPSS de procédures informatiques facilitant l'estimation des paramètres du modèle, les applications de ce type d'analyse se multiplient.

Sa popularité grandissante s'explique par le fait qu'il combine deux outils d'analyse déjà familiers : les tables d'extinction et les régressions<sup>1</sup>. La variable dépendante de ces modèles d'analyse est une mesure comparable au quotient des tables démographiques. Il s'agit de la probabilité d'une transition d'un état à un autre, mais conditionnelle au fait que l'individu soit toujours à risque de connaître cette transition. L'utilisation de probabilités conditionnelles est nécessaire pour obtenir un estimateur non-biaisé lorsqu'il y a possibilité de censure, par exemple lorsque seule une partie de l'histoire est connue.

élevées dans les générations récentes que dans les anciennes, pour les Québécois que pour les autres Canadiens et chez les personnes peu assidues au culte que chez les pratiquantes régulières.

Malheureusement, c'est une faiblesse des tableaux croisés que de ne pas conduire à la causalité et de ne pas neutraliser les possibles effets concurrents. Par exemple, pour la formation d'une première union libre, on peut avancer que le groupe de générations auxquelles les personnes appartiennent explique une partie de la variation du risque observée entre différents individus. De

À la différence du modèle classique de régression, les paramètres du modèle ne sont pas obtenus par la méthode des moindres carrés, mais par la méthode du maximum de vraisemblance. Néanmoins, comme pour les coefficients obtenus par la méthode des moindres carrés, on peut estimer l'erreur-type associée à la distribution de chacun et ainsi la comparer à la distribution normale pour établir un test de signification statistique (test t de Student). On retient pour cette analyse le seuil de 5 % qui est le plus fréquemment utilisé en sciences sociales. C'est donc dire que l'on accepte de se tromper une fois sur vingt en inférant une relation qui n'existe pas. Une autre différence importante avec le modèle classique de régression est la possibilité d'intégrer facilement des variables explicatives dont la valeur change avec le temps. Trois des variables ici sont de cette nature : la présence d'un enfant avant l'union, l'obtention d'un emploi à temps plein et le statut d'étudiant. Il est aussi à noter que l'objectif du modèle de l'analyse des transitions n'est pas l'explication de la relation entre la durée et le taux de transition, puisque celle-ci est éliminée par l'utilisation d'un modèle semi-paramétrique, mais plutôt d'estimer l'effet des variables indépendantes sur les différences observées entre les répondants en maintenant constant l'effet des autres variables indépendantes incluses dans le modèle.

<sup>1</sup> Pour une description simple des avantages comparatifs de ces modèles par rapport aux modèles de régression classique et de l'interprétation à donner aux résultats, le lecteur consultera avec intérêt Allison (1984) et Laplante (1995). Celui plus intéressé aux détails de la théorie statistique sur laquelle s'appuient ces modèles pourra se référer à Kalbfleisch et Prentice (1980), Lawless (1982), Blossfeld, Hamerle et Mayer (1989) ou Courgeau et Lelièvre (1989).

même en est-il de la pratique religieuse plus ou moins assidue de chacun ou le fait de vivre au Québec plutôt que dans une autre province. Mais concurremment, d'une génération à l'autre la pratique religieuse tend à décliner au Canada et les différences à ce sujet d'une génération à l'autre sont plus grandes au Québec qu'ailleurs. Il est donc bien difficile sans autre outil, de déterminer quelle partie de la relation observée entre chacune de ces variables et le choix de vivre en union libre est attribuable à cette variable et quelle partie doit être attribuée à une autre. Créer des sous-populations et multiplier les croisements résultent en une augmentation du nombre de cellules du tableau

et le risque, pour plusieurs d'entre elles, de contenir des effectifs trop petits pour offrir des possibilités d'analyse, augmente. Ce chapitre présente les résultats d'une analyse des transitions (voir encadré). Ces résultats ont l'avantage d'être des mesures faciles à interpréter de l'effet de ces variables sur la formation de l'union libre, qui prennent en considération l'effet des autres variables incluses dans le modèle d'analyse.

### Source de données

L'analyse se limite aux premières unions pour deux raisons. Comme il a été dit, la première union occupe une place particulière dans la vie des individus. De plus, par souci d'homogénéité il est nécessaire d'analyser les premières unions séparément des autres parce que les facteurs explicatifs sont souvent différents de ceux qui mènent à la formation des unions ultérieures. Notamment, l'histoire conjugale (âge à la première union, nombre d'unions antérieures, durée de celles-ci, etc.) doit être prise en compte pour l'analyse des unions subséquentes alors qu'à l'évidence cette histoire n'existe pas dans le cas des premières unions.

L'Enquête sociale générale de 1995 a permis d'identifier 8 680 premières unions, dont 6 204 mariages et 2 476 unions libres. S'il est assez facile pour le répondant de se rappeler la séquence des événements, il peut parfois lui être difficile de se souvenir avec exactitude de la date du début de chaque épisode de vie de couple, surtout en ce qui concerne les unions libres. En particulier, ceux qui ont connu plusieurs unions peuvent avoir de la difficulté à se rappeler la date du début de la première. En règle générale, les répondants se remémorent assez bien l'année où a débuté leur première union : seules 104 répondants (1,7 %) ont oublié l'année de leur premier mariage et 105 (4,2 %) ont oublié l'année où a débuté leur première union libre. Ces 209 cas ont été exclus de l'analyse. Les durées d'exposition au risque sont mesurées en dixième d'année pour cette analyse. Il est donc aussi nécessaire de connaître le mois où l'union a débuté et le taux de rappel est beaucoup plus faible pour cette variable. Pour les premiers mariages, 270 personnes n'ont pu se rappeler le mois, soit 4,4 % des 6 204 premières unions identifiées comme tel. Plus problématique est le fait que près du quart (23,3 %, soit 576 personnes) des répondants dont la première union est identifiée comme une union libre avaient oublié le mois où avait débuté cette union. Exclure tous ces cas risquait de biaiser les résultats de façon importante. Il a été jugé préférable de les conserver sous l'hypothèse qu'en moyenne ces unions avaient débuté au milieu de l'année<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Cette hypothèse minimise la durée moyenne entre le mois (inconnu) où l'événement a réellement eu lieu et le mois imputé. Nous avons mis à l'épreuve l'effet de cette allocation sur les résultats du modèle en les comparant avec ceux obtenus avec deux autres hypothèses, la première supposant que toutes les unions dont le mois du début est inconnu se sont produites au début de l'année, et la seconde, à la fin de celle-ci. Le modèle apparaît robuste puisque malgré le grand nombre de cas imputés, aucune différence significative n'est ressortie de cette comparaison.

### **Les hypothèses à vérifier<sup>18</sup>**

L'analyse statistique multivariée de la formation de la première union a pour objectif d'estimer l'effet de chaque variable indépendante (ou variable explicative) sur les différences observées entre les répondantes de connaître une première union d'un type ou de l'autre (variable dépendante), tout en neutralisant l'effet des autres variables incluses dans le modèle. La variable dépendante est donc la probabilité de former une première union (libre ou mariage) à un âge donné, parmi les répondantes qui n'ont pas encore connu d'union. Le mariage et l'union libre sont considérés comme des événements concurrents en ce sens que chaque répondante ne peut connaître qu'une seule première union, soit libre soit légale. Il y a donc deux types de censure possibles, soit que la personne n'ait pas encore connu de première union au moment de l'enquête, soit que sa première union soit le risque concurrent, c'est-à-dire, qu'elle sorte de la population à risque de connaître une première union libre en se mariant ou à l'inverse qu'elle quitte la population à risque de connaître le mariage en s'engageant dans une union libre. Cette section expose les raisons qui justifient l'introduction des différentes variables indépendantes dans le modèle.

La récente prolifération des unions libres est souvent associée aux nombreux autres changements sociaux qui ont aussi influencé les comportements matrimoniaux et la fécondité. L'accroissement de la scolarité des femmes et leur participation intense au marché du travail a favorisé leur autonomie économique et réduit les avantages qu'elles tiraient traditionnellement du mariage. La dissociation entre sexualité et mariage et entre fécondité et mariage, l'affaiblissement de la pratique religieuse, la redéfinition du rôle et des attentes des conjoints, sont autant de facteurs qui ont perturbé le modèle des histoires conjugales des cohortes récentes. Les données de l'Enquête sociale générale permettent de mesurer l'effet de certains de ces facteurs sur la formation des unions libres au Canada.

L'acceptation sociale de l'union libre est relativement récente et, pour plusieurs générations de Canadiennes, il n'existait pas véritablement d'alternative au mariage à l'époque où elles atteignaient l'âge de former leur première union. Compte tenu de la nouveauté de ce mode d'union, le risque de le choisir devrait être d'autant plus grand que la répondante appartient à une cohorte récente. Quatre variables regroupant les générations (femmes nées avant 1951, entre 1951-1960, entre 1961-1970 et entre 1971-1980) permettent de mesurer l'effet de la période de naissance. Le groupe de référence est formé des femmes nées entre 1961 et 1970.

Certaines caractéristiques culturelles sont aussi associées aux risques de former une première union libre. Le modèle tient compte de l'incidence plus

---

<sup>18</sup> L'analyse dans ce chapitre ne concerne que les femmes.



forte et de la diffusion plus rapide des unions libres au Québec, en combinaison avec la langue maternelle. La région est définie à partir de la résidence au moment de l'enquête. Il aurait été préférable d'utiliser la région de résidence au moment de la formation de l'union, mais celle-ci n'est pas disponible, faute de connaître l'histoire migratoire des répondantes. Néanmoins, en proportion, la mobilité entre le Québec et les autres provinces du Canada est très faible<sup>19</sup> et l'imprécision de la mesure a probablement un effet négligeable sur les rapports de risque. Le groupe de langue maternelle française comprend les personnes qui ont répondu qu'elles n'avaient que le français comme langue maternelle et il est comparé à l'ensemble des autres groupes linguistiques. Cette variable permet donc d'isoler le comportement des francophones du Québec et de le comparer avec celui des autres groupes linguistiques de cette province et d'ailleurs au Canada ainsi qu'avec celui des francophones hors Québec. Elle permet donc d'étudier l'effet de la région de résidence en interaction avec la langue maternelle et ainsi de déterminer si, en ce qui a trait au comportement conjugal, les francophones du Québec se distinguent des autres groupes linguistiques de la province et des francophones hors Québec.

Dans la mesure où les religions valorisent les institutions, leurs fidèles sont enclins à suivre leurs préceptes, mais une mesure de la pratique religieuse est préférable à la simple dénomination de la religion dont se déclare le répondant puisqu'elle fournit une meilleure indication des croyances des individus et de leur attachement aux comportements qu'elles valorisent. Le fait que la grande majorité des Québécoises francophones appartiennent par leur baptême à la religion catholique ne garantit plus leur obéissance aux règles de l'Église. D'autre part, il existe probablement peu de différences entre une fondamentaliste protestante et une catholique pratiquante quant à ce qui est acceptable ou non concernant la vie conjugale et familiale. Le conservatisme ou le libéralisme des individus en ce qui concerne l'union libre et l'abandon du mariage a plus de raison d'être associé à la fréquence de la pratique religieuse qu'à la confession à laquelle ils appartiennent. La pratique religieuse est mesurée par le nombre de fois que la répondante a dit avoir assisté au culte au cours de l'année précédant l'enquête. Les répondantes sont regroupées en trois catégories : celles dont la pratique religieuse est assidue (elles ont répondu avoir assisté au moins une fois par semaine aux messes ou aux assemblées<sup>20</sup> religieuses au cours des 12 derniers mois), celles qui ne sont pas pratiquantes (elles ont répondu ne pas avoir assisté à une messe ou assemblée au cours des 12 derniers mois), et celles dont la pratique religieuse est intermittente (elles ont répondu avoir

---

<sup>19</sup> En 1994, par exemple, les 26 000 personnes qui s'établissent au Québec en provenance d'une autre province représente 0,4 % de la population du Québec et les 40 000 personnes qui quittent le Québec pour s'établir ailleurs au Canada représentent 0,2 % de l'ensemble de la population des autres provinces.

<sup>20</sup> La question demande au répondant d'exclure du compte les événements particuliers tels que les mariages, les funérailles et les baptêmes. Il s'agit donc d'une mesure de la fréquentation aux offices religieux réguliers.



participé à l'office au moins une fois dans l'année, mais moins qu'une fois par semaine). On s'attend évidemment à ce que la probabilité de former une union libre soit inversement corrélée avec la pratique religieuse.

Une autre variable basée sur le lieu de naissance tente de mesurer l'attrait, éventuellement différent, du mariage pour les néo-Canadiennes et les Canadiennes de naissance en prenant en compte le pays de naissance (Canada, pays étrangers). Du fait que la loi de l'immigration ne considère pas l'union libre comme substitut du mariage, celui-ci demeure nécessaire à l'admission du conjoint ou de la conjointe.

L'histoire familiale des individus peut avoir une influence sur leur comportement conjugal ultérieur. D'autres travaux ont montré, en effet, que le départ du foyer parental est plus précoce et la probabilité de former une famille non traditionnelle (monoparentale, union libre) est plus grande parmi les individus qui ont vécu la séparation de leurs parents au cours de leur jeunesse. Une variable dichotomique mesure l'effet du divorce des parents sur les probabilités de se marier ou de former une première union libre. Cette variable est construite à partir de la réponse à une question sur les changements de situation conjugale des parents au cours de la jeunesse de la répondante.

L'entrée sur le marché du travail et la naissance d'un premier enfant correspondent à des transitions professionnelles et familiales qui se produisent au début de l'âge adulte en interaction avec la formation d'une première union. Deux variables du modèle tiennent compte de l'effet de ces transitions sur les probabilités de former une première union qui soit libre ou légale. Ce sont des variables dichotomiques variant dans le temps, c'est-à-dire qu'elles n'agissent qu'à partir du moment où l'individu a effectué la transition (naissance d'un enfant ou début d'un emploi à temps plein).

Le revenu, la profession et le niveau de scolarité sont des mesures approchées du statut socioéconomique des individus et en ce sens il est nécessaire d'inclure l'une ou l'autre de ces variables pour tenir compte des possibles différences de comportements entre les groupes socioéconomiques. Il serait plus pertinent de mesurer ces variables à la formation de l'union plutôt qu'à l'enquête, mais aucune ne fait l'objet d'une question rétrospective. Néanmoins, au prix de quelques hypothèses sur l'âge moyen à la remise du diplôme de fin d'études et en tenant compte des différences provinciales, il est possible de retracer le cheminement scolaire des répondantes à l'Enquête sociale générale. On crée ainsi une variable qui change de valeur avec le temps en fonction de ces cheminements-types et du plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête.

## **Résultats**

Les résultats de l'analyse statistique multivariée de la formation de la première union sont présentés au tableau 17 et ne concernent que la population

**Tableau 17. Rapports de risque<sup>1</sup> des modèles de formation de première union (union libre et mariage), selon certaines variables sociodémographiques, femmes, Canada, 1995**

Variables indépendantes		Mariage	Union libre
Période de naissance	-1971-1980	0,46	1,33
	-1961-1970	1,00	1,00
	-1951-1960	1,88	0,70
	-1950 et avant	2,11	0,13
Région / Langue maternelle	-Québec	-Français 1,00	1,00
		-Autres 1,36	0,62 <sup>2</sup>
	-Canada sans Québec	-Français 1,53	0,82 <sup>2</sup>
		-Autres 1,54	0,61
Lieu de naissance	-Canada	1,00	1,00
	-Hors Canada	0,94 <sup>2</sup>	0,52
Pratique religieuse	-Jamais	0,86	1,45
	-Parfois	1,00	1,00
	-1 fois par semaine	0,93 <sup>2</sup>	0,52
Divorce des parents	-Oui	1,01 <sup>2</sup>	1,77
	-Non	1,00	1,00
Niveau d'éducation	-Sans diplôme du secondaire	1,13 <sup>2</sup>	0,88 <sup>2</sup>
	-Diplômée du secondaire ou collège	1,00	1,00
	-Études universitaires	0,83	1,18 <sup>2</sup>
Étudiant	-Oui	0,49	0,68
	-Non	1,00	1,00
Statut d'emploi	-Oui	0,87	1,66
	-Non	1,00	1,00
Présence d'enfants	-Oui	1,22	1,45
	-Non	1,00	1,00

<sup>1</sup> Le risque, relatif à celui du groupe de référence (1,00), de former une première union, les autres variables indépendantes du modèle étant constantes.

<sup>2</sup> Ces rapports de risque ne sont pas statistiquement significatifs ( $p > 0,05$ ).

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

féminine<sup>21</sup>. La dynamique de la formation des premières unions diffère suffisamment des suivantes, notamment en ce qui concerne son calendrier, pour justifier une analyse séparée des premières unions. Les résultats pour les hommes ne sont pas présentés, mais les différences entre les résultats obtenus au sein de la population masculine ne diffèrent pas significativement de ceux observés chez les femmes.

Il est d'usage de présenter les rapports de risque<sup>22</sup> plutôt que les coefficients de la régression. Ceux-ci ne sont que la valeur de l'exponentiel du coefficient et ont l'avantage d'être d'interprétation facile. Ce sont donc ces rapports de risque qui sont présentés. Sous cette forme, l'influence de chaque variable

<sup>21</sup> L'estimation des paramètres a été faite au moyen de la procédure PHREG de SAS/STAT.

<sup>22</sup> Les rapports de risque mesurent la probabilité que les membres du groupe connaissent l'événement par rapport à celle des membres du groupe de référence. Ce sont des mesures nettes en ce sens que l'effet des autres variables incluses dans le modèle est neutralisé.

se fait directement par comparaison avec le groupe exclu. Une variable aura un rapport de risque égal à l'unité si, par rapport à la catégorie omise, elle n'a aucune influence sur le taux de transition, un rapport de risque supérieur à l'unité, si son effet est positif, et inférieur à un (mais plus grand que zéro) si son effet est négatif. On peut lire à la première ligne, par exemple, que le rapport de risque du groupe de générations 1971-1980 est de 1,33 pour la formation d'une première union libre et de 0,46 pour ce qui est d'une première union légale. L'interprétation en est qu'indépendamment de l'effet des autres variables incluses dans le modèle, la probabilité qu'une femme née entre 1971 et 1980 forme une première union qui soit une union libre est de 33 % supérieure à celle d'une femme des générations 1961-1970 (groupe de référence) et sa probabilité de former une première union qui soit un mariage est à peu près de moitié (0,46), cela après avoir pris en compte l'effet des autres variables indépendantes incluses dans le modèle.

D'entrée de jeu, notons que, à trois exceptions près, tous les coefficients sont significatifs au seuil de 5 % pour le modèle appliqué aux premières unions libres, c'est donc dire qu'il est justifié de supposer que l'effet mesuré est réel. Par contre, dans quatre cas (divorce des parents, lieu de naissance, personne sans diplôme du secondaire et pratique religieuse hebdomadaire) les résultats ne permettent pas de dégager de conclusions quant à leur influence sur la formation d'un premier mariage. Ces variables sont conservées pour assurer la comparabilité entre le modèle appliqué aux premières unions libres et celui appliqué aux premières unions par mariage. La seule interprétation valide à donner à l'effet de ces variables est qu'elles n'ont pas un effet significatif sur la probabilité de former une première union qui soit un mariage ou une union libre, selon le cas.

#### *L'effet de la période de naissance*

Même compte tenu de l'effet des autres variables du modèle, l'effet de la période de naissance demeure très important. Comme prévu, par rapport aux générations plus anciennes, les générations récentes optent davantage pour l'union libre comme première forme de vie conjugale et moins pour le mariage. Il est instructif de comparer l'évolution des rapports de risques des deux types d'union pour des groupes de générations différents. Les femmes nées entre 1951 et 1960 ont un risque de former une première union qui soit un mariage légèrement inférieur ( $1,88 / 2,11 = 0,89$ ) à celui des femmes des générations les plus anciennes (nées avant 1951), mais un risque plus de cinq fois plus grand de former une première union qui soit une union libre ( $0,70 / 0,13 = 5,38$ ). Ce dernier rapport est évidemment amplifié par le fait que la formation d'union libre était un phénomène marginal pour les générations les plus anciennes. Partant de très bas, un gain en popularité même léger crée en terme relatif une différence importante. Dans un premier temps, les risques de former une première union libre ont donc augmenté sans que la

formation d'union légale ne soit affectée de façon importante. La comparaison des rapports de risque des deux groupes de générations suivants montre une poursuite de l'augmentation de l'attrait de l'union libre, mais cette fois très nettement aux dépens du mariage. Par rapport à celles nées dix ans plus tôt, les femmes nées entre 1961 et 1970 ont presque 50 % ( $1,00 / 0,70 = 1,43$ ) plus de risque de former une première union qui soit libre et la moitié moins de risque qu'elle soit un mariage ( $1,00 / 1,88 = 0,53$ ). La comparaison des rapports de risque des deux groupes de générations les plus récentes montre un ralentissement des gains de l'union libre et un déclin continu du mariage. Par rapport aux femmes nées entre 1961 et 1970, celles nées entre 1971 et 1980 ont un risque de 33 % supérieur à celui de leurs aînées que leur première union soit une union libre, mais surtout une probabilité deux fois moindre (0,46) de choisir le mariage comme forme de première union. Il semble donc que dans un premier temps, le mariage n'aie pas perdu de son attrait malgré l'apparition de l'union libre. Par la suite, on assiste à une sorte de compensation entre les deux formes d'union avec des gains relatifs pour l'union libre du même ordre que les pertes subies par le mariage. Chez les générations les plus récentes, le mariage est de plus en plus délaissé comme première union, mais les gains de l'union libre, déjà populaire chez celles nées entre 1961 et 1970, sont relativement moins importants qu'entre les deux groupes de générations précédents, ce qui n'a rien de surprenant puisqu'on considère des proportions.

La comparaison des deux groupes de générations extrêmes met en évidence la rapidité des transformations subies par le mode d'union favorisé au début de la vie conjugale. Les femmes nées avant 1950 ont formé des couples pour la très grande majorité avant le milieu des années 1970, soit avant que l'union libre se présente comme alternative au mariage. ***Toutes choses égales par ailleurs, en l'espace de quelque 30 ans, le risque de former une première union libre s'est multiplié par 10 ( $1,33 / 0,13 = 10,23$ ) et le risque de former un mariage comme première union est pour les plus jeunes, cinq fois moindre ( $0,46 / 2,11 = 0,22$ ) que pour les plus âgées.***

#### *L'effet culturel*

La variable d'interaction entre la région de résidence et la langue maternelle permet de détecter l'existence de différences entre les comportements conjugaux des francophones du Québec et ceux des membres des autres communautés linguistiques qui habitent cette province, mais aussi d'observer une grande homogénéité dans les comportements des non-francophones des deux régions à l'étude. ***Les francophones du Québec forment le groupe le plus enclin à former une union libre comme première union et le moins porté à choisir le mariage.*** Le comportement des francophones hors Québec vis-à-vis l'union libre comme première union ne se distingue pas significativement de celui des francophones du Québec, mais ils sont plus enclins que ces derniers à

former une première union par mariage. Les non-francophones, par contre, ont des comportements conjugaux plus traditionnels et semblables dans les deux régions. Ces observations abondent dans le sens d'un développement plus rapide de l'union libre au Québec en partie attribuable au fait que le phénomène est plus répandu chez les francophones et indiquent que *l'effet culturel, mesuré par la langue maternelle, est plus important pour expliquer les différences entre groupes que la simple région de résidence.*

La fréquentation plus ou moins assidue des offices religieux a plus d'effet sur le risque de former une première union qui soit libre que sur celui de former une union légale. *Celles qui ont répondu n'avoir participé à aucun office au cours des 52 semaines précédant l'enquête ont un risque 2,79 fois plus grand de former une première union libre que celles qui ont participé aux offices hebdomadaires de leur culte.* Par contre, la probabilité des premières de contracter mariage comme première union n'est que 8 % inférieure ( $0,86 / 0,93 = 0,92$ ) que celle des femmes qui assistent régulièrement au culte. De plus, on n'observe des différences significatives entre les trois groupes (aucune pratique religieuse, pratique épisodique et hebdomadaire) que pour la formation d'union libre comme première union. On peut donc dire que la probabilité de former une union libre comme première union diminue avec la pratique religieuse. Celles qui fréquentent les offices religieux de façon régulière ont la même probabilité de se marier que celles qui ont une fréquentation irrégulière et seules celles qui n'ont aucune pratique religieuse se différencient.

La probabilité de former une première union qui soit une union libre est près de deux fois plus grande pour les femmes nées au Canada que pour celles qui ont immigré, par contre le fait d'être née au Canada ou à l'étranger n'a aucun effet sur le mariage comme première union.

#### *L'effet de la séparation des parents*

La séparation ou le divorce des parents est un événement marquant pour celles qui le subissent au cours de leur jeunesse. Les résultats du tableau 17 attestent qu'un tel événement influe sur le comportement conjugal ultérieur des enfants : *celles qui ont, avant l'âge de 15 ans, vécu la séparation de leurs parents présentent un risque environ 77 % plus grand de former une première union qui soit libre que celles qui n'ont pas vécu cet événement.* Par contre, leur probabilité de former une première union par mariage ne diffère pas significativement de celle des femmes n'ayant pas connu le divorce de leur parent au cours de leur jeunesse. On pourrait avancer comme explication qu'ayant vécu une séparation souvent plus difficile à accepter pour les enfants que pour les parents, l'idée de stabilité plus grande du mariage par rapport à l'union libre disparaît de la conception que l'enfant se fait de la vie de couple. Le mariage perd alors un de ses avantages théoriques sur l'union libre, mais

on s'attendrait alors à ce que le risque de choisir l'union légale comme première union diminue pour celles qui ont vécu la séparation de leurs parents, ce qui n'est pas vérifié. C'est que souvent les parents auront eux-mêmes choisi de vivre en union libre avec un autre conjoint. Même s'il y a eu second mariage, celui-ci a certainement été précédé de fréquentations qui avec le temps gagnent en intimité et aux yeux de l'enfant ou de l'adolescent ne se distinguent pas de la vie en union libre. Il est donc possible que les enfants optent pour l'union libre par imitation des comportements de leurs parents séparés.

#### *L'effet de l'éducation et de l'emploi*

Le cheminement scolaire des individus peut avoir un effet sur l'âge auquel les individus forment leur première union. Les années suivant la fin des études sont plus propices à la formation d'union et les personnes qui ne poursuivent pas de longues études accèdent au marché matrimonial (ou conjugal) plus rapidement que les autres. C'est que pour celles qui poursuivent leurs études, les premières années «d'exposition aux risques» correspondent à la fin du secondaire et au début des études universitaires, ce qui réduirait leur probabilité de former une union. Il est donc nécessaire de tenir compte non seulement du niveau de scolarité atteint, mais aussi du statut d'étudiant au moment de la mise en union. Dans ce modèle, le statut d'étudiant est une autre variable dichotomique qui évolue dans le temps. Tel qu'attendu, ***les étudiantes ont une probabilité moins grande de former une union, qu'elle soit libre ou légale***, l'effet des autres variables du modèle étant maintenu constant. Les femmes qui ont arrêté leurs études ont une probabilité de former une première union qui soit une union libre une fois et demie plus élevée ( $1,00 / 0,68 = 1,47$ ) que celles qui sont toujours étudiantes et deux fois plus de chance que celles-ci ( $1,00 / 0,49 = 2,04$ ) de former une première union par mariage.

Pour les tenants de la théorie économique néo-classique, le déclin de la nuptialité résulterait en partie de l'accroissement du niveau d'éducation des femmes et de leur participation au marché du travail qui en augmentant leur autonomie économique a ainsi réduit les avantages qu'elles pouvaient tirer du mariage. Les femmes, libérées de leur dépendance à l'égard du mariage, ont la possibilité de choisir un type d'union moins restrictif et moins contraignant. Les résultats du modèle ne vérifient qu'en partie cette hypothèse. Le niveau d'éducation ne permet pas de dégager de différences significatives quant à la probabilité de former une première union qui soit libre. On constate, par contre, que ***les femmes qui ont poursuivi des études universitaires ont des probabilités moindres de former une première union par mariage***. De plus, les femmes sur le marché du travail ont une probabilité plus grande de former une première union qui soit libre alors que celles sans emploi ont une probabilité plus grande de former une première union qui soit légale.

### *Naissance précédant l'union*

La naissance d'un enfant augmente la probabilité de former une première union. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer si ce premier conjoint est aussi le père de l'enfant né avant l'union, mais puisqu'il s'agit de la première union, il est vraisemblable de croire que bon nombre de ces naissances aient en quelque sorte forcé une première union. Toutes choses égales par ailleurs, ***la probabilité de former une union libre est de 45 % supérieure chez les femmes qui ont mis un enfant au monde avant de former leur première union et celle d'entrer en première union par mariage est de 22 % supérieure à celle des femmes qui n'ont pas eu d'enfant.***

### **La formation d'union au Québec et dans le reste du Canada**

L'analyse précédente montre l'importance de prendre en considération la différence entre le Québec et le reste du Canada. L'effet de la région de résidence est significatif et le rapport de risque qui lui est associé important. On a vu que la prolifération de l'union libre est plus avancée au Québec qu'ailleurs au Canada. Les premières unions formées récemment y sont plus souvent des unions libres que des mariages. L'union libre pourrait même y être devenue la norme en particulier pour la première union alors que dans le reste du Canada le phénomène serait moins répandu. Les variables qui permettent d'expliquer l'exceptionnel pourraient perdre de leur intérêt quand l'exception est devenue la norme. Pour tester cette hypothèse, on procède à la même analyse sur deux échantillons séparés, les répondantes du Québec d'une part et celles du reste du Canada de l'autre. On se trouve à vérifier si l'effet des variables indépendantes est semblable pour les deux populations. L'intérêt de cette analyse est donc la constatation de différences entre les deux régions et non l'effet des différentes variables indépendantes sur le risque de former une première union d'un type ou de l'autre.

Le tableau 18 présente les rapports de risque pour les deux sous populations. Les paramètres ne sont pas comparables entre les régions puisque l'interprétation des rapports de risque doit se faire par comparaison avec ceux du groupe de référence. Par exemple, au Québec par rapport au groupe de référence (générations nées entre 1961-70), le groupe de générations 1951-1960 aurait une probabilité de commencer la vie conjugale par une union libre près de deux fois moins grande (0,60) alors que dans le reste du Canada ce rapport entre les deux même groupes de générations est de trois quarts (0,74). Aucune inférence ne peut être faite sur le risque relatif de former une union libre au Québec par rapport à celui de le faire dans le reste du Canada à partir des résultats présentés au tableau 18 puisque les groupes de référence sont différents, mais il est possible de déterminer si l'effet de chaque variable est statistiquement différent dans les deux régions.

Dans les faits, l'effet des différentes variables est statistiquement le même au Québec et dans le reste du pays. Les variables qui ont un effet positif



**Tableau 18. Rapports de risque<sup>1</sup> des modèles de formation de première union (union libre et mariage), selon certaines variables sociodémographiques, femmes, Québec et Canada sans Québec, 1995**

Variables indépendantes		Québec		Canada sans Québec	
		Mariage	Union libre	Mariage	Union libre
Période de naissance	-1971-1980	0,41	1,13 <sup>2</sup>	0,47	1,44
	-1961-1970	1,00	1,00	1,00	1,00
	-1951-1960	2,05	0,60	1,83	0,74
	-1950 et avant	2,41	0,08	2,04	0,17
Langue maternelle	-Français	0,85 <sup>2</sup>	1,66	0,99 <sup>2</sup>	1,38
	-Autres	1,00	1,00	1,00	1,00
Lieu de naissance	-Canada	1,00	1,00	1,00	1,00
	-Hors Canada	1,25 <sup>2</sup>	0,49	0,92 <sup>2</sup>	0,53
Pratique religieuse	-Jamais	0,81	1,31	0,87	1,54
	-Parfois	1,00	1,00	1,00	1,00
	-1 fois par semaine	0,86 <sup>2</sup>	0,59	0,97 <sup>2</sup>	0,50
Divorce des parents	-Oui	0,52 <sup>2</sup>	1,44	1,07 <sup>2</sup>	1,89
	-Non	1,00	1,00	1,00	1,00
Niveau d'éducation	-Sans diplôme du secondaire	0,99 <sup>2</sup>	0,95 <sup>2</sup>	1,19	0,79 <sup>2</sup>
	-Diplômée secondaire ou collège	1,00	1,00	1,00	1,00
	-Études universitaires	0,84 <sup>2</sup>	1,26 <sup>2</sup>	0,84	1,19 <sup>2</sup>
Étudiant	-Oui	0,43	0,64	0,51	0,70
	-Non	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut d'emploi	-Oui	0,63	1,39	0,98	1,87
	-Non	1,00	1,00	1,00	1,00
Présence d'enfants	-Oui	1,38 <sup>2</sup>	1,16 <sup>2</sup>	1,16	1,59
	-Non	1,00	1,00	1,00	1,00

<sup>1</sup> Le risque, relatif à celui du groupe de référence (1,00), de former une première union, les autres variables indépendantes du modèle étant constantes.

<sup>2</sup> Ces rapports de risque ne sont pas statistiquement significatifs ( $p > 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

(rapport de risque supérieur à l'unité) sur la formation d'un type de première union dans une région ont un effet de même sens dans l'autre et vice-versa. De plus, il y a pour chaque variable intersection entre les intervalles de confiances calculés pour chacune des régions. Ces constatations justifient donc l'analyse faite pour l'ensemble du Canada. Néanmoins, une analyse plus fine, notamment en ce qui concerne l'ampleur du rapport de risque permet de dégager quelques différences qualitatives pour un des facteurs explicatifs inclus dans le modèle.

### **Le fossé entre les générations est plus grand au Québec**

Au Québec, les générations nées entre 1971 et 1980 (les plus récentes de l'échantillon, puisqu'elles sont âgées de 15 à 24 ans au moment de l'enquête) ne se distinguent pas statistiquement du groupe de générations précédent (générations 1961-1970) quant à leur risque relatif d'avoir pour première union une union libre, alors que dans le reste du Canada, les plus récentes générations montrent un risque relatif supérieur de 44 %, statistiquement significatif, à



celui du groupe de générations qui les précède. Cette observation renforce l'hypothèse qu'au Québec l'union libre comme première union a atteint son intensité maximale au sein des cohortes et que l'augmentation observée d'une période à l'autre de la proportion de femmes vivant en union libre au niveau de l'ensemble de la population est attribuable au vieillissement, alors que dans le reste du Canada, le phénomène est toujours en croissance et que d'un groupe de générations à l'autre l'engouement pour l'union libre comme première union se poursuit.

On remarque aussi qu'au Québec le risque relatif des femmes des plus anciennes cohortes de former une union libre comme première union est beaucoup plus faible, en comparaison des générations de Québécoises nées entre 1961 et 1970, qu'il ne l'est entre les mêmes cohortes dans le reste du Canada. Par exemple, au Québec le risque relatif des plus vieilles générations est un douzième de celui des générations 1961-1970 (8 %) alors que dans le reste du Canada, ce rapport n'est que de un sixième (17 %). C'est là ***une indication d'une plus forte cassure entre récentes et moins récentes générations de Québécoises quant à l'intérêt pour l'union libre.*** Le fossé entre les générations précédant la Révolution tranquille au Québec et celles qui ont grandi pendant et après celle-ci apparaît plus grand qu'ailleurs au Canada où les transformations sociales se sont faites plus lentement.

### **Conclusion**

En résumé, la comparaison des rapports de risque appliquée aux unions libres et aux mariages permet de classer les différentes variables du modèle en trois groupes. Le premier est constitué des facteurs dont l'effet sur un type d'union est de sens contraire à celui obtenu pour l'autre type d'union, celles du second ont un effet similaire sur les deux formes d'union et finalement celles du troisième n'affectent que la formation d'union libre et sont sans aucun effet mesurable sur la formation d'une union légale. ***La génération, le lieu de résidence, la langue maternelle, la pratique religieuse, le statut d'emploi sont des variables dont l'effet sur les probabilités de former une union libre est opposé à celui de former une première union par mariage. La naissance d'un enfant avant la formation d'une union augmente les risques de former une union alors que le statut d'étudiant les réduit, quelque soit le type d'union choisie. Finalement, le lieu de naissance et le divorce des parents n'affectent que la formation d'unions libres.***

### **VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION GÉNÉRALE**

L'enthousiasme pour l'union libre au Canada à la fin du vingtième siècle ou beaucoup plus clairement la désaffection pour le mariage n'est pas un phénomène dont l'apparition est fortuite. Ce désengouement est apparu en même temps que se multipliaient les divorces parce que les deux phénomènes

résultent de la même logique. En effet dès lors que les instances juridiques des sociétés occidentales, spécialement celles qui ont été fortement marquées par le catholicisme acceptent de rompre un mariage et donc d'annuler les dispositions qui y sont associées, pourquoi ne reconnaîtraient-elles pas les couples avant d'avoir formellement entériné leur existence.

La tendance à abandonner le mariage dans la vie conjugale a en soi, de toute évidence, quelque chose de socialement révolutionnaire. Cette tendance fait partie d'une série de désaffections pour de nombreuses institutions dont l'existence avait pour fondement un ordre social qui se démode. L'institution du mariage a pour origine lointaine des savoirs rudimentaires et empiriques sur la transmission de la vie à laquelle s'est ajoutée celle des avoires. Le mariage a toujours été au cours des âges l'expression de valeurs civiques et morales dont le fondement a été les connaissances de l'époque où il a pris naissance. L'institution s'appuyait alors sur des savoirs qui sont devenus désuets sous l'impact de découvertes scientifiques capitales dans de nombreux domaines et des techniques qui y sont associées, particulièrement celui de la reproduction. Le mariage est par certains aspects une commodité sociale qui a conjugué à la satisfaction de la majorité jusqu'ici, des aspects juridiques avec les héritages religieux. Mais il était prévisible que, une fois détachée des racines qui l'alimentaient, cette institution rencontrerait des difficultés. La contraception à la portée de tous, en offrant le contrôle de la reproduction et du même coup sa dissociation de la sexualité, portait un coup sévère à une organisation sociale qui reposait en grande partie sur les obligations que cette reproduction comportait. Le mariage, né ultimement des nécessités familiales, avait été érigé en un régime auquel devaient se soumettre ceux qui désiraient vivre en couple, qu'ils veuillent avoir ou non une progéniture. Dans des temps où le terme de société recouvrait une réalité plus limitée qu'aujourd'hui, le mariage en assignant aux membres de la cellule élémentaire des droits et des obligations, établissait une forme d'ordre très efficace. Il en découlait l'assignation des rôles et la répartition des tâches, assurant une complémentarité des conjoints qui tend à disparaître.

Dans la même perspective, le mariage, à ses grandes heures se présentait comme un témoignage de la capacité implicite de procréer, et son annulation pouvait être envisagée s'il ne portait pas fruit et dans certains cas la répudiation de l'épouse. Il attestait aussi la possibilité d'assumer la charge d'une famille. Devenu nubile il fallait être mariable, c'est-à-dire ne montrer ni tare ni handicap susceptibles d'empêcher d'assumer les responsabilités implicites de l'état auquel on prétendait. C'est encore l'évolution de la science et des moeurs qu'elle a entraînée qui, en allégeant leurs responsabilités directes, a permis à nombre d'individus d'accéder au mariage. Les mariés, en contre partie, ont graduellement perdu de la respectabilité que leur conférait autrefois un statut qui n'était pas accessible à tous. Qu'on se souvienne de la fête gentiment sarcastique réservée aux filles qui, encore célibataires à vingt-cinq ans, coiffait la Ste-Catherine et les hommes à trente ans St-Nicolas. La solidarité des membres d'une société plus nombreuse a permis l'émergence de systèmes de protection et d'aide

des individus dans l'anonymat et l'égalité, retirant au mariage des rôles qu'il avait. La réduction de la fécondité induite par la contraception, a libéré les femmes du foyer où la plupart étaient confinées. Elles ont pu s'éduquer et avoir accès à des emplois rémunérés. Les rôles dans le couple en ont été modifiés. Les relations de dépendance entre les membres du couple se sont distendues et le mariage dans certains cas a pu être remis en question.

Aussi, de ce point de vue, ne reste-il du mariage qu'une union révocable en tout temps avec des conséquences limitées. Pas étonnant que dans ces conditions, l'union non solennelle qui ne résulte que d'un consentement mutuel des partenaires à des engagements imprécis se soit répandue. Entre 1981 et 1995, le nombre de personnes en union libre au Canada est passé de 700 000 à près de deux millions. Un couple sur seize au début de cette période était constitué de personnes non mariées ensemble et un sur sept à la fin.

Évidemment, il est dans l'intérêt des partenaires en union libre de se protéger mutuellement en concluant des contrats. Ceux-ci comportent des formalités juridiques plus lourdes que le mariage qui, par sa simple célébration en résumait un grand nombre. Mais force est de croire qu'il en était parmi ceux-ci, certains qui étaient indésirables aux parties.

Comme la plupart des changements dans les moeurs sociales, la prolifération de l'union libre a été principalement introduite par les jeunes générations. Une société devenue plus permissive a d'abord toléré le «mariage à l'essai» des jeunes, d'autant plus facilement que la multiplication des divorces rendait plus manifestes des aspects indésirables d'un mariage trop rapidement conclu. Mais un nombre de plus en plus important de jeunes ont laissé vieillir leur mariage à l'essai avant de prendre conscience que la légalisation de leur union ne changerait rien à leur vie, pas même la venue d'un enfant. En croissant cette minorité de couples de jeunes a fait réfléchir les plus âgés sur les avantages et inconvénients du mariage, spécialement ceux qui avaient connu l'insuccès de leur premier. L'union libre, introduite par les générations récentes s'est ainsi trouvée renforcée par le choix de cet arrangement conjugal de membres des générations plus anciennes.

Il faut noter cependant que ce changement de moeurs dans un pays comme le Canada doit composer avec, à la fois les cultures et les systèmes juridiques qu'elles ont élaborés, ce qui conduit à des situations à première vue paradoxales. Il serait simpliste de croire que toutes les unions libres résultent de considérations juridiques. Bien d'autres raisons peuvent en être à l'origine, mais il faut noter que les unions libres sont à l'heure actuelle beaucoup plus répandues au Québec où le Code civil, en ne les reconnaissant pas, laisse les partenaires sans aucun droit après une éventuelle rupture, que dans le reste du Canada où la «Common Law» tend à les considérer sous conditions, à l'égal du mariage dans certains domaines de la loi sur la famille. Un élément d'explication se trouverait peut-être dans la loi québécoise du patrimoine. Cette loi stipule que tout acquis pendant

le mariage doit être partagé entre les membres du couple au moment d'un éventuel divorce. Aussi des deux qui songent à vivre ensemble, celui qui pense détenir le potentiel d'enrichissement le plus grand est logiquement le moins enclin à souscrire à une formule d'union qui fera de lui un perdant en cas d'échec de l'aventure conjugale. L'union libre le met à l'abri de cette conséquence fâcheuse. En comparaison les partenaires d'une union libre sous le régime de la «Common Law», étant davantage considérés comme des mariés, n'ont pas l'alternative des Québécois et de ce fait sont sans doute moins réticents à se marier sachant que même en union libre ils seront traités comme des mariés lors de l'éventuelle rupture de leur union et devront partager les acquis.

Probablement aussi, dans une société longtemps soumise à l'Église plusieurs, libérés des contraintes cléricales, confondent, en ignorant le mariage, l'engagement religieux et les conséquences juridiques qu'il a toujours eues. Mais c'est surtout l'acceptation sociale de la cohabitation qui en engage plus d'un à ne pas «régulariser» une situation conjugale dans l'insouciance que procurent les émotions heureuses d'une union qui commence. Pour le moment les Québécois et Québécoises, surtout les jeunes, sont beaucoup plus enclins à vivre en union consensuelle qu'à se marier et l'étude montre que les autres Canadiens ont tendance à leur emboîter le pas.

En fait le phénomène est encore récent et après avoir analysé qui vit en union libre, combien de temps, combien de fois, comment finissent ces unions etc, la question importante est de savoir comment évoluera la situation. Il est certain que des changements sont à prévoir et que le système considérera en priorité l'équité des individus en modifiant, au besoin, ses lois en conséquence. On ne peut a priori exclure la possibilité d'amendements du Code civil au Québec qui pourrait reconnaître des droits, privilèges et obligations aux cohabitants. On peut aussi penser à des modifications dans le traitement des cas dans les provinces qui vivent sous le régime de la «Common Law». On ne peut prédire non plus comment les générations montantes concevront la société dans laquelle leurs membres seront les acteurs principaux et les valeurs auxquelles ils donneront préséance. Pour le proche futur, beaucoup de signaux indiquent que la progression continuera mais certains laissent à penser qu'elle ne sera pas aussi rapide que dans le passé immédiat. Des siècles d'habitudes laissent dans le subconscient des sociétés des coutumes qui curieusement s'accroissent des contradictions que provoquent les nouvelles connaissances. Fort vraisemblablement les deux modes d'union existeront encore longtemps en parallèle, de nombreuses personnes connaissant tour à tour l'une et l'autre au hasard des intérêts en jeu. La crise du mariage que provoque l'union libre qui se présente de plus en plus comme un arrangement de substitution, n'est pas la première que la société ait connue et il est certainement trop tôt pour le «*Delenda Carthago*».

## **Annexes**

**Tableau A2.1. Population (en milliers) de 15 ans et plus selon l'état conjugal et le groupe d'âge, Canada, Québec et Canada sans Québec, 1995**

Groupe d'âge	Union libre	Marié(e)s	Déjà marié(e)s	Célibataires	Total
<b>Québec</b>					
15-19	**	**	**	479	496
20-24	103	**	**	330	473
25-29	179	140	**	201	530
30-34	195	301	**	124	655
35-39	145	364	62 *	90	661
40-44	107	360	72 *	56 *	595
45-49	60 *	355	82	40 *	537
50-54	48 *	267	87	**	432
55 +	53 *	897	423	85	1 458
Total	907	2 718	775	1 437	5 837
<b>Canada sans Québec</b>					
15-19	**	**	**	1 445	1 477
20-24	203	197	**	1 141	1 561
25-29	246	722	90 *	646	1 705
30-34	208	1 296	138 *	358	2 000
35-39	116 *	1 449	180	182	1 927
40-44	142 *	1 205	225	139 *	1 711
45-49	83 *	1 171	180	97 *	1 531
50-54	64 *	891	167	**	1 163
55 +	83 *	2 862	1 224	183	4 352
Total	1 176	9 796	2 225	4 231	17 427
<b>Canada</b>					
15-19	**	**	**	1 925	1 973
20-24	306	231	**	1 471	2 034
25-29	425	862	100	848	2 235
30-34	403	1 598	172	482	2 656
35-39	261	1 814	242	272	2 588
40-44	249	1 565	297	195	2 306
45-49	143	1 526	261	137	2 068
50-54	112	1 158	255	70 *	1 594
55 +	136	3 759	1 647	268	5 810
Total	2 082	12 514	3 000	5 668	23 264

\* Estimation fragile doit être interprétée avec prudence.

\*\* Estimation trop incertaine pour être publiée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995.

## Bibliographie

- Allison, P.D. (1984). *Event History Analysis*. Sage. Beverly Hills.
- Beaujot, R. (1990). The family and Demographic Change in Canada: Economic and Cultural Interpretations and Solutions. *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. 21(1): 25-38
- Blossfeld, H.P., A. Hamerle, et K.U. Mayer (1989). *Event History Analysis*. Lawrence Erlbaum Associates. London.
- Burch, T.K. et A.K. Madan (1986). *Formation et rupture d'union: résultats de l'enquête sur la famille*. Statistique Canada (No. 99-963 au catalogue). Ottawa.
- Courgeau, D. et É. Lelièvre (1989). *Analyse démographique des biographies*. INED. Paris.
- Cox, D.R. (1972). Regression Models and Life-Tables. *Journal of the Royal Statistical Society* Vol. 34:187-202.
- Desrosiers, H. et C. LeBourdais (1993). Les unions libres chez les femmes canadiennes: étude des processus de formation et de dissolution. D.D. Cordell, D. Gauvreau, R.R. Gervais et C. LeBourdais (dir.) *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. pp. 197-214.
- Desrosiers, H. et C. LeBourdais (1996). Progression des unions libres et avenir des familles biparentales. *Recherches féministes* Vol. 9 (2): 65-83.
- Dumas J. et Y. Péron (1992). *Mariage et vie conjugale au Canada*. Statistique Canada (No. 91-534 au catalogue). Ottawa.
- Gouvernement du Québec, Ministère de la Justice (1995). *Vivre à deux*. Les publications du Québec. Québec.
- Haskey, J. (1992). Patterns of Marriage, Divorce, and Cohabitation in the Different Countries of Europe. *Population Trends* (69): 27-36.
- Kalbfleisch, J.D. et R.L. Prentice (1980). *The Statistical Analysis of Failure Time Data*. Wiley. New-York.
- Kiernan, K. (1992). The Impact of Family Disruption in Childhood on Transitions Made in Young Adult Life. *Population Studies* 46:213-234.
- Laplante, B. (1995). *Introduction à l'étude sociologique des carrières au moyen de l'analyse des transitions*. Institut québécois de recherche sur la culture. Québec.

- Lawless, J.F. (1982). *Statistical Models and Methods for Lifetime Data*. Wiley. New-York.
- Leridon, H. et C. Villeneuve-Gokalp (1988). Les nouveaux couples: nombre, caractéristiques et attitudes. *Population* Vol. 43(2): 331-374.
- Nault, F. et A. Bélanger (1996). *Le déclin du mariage au Canada de 1981 à 1991*. Statistique Canada (No. 84-536 au catalogue). Ottawa.
- Payne, J. et M. Payne (1994). *Canadian Family Law*. Carswell. Toronto.
- Rindfuss, R.R. et A. Vandenneuvel (1990). Cohabitation: A Precursor to Marriage or an Alternative to being Single. *Population and Development Review* 16 (4): 703-726
- Villeneuve-Gokalp C. (1990). Du mariage aux unions sans papiers: histoire récente des transformations conjugales. *Population* 1990 (2):265-298.